

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14986 – 7 F

JEUDI 1er AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Algérie : l'Hydre de Lerne islamiste

LE quotidien commence à prendre, en Algérie, un tour franchement dramatique. Le dernier «fait d'armes» des islamistes – l'attaque de la caserne de Boughezoul, dans le centre du pays, au cours de laquelle 18 militaires ont trouvé la mort – prouve que les «fous de Dieu», plus intrépides que jamais, ne s'en laissent pas conter par un pouvoir qui vient, pourtant, de réaffirmer sa détermination à engager contre eux une «lutte implacable».

Les forces de l'ordre ont beau avoir mis hors d'état de nuire, ces derniers mois, des milliers d'intégristes, d'autres semblent, telle l'hydre de Lerne, aussitôt prendre la relève. Derrière cette génération spontanée de terroristes passés à l'acte par idéalisme ou au gré des circonstances, se dissimulent des petits chefs de guerre – des «émirs – qui, eux, en vrais professionnels, ne s'exposent pas au danger et échappent aux filets qui leur sont tendus.

LA tâche du pouvoir est d'autant plus dure que la structure de la guérilla est «éclatée», que chaque groupe, chaque cellule, agit pour son compte en fonction d'impératifs ou d'appréciations qui lui sont propres. Le Front islamique du salut (FIS), dont les «chefs historiques» sont sous les verrous, paraît ainsi tourner à vide, ne plus commander à grand monde.

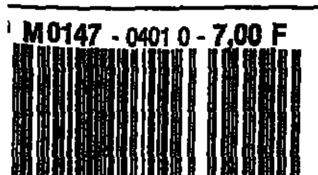
Il n'empêche que, sur le terrain, les «fous de Dieu» sont loin de décrocher, même s'ils en sont réduits à pratiquer la tactique du harcèlement. Les communiqués officiels ne disent pas – loin de là – toute la vérité sur les mauvais coups des intégristes, les sabotages et les meurtres, qui dépassent le cadre de la zone sensible de l'Algérois, dans lequel le couvre-feu a été instauré au début du mois de décembre dernier, et s'étendent notamment au Constantinois.

Les chefs militaires qui, en Algérie, font la pluie et le beau temps, n'ont, pour le moment, aligné, en face des «terroristes» que des soldats de métier, consignant dans les casernements les appelés, à l'égard desquels ils manifestent une méfiance compréhensible. Mais qu'en serait-il si les circonstances imposaient, un jour, de quadriller le territoire?

POUR l'heure, l'appareil militaire s'efforce, notamment à coups de rumeurs allant d'un changement d'équipe gouvernementale à un coup d'Etat en bonne et due forme, de réveiller le pouvoir civil, auquel il en vient à reprocher, à mots très couverts, non seulement sa mollesse mais encore son manque d'imagination, ses calculs et ses manœuvres politiciennes.

Engagé dans un «dialogue national» avec les forces vives du pays, qui, une fois encore, semble avoir tourné court, le Haut Comité d'Etat (HCE) a pris en compte l'avertissement que lui a lancé l'armée. N'a-t-il pas dit et redit, ces tout derniers jours, qu'il avait entendu l'appel que lui ont lancé les dizaines de milliers d'Algériens qui ont récemment manifesté contre le terrorisme? Mais, dans ces foules, les observateurs auront remarqué qu'il y avait peu de jeunes. Sont-ils indifférents, ou attirés par d'autres sirènes?

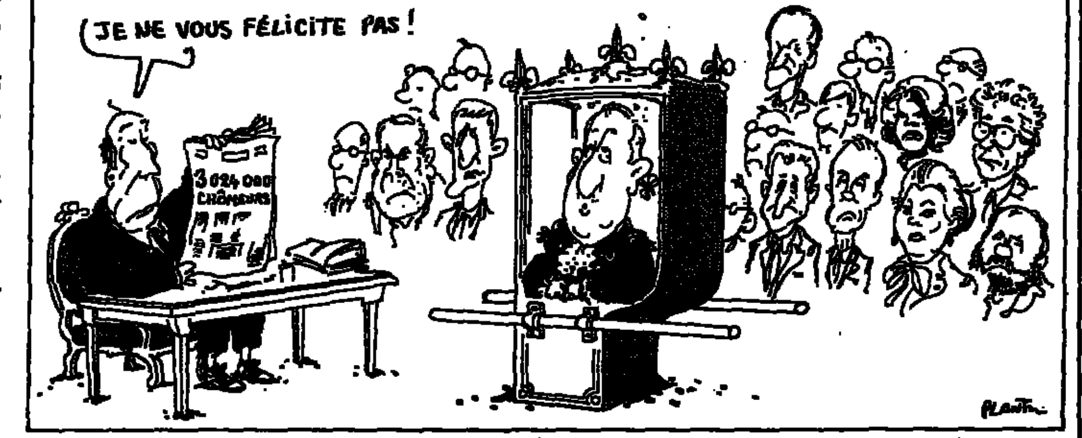
Lire nos informations page 26



Avec une équipe «restreinte» comprenant 14 RPR, 15 UDF et Mme Veil

Le gouvernement de M. Balladur fait une large place aux centristes et aux partisans de l'Union européenne

M. Balladur a invité, mercredi matin, les membres de son gouvernement à réduire leur train de vie. Il a demandé au ministre du budget de préparer un «collectif» visant à diminuer d'au moins 20 milliards les dépenses de l'Etat (lire page 26). L'équipe «restreinte» de trente membres qu'il dirige se caractérise par une volonté d'équilibre entre le RPR et l'UDF, dont bénéficient les centristes, et les partisans de l'Union européenne.



La marque du premier ministre

par Olivier Biffaud et Daniel Carton

Simone n'ira donc pas au Botswana! Elle devait s'envoler mardi soir vers l'Afrique pour faire un énième rapport sur les accords de Lomé. A 17 heures, elle n'était pas encore fixée sur son sort. Son dernier entretien avec Edouard Balladur datait de la veille. Après une première prise de contact le samedi précédent, l'ancienne présidente du Parlement européen avait refusé lundi la charge de garde des sceaux que le futur premier ministre voulait lui confier. *«En tant qu'ancien magistrat, je ne pense pas que ce soit un choix judicieux»*, avait-elle simplement fait valoir.

Ils en vinrent alors tous deux à imaginer un grand ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville. S'occuper de l'action humanitaire d'abord en France, ministre de la santé sous Giscard, elle l'avait déjà souhaité en 1978. Sans résultat. Quinze ans après, elle allait obtenir gain de cause, avec, en prime, la première place sur le banc des ministres d'Etat.

Charles, lui, n'ira pas établir son campement à l'hôtel de Brienne.

Lire la suite page 3

Vers une relance franco-allemande

par Claire Tréan

On prédisait une crise à propos de l'Europe avec l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une cohorte de députés anti-Maastricht dans les rangs du RPR. Or le caractère proeuropéen du nouveau gouvernement est tellement affiché qu'il fait rétrospectivement apparaître comme un peu superflues les mises en garde récemment formulées par le président de la République sur le sujet.

Les convictions connues de M. Balladur, la place faite aux centristes dans son gouvernement, la relégation des quelques anti-Maastricht de cette équipe (Charles Pasqua, Alain Madelin, François Fillon) à des postes qui ne sont pas directement en prise sur les affaires communautaires (hormi le lourd dossier de l'immigration pour M. Pasqua), le choix enfin de MM. Edmond Alphandéry à l'économie, Alain Juppé aux affaires étrangères et Alain Lamassoure aux affaires européennes rendent caduque l'hypothèse d'une remise en cause des options européennes de la France de nature à provoquer une crise ouverte avec le président de la République.

Lire la suite page 10

Le sac de Naples

Comment les hommes politiques et la Camorra ont fait main basse sur la ville

La démission, mardi 30 mars, du ministre des finances italien, M. Franco Reviglio, compromis à son tour dans les affaires de corruption, affaiblit davantage le gouvernement de M. Giuliano Amato. Dans le même temps, de nouvelles enquêtes judiciaires révèlent les liens, dans le sud du pays, entre le monde politique et la Mafia.

NAPLES

de notre envoyée spéciale

Le Vésuve dans la grisaille, et partout crachin et brouillard : face à une mer en berne, Naples se donne des allures de Bretagne des mauvais jours. Qu'importe les sautes d'humeur du printemps, la ville est déjà figée par la peur. Mardi 30 mars, cent quinze mandats d'arrêt ont été signés d'un coup : corruption, collusion avec la Camorra, la mafia napolitaine; faux et usage de faux, etc. Air connu qui en appelle un autre : *«Voleurs! salauds! Rendez l'argent!»* A crier leur colère, ils étaient plus d'un millier, mardi, contenus avec peine par un cordon de carabiniers, à l'entrée de l'austère caserne Pastrengo, où arrivait, avec une régularité effrayante, le cortège des inculpés. Le reste de la ville n'est plus qu'un défilé ininterrompu, une manifestation unique contre le chômage, la *«malavita»*, les *«voleurs»*. Depuis trois jours, après l'arrestation du maire socialiste Nello Polese, de toute façon déjà démissionnaire, les manifestants, rejoints par des étudiants, occupent l'hôtel de ville.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 12

Lire également page 18 l'article d'ALAIN VERNHOLES

Trois millions de chômeurs

En février, la barre des trois millions de chômeurs a été franchie avec, en données corrigées, 3 024 000 demandeurs d'emploi. Cette annonce, attendue, a constitué le dernier acte du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Pour le nouveau premier ministre, M. Edouard Balladur, les difficultés commencent. Jamais la situation du marché du travail n'a été aussi mauvaise. Tandis que les licenciements se multiplient, les embauches sont à leur niveau le plus bas.

par Alain Lebaube

Avec 3 024 000 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières, et 3 098 200 en données brutes, à la fin du mois de février, le chômage a officiellement franchi le seuil fatidique des trois millions. Depuis l'automne, l'événement était à ce point prévisible que l'opinion et les politiques, dans leurs discours, n'avaient plus que ce seul chiffre comme référence. Contrairement à l'habitude, la campagne électorale n'a d'ailleurs pas donné lieu à une polémique sur ce point, chacun s'accordant sur le diagnostic.

Ironie du calendrier, la publication traditionnelle des statistiques sur le chômage, le 30 de chaque mois, intervient en plein bouleversement politique. Pour M. Pierre Bérégovoy, premier ministre sortant, et Mme Martine Aubry, ex-ministre du travail, l'annonce de ce mauvais résultat, hautement symbolique, restera comme le dernier acte de gouvernement. A quelques heures près, M. Michel Giraud (RPR), le successeur de Mme Aubry, s'évite ainsi d'avoir à inaugurer ses fonctions par un commentaire forcément délicat. Mais ce n'est pour lui que partie remise. Dans les mois qui viennent, il aura à son tour à supporter le fardeau d'une situation aggravée de l'emploi... Curieusement, aussi, la présentation de l'équipe gouvernementale de M. Edouard Balladur, quasiment au même moment, a éclipsé le chômage.

Lire la suite page 18

La guerre en Bosnie

Le Conseil de sécurité paraît prêt à faire respecter la zone d'exclusion aérienne.

Lire page 12 l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR

Les affrontements au Tadjikistan

Les deux chefs des forces procommunistes se sont entretués.

Lire page 13 l'article de JAN KRAUZE

Fin de la crise en Belgique

M. Dehaene reste premier ministre.

Lire page 12 l'article de JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

La lutte contre le terrorisme en Israël

M. Rabin isole l'Etat juif des territoires occupés.

Lire page 14 l'article de PATRICE CLAUDE

ARTS ◆ SPECTACLES

Les jardins de Paris

Deux nouveaux parcs parisiens sont maintenant ouverts au public. Au Nord, La Villette, dont les dernières parcelles sont quasiment achevées ; au Sud, André-Citroën, implanté sur le site des anciennes usines de construction automobile. Deux parcs urbains, après des décennies d'indifférence dans ce domaine, mais aussi deux conceptions totalement différentes.

Le premier, proposé par l'architecte suisse Bernard Tschumi, joue l'abstraction et la complexité. Trois systèmes qui s'entrecroisent doivent définir par leurs interactions réciproques une nouvelle esthétique. L'auteur avoue se placer hors de la problématique traditionnelle des jardins et faire référence au cinéma, avec son montage distribué en séquences.

Le second, fruit d'une association d'équipes antagonistes de paysagistes et d'architectes (Berger-Clément et Viguier-Jodry-Provost), privilégie les essences végétales, la forme et l'espace, la couleur et les parfums. Mais, surtout, il réussi à créer un véritable dialogue à la fois utilitaire et esthétique avec la ville.

Lire les articles de FRÉDÉRIC EDELMANN EMMANUEL DE ROUX et PIERRE SANSOT

■ Les objectifs du Théâtre-Opéra de Massy ■ L'avenir de l'auditorium de La Villette ■ Cinéma : «le Jeune Werther» de Jacques Doillon ■ Arts populaires : la Corée invitée par le Théâtre du Rond-Point

pages 27 à 36

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 180 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Défense

La France, l'OTAN et les Etats-Unis

par Jacques Baumel

APRÈS l'effondrement du système soviétique et la fin du pacte de Varsovie, il est clair que l'OTAN, privée d'ennemis, n'a plus la même raison d'être que par le passé. Le rempart qu'elle représentait pour l'Occident contre une éventuelle agression de l'Est est devenu aujourd'hui inutile. Sans oublier cependant que la Russie, en dépit de sa situation chaotique, restera pour longtemps encore la plus importante puissance militaire et nucléaire d'Europe, avec ses huit mille charges atomiques et le maintien en service de ses sous-marins nucléaires. Plus graves sont les menaces que la guerre du Golfe a mises en évidence. La plus sérieuse est celle des pays islamiques, qui s'enfoncent dans la pauvreté et qui cherchent dans l'intégrisme musulman un remède à des maux dont ils nous rendent responsables. Ces tensions incontrôlables vont faire de la Méditerranée, de l'Afrique, du Proche et du Moyen-Orient la poudrière des années qui viennent. Prenons garde à cet « arc diabolique » compris entre l'Algérie et le Pakistan, travaillé par les fondamentalismes anti-occidentaux et composé d'Etats qui se préparent à acquérir ou à fabriquer des armes de destruction massive : biologiques, chimiques ou nucléaires. L'expérience du Golfe a démontré que les crises peuvent survenir de façon quasi inattendue et soudaine. La menace est donc imprévisible, et il faut un certain délai, comme dans la guerre du Golfe, pour mobiliser les moyens capables de faire face à ces crises.

Face à ces menaces multiformes, la France et l'Europe ont besoin de trois moyens essentiels, à savoir une force d'intervention significative capable de se projeter dans les délais les plus brefs dans n'importe quelle zone, un système spatial de renseignements et d'observation et un bouclier antimissiles contre la menace de raids sauvages. Nous ne dispcsons pas actuellement de ces trois systèmes de défense. Pouvons-nous les acquérir ? Cela semble douteux, en tout cas pour un proche avenir. C'est, compte tenu de cette double menace d'instabilité à l'Est et de danger au Sud, que, demain autant qu'hier, l'Alliance atlantique entre l'Amérique et l'Europe doit demeurer une donnée fondamentale de stabilité pour nos pays, tant sur le plan militaire que politique. Mais si le concept d'une alliance euro-américaine doit être maintenu, il en va tout autrement en ce qui concerne l'organisation de cette alliance.

La fin de la guerre froide ouvre des perspectives radicalement nouvelles dans la répartition des responsabilités, des rôles, des structures de commandement entre forces américaines et européennes. Certes, l'OTAN, après les conférences de Londres et de Rome, est en train de s'orienter vers une conception différente de l'organisation du commandement et de l'utilisation des forces des divers pays membres. On en est déjà à l'étude d'une organisation multinationale sur le modèle des opérations menées pendant la guerre du Golfe. Encore faudrait-il que les dirigeants américains en acceptent toutes les conséquences en ce qui concerne leur suprématie actuelle dans l'OTAN. C'est à cette condition que la France pourrait envisager de reconsidérer sa position à l'égard de cette dernière.

Le problème demeure de savoir comment l'Europe, aujourd'hui impuissante et désunie, peut se donner des moyens autonomes d'assurer sa défense tout en restant solidaire de l'Alliance atlantique. Est-il possible de créer un pôle de défense qui pourrait fonctionner en cas de besoins « hors zone » de l'OTAN et sans l'intervention obligatoire des Etats-Unis ? Mais dans quelle mesure l'Allemagne est-elle prête à employer ses forces de l'Eurocorps dans des missions extérieures à l'OTAN ? Les Allemands sont, pour le moins, divisés sur ce point.

Dans un monde de tensions multiformes, l'Europe peut être obligée d'entreprendre des actions qui ne pourront pas attendre que le Congrès ou l'opinion américaine les acceptent. L'Europe a besoin d'une liberté d'action qui exige des moyens autonomes. Maastricht, tout en évoquant rapidement la nécessité d'une politique européenne de défense, ne propose rien de très précis.

Actuellement, il faut le dire, aucun pays européen ne dispose d'une réelle autonomie d'action dans le domaine militaire. Nous dépendons totalement des satellites d'observation américains. Nous en dépendrons encore longtemps, puisque le projet Hélios a au moins vingt ans de retard par rapport aux avancées américaines. Notre défense aérienne est totalement dépendante du système d'alerte et de guidage de l'OTAN en Europe.

Sortir des équivoques

La France pourrait-elle lancer sa force d'action rapide dans une intervention importante, indépendamment de l'OTAN, c'est-à-dire des Américains, sans que soient réglés ses problèmes de renseignement, de logistique et d'appui aérien ? La réponse est non. L'expérience de notre division Daguet au Koweït le prouve abondamment. Ce qui est déjà vrai aujourd'hui le sera demain davantage, quand les Etats-Unis auront mis au point leur système de protection antimissile. Avons-nous la volonté politique de faire les sacrifices financiers nécessaires pour nous donner les moyens d'une défense moderne, même réduite au strict nécessaire, en lieu et place d'une armée mal préparée aux conflits du futur ?

On sait que le corps franco-allemand dont on a célébré la création ne sera pas opérationnel avant 1995. Le sera-t-il vraiment à partir de cette date ? De quelle logistique disposera-t-on ? De quels moyens de renseignements ? A qui sera-t-il rattaché ? A l'UEO, mais en étroite coopération avec l'OTAN. Rien ne sert d'aligner quelques divisions sans tout l'accompagnement des moyens que la technologie militaire moderne peut fournir, surtout face aux forces dont pourront disposer demain nos adversaires potentiels. On dit trop facilement que l'OTAN est aujourd'hui dépassée, inutile, désuète. Actuellement, en l'absence de toute défense européenne, il n'y a que l'OTAN qui dispose d'une force armée puissante face à tout adversaire, quel qu'il soit. Faut-il en conclure que nous devons purement et simplement réintégrer l'OTAN et revenir à la situation d'avant 1966 ? Sûrement pas. Un tel retour en arrière est impensable au moment où l'OTAN de demain ne peut plus être celle d'hier, et avant ses mutations nécessaires.

Le moment n'est-il pas venu pour la France de réfléchir à une nouvelle coopération à partir du moment où l'OTAN va de plus en plus prendre en charge de nouvelles missions de maintien de la paix, d'actions humanitaires et de mesures de confiance pour assurer la sécurité et la stabilité des pays de l'Est européen ?

N'est-il pas temps de mettre fin à une attitude française qu'aucun de nos alliés et amis européens ne comprend ni ne défend ?

Il est temps de sortir des équivoques et d'ouvrir un débat sérieux et sans a priori partisan. Puisqu'il est évident qu'au premier coup de feu dans toute action militaire importante nos forces se placeront sans réserve sous commandement OTAN, comme cela s'est passé dans le Golfe avec l'état-major américain, pourquoi être absent aujourd'hui des instances où se discutent et se décident à l'avance les modalités d'intervention de ces forces et la nature de leurs missions ?

Il serait absurde de continuer à avoir en Europe trois forces d'intervention censées jouer le même rôle opérationnel : les nouvelles « forces de réaction rapide » multinationales de l'OTAN qui vont être créées en 1993 sous commandement britannique, les moyens de l'UEO, seule organisation européenne de défense à laquelle pourrait être rattaché l'Eurocorps, et notre force d'action rapide.

La relance de l'UEO

La France, qui garde ses distances par rapport à l'OTAN, tout en admettant de plus en plus que l'évolution des événements permette aujourd'hui une révision de sa position vis-à-vis de l'Alliance, s'efforce de revitaliser l'UEO, seule union de défense de l'Europe, laquelle est beaucoup plus contraignante que l'OTAN. Elle accepte ainsi au profit de l'UEO un automatisme qu'elle croit devoir récuser à l'OTAN, qui d'ailleurs ne l'exige pas de ses membres. Situation d'autant plus paradoxale que l'UEO, consciente de sa faiblesse, s'en remet à l'OTAN pour la défense de l'Europe. A la différence de l'OTAN, l'UEO ne connaît pas de limites géographiques.

La relance de l'UEO, grâce à la France, à partir de la plate-forme de La Haye en 1987, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, le rôle actif de bâtiments de guerre sous pavillon UEO dans le Golfe et quelques mesures concrètes de coopération militaire pourraient permettre le renforcement sensible du pilier européen de l'Alliance. Mais les Etats-Unis ne voient pas d'un bon œil le renforcement de l'UEO, parce qu'ils craignent, de ce fait, une remise en cause de leur prééminence en Europe et la fermeture des marchés d'armements dans cette zone. Pour diverses raisons, le Royaume-Uni, qui n'a d'yeux que pour l'OTAN, le Portugal, les Pays-Bas et l'Italie tiennent plus à l'Alliance atlantique qu'à l'autonomie d'une défense européenne.

Quant à l'Allemagne, qui souhaite le maintien d'une présence américaine, elle s'efforce de concilier son attentisme et ses relations privilégiées avec la France. L'accord signé à Bruxelles le 21 décembre sur la coopération de l'Eurocorps avec l'OTAN est le reflet de cette ambiguïté.

Pour autant qu'on le sache, la nouvelle administration Clinton n'envisage pas de réviser profondément le dispositif et les principes mêmes sur lesquels est fondée l'Alliance atlantique, tout en révisant à la baisse les effectifs américains en Europe, qui devraient passer à environ 80 000 à 100 000 GI d'ici à 1996. Dans certaines sphères de Washington, au Congrès ou au Pentagone, on semble aujourd'hui plus ouvert qu'hier à un meilleur rééquilibrage des pouvoirs dans le système intégré de l'OTAN. Mais même avec des effectifs réduits, les Etats-Unis s'efforceront de préserver une maîtrise du processus d'engagement des forces au sein de l'OTAN. La réorganisation des structures de commandement qui doit s'achever en 1995 tend, en effet, à préserver le rôle des commandements de théâtre et leur poids dans les décisions politico-militaires de l'Alliance. La création d'un Conseil de coopération nord-atlantique, le COCONA, comme suite à la déclaration Becker-Genscher, permet à l'OTAN de s'élargir à de nouveaux membres à l'Est et de renforcer sa légitimité politique, en garantissant la stabilité en Europe et en concurrençant efficacement d'autres initiatives européennes bilatérales ou multilatérales comme la CSCE.

Au lieu de bouder cette initiative qui réunit trente-cinq Etats, la France serait mieux inspirée d'y prendre une place, d'autant plus que tous les nouveaux Etats de l'Est ne croient pas beaucoup à l'efficacité de la CSCE et ne rêvent que d'entrer à l'OTAN. La pire des orientations pour la France serait de ne rien faire et de s'isoler progressivement vis-à-vis de ses alliés européens et américains, d'autant plus que nos interventions éventuelles en Europe s'inscriront, dans la majorité des cas, dans un contexte international, qu'il s'agisse de l'ONU, de la CSCE, de l'OTAN ou de l'UEO. Il en sera de même pour des actions extérieures impliquant des niveaux de force supérieurs à nos moyens propres.

Face aux « nouveaux risques », l'OTAN se trouve dans l'obligation d'étendre ses compétences à un champ plus général qui couvre la coopération multiforme avec l'Est et la gestion globale des crises. De ce fait, l'intégration militaire dans le cadre de l'OTAN n'a plus le sens qu'elle avait autrefois, car on se dirige vers une organisation militaire fondée sur un autre modèle d'intégration de plus en plus modulaire adaptée aux nouvelles missions de l'Alliance. Les différences entre alliés d'hier plus ou moins « intégrés » seront, dès lors, sensiblement moindres qu'auparavant.

La France nucléaire n'a plus à s'opposer à la « riposte graduée » de l'OTAN puisqu'il n'y a plus de riposte graduée. Il n'y a même plus de stratégie nucléaire alliée. Dans ces conditions, y a-t-il un risque politique pour la France à participer aux réunions de certaines instances de l'OTAN comme le comité militaire ou le comité des plans de défense ? Je ne le crois pas. Sans doute allons-nous arriver à un stade où les engagements ouest-européens de la France, s'ils doivent se concrétiser dans l'Union européenne, seront beaucoup plus contraignants que ce qu'a été l'OTAN pour les pays membres aux pires moments de la guerre froide. L'objectif n'est plus de constituer un pilier européen au sein de l'OTAN, conception dépassée, c'est d'œuvrer à une véritable autonomie européenne, compatible avec l'Alliance, car personne ne souhaite rompre le lien transatlantique.

Désormais, le problème ne se pose plus en termes militaires ou même politiques, mais, de plus en plus, en termes historiques.

▶ Jacques Baumel, ancien ministre, est député (RPR) des Hauts-de-Seine.

Polémique

Retour sur l'Orchestre rouge

par Gilles Perrault

DE l'étonnant feuilleton publié par M. Wolton sous le titre *le Grand Recrutement*, il est bien naturel que le public retienne surtout les accusations frivoles lancées contre Jean Moulin et auxquelles il a été répondu comme il convenait. Mais Leopold Trepper, qui fut le chef de l'Orchestre rouge, compte parmi les victimes secondaires des singulières méthodes de l'auteur, puisque celui-ci l'accuse d'avoir livré à la Gestapo Henri Robinson, héros de son livre, tenu pour *« le responsable du plus grand réseau d'espions recrutés en France pour le compte des Soviétiques »*.

M. Wolton utilise contre Trepper la même démarche vacillante, mais efficace, qu'envers ses autres « objectifs ». Ainsi le chef de l'Orchestre rouge est-il désigné, page 21 du livre, comme le responsable de l'arrestation de Robinson. A la page 22, il faut lui accorder le *« bénéfice du doute »*. A la page 24, exposant la version donnée par Trepper de l'arrestation de Robinson, l'auteur écrit : *« Sur ce point, le Grand Chef dit vraisemblablement la vérité. Sa version concorde avec l'ensemble des documents en notre possession. »* Mais, étrangement, cette vérité, attestée en effet par les documents, et qui exonère Trepper de toute responsabilité dans la capture, n'empêche pas l'auteur de le tenir jusqu'à la fin de l'ouvrage pour celui qui trahit Robinson. Ainsi écrit-il, page 259, à propos du premier contact entre les deux hommes, en septembre 1941, que Robinson rencontre *« l'homme qui va finir par le perdre »*.

M. Wolton accuse également Trepper d'avoir scellé le destin de Robinson, après l'arrestation de celui-ci, en révélant son rôle. La Gestapo n'avait nul besoin de lui pour cela, car, au soir même de sa capture, elle saisissait les archives de Robinson au domicile de sa maîtresse, repérée depuis longtemps. Ces archives comportaient, écrits en clair, les doubles de ses rapports à Moscou, des fiches sur ses agents, des photos, etc. M. Wolton, qui a eu en main ces *« papiers Robinson »*, retrouvés à la fin de la guerre par les services anglais, n'en finit pas de s'extasier sur leur exceptionnel intérêt, affirmant, non sans emphase, qu'ils *« n'ont pas d'équivalent pour comprendre le fonctionnement de l'espionnage soviétique en France pour la première moitié du siècle. »* Croit-il que leur intérêt, à chaud, aurait échappé à la Gestapo? Et que pouvait ajouter Trepper à ces *« papiers »* qui disaient tout sur Robinson?

Même s'ils sont bien loin de présenter l'importance que leur prête l'auteur pour les besoins de sa cause, les *« papiers Robinson »* posent un problème : comment leur propriétaire, qu'on nous présente comme l'homme essentiel du renseignement soviétique en France, a-t-il commis l'énorme imprudence de les laisser prendre? Aucun autre agent soviétique ne s'est mis dans ce cas pendant la Seconde Guerre mondiale. M. Wolton conclut sobrement : *« Autant de questions qui demeurent aujourd'hui sans réponse. »* De même s'abstient-il de nous expliquer par quelle aberration Moscou laissa *« le responsable du plus grand réseau d'espions recrutés en France »* sans émetteur radio en état de marche à la veille de l'attaque allemande contre l'URSS, alors que Trepper et bien d'autres en étaient pourvus, de sorte que Robinson, après trois mois de silence forcé, fut contraint de passer ses messages, pour émission, au chef de l'Orchestre rouge. Robinson se considérait comme un militant, de même que Trepper, et n'aspirait certainement pas plus que lui au titre dérisoire d'*« espion du siècle »*. Mais M. Wolton a précisément besoin dun *« espion du siècle »* qui soit à la hauteur de son *« objectif »* suprême, Jean Moulin. Malgré l'épisode embarrassant de la capture de ses archives, malgré surtout la singulière attitude des chefs le laissant sans moyens de communication à la veille de l'épreuve décisive, le malheureux Robinson est condamné par M. Wolton à endosser rétrospectivement un rôle qui l'aurait vraisemblablement ahuri.

Quant à Trepper, voilà vingt et un ans, il faisait condamner par le tribunal de Paris le directeur de la DST pour diffamation à son égard. D'évidence, la rancune est tenace.

▶ Gilles Perrault est écrivain.

Elections

Servitude et grandeur de la politique

par Antoine Veil

LA vie politique est cruelle. Ceux qu'elle laisse au bord de la route, au soir des élections, sont bien souvent ceux qui lui ont apporté le plus d'eux-mêmes.

En écrivant ces lignes banales, et qui caractérisent tant de situations personnelles, je pense notamment à Bernard Stasi, dont l'échec me paraît porter tout particulièrement la marque de l'injustice. Battu d'une courte tête par une coalition hétéroclite, où l'on décèle sans mal la volonté des formations politiques qui prospèrent sur l'exclusion, je veux dire le Front national et le Parti communiste, Bernard Stasi paye le prix fort de la clarté de sa démarche. Leader centriste fidèle à ses convictions, homme politique inattaquable, il n'a cessé de lutter pour la tolérance politique, pour la construction de l'Europe, pour la réduction des inégalités.

Le malaise et la tristesse que j'éprouve devant cet accident de parcours sont alourdis par l'élection concomitante de personnages médiatiques, favorisée par les mêmes formations extrémistes. Faut-il donc se résigner à admettre que la frime et la démagogie soient vouées, le football et la télévision aidant, à l'emporter sur l'authenticité et le sérieux?

Pour répondre à cette question, en un temps où le nombre des abstentions et des bulletins blancs reflète le discrédit qui frappe la politique, notamment dans la jeunesse, on ne saurait mieux faire que de se reporter à *la Politique au cœur* (1), cet ouvrage récent de Bernard Stasi passé trop vite inaperçu dans une actualité haletante. Les deux cents pages de ce plaidoyer vibrant et roboratif devraient contribuer à réhabiliter la politique, qui en a tant besoin. Il y a là, à travers une longue lettre ouverte à la jeunesse, tous les ingrédients qui peuvent conduire à un engagement politique de qualité. Merci, Bernard, d'avoir signé cet appel. S'il pouvait être entendu, son audience devrait t'aider à supporter la déconvenue d'une absence, provisoire, j'en suis sûr, d'une Assemblée nationale qui aurait grand besoin d'hommes tels que toi.

(1) Editions Robert Laffont.

▶ Antoine Veil est président du Club Vauban.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

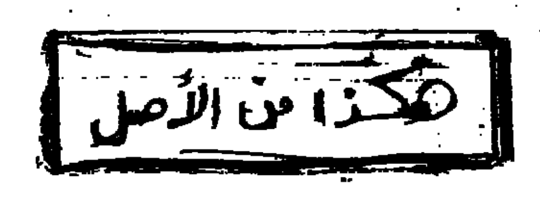
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN: 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Philippe Dupuis. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72 Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



LA FORMATION DU GOUVERNEMENT DE M. BALLADUR

Une structure resserrée, politiquement équilibrée et globalement européenne

« Une équipe restreinte », avait promis le nouveau premier ministre dans les minutes suivant sa nomination. M. Edouard Balladur n'a qu'en partie tenu parole. Son gouvernement comprend ving-neuf membres en dehors de lui-même. C'est, certes, nettement moins que les précédentes équipes ministérielles des septennats de M. François Mitterrand (le gouvernement de M. Michel Rocard en comprenait quarante-huit, celui de M. Pierre Bérégovoy quarante et un), mais c'est assez loin des records de la Ve République, détenus par un homme qu'a bien connu l'actuel chef du gouvernement : Georges Pompidou ; ses équipes ministérielles ont toujours compté moins de ving-huit membres, l'une d'entre elles n'en comprenant même que vingt-cinq, secrétaires d'Etat compris. Ce titre, il est vrai, a complètement disparu du gouvernement d'aujourd'hui, ce qui est une « première » depuis 1958. Cela veut simplement dire que tous les membres de l'équipe de M. Balladur assisteront au conseil des ministres sous la présidence de M. Mitterrand.

Une équipe équilibrée, avait aussi annoncé le premier ministre. Cet engagement-là a été parfaitement respecté. En comptant M. Balladur lui-même, il y a quatorze RPR, quinze UDF et une personnalité non adhérente à un parti politique, même si elle est proche de la mouvance centriste : Mme Simone Veil. L'équilibre est encore plus net au niveau des ministres autonomes, c'est-à-dire des ministre d'Etat et des ministres de plein excercice. Il y a onze RPR et autant d'UDF, plus Mme Veil. Au sein de l'UDF, les centristes, qui ont moins de députés que leurs amis du PR, ont réussi à être aussi nombreux qu'eux au gouvernement : ils sont cinq ; les adhérents directs sont deux, MM. Mestre et Hoeffel ; les membres des clubs giscardiens Perspectives et Réalités sont, ausi, deux : MM. de Charette et Lamassoure ; on ne compte qu'un radical, M. Rossinot ; les sociaux-démocrate de l'UDF ne sont pas représentés.

Les seuls vrais perdants sont les opposants à Maastricht, dont M. Pasqua rappelait pourtant, il y a peu, qu'ils composent la majorité des électeurs de la droite. Ils ne sont que deux dans le gouvernement : M. Pasqua lui-même et M. François Fillon. Les « rénovateurs » de ce qui était, alors, l'opposition, au printemps 1989, sont plus nombreux, puisqu'ils sont cinq : MM. Bayrou, Bosson, Fillon, Barnier et Carignon.

L'équilibre se retrouve, aussi, entre ceux qui ont déjà une expérience gouvernementale et ceux qui ne l'ont pas : quinze personnalités vont s'asseoir pour la première fois autour de la table du conseil des ministres ; quinze autres en ont déjà eu l'occasion, dont treize sous la présidence de M. Mitterrand dans le premier gouvernement de la cohabitation. Seul M. Méhaignerie a aussi siégé sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing ; Mme Veil et M. Hoeffel n'ayant été ministres que sous le septennat de celui-ci. En revanche, aucun membre de ce gouvernement ne vient de ce qu'il est convenu d'appeller la « société civile » ; tous sont des élus, même si Mme Veil n'a jamais siégé au Parlement français. Quatre sont des sénateurs : MM. Pasqua, Puech, Romani et Hoeffel ; deux sont des nouveaux députés, qui n'auront pas le temps de siéger à l'Assemblée nationale : MM. Roussin et Douste-Blazy. Trois sont des parlementaires européens : Mme Veil, Mme Alliot-Marie et M. Lamassoure, les deux dernies siégeant aussi au Palais-Bourbon. Les femmes ne sont que trois.

Les nouveautés les plus grandes, en fait, apparaissent dans les structures ministérielles. Elles sont, soit la conséquence de la mise en place d'une équipe restreinte, soit le fruit de la nécessité d'un certain dosage ou de l'obligation de satisfaire quelques « appétits », ce qui a, au contraire, obligé à des créations curieuses. La « ville » est rattachée au vaste ministère des affaires sociales et de la santé, dont la création est ancienne ; comme cela a été souvent le cas, la santé dispose d'un ministre délégué. Très original, en revanche, est le rattachement de l'aménagement du territoire au ministre de l'intérieur ; cela n'a qu'un précédent, lorsque, dans le gouvernement Chirac du début du septennat giscardien, la DATAR dépendait de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, mais sans que cela n'apparaisse dans son titre. Son association, dans un ministère délégué, avec les collectivité locales, confirme que depuis la décentralisation, l'Etat ne peut agir dans ce domaine sans passer par elles.

Autre rattachement, celui-là tout à fait nouveau, celui de la pêche à l'agriculture. Il était d'ailleurs réclamé par le président de la FNSEA, mais il entraîne la disparition du ministère de la mer, créé par M. Mitterrand lors de son arrivée à l'Elysée. Cette association fera du titulaire du poste un véritable « ministre bis » des affaires européennes. En revanche la « forteresse » Bercy reste éclatée. Non seulement le ministre du budget dépendra directement du chef du gouvernement, mais, prenant exemple sur M. Raymond Barre lorsqu'il avait cessé d'assurer, en avril 1978, la tutelle directe de l'économie et des finances, M. Balladur n'a pas donné à son ministre de l'économie le titre de ministre « de l'économie et des finances ». Comme la tradition en est maintenant solidement établie depuis le gouvernement Fabius, le commerce extérieur est associé à l'industrie, de laquelle dépendront aussi, comme cela a déja été le cas, les PTT ; mais le titulaire de ce vaste ministère ne sera pas aidé par un ou plusieurs ministres délégués.

Tout à fait nouveau est le titre du ministère confié à M. Madelin. Si le regroupement des petites et moyennes entreprises avec le commerce et l'artisanat n'est pas original, l'appellation « ministre des entreprises et du développement économique » l'est. La frontière de cette fonction avec celle de l'industrie n'est pas très nette.

Un certain nombre de fonctions ministérielles, traditionnelles ou dont la nécessité s'était fait sentir, ont complètement disparu : l'intégration, l'enseignement technique, le plan, la consommation, la mer, les handicapés, la famille et les personnes âgées, les droits des femmes, cela promet quelques jolies empoignades entre ministres lors de la préparation des décrets leur attribuant leurs compétences.

THIERRY BRÉHIER

La marque du premier ministre

Suite de la première page

M. Balladur a modifié sa feuille de route. Il a su trouver les mots pour prier Charles Pasqua de se détourner du ministère de la défense et lui faire réintégrer « son » ministère de l'intérieur. *« La première mesure en matière de sécurité, ce sera de nommer Pasqua place Beauvau »*, avait-on laissé entendre au siège du RPR. Exécution ! De ce ministère de la police (qui est aussi celui des élections), Gérard Longuet en avait rêvé, mais chez M. Balladur on a fini par craindre que ses débordements de [illegible] d'emblée mauvaise presse. Le président du PR voulut du coup se rabattre sur l'armée. Mais Léo était déjà dans la tranchée.

Il fit croire un moment que ses galons de présidentiable le dispenseraient d'aller se mêler à la petite troupe gouvernementale. Mais depuis la semaine dernière, il était monté à l'assaut. Lui aussi avait rencontré longuement samedi M. Balladur, en son domicile du Trocadéro. L'entretien s'était éternisé. M. Léotard en a gardé un souvenir impérissable, fasciné qu'il fut par la couleur – rouge ! – des chaussettes interminables de celui qui n'avait guère de doute sur sa promotion. A défaut du ministère des affaires étrangères, M. Léotard, échaudé par l'épisode de 1986, avait indiqué que ce serait la défense, sinon rien.

Ses bons amis de l'UDF ne voulaient pas y croire. Mardi soir, ils étaient les premiers à certifier que ce choix, ainsi que celui d'Alain Carignon au ministère de la communication, avait été imposé par Jacques Chirac à un premier ministre réservé sur l'opportunité de les engager. Insinuations aussitôt démenties dans l'entourage du maire de Paris.

Neuf anciens barristes

Cette promotion du maire de Fréjus n'a pas empêché quelques dents de grincer au Parti républicain. M. Longuet n'a pas apprécié d'avoir été rétrogradé à un ministère technique. Et surtout, les libéraux vont avoir quelques peines à digérer l'emprise centro-barriste sur ce gouvernement. Mme Veil n'a jamais été leur tasse de thé. Neuf anciens barristes de la campagne présidentielle de 1988, cela ne peut que leur rappeler de douloureux souvenirs. Et pour couronner le tout, deux figures giscardiennes imposées, Hervé de Charette et Alain Lamassoure ! A la tête aujourd'hui d'un bataillon de plus de cent députés, portant comme légion d'honneur leur antigiscardisme, les chefs du PR imaginaient pouvoir bénéficier de plus de considération.

Ce n'était apparemment pas le souci premier de M. Balladur. Mu par la volonté inébranlable de bâtir en vingt-quatre heures une équipe restreinte, il savait par avance que les mécontents seraient plus nombreux que les satisfaits. Depuis des mois, des centaines de noms de ministres virtuels, putatifs et « incontournables », se déversaient dans les salons. Beaucoup n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Disparus au champ d'honneur, Michel Chamard et Jacques Barrot, autodésignés aux affaires sociales, Guy Drut aux sports, André Santini au logement... Le PSD et le CNI oubliés, insensé ! *« Voilà bien la preuve de l'indépendance d'Edouard Balladur »*, soutient-on à l'Hôtel de Ville. Des peines mais aussi des joies.

Car il y eut pour certains de bonnes surprises. Le sénateur centriste Daniel Hoefel, réembauché avec l'appui intéressé de son président René Monory, pour seconder sa « bête noire », Charles Pasqua. Un autre sénateur, Roger Romani, questeur vigilant et fidèle à la mairie de Paris, trouvant ainsi son petit bâton de maréchal. Et Pascal Clément, privé de la garde des sceaux mais honoré des relations avec le Palais-Bourbon. Enfin l'appelé de la toute dernière heure, le maître de l'Aveyron : le sénateur Jean Puech, propulsé au ministère de l'agriculture et... de la pêche. Par trois fois, ce poste fut proposé à Charles Millon et par trois fois, le président du groupe UDF de l'Assemblée refusa. *« J'ai milité pour Maastricht*, a-t-il expliqué à chaque fois au premier ministre, *vous ne pouvez pas me demander d'aller renégocier les accords du GATT. »* A la tête d'un département agricole qui a voté massivement aussi pour Maastricht, M. Puech fut moins regardant.

M. Millon aura été fidèle aux engagements de l'UDF. *« Avec tout ce qu'a dit Chirac sur l'agriculture, il vaut mieux que ce soit un RPR qui s'y colle »*, déclarait encore, par exemple, la semaine dernière M. Méhaignerie. Un autre portefeuille auquel l'UDF tenait beaucoup aura été mal négocié, celui de l'aménagement du territoire. M. Méhaignerie l'aurait bien pris pour lui. Il se retrouve à la justice. *« Les centristes*, plaisantait-on au RPR, *ont un sens inné de la justice. Ils sont tombés dedans quand ils étaient petits. »* Remis dans les mains de Charles Pasqua, un centralisateur né qui, selon l'UDF, a toujours eu une vision déformée par le prisme des Hauts-de-Seine, ce dossier de l'aménagement du territoire risque d'introduire une première pomme de discorde entre les partenaires de la majorité.

Il était préférable en tout cas que M. Balladur aille vite. Chacun attendait de connaître la composition du nouveau gouvernement pour se lancer dans deux batailles qui risquent d'occuper tous les esprits jusqu'à vendredi. Celle qui oppose le RPR à l'UDF pour la présidence de l'Assemblée nationale et celle qui divise l'UDF sur la formation, ou non, d'un groupe unique.

M. Séguin candidat à la présidence de l'Assemblée

Pour le « perchoir », le RPR s'est bien gardé de répondre à la démarche officielle de l'UDF exigeant de sa part un libre accès à ce poste d'observation. Bernard Pons et Alain Peyrefitte – qui dément même y avoir songé – ayant finalement renoncé, les déclarations de candidature officielle, mardi, de Pierre Mazeaud et de Philippe Séguin ont été une fin de non-recevoir à l'exigence de M. Giscard d'Estaing. Comme c'était à prévoir, le RPR, usant de tous les précédents, a fait observer que jamais un groupe majoritaire n'avait fait une telle concession. L'exemple du Sénat est là pour le prouver. Les giscardiens tenaient un autre raisonnement. Réclamant un témoignage de bonne volonté de leurs partenaires, ils estimaient que l'attribution de ce poste participait d'une bonne logique politique. On n'en est plus là. Le choc paraît désormais inévitable. La nouvelle majorité n'échappera pas à ces primaires-là.

Le RPR va s'y préparer dès jeudi matin. Ses députés auront à départager MM. Mazeaud et Séguin, deux bons connaisseurs de la machine parlementaire et deux croisés de la bataille contre Maastricht. L'influence politique du maire d'Epinal, qui avait raté de très peu, en 1988, face à M. Pons, la présidence du groupe RPR, le place d'ores et déjà en bonne position. *« Moi*, affirme sans aménité M. Mazeaud, *je ne veux pas me servir de l'Assemblée comme d'une rampe de lancement pour l'Elysée. »*

A l'UDF, comme toujours, les choses sont plus complexes. Elles dépendent d'abord du bon vouloir de M. Giscard d'Estaing qui n'a toujours pas dit explicitement si ce poste l'intéressait vraiment ou non. Elles sont surtout liées aux négociations ouvertes depuis dimanche soir autour de la possible réintégration des centristes au sein d'un grand groupe unique de l'UDF. Une première réunion commune des députés UDF et UDC, mardi matin autour de M. Giscard d'Estaing, n'a pas fondamentalement fait avancer le débat. Il est prévu qu'il sera définitivement tranché jeudi. Un groupe de travail comprenant les représentants de chacune des composantes de l'UDF réfléchit à la question depuis mercredi matin.

Les centristes restent toujours entre deux eaux. D'un côté, ils ont peur d'être noyés dans la masse UDF et, de l'autre, ils redoutent, en maintenant leur autonomie, de se présenter comme les parents pauvres face à un groupe UDF considérablement renforcé par l'apport du PR. L'absence du gouvernement de Jacques Barrot, président du groupe UDC, peut certainement redonner de la vigueur à la tendance « autonomiste ». Mais en même temps, les centristes n'ont pas du tout l'intention d'abandonner en rase campagne Dominique Baudis, premier candidat autodéclaré dans la course au perchoir. Au bureau exécutif du CDS, mardi après-midi, cette candidature a été pleinement approuvée, chacun voulant la considérer comme la première étape d'une mise en orbite du présidentiable qu'il se cherche depuis si longtemps.

La lutte peut prendre dès lors une tout autre ampleur. M. Bayrou l'a bien compris, puisqu'il fut l'un des rares à s'opposer violemment, au cours de cette même réunion, à la stratégie du maire de Toulouse. Reste que l'UDF, à l'instar du RPR, sera peut-être contrainte, elle aussi, d'avoir recours à un premier vote interne. Pour dépasser la déconvenue qu'il vient de connaître, M. Millon pourrait décider à son tour de se porter candidat. Cette session de printemps va donc s'engager sous quelques frimas...

OLIVIER BIFFAUD et DANIEL CARTON

Le gouvernement

Premier ministre : **Edouard Balladur**, RPR.

MINISTRES D'ÉTAT

Affaires sociales, santé et ville : **Simone Veil**.

Intérieur et aménagement du territoire : **Charles Pasqua**, RPR.

Garde des sceaux, ministre de la justice : **Pierre Méhaignerie**, UDF-CDS.

Défense : **François Léotard**, UDF-PR.

MINISTRES

Affaires étrangères : **Alain Juppé**, RPR.

Education nationale : **François Bayrou**, UDF-CDS (*).

Economie : **Edmond Alphandéry**, UDF-CDS (*).

Industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur : **Gérard Longuet**, UDF-PR.

Equipement, transports et tourisme : **Bernard Bosson**, UDF-CDS.

Entreprises et développement économique, chargé des PME, du commerce et de l'artisanat : **Alain Madelin**, UDF-PR.

Travail, emploi et formation professionnelle : **Michel Giraud**, RPR (*).

Culture et francophonie : **Jacques Toubon**, RPR (*).

Budget, porte-parole du gouvernement : **Nicolas Sarkozy**, RPR (*).

Agriculture et pêche : **Jean Puech**, UDF-PR (*).

Enseignement supérieur et recherche : **François Fillon**, RPR (*).

Environnement : **Michel Barnier**, RPR (*).

Fonction publique : **André Rossinot**, UDF-rad.

Logement : **Hervé de Charette**, UDF-P et R.

Coopération : **Michel Roussin**, RPR (*).

DOM-TOM : **Dominique Perben**, RPR (*).

Jeunesse et sports : **Michèle Alliot-Marie**, RPR.

Communication : **Alain Carignon**, RPR.

Anciens combattants et victimes de guerre : **Philippe Mestre**, UDF (*).

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du premier ministre :

Relations avec l'Assemblée nationale : **Pascal Clément**, UDF-PR (*).

Relations avec le Sénat et rapatriés : **Roger Romani**, RPR (*).

Auprès du ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville :

Santé : **Philippe Douste-Blazy**, UDF-CDS (*).

Auprès du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire :

Aménagement du territoire et collectivités locales : **Daniel Hoeffel**, UDF.

Auprès du ministre des affaires étrangères :

Action humanitaire et droits de l'homme : **Lucette Michaux-Chevry**, RPR.

Affaires européennes : **Alain Lamassoure**, UDF-PR (*).

(*) Ministres n'ayant jamais été membres d'un gouvernement

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ministres d'Etat

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ ET VILLE : Simone Veil

Une grande dame

M. Giscard d'Estaing l'avait appelée. M. Balladur la rappelle. Le retour, quatorze ans après, de Simone Veil dans un gouvernement est à la fois une surprise pour tous ceux qui, prématurément, l'avaient mise en retraite et un hommage pour cette femme qui est avant tout une grande dame. *« Nous regretterons votre sourire »*, lui avait dit Valéry Giscard d'Estaing sur le perron de l'Elysée. C'était le 4 juillet 1979. Le président de la République saluait celle qui pendant cinq ans – un record – avait eu en charge le ministère de la santé et partait se mettre au chevet de l'Europe.

Treize jours plus tard, elle deviendra la première présidente du Parlement européen élu au suffrage universel direct. Elle n'est pas mécontente de tourner cette page. Le raidissement de la politique giscardienne en matière d'immigration la gêne. Son combat pour la dépénalisation de l'avortement, qui a laissé dans l'ombre une action inventive et énergique à la tête de son ministère, l'a marquée. Qui a oublié ce fameux débat de fin novembre 1974, historique pour les droits de la femme mais bien triste pour la vie parlementaire, qui a vu cette femme contrainte d'affronter des députés de droite déchaînés et peu regardants sur les arguments? *« Courage! Vous les aurez »*, lui criait la gauche. Elle les aura. Elle a laissé son nom à cette loi et elle n'en est pas peu fière aujourd'hui.

C'est ce jour-là que les Français la découvriront. Ils avaient aperçu une image. Ils auront la révélation d'un caractère, celui d'une femme entière, passionnée et humaniste. *« Un esprit droit mais raide »*, avait écrit un jour d'elle Françoise Giroud. Dans le ciel giscardien, son étoile apporta un supplément d'âme qui n'était pas superflu. Dans le feutré de ses cabinets, ses colères firent trembler, et les accrochages avec MM. Giscard d'Estaing et Barre n'ont pas manqué. A partir de ce jour-là aussi, les Français découvriront la douloureuse histoire de la petite juive de Nice, miraculée des camps d'extermination, que grandira son combat inlassable pour l'Europe et pour la paix.

Elle enrage contre la timidité des gouvernements, contre la classe politique française, trop hexagonale à son goût, et les journalistes *« qui n'y comprennent rien »*. A longueur d'années, pour témoigner, secouer, passionner, dénoncer, elle va de capitale en capitale, de colloque en colloque, ne s'arrêtant à Paris qu'en transit. Après avoir mené avec Bernard Pons la liste commune de l'opposition aux élections européennes de 1984, elle refuse cinq ans plus tard de réitérer l'expérience. Face à M. Giscard d'Estaing et faute d'avoir trouvé des rénovateurs courageux, elle prend la tête d'une liste centriste qui ne lui ralliera que 8 % des suffrages exprimés.

Elle aura du mal à s'en remettre. Pourtant les sondages n'ont jamais cessé de lui confirmer une rente de confiance auprès des Français. Bien qu'elle s'en défende, *« Choupinnette »* comme l'appelait affectueusement Jacques Chirac, a fini par attraper le virus de la politique. En 1986, l'idée de mener le gouvernement de cohabitation la tente un moment. Elle fait du bout des lèvres campagne pour Raymond Barre lors de l'élection présidentielle et son nom reviendra régulièrement dès qu'il s'agit d'ouverture. Son club Vauban, qu'elle anime avec son mari Antoine, est devenu le dernier endroit où l'on en cause.

La voilà ministre d'Etat, personnage le plus capé et le plus populaire de cette nouvelle équipe. Elle a refusé le ministère de la justice. M. Balladur tenait à sa présence. Deux septennats plus tard, elle va retrouver un ministère qu'elle connaît bien, renforcé des affaires sociales et de la ville. L'affaire du sang contaminé l'a bien sûr révoltée. *« Le ministère de la santé est totalement sous-administré »*, dit-elle fin juillet. Elle refusa d'en dire plus. Mais un immense défi l'attend. Elle tenait impérativement à ce que lui soient confiés aussi les problèmes des banlieues. *« C'est une vieille idée que j'ai depuis 1978*, confiait-elle quelques instants avant la confirmation de sa nomination, *je veux faire, moi, de l'action humanitaire en France et m'intéresser à la vie quotidienne des gens. »*

Jusqu'où pourra-t-elle aller? *« Nous ne sommes pas de la même paroisse*, avait dit d'elle Mendès France, *mais Simone Veil a une intelligence et une indépendance d'esprit qui la conduisent à des jugements s'apparentant aux nôtres. »* Dieu fasse que cette nouvelle paroissienne balladurienne ne se fasse point trop vite excommunier!

DANIEL CARTON

[Née le 13 juillet 1927 à Nice, mère de trois enfants, Simone Veil est licenciée en droit, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Conseiller technique en 1969 au cabinet du garde des Sceaux, René Pleven, elle est nommée en 1970 secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature. Ministre de la santé de 1974 à juillet 1979 dans les gouvernements Chirac et Barre, elle est élue le 10 juin 1979 au Parlement européen, réélue le 17 juin 1984 et le 18 juin 1989 et président de cette assemblée de 1979 à 1982. Elle est présidente du groupe libéral du Parlement européen de 1984 à 1989.]

DÉFENSE : François Léotard

Au cœur du « domaine partagé »

La vie politique a de ces ironies... Il y a sept ans, François Léotard s'était préparé au poste de ministre de la défense, qu'il n'avait pas obtenu. Il s'était heurté, disait-on, au veto du président de la République, mais la vérité, selon lui, est différente : Jacques Chirac et François Mitterrand étaient convenus de se renvoyer mutuellement la responsabilité des refus, et c'est donc le premier ministre d'alors qui s'était opposé à ce que le président du Parti républicain entre à l'hôtel de Brienne. Il avait dû se rabattre sur le ministère de la culture et de la communication.

Pendant deux ans, François Léotard devait tenter de convaincre le milieu des artistes et de l'action culturelle que Jack Lang n'était plus leur ministre. La tâche n'était pas facile, et son prédécesseur, qui allait devenir son successeur, ne l'y a pas aidé. Le dossier de la privatisation de TF 1 lui avait donné, en revanche, l'occasion de marquer de son empreinte le paysage audiovisuel, mais la compétition politique avait retenu avant tout son attention. En juin 1987, il avait annoncé sa candidature à l'élection présidentielle, en précisant que, s'il devait y renoncer, il soutiendrait alors celle de Raymond Barre au premier tour. Jacques Chirac avait rappelé à l'ordre son ministre.

La démission collective des ministres du Parti républicain, qui formaient alors la «bande à Léo», avait été envisagée, avant que la crise ne se calme d'un commun accord. François Léotard exprimerait, quelque temps plus tard, son irritation vis-à-vis des *« moines-soldats »* du RPR, mais également son estime pour Jacques Chirac. Les conditions dans lesquelles il s'engageait, ensuite, au côté de Raymond Barre n'allaient pas contribuer, c'est le moins que l'on puisse dire, au succès de la campagne du député du Rhône en mars et avril 1988. L'accord sur la base duquel s'était faite l'entrée de l'équipe du PR dans le gouvernement de Jacques Chirac avait finalement prévalu pour favoriser ce dernier dans la bataille présidentielle, dans la mesure où François Léotard et ses amis n'avaient aucun intérêt à soutenir réellement un candidat de l'UDF autre que le maire de Fréjus lui-même.

Virtuose du «tout médiatique» des années 80, François Léotard a cherché, après la nouvelle défaite infligée à la droite par François Mitterrand, à orienter autrement son action. Après avoir participé, au printemps de 1989, à l'offensive des «rénovateurs» de l'opposition, mais refusé de prendre la tête d'une liste aux élections européennes de juin, il brigue, à l'automne, la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale qu'abandonne Jean-Claude Gaudin, élu au Sénat. Battu par Charles Millon, il lance, avec Michel Noir et Michèle Barzach, le mouvement Force unie, qui se propose de rajeunir et d'unifier la droite, en même temps que de mettre fin à toute espèce d'alliance ou de collusion, notamment locales, avec l'extrême droite. En octobre, il décide de prendre ses distances et de se préparer pour d'éventuelles «primaires» présidentielles dans l'opposition en quittant la présidence du Parti républicain.

L'année suivante, François Léotard publie une *Adresse au président des Républiques françaises*, livre salué comme faisant la preuve qu'au-delà de l'image et du tempérament une vraie pensée politique anime le chef de file des néolibéraux. Cependant, en juin 1990, le maire de Fréjus est mis en cause sur l'opération immobilière de Port-Fréjus et sur les conditions d'acquisition de sa propriété de Sainte-Croix. Cette affaire conduira à son inculpation, le 26 juin 1992, pour ingérence, trafic d'influence et corruption. François Léotard décide alors de renoncer à ses mandats de député et de maire jusqu'à ce qu'il ait fait la preuve de son innocence.

Toutefois, sans attendre un non-lieu qui n'a été prononcé, finalement, qu'en février dernier, François Léotard a fait son retour sur la scène politique lors d'une réunion du conseil national du PR, en décembre 1992. Absent de la campagne pour le référendum de septembre sur l'Union européenne, il risquait de voir la cohabitation à venir s'organiser sans lui. Chargé, à la défense, d'un des deux «domaines partagés» entre le gouvernement et le président de la République, il est sûr d'être au centre de la partie et de pouvoir prendre part à l'un des principaux débats européens des mois à venir.

PATRICK JARREAU

[Né le 26 mars 1942 à Cannes, élève de l'ENA de 1971 à 1973, sous-préfet, François Léotard a appartenu au cabinet de Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, de 1975 à 1977. Elu maire de Fréjus en mars 1977 (réélu en mars 1983 et en mars 1989), député du Var en mars 1978 (réélu en juin 1981 et en mars 1986), conseiller général en mars 1979 (réélu en mars 1985, il ne s'est pas représenté en septembre 1988), il a été secrétaire général du Parti républicain de 1982 à 1988, puis, de 1988 à 1990, président de ce même parti, dont il est, depuis, président d'honneur. Ministre de la culture et de la communication dans le gouvernement de Jacques Chirac (mars 1986-mai 1988), il a été réélu député du Var en juin 1988. Il s'est démis de ses mandats de député et de maire à la suite de son inculpation dans l'affaire de Port-Fréjus, le 29 juin 1992. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon ayant rendu un non-lieu le 5 février dernier, M. Léotard, resté conseiller municipal, a été réélu maire de Fréjus le 13 février et député du Var le 28 mars.]

INTÉRIEUR ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Charles Pasqua

Le retour

La place Beauvau, de nouveau. Comme si, en matière de sécurité, le nom et les façons de Charles Pasqua valaient programme à eux seuls. Il y a pourtant un fossé entre le ministre de l'intérieur de 1986 et celui de 1993 : le titre honorifique, mais ô combien prestigieux, de ministre d'Etat, tout d'abord; l'ajout à ses attributions, ensuite, de l'aménagement du territoire, ce qui ne manque pas de sel pour le patron des Hauts-de-Seine, un département opulent, qui symbolise jusqu'à la caricature les déséquilibres français.

La différence tient surtout, en fait, à ce que cette nomination ne dit pas et qui est tout simplement l'histoire de Charles Pasqua. Ces dernières années ont été riches en épisodes. Sitôt achevée la cohabitation, qui avait donné au premier «flic» de France l'occasion de *« terroriser les terroristes »* avec un succès relatif et, accessoirement, de *redécouper la carte des circonscriptions législatives*, un nouveau tome a été entamé. Le mécanicien hors pair de la machine RPR, présenté sommairement comme dévoué corps et âme à Jacques Chirac, voit celui-ci jeté à terre par son cuisant revers à l'élection présidentielle de 1988 et décide, alors, de rendre son tablier et de se mettre à son compte avec l'aide d'un autre rebelle, Philippe Séguin.

Leur offensive contre la direction du parti néogaulliste fera long feu, en février 1990, mais, deux ans plus tard, le président du groupe RPR du Sénat Pasqua sera une nouvelle fois aux côtés de Philippe Séguin contre le président du RPR, lors de la bataille de Maastricht. Cette dernière se soldera formellement, pour eux, par un nouvel échec, mais elle leur permettra de confirmer un ancrage dans un électorat populaire souvent abandonné au Front national, dont Charles Pasqua disait partager les *« valeurs »* au plus fort du tumulte de la campagne présidentielle de 1988.

La campagne du référendum sur l'Europe précèdera de peu celle de la présidence du Sénat, où Charles Pasqua s'illustrera à ses dépens en parvenant, malgré lui, à ressouder l'UDF contre sa personne, pour le plus grand profit de René Monory (CDS). Marginalisé au palais du Luxembourg, ses ambitions revues à la baisse, le président du groupe RPR prépare, alors, une reconversion ministérielle qu'il paie du



prix, sans doute jugé trop élevé par Philippe Séguin, de sa totale indépendance d'action et de parole. Au lendemain du premier tour des élections législatives, il avait appelé de ses vœux *« une équipe restreinte, avec des hommes et des femmes dont aucun ni aucune n'ait été, de près ou de loin, mêlé à des affaires ou soupçonné de quoi que ce soit »*.

Les précédents épisodes de la vie de Charles Pasqua, de ses responsabilités au sein du Service d'action civique (SAC) à l'affaire du vrai-faux passeport d'Yves Chalier dans l'affaire du Carrefour du développement, sont désormais bien loin. Edouard Balladur, qui ne représente pas la même culture que lui au sein de la famille RPR, aura répondu en partie à son attente : Charles Pasqua est, certes, membre d'une équipe resserrée mais il n'a pas la charge du ministère de la défense qu'il guignait, pourtant, ostensiblement.

GILLES PARIS

[Né le 18 avril 1927, à Grasse (Alpes-Maritimes), entré dans la Résistance à seize ans, Chales Pasqua est, en 1952, représentant de la société Ricard, puis, en 1960, directeur des ventes en France. Député (UDR) des Hauts-de-Seine en 1968, battu aux élections législatives de 1973, il est élu conseiller général et préside le conseil général des Hauts-de-Seine jusqu'en 1977. Parallèlement, il devient secrétaire national de l'UDR, chargé de l'animation. Sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine en 1977, président du groupe RPR du Sénat en 1980, il est ministre de l'intérieur de 1986 à 1988. Il revient ensuite au Sénat et retrouve, également, son poste de président du conseil général des Hauts-de-Seine.]

JUSTICE : Pierre Méhaignerie

Au pied du mur

Pierre Méhaignerie voulait du neuf, il est servi! Il se voit confier un ministère qu'il n'avait jamais demandé. Un ministère techniquement difficile qui va demander d'énormes moyens pour redonner confiance à une magistrature matériellement gênée et moralement atteinte. Un ministère politiquement exposé où il lui faudra affronter la grogne engendrée par le nouveau code de procédure pénale et où il devra, s'il entend se faire respecter, rebâtir une cloison étanche entre le judiciaire et le politique.

Avant 1981, MM. Giscard d'Estaing et Barre avaient confié à ce fils de paysan l'agriculture. Rien n'aurait pu lui faire plus plaisir. En 1986, le même M. Barre, candidat à l'élection présidentielle, lui recommanda expressément, afin de ne point se fourvoyer dans l'entreprise chiraquienne, de n'accepter encore qu'un ministère technique. Point n'était besoin d'insister. M. Méhaignerie hérita d'un grand ministère de l'équipement, du logement et des transports. Il put laisser son nom à une loi. Il se serait bien vu cette fois aux finances ou à la tête d'un grand ministère de la décentralisation. M. Balladur, qui pourtant le tient en affection, avait une autre idée.

En en faisant son garde des sceaux, il renoue ainsi avec une tradition privilégiant les bons démocrates-chrétiens pour cette charge éminemment morale. Il avoue lui-même avoir tout à



découvrir place Vendôme, mais on peut faire confiance à ses capacités de travail et à son entêtement de Breton pour avancer. A cinquante-quatre ans, il pourra faire valoir son expérience gouvernementale : cinq ans, de 1976 à 1981, dans les équipes des premiers ministres Chirac et Barre, plus deux ans de cohabitation.

Malgré cela, M. Méhaignerie ne s'est jamais laissé tourner la tête par les ors de la République ou le *syndrome du gyrophare*, ce qui n'est pas si courant. Son autre qualité est un sens aigu de la justice. Les pratiques douteuses – à gauche comme à droite – l'ont toujours révulsé, convaincu qu'il faudrait bien un jour ou l'autre, pour réconcilier les Français et la politique, savoir donner un grand coup de balai. C'est au travers de ce crible qu'il juge fondamentalement les hommes. *« Seule une attitude d'équité, de recherche d'une plus grande justice, d'exemplarité dans la gestion gouvernementale, rendra possibles les changements et les réformes nécessaires »*, estimait-il encore récemment dans une tribune publiée par *le Monde*.

M. Méhaignerie est cette fois à pied d'œuvre. Il est attendu. Président du CDS depuis plus de dix ans, il trouve là aussi l'occasion d'attester que le discours social et humaniste des centristes ne se paye pas que de mots.

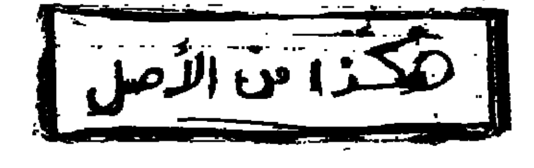
D. C.

[Né le 4 mai 1939 à Balazé (Ille-et-Vilaine), ingénieur du génie rural, Pierre Méhaignerie a été élu député d'Ille-et-Vilaine en 1973. En janvier 1976, il devient secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture. Elu en 1976 conseiller général du canton de Vitré-Est, il devient maire de cette ville l'année suivante. En mars 1977, il est promu ministre de l'agriculture, poste qu'il conservera jusqu'en mai 1981. Elu de nouveau député en juin 1981, il devient président du conseil général d'Ille-et-Vilaine en mars 1982. En juin de la même année, il est élu président du CDS. En mars 1986, il est nommé dans le gouvernement de Jacques Chirac ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Réélu député en juin 1988, il devient président du nouveau groupe de l'Union du centre (UDC). Fonction qu'il abandonne en septembre 1991 avant de se faire réélire en octobre président du CDS. Le 21 mars, Pierre Méhaignerie a été réélu député dès le premier tour avec 62,22 % des voix.]

Vingt départements représentés



Vingt-neuf des membres du gouvernement détiennent des mandats électifs. Dix-neuf départements plus la région monodépartementale de la Guadeloupe sont ainsi représentés : Paris avec cinq ministres, les Pyrénées-Atlantiques avec trois, l'Ille-et-Vilaine, le Maine-et-Loire et les Hauts-de-Seine avec deux ; l'Aveyron, l'Isère, la Loire, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Hautes-Pyrénées, le Bas-Rhin, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie, la Haute-Savoie, le Val-de-Marne, le Var et la Vendée avec un chacun.





D'EDOUARD BALLADUR

Ministres

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Alain Juppé

La tentation du Quai

C'est peu dire que le nouveau ministre des affaires étrangères aime Venise. Il voue un véritable culte à la cité lacustre italienne qu'il a introduite dans le titre d'un ouvrage, journal de bord et confidences politiques, qu'il vient de publier. Cette attirance prédisposait-elle ce normalien énarque (promotion Charles de Gaulle !) à une «tentation du Quai» ? Il a le profil, diront certains. Lui rejette la présentation médiatique qui fait de lui un homme froid, sec, sans âme. En un mot, technocrate. L'administration du Quai d'Orsay n'en a cure et attend avec un certain plaisir, dit-on volontiers au RPR, l'arrivée de celui qui voudrait prendre de *«grandes initiatives diplomatiques»*. Domaine délicat à manier dans une telle période, les affaires étrangères constitueront à n'en pas douter pour M. Juppé, un baromètre extrêmement sensible aux variations et à la qualité de la cohabitation.



En tout état de cause, il occupe dans la hiérarchie gouvernementale la première place des ministres qui ne sont pas d'Etat, ce qui tendrait à prouver qu'Edouard Balladur n'a pas assigné à ce fidèle de Jacques Chirac – dont il dirigea la campagne présidentielle en 1988 – la mission d'ouvrir une confrontation avec François Mitterrand, tout en lui indiquant qu'il faudra rester ferme sur l'affirmation des orientations du gouvernement en matière étrangère. Ce sera déjà de la diplomatie intérieure. Une tâche qui ne dépaysera pas M. Juppé, habitué à tendre la carotte et à brandir le bâton dans la conduite quotidienne du RPR. Après avoir servi M. Chirac pendant dix ans à l'hôtel Matignon et à la mairie de Paris, ce qui lui valut son poste de ministre du budget et de porte-parole du gouvernement entre 1986 et 1988 – une double fonction occupée aujourd'hui par Nicolas Sarkozy, – M. Juppé est en effet secrétaire général du mouvement néogaulliste depuis près de cinq ans. Lui considère qu'il ne serait pas mal venu de céder la main, mais M. Chirac pense qu'il pourrait bien tenir encore deux ans, jusqu'à l'élection présidentielle. Une fois de plus, M. Juppé se fera une douce violence.

Amoureux d'une littérature qu'il ne trouvait pas chez lui étant enfant, européen dans un parti qui ne l'est pas, doté d'une discrète élégance «british» dans un milieu qui cultive parfois un populisme «bien de chez nous», M. Juppé est pétri de ces contradictions qui arrachent parfois de grosses colères, qui conduisent souvent à avaler des couleuvres et qui peuvent faire de bons diplomates.

OLIVIER BIFFAUD

[Né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan (Landes), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'ENA (1970-1972), Alain Juppé est entré à l'inspection des finances avant de rejoindre, comme chargé de mission, le cabinet du premier ministre, Jacques Chirac, de juin à août 1976. En même temps qu'il passe deux années (1976-1978) au cabinet de Robert Galley, ministre de la coopération, il est délégué national du RPR, puis entre au cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris. Elu conseiller de la capitale en 1983, il occupe le poste de deuxième adjoint chargé du budget, et l'année suivante il entre au Parlement européen. En 1986, il est élu député de Paris mais il devient ministre délégué auprès d'Edouard Balladur, chargé du budget, et porte-parole du gouvernement. Réélu député en 1988, il accède au secrétariat général du RPR. Réélu député européen en 1989, il cède son siège comme il le fera, en 1992, après avoir conduit la liste de l'opposition aux élections régionales à Paris. Il a été confirmé au poste de secrétaire général au terme des derniers assises du RPR, début mars. Il a été réélu député le 28 mars.]

ÉDUCATION NATIONALE : François Bayrou

Un agrégé méritant

Ce poste de ministre de l'éducation nationale, cela fait des mois qu'il s'y préparait, qu'il s'y voyait déjà et ne s'en cachait pas. François Bayrou l'a obtenu sans coup férir, ou presque, tant il avait fini par apparaître comme le candidat naturel à la succession de Jack Lang. Et par faire oublier son handicap majeur, à quarante-deux ans à peine : l'absence de toute expérience gouvernementale, quand il s'agit de prendre en charge le plus gros budget de l'Etat, l'avenir de treize millions d'élèves et un secteur exposé à toutes les secousses de la société française. Il est vrai que trois qualités le désignaient naturellement. François Bayrou, tout d'abord, est du sérail. Boursier méritant issu d'un modeste milieu de paysans de Bordères (Pyrénées-Atlantiques), c'est un «prof», un vrai, agrégé de lettres classiques en 1973 et enseignant au lycée de Pau jusqu'en 1979. Et il ne conçoit guère que l'on puisse comprendre quoi que ce soit à l'éducation si l'on n'a été professeur. Il l'a démontré depuis des années, dans ses interventions à l'Assemblée nationale, comme à la présidence du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Quitte à y ajouter un brin de fantaisie, en alexandrins ou en béarnais.



Deuxième atout : père de six enfants, il garde un contact attentif avec toutes les étapes du *cursus honorum*, depuis les écoles (publique et privée, conviction catholique oblige), où sont les plus jeunes, jusqu'aux classes préparatoires prestigieuses, où ses deux aînées préparent, qui Normale Sup', qui Polytechnique. François Bayrou n'hésite pas à brandir cet échantillon représentatif pour étayer sa conviction que l'éducation nationale peut se réformer sans conflits, pour peu qu'on y introduise davantage d'autonomie pour les établissements, de responsabilité pour les acteurs et d'équilibre entre public et privé.

Enfin, le nouveau ministre de l'éducation nationale ne manque ni d'ambition ni d'à-propos. Entré en politique à vingt-et-un ans, à la section paloise du Centre démocrate, il a gravi les échelons à vive allure : secrétaire national du CDS de 1980 à 1986, secrétaire général de l'UDF depuis 1991, enfin président du conseil général de son département depuis 1992. Au passage, il aura travaillé avec les gloires du centrisme (Lecanuet ou Giscard, Pfimlin ou Méhaignerie), sauté de la campagne présidentielle de Raymond Barre, en 1988, à celle de Simone Veil aux européennes de 1989, participé à toutes les tentatives récentes de rénovation de la droite libérale française, d'abord lors de la révolte avortée des «quadras» contre les caciques, au printemps 1989, puis en rentrant, avec la bénédiction de M. Giscard d'Estaing, dans le giron de l'UDF, pour en faire, enfin, le grand parti du centre.

Il aura fait preuve, en toute situation, d'un certain talent pour concilier l'inconciliable et passer entre les gouttes, un talent qui ne sera pas de trop, rue de Grenelle.

G. C.

[Né le 25 mai 1951 à Bordères (Pyrénées-Atlantiques), agrégé de lettres classiques, François Bayrou a été professeur à Pau de 1974 à 1979. Entré comme conseiller technique au cabinet de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en 1979, rédacteur en chef de la revue *Démocratie moderne* depuis 1980, il a été secrétaire national du CDS de 1980 à 1986, puis secrétaire général adjoint de cette formation, avant de devenir, en 1989, délégué, puis secrétaire général de l'UDF. Conseiller général des Pyrénées-Atlantiques (canton de Pau-Sud) depuis mars 1982, conseiller municipal (minoritaire) de Pau depuis mars 1983, il a été élu député des Pyrénées-Atlantiques en mars 1986, réélu en juin 1988. En mars 1992, il est devenu président du conseil général de son département.]

ÉCONOMIE : Edmond Alphandéry

Un solide bagage

Sa visite à la Bundesbank, à Francfort, mercredi 24 mars, entre les deux tours, n'aura pas été inutile. Edmond Alphandéry, quarante-neuf ans, arrive à Bercy, au ministère de l'économie, avec de bonnes relations et un solide bagage. L'économie et la monnaie n'ont aucun secret pour cet ancien élève (à Sciences-Po) de Raymond Barre, dont il sera l'un des fidèles lieutenants. Agrégé de sciences économiques à vingt-huit ans, Edmond Alphandéry a fait une partie de ses études aux Etats-Unis avant de devenir professeur, aujourd'hui à l'université Paris-II (Assas).

Elu député de Maine-et-Loire sans discontinuer depuis 1978 et vice-président du CDS en 1988, cet intellectuel centriste a eu l'occasion de compléter sa formation par des exercices pratiques, à l'Assemblée comme au sein du conseil général. A la commission des finances, il a joué, depuis 1981, un rôle très actif dans la contestation, constructive, des budgets socialistes. Il a animé de multiples missions, notamment sur l'Union économique et monétaire. Il a assumé enfin avec application ses responsabilités au sein de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et à la présidence de la commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Préparé pour Bercy, il a refusé, en décembre, le poste de commissaire européen que lui proposait l'Elysée.

L'Europe, la monnaie et l'épargne sont ses trois passions. Partisan résolu du traité de Maastricht, il a, lors des négociations de la plate-forme électorale de l'UPF, insisté, avec succès, pour que l'engagement en faveur du «franc fort» y soit clairement affiché. Spécialiste de politique monétaire, il a des idées très arrêtées sur ce que devrait être l'indépendance, promise, de la Banque de France.

L'insuffisance d'épargne longue est enfin, chez lui, une obsession constante. Elle est le principal frein à l'investissement et à la croissance en France. L'épargne placée à long terme doit être stimulée par des avantages fiscaux massifs et davantage orientée vers les entreprises. La Bourse suivra avec sympathie et intérêt les premiers pas du successeur de Michel Sapin. Et ce d'autant plus qu'Edmond Alphandéry va être chargé d'un autre grand chantier balladurien, les privatisations. Afin de ne plus être accusé de constituer un Etat-RPR dans l'économie, le premier ministre souhaitait que le dossier soit géré par un centriste.

1986, le piège : c'était le titre d'un livre publié en 1985 par Edmond Alphandéry, dans lequel il mettait en garde l'opposition d'alors à l'égard d'une cohabitation vouée inéluctablement à l'échec. Il faisait figure alors d'anti-Balladur. Aujourd'hui, le premier ministre semble l'avoir convaincu que *«1993»* ne sera pas un nouveau piège.

ERIK IZRAELEWICZ

[Né le 2 septembre 1943 à Avignon (Vaucluse), Edmond Alphandéry est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et docteur ès sciences économiques, agrégé d'économie politique . Marié, père d'un fils (prénommé Edouard), il a commencé sa carrière politique en devenant conseiller général de Maine-et-Loire en 1976, maire de Longué-Jumelles en 1977, et député (UDF-CDS) en 1978. Il a été constamment réélu depuis.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : François Fillon

L'héritier émancipé

Disciple de Joël Le Theule, qui fut ministre, à plusieurs reprises, sous les présidences de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, a aujourd'hui égalé son maître : il est, comme l'a été M. Le Theule en son temps, un homme incontesté et puissant dans son département de naissance – la Sarthe – et il vient d'hériter, pour la première fois, d'un poste ministériel. La seule différence est qu'il n'est pas ministre de la défense, lui qui s'est toujours intéressé aux questions militaires et stratégiques, comme le fut, en 1980, son «père» en politique.

A trente-neuf ans aujourd'hui, François Fillon, en dépit de son apparence d'éternel jeune premier, est en réalité un «briscard» de la politique qu'il a approchée, dès 1976, comme assistant parlementaire de Joël Le Theule après de solides études de droit et de sciences politiques. Il mettra ses pas, sur le plan régional comme au niveau national, dans les traces de l'homme auquel il continue de vouer, douze ans encore après sa mort brutale en décembre 1980, un culte authentique.

Cet héritage, il aura su le faire fructifier dès 1981, d'abord comme conseiller municipal, adjoint au maire, puis maire de Sablé-sur-Sarthe en 1983, conseiller général, enfin comme vice-président et président (depuis 1992) du conseil général de la Sarthe. Entre-temps, François Fillon réussit à se faire élire député RPR de la Sarthe, en 1981, malgré la vague socialiste : il est alors le benjamin de l'Assemblée nationale. Il sera constamment réélu en 1986, 1988 et en mars 1993.

Durant la première période de cohabitation, il préside la commission de la défense au Palais-Bourbon. Il trouve là la récompense d'années d'investissement intellectuel dans le domaine de la réflexion militaire et stratégique. Sous sa présidence, la commission livre des rapports souvent impertinents, qui n'hésitent pas à critiquer l'action du gouvernement.

Pourtant, le poste – auquel il aspirait tant – de ministre de la défense ne lui est pas revenu.

Il faut dire que François Fillon a des idées très personnelles en la matière, qu'il n'est pas sûr d'avoir fait partager à son propre parti. A plus forte raison, François Mitterrand, chef des armées, en est encore davantage éloigné. M. Fillon est partisan de l'armée de métier et il s'interroge sur la nécessité de moderniser les missiles des sous-marins nucléaires. Mais surtout, le nouveau ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a été, avec ses alliés Charles Pasqua et Philippe Seguin, un anti-Maastricht déclaré. A la défense, où les problèmes de sécurité exigent de plus en plus des solutions européennes, la présence de M. Fillon n'eût pas facilité les options du chef de l'Etat.

J. I.

[Né le 4 mars 1954 au Mans (Sarthe), François Fillon, assistant parlementaire de Joël Le Theule, entre à son cabinet lorsque le député RPR de la Sarthe, mort le 14 décembre 1980, fut successivement ministre des transports et ministre de la défense. Avant l'élection présidentielle de mai 1981, il est au cabinet du ministre de l'industrie, André Giraud. En 1981, M. Fillon est élu conseiller municipal de Sablé-sur-Sarthe, la ville dont Joël Le Theule avait été maire. Il est aussi conseiller général de la Sarthe. Il sera élu maire en 1983. Aux élections législatives de juin 1981, mars 1986, juin 1988 et en mars 1993 (avec 58,58 % des voix dès le premier tour), il est élu député RPR de la 4e circonscription de la Sarthe . Depuis avril 1992, il préside le conseil général et, depuis 1980, le comité d'expansion économique de ce département.]

BUDGET ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT : Nicolas Sarkozy

Un jeune homme pressé

A trente-huit ans, Nicolas Sarkozy, fils d'un immigré hongrois réfugié en France après la guerre, est le bambin du gouvernement d'Edouard Balladur, un homme dans le sillage duquel il s'est placé depuis plusieurs années. Le secrétaire général adjoint du RPR est ainsi fidèle à son image : M. Sarkozy est un jeune homme très pressé en politique. Au point qu'un journal satirique lui avait attribué, au moment de la campagne pour la ratification du traité de Maastricht, une déclaration imaginaire disant : *«Si le «non» l'emporte, je perdrai du temps.»* Il militait alors activement pour le «oui», ce qui le conduisit à affronter, parfois sévèrement, Charles Pasqua et Philippe Séguin qui, eux, faisaient campagne aussi activement pour le «non» à la ratification du traité d'union européenne. Après coup, certains, au RPR, lui reprochèrent cet engagement trop visible, allant jusqu'à demander sa «tête» pour apaiser leur amertume. M. Sarkozy adopta alors ce qu'il est convenu d'appeler un «profil bas» pour se faire oublier.

Son opposition avec M. Pasqua ne date pas de l'année dernière. Elle a commencé en 1983 à la mort du maire de Neuilly-sur-Seine, Achille Peretti, quand, à vingt-huit ans, le «gamin», qui était conseiller municipal, a soufflé le fauteuil de premier magistrat de la ville à un autre conseiller municipal, président du groupe néogaulliste du Sénat et président de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, M. Pasqua. S'affranchissant de son aîné, il l'avait pris de vitesse. Il faut croire que ce dernier ne lui en tint pas rigueur, puisque M. Pasqua, ministre de l'intérieur de la cohabitation le nomma chargé de mission pour la lutte contre les risques chimiques et radiologiques. La sollicitation en sa faveur, il est vrai, était peut-être venue de «plus haut».

Car M. Sarkozy a misé très tôt sur son autre modèle, Jacques Chirac, qu'il voulait, dès 1978, *«aider à assumer pleinement le destin qui est le sien et qui est grand, tellement grand»*. Pour l'heure, il se consacrera, en ce qui le concerne au budget, au destin de ce gouvernement dont il est le porte-parole. Un gouvernement où il va retrouver le «compagnon Pasqua». Mais n'assurait-il pas dans un entretien publié par *le Figaro*, le 22 août dernier, au plus fort de la bataille de Maastricht : *«Dès le lendemain du référendum, le RPR refera son unité, animé par un seul objectif»*, celui de *«gagner le combat de l'alternance»*. Pressé et tenace.

O. B.

[Né le 28 janvier 1955 à Paris, avocat, Nicolas Sarkozy de Nagy Bosca est titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un diplôme d'études approfondies (DEA) de sciences politiques. Membre du comité central (aujourd'hui appelé conseil national) du RPR depuis 1977, délégué national des jeunes de ce parti (1978-1979), il préside, en 1981, le comité des jeunes pour le soutien à M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Conseiller municipal (1977-1983) puis maire, depuis 1983, de Neuilly-sur-Marne, M. Sarkozy a été conseiller régional d'Ile-de-France (1983-1988), vice-président du conseil général des Hauts-de Seine (1985-1988) et chargé de mission au ministère de l'intérieur (1987-1988). Elu député en 1988, il devient secrétaire national du RPR la même année, puis secrétaire général adjoint en 1990 et prend la charge des fédérations en 1992. Il a été réélu député le 21 mars.]

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ministres

ÉQUIPEMENT, TRANSPORTS ET TOURISME : Bernard Bosson

L'engouement permanent

Ce ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson en *« rêvait »*, et travailler avec Edouard Balladur, *« cet homme d'Etat pour qui il a de l'amitié et du respect »*, le ravit. Certes, avec ce brin de prudence habituelle des ministres à peine nommés, il concède la lourdeur de la tâche qui l'attend, parle des transports comme d'un *« sujet sensible »*. Mais c'est vraiment avec *« enthousiasme »* qu'il entreprend cette nouvelle mission.

M. Bosson est un enthousiaste chronique. Il en a toujours été ainsi, depuis son premier mandat, en 1977, de conseiller municipal d'Annecy (Haute-Savoie). Qu'il devienne maire de cette ville, en 1983, député, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, puis ministre délégué aux affaires européennes du gouvernement de Jacques Chirac (1986), ou qu'il participe à la courte aventure des rénovateurs de la droite (1989), M. Bosson ne se départit jamais de son engouement. Même quand il est élu, à l'automne 1991, secrétaire général du CDS, et que l'audit qu'il fait réaliser sur les finances de son parti laisse apparaître de sérieux trous de trésorerie.

Barriste, européen et décentralisateur convaincu, M. Bosson veut incarner la permanence d'une certaine idée de la politique, celle de Robert Schuman, celle de son père aussi, Charles Bosson, ancien sénateur et ancien maire d'Annecy, qui lui a chauffé la place en Haute-Savoie. Mais, à quarante-cinq ans, malgré déjà seize ans de passé public, M. Bosson conserve cette énergie presque adolescente, cette capacité à s'étonner, à vouloir convaincre. Convaincre de la nécessité de *« construire les Etats-Unis d'Europe »*, *« grande réalisation du troisième millénaire »*. Convaincre *« tous les démocrates »* de se fixer une règle intangible, *« refuser tous les extrémismes, le Front national ou le Parti communiste »*.

Le Front national, il l'a rencontré, le 28 mars dernier, dans la deuxième circonscription de Haute-Savoie. Alors qu'il avait été élu au premier tour en 1988, M. Bosson a dû affronter, au second tour, un représentant du parti d'extrême-droite, pour assurer, avec 74,85 % des voix, sa réélection. Sans doute a-t-il souffert d'une opération immobilière : l'acquisition par la municipalité d'Annecy d'un terrain appartenant à deux sociétés, dont l'une est dirigée par son suppléant, Pierre Hérisson. Mais la chambre régionale des comptes, tout en relevant *« des éléments surprenants qui ont pu justifier des interrogations »*, l'a mis hors de cause. M. Bosson a été *« très fier d'être parmi les premiers élus de France qui aient saisi eux-mêmes »* cette juridiction.

BRUNO CAUSSÉ

[Né le 25 février 1948 à Annecy (Haute-Savoie), avocat au barreau d'Annecy, Bernard Bosson est maire d'Annecy depuis 1983. Elu député CDS de Haute-Savoie en 1986, réélu en 1988 et 1993, il a été secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales puis ministre délégué chargé des affaires européennes de 1986 à 1988. Il est secrétaire général du CDS depuis 1991.]

ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : Alain Madelin

L'idéologue du libéralisme

« Face à un besoin nouveau, il faut se garder d'y répondre par une action publique », aime à dire Alain Madelin. De là à se demander si la *création du ministère des entreprises* et du développement économique, dont il devient le détenteur, correspond à un besoin nouveau ou si M. Balladur n'écoute pas M. Madelin, il n'y a qu'un pas...

Quoi qu'il en soit, M. Madelin est au gouvernement et inaugure un ministère taillé pour lui. Rien à voir avec ce ministère de l'industrie dont il avait hérité en mars 1986 et qui symbolisait ce que son idéologie ultralibérale dénonçait le plus : l'interventionnisme de l'Etat. M. Madelin n'avait eu de cesse de s'automutiler et de réduire les *maigres crédits que lui allouait le budget.*

Cette fois-ci, il n'aura pas à se donner tout ce mal. L'industrie est chez son ami Longuet. M. Madelin aura donc les coudées franches pour mettre en œuvre ses idées, d'ailleurs largement diffusées dans la plate-forme RPR-UDF dont il fut un des négociateurs en tant que vice-président de l'UDF. Son principe : développer la création d'emplois en améliorant l'environnement des entreprises plutôt qu'en les subventionnant. Comment? En prenant des mesures en faveur des PME : transmission d'entreprises, allègements fiscaux, simplification administrative... Un programme qui a des allures de plan PME à la Edith Cresson. Mais le nouveau ministre renierait une telle parenté.

A son nouveau poste, M. Madelin pourra notamment proposer la création d'un statut de travailleur indépendant, allégé en charges sociales et en formalités administratives, qui lui tient à cœur. Sans doute le ministère du travail, qu'il guignait, lui aurait-il rendu la tâche plus aisée. Il lui faudra donc compter sur la bienveillance de ses collègues de Bercy.

Mais Alain Madelin n'est pas homme à se décourager. Si son ultralibéralisme s'est un peu tempéré avec les années, sa fougue naturelle est toujours au rendez-vous. A quarante-sept ans, cet avocat, membre de la « bande à Léo », n'évite guère les déclarations intempestives. Comme en janvier 1993, lorsque, en pleine spéculation contre le franc, il avait prôné un flottement du franc par rapport au mark. Il avait alors été accusé de favoriser la spéculation.

« En France, ce qui ne marche pas, ce ne sont pas les entreprises, c'est l'Etat », affirmait-il récemment. Avec un ministre des entreprises, l'Etat peut-il mieux marcher?

CLAIRE BLANDIN

[Né le 26 mars 1946 à Paris, avocat près la cour d'appel de Paris, Alain Madelin, qui a milité à l'extrême droite, adhère en 1968 à la Fédération nationale des républicains indépendants. Il est député (UDF-PR) de la 4e circonscription d'Ille-et-Vilaine depuis mars 1978 et conseiller régional de Bretagne depuis 1986. Ancien ministre de l'industrie (mars 1986-mai 1988), ancien député européen, fondateur et président de l'institut Euro 92, il est vice-président du Parti républicain et de l'UDF.]

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE : Michel Giraud

Le patron d'une région

Bien qu'il n'hérite pas du portefeuille dans lequel il mettait depuis de longues années ses espoirs – l'équipement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, – Michel Giraud prend en charge, à soixante-trois ans, un ministère très difficile, mais pour lequel il est bien préparé. Comme président (entre 1976 et 1988, et depuis mars 1992) du conseil régional d'Ile-de-France – la « région capitale » qui gère un budget de près de 13 milliards de francs, – il a eu l'occasion de mettre en œuvre une politique économique volontariste, puisque, depuis les lois de décentralisation, la formation professionnelle continue et l'apprentissage sont largement de la compétence des régions. En 1992, l'Ile-de-France a consacré à ces deux secteurs 1,16 milliard de francs, et à l'ensemble des vingt-deux régions de métropole 6,44 milliards de francs. Dans le projet de l'UPF, il est d'ailleurs prévu d'accroître encore les pouvoirs des régions dans la formation.

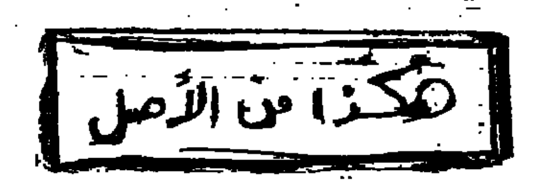
On peut s'attendre que le nouveau ministre, directement en charge de la lutte contre le chômage, invite donc toutes les régions à conclure avec l'Etat un « pacte de mobilisation pour l'emploi ». Favorable à la relance et à l'approfondissement de la décentralisation (une conception qu'il aura probablement du mal à faire partager à Charles Pasqua, autre « poids lourd » de la région parisienne), Michel Giraud sait qu'on ne pourra pas raisonnablement résoudre la question de l'emploi de la même manière dans le Limousin, rural et en perte de vitesse démographique, en Lorraine, encore sidérurgique, ou en Ile-de-France, où le secteur tertiaire supérieur l'emporte. Il développe d'ailleurs souvent la thèse des « deux couples » : l'Etat doit travailler prioritairement avec les régions pour l'investissement, et les départements avec les villes.

Homme de dialogue et de conviction, politique et spirituelle, plus énergique qu'autoritaire, mal à l'aise dans les compromis et les combines, démontrant que la morale peut s'accorder avec la vie publique, Michel Giraud a pu, dans le passé et au sein même du RPR, pâtir, précisément, de ces qualités personnelles. Il a eu, lui aussi, sa difficile traversée du désert après 1988.

Pour un homme politique dont la carrière est déjà bien remplie – maire, sénateur, député, président du conseil régional, président de l'Association des maires de France, – cette promotion au poste fort exposé de *« ministre de l'avenir des jeunes »* constitue une consécration et un challenge. Les jeunes? Les régions les connaissent puisqu'elles ont – toutes – engagé un effort considérable pour les lycées et maintenant pour les universités. M. Giraud pourra mettre en pratique la formule « Le travail en chantant ». C'est lui qui fonda, en 1963, la chorale Vent d'est, affiliée à A cœur joie. Il y a quelques mois, il la dirigeait encore lui-même, au Zénith, à l'occasion d'un gala de solidarité pour les sinistrés de Vaison-la-Romaine.

FRANÇOIS GROSRICHARD

[Né le 14 juillet 1929 à Pontoise, Michel Giraud est ancien professeur de lettres. Il a ensuite travaillé dans une entreprise d'importation de bois. En 1967, il est élu conseiller général du Val-de-Marne. De 1968 à 1973, il est administrateur, puis président du district de la région parisienne. Entre 1975 et 1977, il préside la société mixte du Marché d'intérêt national de Rungis. C'est en 1971 qu'il devient maire du Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne), dont il est aujourdhui adjoint au maire. Il présidera le conseil régional d'Ile-de-France de 1976 à 1988 et, de nouveau, à partir de 1992. Sénateur (RPR) du Val-de-Marne de 1977 à 1988, député de 1988 à mars 1993 (5e circonscription), il est membre du bureau politique du RPR et de celui de l'UPF. De 1983 à 1992, il a présidé l'Association des maires de France. Il préside, enfin, l'Association mondiale des grandes métropoles et, comme chef d'entreprise, la SONIBAT (Société de négoce international pour le bâtiment.]



D'EDOUARD BALLADUR

Ministres

CULTURE ET FRANCOPHONIE : Jacques Toubon

L'interlocuteur de Jack Lang

Le concours des portefeuilles ministériels, Jacques Toubon le prépare depuis cinq ans. Depuis ce jour de juin 1988 où l'ancien secrétaire général du RPR s'est retrouvé simple député de l'opposition. Même en y ajoutant le mandat de maire du XIIIe arrondissement, conquis en 1983, l'ennui guettait ce travailleur boulimique. A quarante-sept ans, Jacques Toubon a donc repris consciencieusement ses études de ministre. Restait à choisir l'option. Ce serait la culture. Par affinité personnelle profonde depuis qu'à son goût pour l'opéra s'est ajouté celui pour l'art contemporain, sous l'influence de son épouse Lise, et parce que, dans sa classe gaulliste, il y avait une place à prendre.

Ce serait donc lui qui, à chaque débat budgétaire à l'Assemblée nationale sur les crédits du ministère de la culture, donnerait la réplique à un Jack Lang au plus fort de sa cote, en dénonçant le *«parisianisme»* de ses choix ou les dépenses *«pharaoniques»* des grands travaux. Ce serait encore lui qui, congédié sans ménagement des instances dirigeantes du RPR, s'approprierait peu à peu le label de «Monsieur culture» du parti chiraquien en ne manquant jamais de prendre la parole sur ce sujet lors des assises thématiques de son mouvement et dans les médias. Quant aux milieux culturels, ils découvrent avec sympathie un enthousiasme et une curiosité sans sectarisme qui effacent l'image peu flatteuse d'homme d'appareil et de parangon du chiraquisme qui collait jusqu'alors à Jacques Toubon. Et lorsque le ministre de l'éducation, de la culture et de la communication reçoit, au nom du gouvernement français, le jeudi 18 mars à l'Arche de la Défense, l'écrivain Salman Rushdie, c'est Jacques Toubon qui, avec son principal rival à la candidature rue de Valois, Alain Carignon, le maire de Grenoble, vient représenter le RPR, aux côtés de la poignée d'artistes et d'intellectuels dûment sélectionnés.

L'option culture réussit au député de Paris, mais elle ne lui suffit pas. Et lorsque l'on prépare un concours aussi disputé, mieux vaut multiplier ses chances. Parlementaire acharné, membre de la commission des lois, Jacques Toubon se découvre une autre passion, celle du droit et de la justice. Là encore, il est de tous les débats, du code pénal aux écoutes téléphoniques en passant par la réforme constitutionnelle, le statut des magistrats ou la bioéthique. Aux interventions polémistes et désordonnées du «mousquetaire» de l'opposition version 1981-1983, il substitue des exposés rigoureux qui forcent l'attention de ses adversaires socialistes. On lui prête alors de sérieuses ambitions pour la chancellerie, qu'il ne dément pas.

Ces cinq années de travail parlementaire enrichi de réunions de réflexion avec des magistrats, des hauts fonctionnaires ou des médecins, l'ont en tout cas profondément transformé. *«Je me suis dépouillé peu à peu de mon personnage RPR»*, convient le député de Paris. Mais seulement pour mieux le reconstruire. Les années de disgrâce ne l'ont jamais fait douter de celui qui, en 1971, avait remarqué ce sous-préfet fraîchement diplômé de l'ENA et l'avait fait venir à son cabinet de ministre chargé des relations avec le Parlement avant de lui confier des responsabilités toujours plus grandes au sein du RPR. La «voix» de Jacques Chirac a trouvé sa tonalité propre, sans trahir la partition du maître. C'est ce qui distingue des élèves besogneux celui qui finit par réussir les concours.

PASCALE ROBERT-DIARD

[Né le 29 juin 1941 à Nice (Alpes-Maritimes), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'ENA, Jacques Toubon a été membre de nombreux cabinets ministériels, dont ceux de Jacques Chirac, au ministère chargé des relations avec le Parlement (de 1971 à 1972), de l'agriculture (de 1972 à 1973), de l'intérieur (1974), puis à Matignon de 1974 à 1976. La même année, il devient délégué national du RPR, chargé des élections, puis, en 1978, secrétaire général adjoint du mouvement gaulliste. Député de Paris depuis 1981 et maire du XIIIe arrondissement depuis 1983, M. Toubon a été président de la commission des lois de l'Assemblée nationale de 1986 à 1987 et secrétaire général du RPR de 1984 à 1988. Il a été élu, en février 1993, président du Club 89, organe de réflexion proche du RPR.]

COMMUNICATION : Alain Carignon

Le médiateur indispensable

Carte de presse nº 26 421. *«C'est le seul numéro dont je me souviens toujours»*, dit-il encore aujourd'hui. Fils d'un journaliste du *Dauphiné libéré*, Alain Carignon fut en effet pigiste, jadis, dans plusieurs hebdomadaires grenoblois. Elève dissipé, dissipé par la politique – seul, il allait peindre, la nuit, des croix de Lorraine sur les murs, dans un fief communiste, – il avait quitté le lycée avant de passer le bac, et il lui fallait bien vivre.

En 1976, devenu conseiller général, il occupait encore son temps, pendant les séances plénières de l'assemblée départementale, à rédiger discrètement de petits échos pour *les Affiches de Grenoble*. Enfin, après son élection à la mairie de Grenoble, en 1983, il sut user, jusqu'à en abuser parfois, de ses relations avec les médias. Jusqu'à débarquer, un jour de 1990, dans les locaux de FR 3-Grenoble, pour tancer vertement les responsables d'un reportage qu'il jugeait injurieux à son égard. Nul doute à avoir à ce sujet : M. Carignon est un passionné de la communication, sous toutes ses formes.

Sa carte de l'UDR, puis du RPR, en revanche, le maire de Grenoble peut avoir quelques raisons d'en avoir oublié les références exactes. Une première fois, lors de l'élection présidentielle de 1974, il fut suspendu du mouvement gaulliste pour avoir préféré Jacques Chaban-Delmas à l'opération menée par M. Chirac au profit du candidat Giscard d'Estaing. Une seconde fois, en juin 1990, alors qu'il pesait déjà beaucoup plus lourd, l'ancien ministre de l'environnement fut mis en congé du RPR après avoir appelé à voter en faveur d'une candidate socialiste, opposée, à Villeurbanne, dans une élection partielle, à un représentant du Front national. Mais Jacques Chirac sait se montrer bon prince pour ce «compagnon» agité, souvent imprévisible, mais qui se débrouille toujours pour se rendre indispensable.

Depuis sa réintégration, il y a près d'un an, dans les instances dirigeantes du RPR, comme délégué général chargé de la formation et de la culture, M. Carignon s'efforçait notamment de tisser des liens avec des milieux très divers, artistes, écologistes, formateurs, généralement éloignés de la clientèle traditionnelle du mouvement néogaulliste. Pour élargir l'assise du maire de Paris, expliquait-il, en vue du second tour de la prochaine élection présidentielle.

J.-L. S.

[Né le 23 février 1949 à Vizille (Isère), Alain Carignon est diplômé de l'Institut d'administration des entreprises de Grenoble. Journaliste, puis collaborateur d'Aimé Paquet, médiateur de la République, puis chargé des relations extérieures de la chambre de commerce de Grenoble, il a été élu conseiller général de Grenoble en 1976. Maire de Grenoble depuis 1983, après sa victoire sur Hubert Dubedout, et président du conseil général de l'Isère depuis 1985, il a été parlementaire européen de 1984 à 1986 et ministre délégué à l'environnement dans le gouvernement de M. Chirac, de 1986 à 1988.]

AGRICULTURE ET PÊCHE : Jean Puech

La France rurale

Il aurait sans aucun doute préféré l'aménagement du territoire à l'agriculture et à la pêche, mais la question ne lui a pas été posée. Jean Puech (UDF-PR), qui ne comptait pas parmi les favoris, doit en effet sa désignation à la défection de Charles Millon (UDF-PR). Cette nomination tranche avec celle de François Guillaume en 1986, qui était lui un authentique porte-parole d'un lobby traditionnellement acquis à la droite. Les pêcheurs resteront certainement circonspects. Les agriculteurs pourront au moins se rassurer en se disant que leurs problèmes ne sont sans doute pas tout à fait étrangers à un élu de l'Aveyron, département rural s'il en est.

C'est d'ailleurs à partir de son enracinement que ce petit-fils de paysan a bâti sa carrière politique. Conseiller général à vingt-huit ans, en 1970, puis benjamin des présidents de conseil général lorsqu'il prend la direction du département sept ans plus tard, c'est presque tout naturellement qu'il entre au Sénat, chambre par excellence des collectivités locales, en 1980. Un parcours rapide que couronne, en 1989, la présidence de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France. Un parcours sans taches, même si la poigne de fer dont il use dans son département a fait progressivemment naître les critiques, y compris dans les rangs de sa propre majorité.

Venu à la politique en réaction à mai 1968, Jean Puech a toujours milité dans la famille indépendante. De 1974 à 1980, chargé de mission, à titre officieux, au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports puis du logement, le giscardien Marcel Cavaillé, il fait pendant cette période la connaissance de Raymond Barre. Lorsqu'il est appelé au secrétariat politique du PR par François Léotard en 1984, il est déjà fondamentalement barriste et prendra largement sa part à la campagne présidentielle de 1988.

G. P.

[Né le 22 février 1942, à Viviez (Aveyron), licencié en sciences physiques, Jean Puech est conseiller général de Rignac depuis 1970. Maire de Rignac depuis 1977, sénateur depuis 1980, il siège au groupe des Républicains et indépendants. Il est enfin président de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France depuis 1989.]

INDUSTRIE, POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS ET COMMERCE EXTÉRIEUR : Gérard Longuet

De droite et fier de l'être

Parce qu'il fut jadis un militant d'extrême droite, qu'il participa à la fondation du mouvement Occident et qu'il n'a jamais renié ce passé, dont le Front national ravive quelquefois malicieusement le souvenir, Gérard Longuet fut longtemps soupçonné de complaisance à l'égard du parti de Jean-Marie Le Pen. Homme de droite et fier de l'être, le président du Parti républicain a eu, en effet, sur le sujet, à plusieurs reprises, des paroles ambigues.

Ce fut le cas lorsqu'au printemps 1991, un an avant les élections régionales, il accepta d'envisager des alliances locales avec le Front national puis lorsqu'il proposa, quelques semaines plus tard, de réserver le RMI aux seuls ressortissants français.

Ce fut encore le cas lorsqu'en septembre de la même année, après les déclarations de Valéry Giscard d'Estaing sur les risques d'*«invasion»* suscités par l'immigration, il se contenta de regretter que l'ancien président de la République ait réservé ses propos à un magazine plutôt que de les soumettre aux militants, puis lorsqu'en octobre il s'éleva contre la *«diabolisation»* de Jean-Marie Le Pen.

On attendait de ce proche de François Léotard – auquel il a succédé à la tête du Parti républicain – qu'il prenne enfin position clairement contre le Front national afin de rompre avec l'image d'activiste musclé et d' «apparatchik» sans états d'âme qui lui colle à la peau. Ce fut chose faite en novembre 1991 quand, à l'occasion du conseil national de son parti, il diffusa un long texte de réflexion qui condamnait sans détours, au nom de l'idéal républicain, l'idéologie du Front national.

Il pouvait dès lors, à l'issue des élections régionales, exiger la démission de Jean-Marie Rausch de la présidence du conseil régional de Lorraine pour cause de collusion présumée avec l'extrême droite et se faire élire à sa place sans les voix du Front national.

Avant d'avoir conquis ainsi une respectabilité politique qui lui avait été longtemps contestée, Gérard Longuet avait acquis pendant son passage aux affaires une réputation de bon gestionnaire : il s'engagea dans une prudente déréglementation des télécommunications, ouvrant, par décret, à la concurrence les services dits «à valeur ajoutée», faute de pouvoir faire aboutir par la voie législative une réforme globale. *«Il travaille pour son successeur»*, disait alors son entourage pour justifier son attitude précautionneuse. Il retrouve aujourd'hui son ancien portefeuille – augmenté, il est vrai, de l'industrie et du commerce extérieur – dans un paysage bouleversé par une gauche qui s'est montrée, sur ce terrain, plus libérale que lui.

THOMAS FERENCZI

[Né le 24 février 1946 à Neuilly-sur-Seine, ancien élève de l'ENA, sous-préfet, Gérard Longuet a été directeur du cabinet du préfet de l'Eure puis de celui de la Somme avant de diriger le cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat. Elu en 1978 député UDF-PR de la Meuse, il a été battu en 1981 avant de devenir parlementaire européen en 1984. Revenu au Palais-Bourbon en 1986, il est secrétaire d'Etat puis ministre délégué chargé des postes et télécommunications dans le gouvernement de cohabitation. Réélu député en 1988, puis, le 21 mars dernier, au premier tour, il a été élu en 1992 à la présidence du conseil régional de Lorraine. Il est président du Parti républicain depuis 1990 après en avoir été trésorier puis secrétaire général].

FONCTION PUBLIQUE : André Rossinot

Le radical de service

Tout gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, a besoin d'un ministre radical pour incarner la tolérance et l'ouverture. André Rossinot était l'homme de la situation. Convaincu que le CDS n'a pas le monopole du centre, comme il le proclama en 1988 lorsque Pierre Méhaignerie entraîna ses troupes dans un groupe distinct de celui de l'UDF, il campe résolument, depuis qu'il est entré au Parti radical en 1974 avant d'en devenir secrétaire général en 1979, puis président en 1983, sur cette frontière étroite qui sépare la droite de la gauche. Il a le souci constant de se démarquer de la droite et surtout de l'extrême droite, dont, en bon franc-maçon, il rejette catégoriquement les valeurs, mais il n'a jamais cédé non plus aux appels de la gauche, se contentant d'appeler au *«dialogue»* avec ses frères séparés du MRG. Cet homme de contact et d'entregent était bien placé, en 1986, pour devenir ministre des relations avec le Parlement : il fit son travail consciencieusement, avec la rondeur et l'affabilité qu'on attendait de lui, jouant de ses qualités de rassembleur. Le voici, dans un autre poste, appelé à témoigner du même esprit de conciliation.

Si son destin national n'a pas été encore à la hauteur de ses espérances, l'enracinement local d'André Rossinot, en revanche, s'est affermi. Venu à la politique par les mouvements associatifs, ce médecin oto-rhino-laryngologiste s'est lancé dans la vie publique à l'époque où Jean-Jacques Servan-Schreiber tentait de redonner quelques couleurs au vieux radicalisme. A la faveur de crises municipales successives, il conquiert en 1983 la mairie de Nancy. Homme de terrain en même temps que de dossiers, il a su se constituer une base électorale fidèle, qui lui a permis de mettre fin à l'instabilité politique dont souffrait sa ville. André Rossinot a beaucoup d'ambition pour Nancy dont il voudrait faire une grande métropole européenne à partir du «projet d'agglomération» qu'il a mis en chantier comme président du district urbain. Il revient au gouvernement alors que son grand rival, le maire de Metz, n'y est plus. Dans la bataille qui continue d'opposer les deux villes, sa promotion apparaîtra comme un atout majeur. Ce n'est pas le moindre intérêt, à ses yeux, de sa nouvelle fonction.

T. F.

[Né le 29 mai 1939 à Briey (Meurthe-et-Moselle), docteur en médecine, André Rossinot a été conseiller municipal puis deuxième adjoint au maire de Nancy avant de devenir maire en 1983. Elu député UDF-rad. de Meurthe-et-Moselle en 1978, il a été réélu en 1981 et en 1986 avant d'être nommé ministre chargé des relations avec le Parlement dans le premier gouvernement de cohabitation. Il a été réélu député en 1988 et en 1993. Il a présidé le Parti radical de 1983 à 1988].

ENVIRONNEMENT : Michel Barnier

«Cohabitant» de la première heure

En 1986, dans le gouvernement de la première cohabitation, Michel Barnier était, en quelque sorte, le rival du président du RPR : Paris et la Savoie étaient en concurrence pour l'organisation des Jeux olympiques de 1992. Deux ans plus tôt, le jeune président du conseil général de Savoie avait même eu l'audace, au titre de la *«décrispation»*, d'inviter le président de la République à participer à une session extraordinaire de l'assemblée départementale. La Savoie eut ses Jeux et, à défaut de portefeuille, Michel Barnier eut à gérer pendant six ans, en collaboration avec Jean-Claude Killy, la préparation, puis la réalisation de l'une des plus grosses entreprises de spectacle françaises de cette fin de siècle, les JO d'Albertville.

Entre-temps, celui qui avait été le plus jeune conseiller général de France (dès 1973, à l'âge de vingt-deux ans), le plus jeune député de France (en 1978) et le plus jeune président de conseil général de France (en 1982), ne venait plus guère à l'Assemblée nationale que pour assister, le mercredi après-midi, à la séance des questions au gouvernement – sur le siège voisin de celui de M. Balladur – et pour se consacrer au seul dossier de l'environnement.

Rapporteur spécial de la commission des finances, il avait remis au président de la République, au printemps de 1990, un volumineux catalogue de *«cent propositions pour une nouvelle politique de l'environnement»*, dont il continua de suivre, patiemment, la mise en œuvre. Plus récemment, en novembre 1992, dans un nouveau rapport d'information, accompagné de la publication d'un *Atlas des risques majeurs*, il avait proposé au gouvernement de prendre une *«initiative européenne de sécurité écologique»* en direction des pays de l'Europe centrale et orientale et de réduire, à cette fin, de 0,33 % les budgets de la défense des pays de l'Alliance atlantique.

Confortablement installé dans un département où la gauche n'existe plus guère, Michel Barnier est de ceux qui, au sein du RPR, ne doivent rien à Jacques Chirac. C'est de cette situation qu'il tire son goût et les moyens de son indépendance. En 1989, il avait participé, au second rang, à l'éphémère révolte des *«douze»* rénovateurs de l'opposition. Bien que proche de Philippe Séguin, il avait été l'un des cinq députés RPR à voter, au printemps dernier, lors de la réunion du Congrès du Parlement, le projet de réforme constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht, en souhaitant que le RPR fasse passer l'intérêt de la France avant son *«réflexe d'opposition»*.

J.-L. S.

[Né le 9 janvier 1951 à La Tronche (Isère), M. Barnier est diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris. Délégué de l'Union des jeunes pour le progrès, puis chargé de mission au cabinet du premier ministre chargé de l'environnement, Robert Poujade, M. Barnier est élu conseiller général de Bourg-Saint-Maurice en 1973, puis député de la Savoie en 1978. Depuis 1982, il préside le conseil général de la Savoie.]

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT

Ministres

COOPÉRATION : Michel Roussin

L'homme des services secrets

Le nouveau ministre de la coopération, Michel Roussin, est un homme de fidélité. A la gendarmerie, où il fut, durant treize ans, officier après avoir servi dans l'artillerie. Aux services de renseignement, où il dirigea, pendant quatre ans, le cabinet de leur patron de l'époque, Alexandre de Marenches, jusqu'à la victoire de François Mitterrand en mai 1981. Mais, surtout, à Jacques Chirac, qu'il connut à *partir de 1972, lorsqu'il exerça la* fonction de commandant militaire de l'hôtel Matignon, et qu'il suivit, dès après l'arrivée des socialistes au pouvoir, à la mairie de Paris et au poste de premier ministre du premier gouvernement de la cohabitation.

Ce pied-noir du Maroc est bardé de diplômes, civils et militaires, comme le diplôme de langues orientales, le grade universi*taire de docteur ès lettres ou le* brevet de l'enseignement supérieur scientifique et technique militaire. Mais Michel Roussin n'a pas besoin de s'en prévaloir pour s'imposer : sa puissance de travail, sous des apparences de dilettante, et sa rigueur quasi militaire, voire son souci du détail ou de la précision, qui ne sont pas exempts d'un évident esprit de souplesse, plaident pour lui et l'ont toujours fait apprécier de ceux avec lesquels il est appelé à collaborer. Loin d'être dénué d'humour, il se lance fréquemment, si les circonstances le permettent, dans des imitations improvisées de personnalités auxquelles il prête un accent nord-africain irrésistible.

Quand il quitta l'armée, en 1976, Michel Roussin entra dans l'administration préfectorale. En qualité de sous-préfet, il servit en Indre-et-Loire, puis au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (l'ancêtre de la DGSE). En 1981, il est chargé de mission à la Compagnie générale des eaux avant d'accéder au cabinet du maire de Paris en 1983. Là, il est dans l'ombre de Jacques *Chirac*, d'abord comme conseiller, puis chef de son cabinet. En 1986, il est encore à ses côtés à l'hôtel Matignon. La cohabitation achevée, *Michel* Roussin devient directeur du cabinet du maire de Paris. Pour les élections législatives de mars, à Paris, il reçoit, comme en « cadeau », la circonscription occupée par Edouard Frédéric-Dupont, qui met fin à cinquante-sept ans d'activités politiques et auquel il *succède* – très aisément – *dès le premier tour de scrutin.*

Au ministère de la coopération, Michel Roussin retrouvera des interlocuteurs qu'il a bien connus en Afrique depuis son passage à la tête des services secrets. Auprès du président du RPR et maire de Paris, cet homme, qui n'a jamais occulté de sa vie ses responsabilités précédentes dans le renseignement à la différence de nombreux autres, avait reçu aussi pour mission de maintenir les liens avec les dirigeants de *pays africains.*

J. I.

[Né le 3 mai 1939 à Rabat (Maroc), officier d'artillerie de 1960 à 1963, puis officier de gendarmerie de 1963 à 1969, Michel Roussin a été chargé des relations avec la presse à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire, avant de devenir, en 1972, commandant militaire de l'hôtel Matignon. Nommé sous-préfet, Michel Roussin a été directeur du cabinet du directeur général du SDECE de 1977 à 1981. Il a rejoint le cabinet de Jacques Chirac, maire de Paris, en 1983, puis a suivi ce dernier dans ses fonctions de premier ministre, en mars 1986, comme chef de cabinet. *En 1989, Michel Roussin est devenu* directeur du cabinet du maire de Paris, poste qu'il a quitté pour se présenter aux élections législatives dans la 3e circonscription de Paris, où il a été élu au premier tour le 21 mars.]

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : Philippe Mestre

Un préfet saisi par la politique

Si Valéry Giscard d'Estaing avait été réélu président de la République en 1981, Philippe Mestre serait devenu le « patron » des services de contre-espionnage. Aujourd'hui, il doit se contenter d'être ministre des anciens combattants et victimes de guerre. Cet ancien administrateur de la France d'outre-mer, spécialiste des affaires militaires, va trouver des dossiers qu'il connaît bien.

Servir, quelles que soient les circonstances, ce « gaullien » y *est habitué depuis longtemps. Il* fut ce qu'il est convenu d'appeler un « grand préfet », un préfet d'avant la décentralisation, de ceux qui savaient faire comprendre aux élus locaux qu'ils *n'avaient pas intérêt à se mettre* en travers des choix gouvernementaux, mais qui géraient aussi avec compétence les départements *et les régions qui leur* étaient confié. Chabaniste en 1974, il se mit sans hésiter au service du giscardisme triom*phant jusqu'à devenir directeur* de cabinet de Raymond Barre, premier ministre.

La défaite de la droite en 1981 l'amena à passer de l'ombre politique au grand jour. Elu député dans sa Vendée natale, il resta fidèle à celui qui apparaissait alors comme le secours de l'UDF. Refusant la première cohabitation, il s'interdit d'en être le saboteur, rendant même quelques signalés services, lorsque, en tant que vice-président, il dirigeait les travaux de l'Assemblée nationale avec autant de poigne que ses préfectures. Il retrouva la politique à plein temps quand il devint directeur de la campagne présidentielle de Raymond Barre. Ce ne fut un succès ni pour son candidat ni pour lui, puisqu'il fut assez vite accusé – avec quelque raison – de préparer, avant terme, le ralliement à Jacques Chirac et qu'il se brouilla, alors, avec nombre de barristes, y compris avec le premier d'entre eux.

Cet homme de droite et d'ordre, aussi assuré de ses convictions qu'il est courtois, se replia *dans sa province, où il tenta, là* aussi sans succès, de limiter la mainmise de Philippe de Villiers sur sa Vendée. Premier vice-pré*sident du conseil régional, il a,* en travaillant avec Olivier Guichard, retrouvé ceux à qui il a toujours été fidèle : les barons du gaullisme historique.

Th. B.

[Né le 23 août 1927 à Talmont, en Vendée, Philippe Mestre est bachelier en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il commence sa carrière au cabinet de Pierre-Olivier Lapie, ministre de l'éducation en 1950 et membre de la SFIO. Après avoir occupé divers postes dans ce qui était alors les colonies françaises d'Afrique, il est intégré dans le corps préfectoral et affecté en Algérie. En 1962, il revient en métropole et occupe des fonctions de sous-préfet à Tours. De novembre 1964 à juillet 1969, il est au cabinet de Pierre Messmer, ministre des armées, avant d'être membre de celui de Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, séjour entrecoupé par un passage à la préfecture du Gers. Il *reste à Matignon avec M. Messmer.* En juillet 1973, il devient préfet du Calvados et de la Basse-Normandie, avant d'être nommé préfet de région à Nantes. En avril 1978, il retourne à Matignon comme directeur du cabinet de Raymond Barre. Depuis juin 1981, il est député de la Vendée. En juillet 1982, il entre au groupe Hersant, comme président-directeur *général de Presse-Océan.* Depuis 1984, il est délégué général adjoint des adhérents directs de l'UDF, et, depuis 1986, premier vice-président du conseil régional des Pays-de-la-Loire.]

DOM-TOM : Dominique Perben

« Où vous voulez »

Douze ans de bons et loyaux services pour la cause chiraquienne valent à Dominique Perben son entrée au gouvernement. Cette récompense aurait pu intervenir plus tôt, fin 1986, quand il fallut trouver un successeur à Alain Devaquet, ministre délégué aux universités démissionnaire. Jacques Chirac, soucieux de trouver l'homme susceptible de renouer le dialogue avec le monde lycéen et étudiant, avait songé au maire de Chalon-sur-Saône. Se heurtant à *l'hostilité d'un « baron » du RPR* en Bourgogne, Robert Poujade, maire de Dijon, peu enclin à voir monter aussi vite l'étoile d'un *concurrent, le premier ministre* de la première cohabitation choisit finalement Jacques Valade, sénateur de la Gironde. Quelques mois plus tard, Dominique Perben est désigné comme trésorier de la campagne présidentielle de Jacques Chirac, qui voulait à ce poste une personnalité incontestable.

« Je vais où vous voulez, quand vous voulez », proposait-il en 1981 à Jacques Chirac, au lendemain de *la défaite de Valéry Giscard* d'Estaing, pour lequel il avait fait campagne. Où ? Ce sera la Saône-et-Loire. Quand ? Tout de suite. La cible : Pierre Joxe. A défaut de battre directement ce dernier, qui avait laissé le soin à son suppléant de conduire la liste aux élections municipales de mars 1993, Dominique Perben enlève, avec cent deux voix d'avance, la mairie de Chalon, que les socialistes dirigeaient depuis cinquante-huit ans. Le fantassin se fait hussard et il mène avec succès la liste du RPR, qui devance celle de l'UDF, aux élections législatives de 1986. Ne pas se tromper d'adversaire, sans négliger pour autant la rivalité avec les alliés : fort de ces principes, *Dominique Perben obtiendra* de conduire la liste commune de l'opposition aux régionales de mars 1992, avec pour ambition la prési*dence du conseil régional. Cette* ambition a été contrariée par l'élection-surprise de Jean-Pierre Soisson.

Prônant le choix d'Edouard Balladur comme premier ministre tout au long de la campagne électorale, il a organisé en janvier dernier les assises du *RPR sur la culture.* Sa place dans l'état-major de la rue de Lille le prédestinait à prendre la succession d'Alain Juppé au secré*tariat général du RPR. Réélu dès le* 21 mars, Dominique Perben n'a pas atteint tout à fait son objectif local : il misait sur le succès dans la circonscription de Mâcon – mais l'UDF a enlevé la « primaire » au premier tour – et dans celle de *Montceau-les-Mines* – *mais* de mauvais reports de voix ont permis la réélection du sortant socialiste. En revanche, c'est un RPR qui a battu André Billardon, *ministre* dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy, au Creusot.

A. Ch.

[Né le 11 août 1945 à Lyon, licencié ès sciences, ancien élève de l'ENA, Dominique Perben, sous-préfet, a été directeur de cabinet du préfet de Maine-et-Loire de 1972 à 1975, puis secrétaire général du Territoire de Belfort (1975-1976), chargé de mission à la DATAR, chef de cabinet de Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1977-1980), conseiller technique de Pierre Ribes, secrétaire d'Etat aux PTT, administrateur à la direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur (1981), chargé de mission auprès du conseil régional de Rhône-Alpes. Maire de Chalon-sur-Saône depuis 1983, il est député depuis 1986. *Elu conseiller général en 1985* et conseiller régional en mars 1992, il se démettra de ces deux mandats, respectivement en 1988 et en janvier 1993, pour cause de cumul. Secrétaire national du RPR chargé des élections en 1986, trésorier de la campagne du RPR pour la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1988, puis secrétaire national du RPR à la *communication, il est secrétaire général* adjoint du RPR, chargé du « projet ».]

JEUNESSE ET SPORTS : Michèle Alliot-Marie

Sans nuance

Député européen, spécialiste des affaires étrangères à la direction du RPR, Michèle Alliot-Marie est *longuement intervenue, à l'Assemblée nationale*, sur la chute de Mikhaïl Gorbatchev, l'exil du général Michel Aoun, la levée des sanctions frappant l'Afrique du Sud ou le sort des pays baltes, pour, finalement, se voir confier le portefeuille de la jeunesse et des sports. Hasard des combinaisons gouvernementales...

Les préoccupations de la jeunesse, pourtant, ne lui sont pas inconnues puisque cette forte en thème, collectionneuse de diplômes, fut maître de conférences à l'université Paris-I et *secrétaire d'Etat chargé de l'ensei*gnement sous la première cohabitation (1986-1988). La passion du sport, non plus, ne lui est pas étrangère *puisque son père*, ancien maire de Biarritz, ancien député, fut un arbitre international de rugby. Elle en conserve une tendresse *pour le ballon ovale*, au point de jauger en technicienne la passe d'un trois-quarts-aile.

C'est qu'il ne faut pas se fier à ses tailleurs griffés Cardin, qui détonnent tant dans le pourpre des capitons du Palais-Bourbon. Elle a du tempérament et le verbe assassin. Le centriste Didier Borotra, qui brava l'autorité du père jusqu'à provoquer sa chute en mars 1991, en vacilla d'incrédulité lorsqu'il essuya l'infamant épithète de *« sous-Durieux local »* pour ses audaces municipales. A force de formules-couperets, elle se forgea la réputation d'une « coupeuse de têtes » parisienne sur une côte basque qui ne la comprend souvent pas, mais qu'elle tente de séduire – *elle y réussit* parfois – en invoquant son influence rue de Lille et son travail à Strasbourg.

La gauche, elle aussi, a eu droit à sa ration de gracieusetés. Secrétaire d'Etat, elle excellait à dénoncer *« l'égalitarisme socialiste »* en matière éducative. Elle ne versa pas davantage dans la nuance à propos du rocardisme cuvée 1988, qu'elle ramena à l'aimable triptyque : *« cafouillage, copinage, gaspillage »*. Mais ce côté orhodoxe, anti-Barzach, est son meilleur atout. Combiné à une fringale de dossiers et à une incontestable capacité de travail, il l'a pour l'instant préservée des désagréments des retours de fortune politique.

F. B.

[Née le 10 septembre 1946 à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Mme Alliot-Marie est lauréate de la faculté de droit et de sciences économiques de Paris, docteur en droit et docteur en sciences politiques. Assistante à la faculté de droit de Paris-I (1972-1973), elle a été conseiller au cabinet d'Edgar Faure, ministre des affaires sociales (1972-1973), puis chargée de mission au cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM (1973-1974). Nommée conseiller technique, en janvier 1976, au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, elle devient son chef de cabinet en avril 1977, fonction qu'elle conserve quelques mois lorsque Mme Saunier-Seïté est nommée ministre des universités en janvier 1978. Elue député des Pyrénées-Atlantiques en mars 1986, elle est nommée secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement (1986-1988). Elue député de la sixième circonscription des Pyrénées-Atlantiques en juin 1988, député européen en juin 1989, réélue député des Pyrénées-Atlantiques le 28 mars, elle est déléguée *générale du* RPR, chargée des affaires étrangères.]

LOGEMENT : Hervé de Charette

L'ami de Valéry Giscard d'Estaing

Il est réputé dire tout haut ce que Valéry Giscard d'Estaing pense tout bas. Exégète scrupuleux des analyses et des réflexions du président de l'UDF, Hervé de Charette n'a rejoint le sérail politique qu'après avoir fréquenté les cabinets ministériels. Plus attiré par les ambitions réformistes de la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Del*mas que par les thèses du « libéralisme avancé »* de Valéry Giscard d'Estaing, il se fait remarquer du nouveau président *de la République en 1974 par un* rapport solide sur l'immigration. Faisant son apparition dans l'organigramme du Parti républicain en 1977, Hervé de Charette fait vite figure d'homme de dossiers, au point d'être considéré comme l'« idéologue » du parti jusqu'à ce que l'équipe de François Léotard s'installe dans les postes-clés, à partir de 1982. Depuis 1989, il est délégué général des clubs Perspectives et Réalités

Une carrière politique nécessite un ancrage local. Hervé de Charette aura mis du temps à trouver son fief. Candidat sans succès aux législatives de 1981 dans les Alpes-Maritimes, il se casse les dents en 1983 sur la mairie de Nevers. La proportion*nelle lui permet* de décrocher un siège dans la Nièvre en 1986. En 1988, le retour au scrutin uninominal lui laissant peu d'espoir de réélection dans ce *département*, il se parachute – formule, selon lui, inconvenante, puisqu'il y a passé son enfance – dans la sixième circonscription du Maine-et-Loire, tout acquise à la droite, en obtenant du RPR qu'il renonce à présenter Jean Saint-Bris, conseiller général. Dans la foulée, il devient l'année suivante maire de Saint-Florent-le-Vieil et conduit la liste de l'UPF aux régionales de mars 1992.

Ministre de la fonction publique de 1986 à 1988, il était l'un de ceux qui entretenaient les relations les plus cordiales avec Edouard Balladur. S'il a poursuivi, non sans résultat, la politique de modernisation de la fonction publique commencée par son prédécesseur socialiste, Jean Le Garrec, il n'avait pu, après avoir dû geler les salaires dans ce secteur, signer d'accords salariaux.

Souhaitant que le scrutin des 21 et 28 mars permette aux électeurs de censurer François Mitterrand, *il* assurait que Valéry Giscard d'Estaing était *« le mieux placé pour conduire la période extrêmement difficile »* de l'après-législatives. Il avait, dès le mois de septembre dernier, ouvert la voie à une deuxième cohabitation qui, à ses yeux, ne doit pas être l'occasion d'une *« confrontation permanente »*.

A. Ch.

[Né le 30 juillet 1938 à Paris, diplômé de HEC et de Sciences-Po, ancien élève de l'ENA, Hervé de Charette est maître des requêtes au Conseil d'Etat. Il a été membre de *plusieurs cabinets ministériels*, ceux de Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population (1973-1974), d'André Postel-Vinay, de Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des *travailleurs immigrés (1974-1976)*, de Christian Beullac, ministre du travail (1976-1978), de Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur (1980-1981), avant de présider la SONA-*COTRA (1980-1981).* Secrétaire national du Parti républicain en 1977, il occupe au sein de cette formation différentes responsabilités. Elu député de la Nièvre en 1986, il est ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique de 1986 à 1988. Elu député de Maine-et-Loire en 1988, il est, depuis 1989, maire de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire). Délégué général des *clubs Perspectives et Réalités*, il est vice-président du groupe UDF depuis avril 1990. Elu conseiller régional des Pays de la Loire en mars 1992, M. de Charette a été réélu député le 21 *mars* 1993.]

D'EDOUARD BALLADUR

Ministres délégués

AFFAIRES EUROPÉENNES : Alain Lamassoure

L'Eurocentriste

La nomination d'Alain Lamassoure aux affaires européennes devrait rassurer les partenaires de la France au sein de la Communauté qui pouvaient redouter un revirement brutal de l'attitude de Paris. M. Lamassoure a en effet été de tous les combats récents en faveur de la construction européenne et sa contribution au débat sur le traité de Maastricht a été remarquée.

Entré sur la scène publique en 1981 sous la bannière des *«idées libérales et européennes»* chères à Valéry Giscard d'Estaing, son vrai parrain en politique, il n'a cessé depuis son élection au Parlement de Strasbourg en 1989 de plaider en faveur d'une Europe *«ni fédérale ni confédérale»* mais *«communautaire»*, soit une *«structure qui n'a jamais existé»*. Habité par le goût de l'équilibre, ce *«centriste de bon sens»* finit par froisser les susceptibilités nationalistes, sans pour autant faire allégeance aux fédéralistes.

Chez cet avocat du principe de subsidiarité, la démocratisation des institutions européennes est un souci permanent. Ainsi souhaite-t-il que le Parlement de Strasbourg voie son pouvoir de codécision renforcé et surtout que son mode d'élection soit refondu dans le sens d'un scrutin uninominal, seul moyen, selon lui, d'arracher le pouvoir de désignation des candidats aux appareils de parti pour les confier aux citoyens.

Mais là encore, l'eurocentriste Lamassoure nuance : cette Europe des citoyens ne doit pas aboutir à la neutralisation de Bruxelles. S'il s'est battu pour que le Parlement français puisse mieux superviser la Commission, il met en garde contre les risques d' *«interférences dans le système de décision communautaire»*. Le vrai problème, selon lui, est que les parlementaires nationaux puissent *«contrôler les représentants de la France au conseil des ministres»*. Le nouveau ministre se souviendra-t-il de l'ancien parlementaire?

F. B.

[Né le 10 février 1944 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ancien élève de l'ENA, Alain Lamassoure a été chargé de mission puis conseiller technique au cabinet de Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances (1974-1977). De 1978 à mai 1981, il a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République. Délégué général des clubs Perspectives et réalités de 1984 à 1989, il a été proclamé en avril 1986 député des Pyrénées-Atlantiques en remplacement de Mme Alliot-Marie, nommée secrétaire d'Etat. Elu député en 1988 dans la cinquième circonscription des Pyrénées-Atlantiques, il est porte-parole de l'UDF de 1988 à 1989. Elu député européen en 1989, il conserve en 1993 son siège de député.]

SANTÉ : Philippe Douste-Blazy

Le médecin de Lourdes

A Lourdes, la ville dont il est maire depuis 1989, tout le monde l'appelle Philippe. Et, semble-t-il, personne ou presque ne semble lui en vouloir d'avoir mis un terme à la carrière politique du «pape» du radicalisme local, M. François Abadie.

Petit-fils d'Antoine Béguère, qui fut lui-même maire de Lourdes de 1953 à 1960, sénateur et président du club de rugby, Philippe Douste-Blazy est d'abord médecin, professeur de cardiologie au CHU Purpan (Toulouse) depuis 1988. Spécialiste de la prévention des facteurs de risque de l'athérosclérose, il a souvent dénoncé, y compris dans ces colonnes (*le Monde* du 29 novembre 1989), les campagnes tendant à relativiser – sinon à nier – le rôle du cholestérol dans la physiopathologie des maladies cardio-vasculaires.

Politiquement, la carrière du nouveau ministre délégué à la santé est indissociable de celle de ses amis Dominique Baudis et François Bayrou. C'est avec eux qu'il rejoignit en 1989, juste après son élection au Parlement européen sur la liste de Simone Veil, l'aventure rénovatrice de Michel Noir. C'est avec le maire de Toulouse qu'il milite aujourd'hui dans les rangs du CDS.

Agé de quarante ans, «*PDB*» ne devrait avoir aucun mal à travailler aux côtés de Simone Veil. Comme elle, il est très attaché à la nécessité de promouvoir une politique de santé publique ambitieuse reposant à la fois sur la mise en place d'une véritable structure d'épidémiologie d'intervention – sur le modèle du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta – et sur la mise en œuvre de vastes campagnes de prévention. Son action, y compris dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie – il avait, il y a quelques mois, critiqué vertement le plan Quilès-Broussard de lutte contre la drogue – devrait également se situer dans la continuité de celle de Bernard Kouchner.

Tout le problème sera, pour lui comme pour Simone Veil, d'arriver à imposer ses vues à l'ensemble du gouvernement. La poursuite de l'effort engagé dans la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme sera, à cet égard, un test hautement symbolique.

FRANCK NOUCHI

[Né le 1er janvier 1953 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), docteur en médecine, directeur national du comité de coordination pour la recherche sur le cholestérol et l'athérosclérose, Philippe Douste-Blazy est maire (UDF-CDS) de Lourdes depuis 1989 et parlementaire européen depuis la même année. Il est conseiller régional de Midi-Pyrénées depuis 1992.]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES : Daniel Hoeffel

L'Alsace et le TGV

Après Adrien Zeller dans le premier gouvernement de cohabitation, et Théo Braun, dans l'équipe Rocard, Daniel Hoeffel, sénateur UDF-CDS et président du conseil général du Bas-Rhin, a été choisi pour représenter la région. Edouard Balladur donne ainsi satisfaction aux Alsaciens en faisant appel à celui qui incarne à leurs yeux la caution morale de la classe politique.

Le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales retrouve ainsi un poste gouvernemental douze ans après avoir servi sous Raymond Barre comme secrétaire d'Etat à la santé et à la famille de 1978 à 1980, puis comme ministre des transports jusqu'en 1981. Cette nomination, et ce n'est un secret pour personne en Alsace, a un objectif précis : reprendre la mairie de Strasbourg à la socialiste et rocardienne Catherine Trautmann. Tout le monde escompte bien ici que le gouvernement Balladur décidera rapidement la construction du TGV jusqu'à la capitale alsacienne, alors que celui de Pierre Bérégovoy l'arrêtait avant les Vosges.

Daniel Hoeffel réussira-t-il dans ce qui est devenu «une affaire d'Etat» à Strasbourg? Il a contre lui, par excès de prudence, ses hésitations. Après être venu à la rescousse de Marcel Rudloff (UDF-CDS) en prenant la tête de la liste UPF aux régionales de 1992, il quittait l'assemblée régionale pour ne pas perdre la présidence du département. Dans la perspective de reprendre l'hôtel de ville au PS, il lançait dans la bataille des législatives Fabienne Keller, une jeune conseillère générale de Strasbourg brillamment élue aux cantonales de l'année dernière, pour finalement la convaincre de renoncer à la course à la députation. Fort de la présidence du groupe centriste au Sénat, le chef de file alsacien avait été candidat à la succession d'Alain Poher, mais avait été éliminé lors des «primaires» de l'UDF, dont René Monory était sorti vainqueur.

Aujourd'hui, compte tenu de ses nouvelles fonctions, il y a pour Daniel Hoeffel, sur la question du TGV, obligation de résultat!

MARCEL SCOTTO

[Né le 23 janvier 1929 à Strasbourg, docteur en droit, diplômé de l'IEP de Strasbourg, Daniel Hoeffel a été successivement attaché au cabinet du ministre de la défense (1954), secrétaire général de la chambre patronale des industries du Bas-Rhin (1959-1978), président du comité économique et social d'Alsace (1976-1977), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille (1978-1980), ministre des transports (1980-1981). Maire de Handschuheim depuis 1965, président du conseil général du Bas-Rhin depuis 1979, il est sénateur depuis 1977 et président du groupe de l'Union centriste du Sénat depuis 1986.]

RELATIONS AVEC L'ASSEMBLÉE NATIONALE : Pascal Clément

Un juriste au Parlement

Pascal Clément est de cette génération d'élus de droite qui ont vu leur échapper le pouvoir au moment où ils croyaien t avoir acquis le droit de succéder à leurs anciens. Ce juriste, qui a travaillé dans une entreprise privée avant de se lancer dans une carrière politique, s'est rangé derrière Valéry Giscard d'Estaing dès 1970. Perspicace, il repère vite une circonscription de la Loire, solidement ancrée à droite, mais dont le député gaulliste lui paraît usé. En 1978, contre l'avis de son parti, il impose au sortant une «primaire», et l'emporte sans difficulté. Patient, il fait discrètement ses classes en attendant le second septennat giscardien. Hélas pour lui, il n'y en aura pas.

Comme quelques autres, il profite du coup de massue reçu par les ténors de son camp pour se mettre au premier rang des opposants de la première législature rose. S'étant inscrit au barreau, il devient un des piliers de la commission des lois de l'Assemblée nationale. Avant bien d'autres, il se range derrière Raymond Barre, ce qui lui ferme les portes du gouvernement de la première cohabitation. Il ne le regrette pas, préférant parier sur l'avenir. Mais en 1988, l'avenir commence à lui paraître bien lointain. Il mise donc sur le long terme, qui, pour lui, a nom François Léotard. Parlementaire dans l'âme, prenant un plaisir évident aux longues discussions d'amendements, habitué des couloirs du Palais-Bourbon, il accède, en 1989, à la vice-présidence de l'Assemblée nationale.

A l'approche d'une nouvelle alternance, cet interlocuteur habituel des avocats et des magistrats se met à rêver d'un grand ministère. Mais c'est à une autre de ses compétences qu'a fait appel Edouard Balladur. Ministre délégué aux seules relations avec l'Assemblée nationale, il lui faudra user de toute sa connaissance des rouages parlementaires et abuser de son sens du contact humain pour faire marcher droit une majorité pléthorique.

Th. B.

[Né le 12 mai 1945 à Boulogne-Billancourt, Pascal Clément est licencié en droit et en lettres, et ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. Trésorier national des Jeunes Républicains indépendants en 1970, il est de 1971 à 1978 chef du servide marketing de Rank-Xerox. Maire de Saint-Marcel-de-Félines depuis 1977, député de la Loire depuis 1978, conseiller général du canton de Néronde et vice-président du conseil général de la Loire depuis 1983, M. Clément est actuellement délégué général du Parti républicain chargé du Parlement. En décembre 1986, il a présidé la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les manifestations étudiantes de novembre-décembre.]

ACTION HUMANITAIRE ET DROITS DE L'HOMME : Lucette Michaux-Chévry

Un enthousiasme brouillon

Réélue député (RPR) de la Guadeloupe au premier tour de scrutin, avec 80 % des suffrages, Lucette Michaux-Chevry avait eu besoin, en 1992, des voix des socialistes dissidents pour accéder à la présidence du conseil régional de l'île. Ce contraste illustre assez bien le cursus «sinusoïdal» de cette avocate, commencé avec les socialistes départementalistes, poursuivi par un passage sous la bannière de Valéry Giscard d'Estaing, qu'elle soutint lors de l'élection de 1981, avant de figurer au conseil général parmi les «divers gauche», puis de créer son propre mouvement, le Parti de la Guadeloupe, et, enfin, de se convertir à un chiraquisme particulièrement fervent, couleur sous laquelle elle entra au Palais-Bourbon en 1986. Elle n'y resta pas longtemps, puisque Jacques Chirac l'appela auprès de lui en créant, dans le gouvernement de la cohabitation, le premier maroquin consacré à la francophonie, alors un secrétariat d'Etat sans budget propre, dépendant de Matignon. Lucette Michaux-Chevry se lança avec un enthousiasme quelque peu brouillon dans sa tâche, se heurtant aux projets déjà préparés par Philippe Saint-Robert, gaulliste indépendant nommé par François Mitterrand commissaire général de la langue française. C'est ainsi que le groupement d'intérêt public attendu par tous les francophones, le Centre de terminologie Jacques-Amyot, lancé par le chef de l'Etat lui-même en 1985, fut abandonné définitivement.

J.P. P.-H.

[Née le 5 mars 1929 à Saint-Claude, à la Guadeloupe, veuve de l'imprimeur Henri Michaux, Mme Lucette Michaux-Chevry s'est inscrite au barreau de Basse-Terre avant d'entamer une carrière politique comme conseiller municipal de sa cité natale en 1957. Conseiller général (canton de Saint-Claude-Gourbeyre) depuis mars 1976, président du conseil général de 1982 à 1985, élue député (RPR) en mars 1986, réélue en juin 1988 et le 21 mars dernier, elle a accédé à la présidence du conseil régional il y a un an et a été reconduite dans cette fonction en février dernier, après de nouvelles élections régionales provoquées par l'annulation de celles de mars 1992. Elle a, d'autre part, animé plusieurs organisations caritatives comme Enfants handicapés de la Guadeloupe, Mineurs en péril et Lutte contre la drogue. En 1980, elle a fondé l'Association intercaraïbes pour les échanges culturels entre enfants.]

RELATIONS AVEC LE SÉNAT ET RAPATRIÉS : Roger Romani

«Le» fidèle chiraquien

Le Sénat n'a pas été oublié. Voué à jouer les seconds rôles avec l'arrivée à l'Assemblée nationale d'une écrasante majorité RPR et UDF, il disposera en revanche en la personne de Roger Romani d'un ministre délégué au fait de l'alchimie parfois complexe qui régit le palais du Luxembourg. Un retour aux sources pour ce sénateur RPR de Paris qui avait été de 1969 à 1971 conseiller auprès du ministre chargé des relations avec le Parlement, lequel comprenait déjà deux secrétaires d'Etat, l'un pour le Sénat, l'autre pour l'Assemblée nationale.

L'entente avec le ministre de l'époque, Jacques Chirac, fut sans doute excellente. Pour son plus grand profit, M. Romani ne devait plus jamais dévier de ce sillage. Conseiller de Paris depuis 1965, il soutient activement la candidature de M. Chirac pendant l'élection municipale de 1977. Il devient alors questeur de l'Hôtel de Ville et entre cette même année au Sénat, en même temps qu'un autre Corse, Charles Pasqua, qui prend alors la présidence du groupe RPR. Une présidence que M. Romani occupera, l'espace d'une cohabitation, de 1986 à 1988, pendant le passage de M. Pasqua place Beauvau.

Ce fidèle de M. Chirac, qui s'était trouvé dans une posture peu enviable pendant la fronde du sénateur des Hauts-de-Seine contre le président du RPR, ne s'occupera cependant pas que du Sénat. Une autre alchimie, celle qui préside à la composition de tout gouvernement, a voulu en effet que ce natif de Tunis prenne également en charge le dossier des rapatriés.

G. P.

[Né le 25 août 1934 à Tunis (Tunisie), Roger Romani est tout d'abord assistant de direction à l'ORTF puis chargé des relations avec le Parlement au cabinet de Yves Guéna, ministre des postes et télécommunications, puis de l'information de 1967 à 1969. Il rejoint ensuite Roger Frey au ministère d'Etat chargé des relations avec le Parlement, puis devient conseiller technique de Jacques Chirac, successivement au ministère chargé des relations avec le Parlement, à l'agriculture et à l'intérieur, puis à Matignon, de 1974 à 1976. Il est conseiller de Paris et sénateur depuis 1977.]

LA FORMATION DU GOUVERNEMENT D'EDOUARD BALLADUR

Les options extérieures de la nouvelle équipe

Vers une relance franco-allemande

Suite de la première page

Ils excluent en tout cas le changement de cap dans la politique monétaire dont les ténors anti-Maastricht avaient fait à l'automne leur cheval de bataille. Les hommes qui arrivent au gouvernement se sont exprimés sans aucune ambiguïté ces dernières semaines sur le maintien de la parité franc-mark, la défense du SME et la perspective d'Union monétaire, sujets que M. Mitterrand avait pris soin de citer dans sa brève intervention de lundi soir, parce qu'ils sont fondamentaux.

Le socle économique et monétaire du projet européen n'est donc pas menacé. Restent, d'une part, les autres pans de la construction communautaire, pour lesquels le traité de Maastricht ne fournit pas de programme mais un simple cadre dont on peut faire ce que l'on veut et, d'autre part, la vie quotidienne communautaire, empoisonnée depuis des mois par des conflits d'intérêt entre la France et ses partenaires à propos des dossiers du GATT et de l'agriculture sur lesquels l'ex-opposition a fait une dangereuse surenchère.

Pas de querelle théologique

Les controverses qui avaient cours sur la philosophie générale du projet européen, lorsque les pays de l'Est amorçaient leur révolution, ont perdu de leur virulence. On continue de reprocher à M. Mitterrand les mauvais messages qu'il envoya alors aux pays d'Europe centrale qui spontanément se tournaient vers la Communauté. Mais nul ne se risque plus aujourd'hui à faire miroiter à ces pays la promesse d'une intégration prématurée dont on sait qu'elle tuerait la Communauté.

Des hommes comme Alain Juppé estiment cependant qu'on peut faire mieux pour répondre à l'attente de ces nouvelles démocraties. A charge pour eux de le démontrer, de résoudre la contradiction entre cette plus grande ouverture à l'Est et le réflexe protectionniste qui s'est manifesté ces dernières années chaque fois qu'il était question de la moindre concession à ces pays. Le président, s'ils y parviennent, ne leur fera pas obstacle.

Quant à l'idée d'une Europe «à la carte», «à plusieurs vitesses» ou «à géométrie variable» que défend entre autres le nouveau ministre des affaires étrangères, elle n'est plus non plus objet de controverse majeure. Après avoir bataillé contre elle tant et plus, les gouvernants socialistes français, comme leurs partenaires européens, ont implicitement déposé les armes ces derniers mois. *«Maastricht est probablement une des dernières choses que nous ayons réalisées à Douze. Et encore, la souplesse dont nous avons fait preuve à l'égard du Danemark et de la Grande-Bretagne préfigure déjà les évolutions futures»*, reconnaissait il y a peu de temps un responsable des affaires européennes, proche du président de la République.

Les critiques dont M. Jacques Chirac et quelques autres leaders de la nouvelle majorité ont gratifié pendant la campagne électorale la Commission de Bruxelles pourraient faire davantage problème si elles devaient se confirmer au pied de la lettre, c'est-à-dire si s'imposait une vision essentiellement «inter-gouvernementale» de l'Europe aux dépens de l'institution bruxelloise jugée exclusivement nuisible. Mais ces propos de campagne électorale visaient peut-être autant le président de la Commission, M. Jacques Delors, en tant que concurrent éventuel de M. Jacques Chirac dans la course à la présidence de la République, que la Commission qu'il dirige. Le traité de Maastricht apporte à la répartition des pouvoirs dans la Communauté des correctifs qui vont dans le sens des critiques qui ont été émises et dont certaines, relatives aux abus de pouvoirs de tel ou tel commissaire, ne seraient sans doute désavouées ni par M. Mitterrand ni par M. Delors lui-même.

Il n'y aura donc vraisemblablement pas de grande querelle théologique franco-française ou franco-européenne sur la Communauté. C'est sur les sujets beaucoup plus immédiats de l'agriculture et du GATT que l'on attend, dans les pays voisins, le nouveau gouvernement et qu'il aura la tâche la plus difficile. Le président de la République, auquel la plupart des leaders de l'ex-opposition ont reproché un manque de fermeté dans les négociations en cours, a évidemment, sur ces dossiers, tout intérêt à laisser les nouveaux gouvernants se dépêtrer eux-mêmes du piège de la surenchère dans lequel ils se sont enfermés ces derniers mois. Ils devraient découvrir que – sauf à déclencher une crise européenne majeure que la configuration du nouveau gouvernement ne laisse pas présager *a priori* – leur marge de manœuvre est des plus limitées et qu'il leur faudra, pour en sortir, faire preuve à la fois d'imagination et de modération.

Sortir l'Europe de sa morosité

Seront-ils soumis à trop forte pression de leur base? Les députés réputés «anti-Maastricht» qui font irruption à l'Assemblée nationale sont les porte-voix d'un malaise diffus qui prend l'Europe pour exutoire, mais qui, hormis certaines revendications catégorielles très précises, ne constitue pas une critique véritablement articulée de l'Europe communautaire. Il s'agit sans doute davantage, comme dit un haut fonctionnaire en charge des questions européennes, d'une sorte d'*«inquiétude obsidionale»*, due à la récession, et qui se nourrit de tout : des «délocalisations» d'entreprises, des difficultés des pêcheurs et des agriculteurs, comme de la politique de la Bundesbank ou de celle de la Maison Blanche. Cette inquiétude a son équivalent dans les pays voisins de la France et il faudrait pour l'apaiser que l'Europe sorte enfin de sa morosité.

Le nouveau gouvernement français peut y contribuer. En ce qui concerne l'interminable processus de ratification du traité de Maastricht qui paralyse actuellement la Communauté, l'option prise en faveur de ce texte par une équipe conservatrice à Paris, ne peut que faciliter la tâche à un premier ministre britannique qui cherche laborieusement à entraîner les plus récalcitrants de ses conservateurs. Le nouveau gouvernement français pourrait, d'autre part, bénéficier – sans y être pour grand chose – de la détente attendue des taux d'intérêt allemands, voire d'un certain délai sur le dossier du GATT.

Surtout, l'équipe qui entre en scène a conscience qu'une forme de «relance» s'impose en Europe et qu'elle doit être concoctée avec l'Allemagne. Le nouveau ministre des affaires étrangères évoquait il y a quelques semaines (1) une crise de confiance dans les relations franco-allemandes qu'il imputait à l'attitude de M. Mitterrand au moment de la réunification. Cet épisode est en réalité depuis longtemps digéré à Bonn. M. Juppé ne tardera pas à découvrir que si la France irrite à Bonn, c'est beaucoup plus en raison des propos que lui-même, avec d'autres, ont tenus sur les négociations commerciales ou la réforme de la politique agricole commmne qu'en souvenir des quelques mois difficiles de l'année 1989.

Absence de préjugés

Il découvrira aussi qu'on n'échange pas des concessions de la Bundesbank contre un siège pour l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU. Il n'empêche que cette dernière prise de position de M. Alain Juppé à propos des Nations unies témoigne d'une absence de préjugés à l'égard de l'Allemagne propre à sa génération et qui ne peut que rassurer à Bonn, tout comme la personnalité de M. Balladur. Une relance franco-allemande des affaires communautaires ne saurait être en tout cas qu'un objet de saine émulation entre l'Elysée et Matignon.

C'est en politique étrangère que la cohabitation est la plus difficile car la Constitution ne donne pas de mode d'emploi, elle ne définit pas le partage des prérogatives. En formant un gouvernement fortement pro-européen, M. Balladur a écarté une des plus lourdes hypothèques qui pesaient sur cette cohabitation. Cela étant, Alain Juppé est un homme combatif et pugnace. Il est, avec Jacques Chirac, celui qui pendant la campagne électorale a contesté avec le plus de constance non seulement l'idée d'un «domaine réservé» du chef de l'Etat en politique étrangère mais celle aussi de sa prééminence. C'est sur ce terrain-là – celui des prérogatives : qui parle, qui convoque qui, qui décide quoi? – que les tensions sont prévisibles et qu'en l'absence même de réel conflit sur le fond, une crise demeure possible sous tout prétexte de politique étrangère ou européenne.

CLAIRE TRÉAN

(1) *Le Monde* du 6 mars.

Les idées du premier ministre sur l'avenir de la presse écrite et audiovisuelle

« Le mieux serait que le pouvoir politique s'occupe le moins possible des médias »

écrivait M. Balladur en 1992

Dans son *Dictionnaire de la réforme* (Fayard, 1992), M. Balladur écrit à propos des médias :

« Les médias entretiennent avec la politique des rapports conflictuels, voire passionnels. Quiconque est dans l'opposition les croit dévoués au gouvernement ; quiconque gouverne se croit ou veut faire croire qu'il est l'objet de leur vindicte et qu'il a d'autant plus de mérite à bien gouverner.

» De cette incompréhension mutuelle résultent de constantes modifications de la réglementation, pratiquement à chaque changement de majorité politique. Notre pays est le seul au monde où les choses se passent ainsi. Or, l'instabilité de la règle est le contraire de l'Etat de droit, et donc de la démocratie.

» Faut-il prétendre modifier une nouvelle fois les rapports des médias avec l'économie comme avec la politique ? Ne vaudrait-il pas mieux laisser les choses en l'état en ne leur apportant que quelques correctifs ? Essayons de nous garder d'un excès comme de l'autre.

» Les médias, en France, ne sont pas trop puissants ; ils sont économiquement trop faibles, et politiquement trop dépendants du pouvoir. Il y a peu d'entreprises de communication véritablement importantes en France ; au moment où s'ouvre le marché européen, cela constitue un danger pour la culture et l'indépendance de l'information dans notre pays. Il faut cesser d'empêcher les regroupements en les libérant des contraintes dépassées. A défaut, elles s'affaibliront encore face aux entreprises étrangères.

» Il serait également utile de mettre fin à quelques règlements rigides et absurdes, tels les quotas de diffusion d'œuvres françaises ou étrangères à la télévision, qu'il y aurait lieu d'harmoniser avec les normes européennes ; telles aussi ces incitations artificielles à la création qui n'ont jusqu'à présent guère donné de résultats concluants.

» Enfin, chefs d'entreprise et journalistes doivent mettre en pratique une autodiscipline plus grande. Depuis des années, il est question d'élaborer un code de déontologie professionnelle défini par les journalistes eux-mêmes et appliqué par eux sous l'égide d'une instance indépendante. A une époque où la diffusion des informations va si vite, et de façon souvent irrémédiable, il serait temps que les journalistes se penchent sur la nécessaire moralisation de leur profession. Ils n'ont rien à en redouter, mais, au contraire, beaucoup à en attendre.

» Pour le reste, le mieux serait que le pouvoir politique s'occupe le moins possible des médias. »

Le refus d'une «certaine impudeur»

Chez les Balladur, on ne se donne pas en spectacle. Le nouveau premier ministre ne hante pas les studios de radio ou de télévision. La sphère médiatique lui inspire plutôt une certaine réserve parce qu'elle représente à ses yeux l'univers illusoire des modes dont il se garde comme de la peste.

Certes, M. Balladur sacrifie à la communication. On l'a vu à «Apostrophes», à «L'heure de vérité», à «7 sur 7», au «Club de la presse d'Europe 1», au «Grand-Jury RTL-*le Monde*», mais on ne le verra pas se commettre dans les émissions de variétés ni se prêter aux mises en scène. Même lorsqu'il «communique», le nouveau chef de gouvernement reste toujours sur ses gardes parce que cet exercice conduit *«toujours»*, à ses yeux, à ce qu'il appelle *«une certaine impudeur.»*

Le style de sa première déclaration de chef de gouvernement, lundi soir 29 mars, sur le perron de l'Elysée, illustrait parfaitement cette volonté de retenue. Depuis trois jours, il s'abstenait délibérément de parler et de paraître et, au sortir de son entretien avec le président de la République, il a simplement lu, sans effets de voix, les quelques lignes qu'il avait préparées pour la circonstance puis s'est éclipsé en laissant la presse en mal de questions. Homme de l'écrit, M. Balladur ne veut pas gouverner par l'image.

Son approche des médias se veut donc prudente et pragmatique, à l'opposé de tout excès. Si son gouvernement inscrit son action dans le droit fil de ses réflexions personnelles – et on imagine mal, *a priori*, qu'il en soit autrement, – la «question audiovisuelle», sera dépassionnée et ce changement provoquera une saine rupture avec les années 80 *«qui furent celles de toutes les ivresses et de tous les débordements»*, comme le rappelle opportunément l'expert du Sénat, M. Jean Cluzel, élu centriste de l'Allier, en souhaitant, dans une *«lettre»* à tous ses *«collègues représentants du peuple»*, rendue publique mardi 30 mars, que la nouvelle majorité fasse *«prévaloir la raison»*.

Terrain miné

Il n'y a rien, dans les orientations exprimées jusqu'à présent par M. Balladur, qui soit de nature à susciter des polémiques dans les milieux professionnels concernés, et, dès lors qu'un égal souci de lucidité semble prévaloir dans les états-majors du RPR et de l'UDF, le pire ne devrait plus être à craindre bien que la persistance de divergences entre les deux composantes de la nouvelle majorité ait empêché celle-ci de soumettre aux électeurs, en ce domaine, une véritable plateforme commune.

Mais la matière médiatique est si sensible que la moindre étincelle peut provoquer une flambée.

Or, si M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, membre du secrétariat national du mouvement chiraquien en charge de l'audiovisuel, souligne qu'il faut éviter au système audiovisuel tout *«nouveau traumatisme»*, il dit aussi qu' *«il est bien question de gouverner, donc de changer, selon l'aspiration des Français, dans tous les domaines, audiovisuel compris»* (1).

Si M. François d'Aubert, député UDF-PR de la Mayenne, estime que l'éventuelle transformation de France 3 *«doit être menée avec précaution»*, il souligne aussi que *«les effets nuisibles de la présidence commune»* des chaînes publiques de télévision France 2 et France 3 *«justifient sa disparition»*, ce qui remet radicalement en cause la concentration opérée par M. Hervé Bourges (2).

Quant aux députés de la nouvelle majorité, qui sont aussi les salariés du groupe Hersant, il serait bien étonnant qu'ils demeurent inertes dans ce débat permanent sur l'avenir du secteur public à la télévision compte tenu de ses implications financières, notamment en termes de ressources publicitaires.

En tant que secrétaire général de l'association Médias 92, M. Bertrand Cousin, directeur général adjoint de la Socpresse (société éditrice du *Figaro*), élu député RPR du Finistère, a déjà présenté, en septembre, une vingtaine de propositions qui reviennent à préconiser, au total, une profonde réforme de l'ensemble du système (3).

M. Balladur risque ainsi d'être confronté à la pression militante de sa propre majorité, et le choix de l'homme appelé à exercer la tutelle de cette poudrière au nom du nouveau gouvernement devait naturellement constituer le premier indice de sa détermination personnelle à résister aux éventuelles surenchères.

En confiant la responsabilité d'un ministère de la communication de plein exercice au maire de Grenoble, M. Alain Carignon, qui jouit d'une réputation d'indépendance d'esprit et dont le parcours personnel démontre un certain anticonformisme, le premier ministre s'est donné un relayeur qui semble apte à œuvrer avec doigté sur un terrain d'autant plus miné qu'il est propice à la recherche d'effets symboliques.

ALAIN ROLLAT

(1) *Actuamédia*, jeudi 25 février 1993.

(2) Déclaration faite au cours d'un débat à l'université Paris-I, le 16 février.

(3) Lire les *Cahiers de Médias 92*, septembre 1992.

Maghreb : la fin des tiraillements ?

C'est avec une discrète – et prudente – satisfaction, comme nous le rapportent nos correspondants, que les pays du Maghreb ont accueilli la victoire attendue de la droite et la déroute de la gauche, dont ils avaient fini par épuiser les charmes. Hassan II en sait quelque chose, qui a notamment dû essuyer, à l'automne 1990, une tempête médiatique venue de France, à laquelle, a-t-il cru deviner, le pouvoir socialiste n'était pas totalement étranger. *«Les relations inter-Etats* (...) *ont été empreintes de tiraillements, voire de crises de confiance aigües, suite à des campagnes calomnieuses»*, écrit le journal pro-gouvernemental *El Maghreb*, qui juge la nouvelle majorité *«plus portée à ménager la sensibilité»* du royaume chérifien.

L'équipe en place à Alger n'a pas été mieux servie par la gauche française. Le journal indépendant *El Watan* lui reproche d'avoir *«péché par son subjectivisme et ses manœuvres dilatoires, qui ont complètement détérioré le cadre de la coopération»*. Et de rappeler qu'au mois de janvier 1992, le pouvoir socialiste avait *grincé des dents* à la nouvelle de l'interruption du processus électoral, alors que *«la droite s'est gardée de tout jugement, de toute critique, montrant, au contraire, sa compréhension»*.

Du côté de Tunis, le soulagement est aussi de mise. Le président Ben Ali et les siens attendaient plus et mieux de la gauche, en raison des incontestables progrès économiques de la Tunisie et de sa relative stabilité politique. Or, regrette-t-on, le pouvoir socialiste a pris le risque de flirter avec les *«comploteurs»* islamistes qui, depuis Paris, tirent les ficelles de la subversion. Aussi, attend-on du nouveau gouvernement qu'il s'emploie, d'une manière ou d'une autre, à neutraliser ces *«terroristes»*. Lors d'une visite, au mois de juillet dernier, M. Jacques Chirac n'avait-il pas souligné qu'il ne fallait pas confondre le droit d'asile avec le droit à l'agitation?

Il reste que les trois pays du Maghreb s'inquiètent de savoir comment la nouvelle majorité – M. Charles Pasqua étant ministre de l'intérieur – traitera la question, ô combien épineuse, de l'immigration. *El Maghreb* rappelle, à cet égard, que *«c'est sous l'exercice de la droite, en 1986, que le renforcement de l'arsenal juridique et administratif a été le plus patent»*. Et de juger *«improbable que la France change d'attitude»*.

Si la droite, que l'on juge, sur la rive africaine de la Méditerranée, *«plus pro-arabe que la gauche»*, met à exécution son projet de freiner l'immigration, saura-t-elle, à titre de compensation, offrir aux pays du Maghreb une aide économique substantielle qui leur permettra de retenir chez eux une bonne partie des candidats à l'expatriation? Il est à craindre que, compte tenu des besoins des uns et des autres – et des siens propres, – la France n'ait pas les moyens de sa politique. Au risque de voir les relations franco-maghrébines sombrer, de nouveau, au-delà des mots et des bonnes intentions, dans une sorte d'exaspérante morosité.

J. de B.

Selon un sondage CSA-« Télérama »

53 % des électeurs de l'UPF regardent de préférence le journal de TF1

41 % des lecteurs du «Monde» ont voté pour la majorité

Comment ont voté les spectateurs des journaux télévisés, les auditeurs des radios, les lecteurs des quotidiens? En réponse à ces questions, l'hebdomadaire *Télérama* publie, dans son numéro daté du 31 mars, les résultats d'un sondage réalisé par l'institut CSA à la sortie des bureaux de vote, le dimanche 21 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 4 274 électeurs.

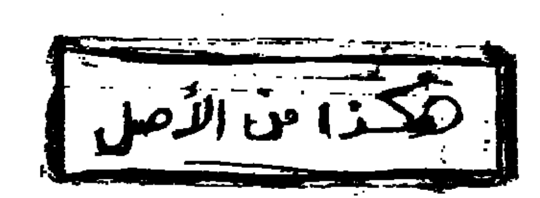
Il apparaît ainsi que 53 % des électeurs de l'UPF, 15 % des électeurs du Front national, 13 % des électeurs du PS, 8 % des électeurs écologistes et 6 % des électeurs du PCF regardent plutôt le journal télévisé de TF1. Celui de France 2 est suivi par 34 % de votants UPF, 25 % de votants PS, 14 % de votants écologistes, 10 % de votants PCF et 8 % de votants FN. C'est le journal télévisé de France 3 qui semble refléter le mieux la répartition des scores nationaux avec 38 % de votants UPF, 22 % PS, 13 % écologistes, 11 % PCF et 9 % FN.

Les stations de Radio-France sont également, selon ce sondage, assez représentatives du vote des Français : 37 % UPF, 27 % PS, 12 % écologistes, 10 % PCF et 7 % FN. Les auditeurs de RTL votent surtout pour l'UPF (45 %), puis pour le PS (16 %), le FN (14 %) et les écologistes (12 %). Ceux d'Europe 1 votent plutôt pour l'UPF (51 %), le PS (24 %), le FN (11 %), le PCF (6 %) et les écologistes (4 %). Ceux de RMC votent de préférence pour l'UPF (52 %), le FN (22 %) et le PS (16 %).

Pour ce qui est de la presse écrite nationale, il apparaît, selon cette enquête d'opinion, que 80 % des lecteurs du *Figaro* votent UPF alors qu'il y a 41 % des lecteurs du *Monde*, 34 % des lecteurs du *Parisien* et 22 % des lecteurs de *Libération* à faire ce choix – là. Les autres lecteurs du *Monde* ont réparti leurs suffrages entre le PS (27 %), les écologistes (9 %), le Front national (9 %), le PCF (8 %) et l'extrême gauche (3 %).

M. Carignon : «Veiller à l'indépendance...»

Le nouveau ministre de la communication, M. Alain Carignon, s'est déclaré, mardi soir 30 mars, sur France-Info, *«fier»* d'avoir en charge des dossiers *«extrêmement pointus et extrêmement intéressants»*. Il a exprimé la volonté de *«veiller à l'indépendance et à l'autonomie des moyens de communication, car il faut faire preuve de beaucoup d'ouverture et de respect de cette indépendance. J'aborde ce ministère*, a-t-il ajouté, *avec le souci de ne pas bouleverser tout ce qui a été fait, de rénover tout ce qui est possible.»*



POLITIQUE

Au Parti socialiste

Les rocardiens proposent aux fabiusiens un accord sur le président du groupe de l'Assemblée nationale

Les discussions vont bon train, au Parti socialiste, avant la réunion du comité directeur, prévue pour le 3 avril, et, surtout, avant la réunion des députés, qui doivent s'entendre, jeudi 1er avril, sur le choix du président du groupe. Les rocardiens proposent aux fabiusiens un accord sur le choix d'un proche du maire de Conflans-Sainte-Honorine, M. Charles Josselin, et persistent à vouloir organiser un congrès du PS fin juin ou début juillet.

La candidature de M. Henri Emmanuelli, annoncée le 29 mars, a suscité des vocations : celle de M. Louis Mexandeau, lui aussi jospiniste, et celle de M. Bernard Derosier, proche de M. Pierre Mauroy. L'hypothèse d'une candidature de M. Paul Quilès, fabiusien, pour s'opposer à celle de M. Emmanuelli, est toujours évoquée, mais l'ancien ministre de l'intérieur n'a fait aucune démarche de nature à la rendre officielle. Elle apparaît, en fait, comme devant avoir une fonction dissuasive vis-à-vis de M. Emmanuelli, les fabiusiens étant majoritaires au groupe.

Les rocardiens ont proposé, mardi 30 mars, une solution qui aurait l'avantage, pour eux, de mettre en évidence le rôle central auquel ils aspirent au sein du PS. Il s'agit de la candidature de M. Josselin, ancien secrétaire d'Etat à la mer, président du conseil général des Côtes-d'Armor et «européen» actif, proche de M. Michel Rocard. Un accord pourrait se faire sur son nom, dans la mesure où il ne provoque aucune objection liée à sa personne, mais il dépend d'abord des jospinistes, qui soutiennent M. Emmanuelli, ensuite et surtout des fabiusiens, qui détiennent la clé du poste. Ceux-ci ne sont pas prêts à la lâcher sans une contrepartie, qui doit être rien de moins, selon l'entourage de M. Laurent Fabius, que la reconduction de l'alliance nouée à l'automne de 1991 et qui avait permis au député de la Seine-Maritime de prendre, en janvier 1992, la direction du PS.

Mme Ségolène Royal, jospiniste, mais dont la candidature à la présidence du groupe n'avait pas été retenue par l'ancien ministre de l'éducation nationale et ses proches, n'a pas renoncé. Membre du club Témoin et considérée, à ce titre, comme appartenant à la mouvance de M. Jacques Delors, Mme Royal participait, aussi, au groupe d'anciens ministres qui se réunissaient autour de M. Michel Vauzelle et que caractérisent leurs liens avec M. François Mitterrand. Les fabiusiens ne négligent pas la démarche du député des Deux-Sèvres, même si Mme Royal s'était prononcée, lundi, pour la *«démission collective de l'actuelle direction du Parti socialiste»*. Elle pourrait leur offrir, en effet, la possibilité de concrétiser une convergence d'intérêts avec le président de la Commission européenne. M. Delors, cependant, tend à éviter toute implication voyante dans les affaires internes du PS, à un moment où il a besoin, face à un gouvernement de droite, de préserver son statut européen.

Un congrès «constituant»

L'état-major rocardien, réuni mardi matin autour du maire de Conflans-Sainte-Honorine, s'est entendu sur une ligne de conduite pour la prochaine réunion du comité directeur. Confirmant leur demande d'un *«congrès constituant»*, ils entendent, sous ces termes, parvenir à des assises qui auraient tout pouvoir pour fixer de nouvelles règles internes – modifier, notamment, les procédures d'élection des responsables, – changer la dénomination du parti, définir une nouvelle structure de direction et favoriser une évolution des *«pratiques militantes»*.

Dans leur esprit, il doit s'agir d'un vrai congrès, au terme duquel la direction soit élue, et non pas reconduite par accord formel ou tacite. Ils envisagent d'adopter la méthode sur laquelle MM. Fabius et Mauroy sont d'accord : les sections et fédérations seraient invitées à rédiger elles-mêmes des textes, dont la synthèse serait assurée par le comité directeur et soumise, ensuite, au vote des militants.

En revanche, les rocardiens persistent à vouloir un congrès relativement proche, fin juin ou début juillet, la réunion du comité directeur dite de «synthèse» ayant lieu en mai. Pour les fabiusiens, ce calendrier signifie que le maire de Conflans et ses amis veulent remplacer le premier secrétaire et il représente, donc, un *casus belli*. Ils font valoir, une fois encore, que si un nouveau congrès de Rennes doit se produire, ils y sont prêts, mais que le PS tout entier en pâtira, et les chances de M. Rocard pour l'élection présidentielle, encore plus.

P. J.

La composition de la nouvelle Assemblée

Moins d'enseignants, plus de médecins et de chefs d'entreprise

Après la république des professeurs de 1981 et 1988, les élections législatives des 21 et 28 mars consacrent l'avènement des médecins et des patrons. La première conséquence de l'écrasante victoire de la droite sur la composition sociologique de l'hémicycle est la perte d'influence des enseignants. Avec 153 élus sur 555, ceux-ci totalisaient 27,5 % des députés de métropole au sein de l'Assemblée sortante. Désormais, les professions de l'enseignement ne comptent plus que 73 représentants, soit 13 % des élus contre 25 % en 1981, 20,4 % en 1978, 15,2 % en 1973 et 9,7 % en 1968. De toute évidence, la déroute du Parti socialiste explique largement ce recul.

Sans pour autant constituer le groupe social le plus important, les professions de santé prennent la relève avec cinquante-cinq élus (10 % des députés) contre quarante et un dans la précédente Assemblée et quarante-cinq dans celle de 1981. Les prochains ministres des affaires sociales et de la santé auront fort à faire... Cependant, les médecins et pharmaciens n'atteignent pas – en pourcentage – le plafond de 1968. A cette époque, ils occupaient 12 % de l'hémicycle.

De leur côté, les ouvriers poursuivent un recul qui paraît inexorable : trois en 1993, contre six en 1988 comme en 1981, alors qu'ils étaient encore onze en 1978 ou en 1968 et seize en 1973. Quant aux hauts fonctionnaires originaires des grands corps de l'Etat (Conseil d'Etat, Cour des comptes, inspection des finances, Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Mines...), ils perdent onze sièges (quarante-deux contre cinquante-trois) mais font mieux qu'en 1981 (trente-trois députés). En revanche, les agriculteurs doublent leur effectif (vingt députés contre dix lors de la précédente législature et dix-huit entre 1981 et 1988) mais leur influence numérique – un élu sur vingt-sept contre un élu sur quinze en 1968 – reste faible.

Vingt-sept élus «sans profession déclarée»

Les autres grands vainqueurs de ces élections sont les chefs d'entreprise. Trente et un patrons de sociétés industrielles et deux entrepreneurs du bâtiment font leur entrée au Palais-Bourbon. On en recensait seize en 1988, neuf en 1981 et dix-sept en 1978, mais le record des élections de 1968 et 1973 – un élu sur dix appartenait alors à cette profession – n'est pas encore en vue. Modifiés, les équilibres sociologiques de l'Assemblée nationale ne sont pas complètement bouleversés.

Pratiquement insensibles aux aléas électoraux, les fonctionnaires n'appartenant ni à l'éducation nationale ni à la haute fonction publique sont vingt et un, comme en 1988, contre seize en 1981 et quatorze en 1978 (mais le nombre de députés de métropole était alors de 474). De même, les journalistes maintiennent leur proportion (treize en 1993, onze en 1988) tout comme les avocats (31 contre 27), les experts-comptables (4 contre 3), les magistrats (cinq contre quatre), les cadres supérieurs (vingt-six contre vingt-cinq) et les salariés des entreprises publiques (huit en 1993 comme en 1988). Vingt-sept élus, contre vingt-cinq il y a cinq ans, appartiennent à la catégorie «sans profession déclarée».

Enfin, signe de la professionnalisation des parlementaires, vingt-huit députés de la nouvelle Assemblée ont déclaré exercer la fonction de permanent politique, soit 5 % des élus. En 1988 et 1981, ils étaient respectivement seize et quinze contre neuf en 1973.

JEAN-MICHEL NORMAND

Et les femmes ?

Que sont les femmes devenues ? Comme en 1986, lors du gouvernement Chirac, le portefeuille des droits des femmes disparaît. A l'époque, le premier ministre avait choisi de créer une délégation «à la condition féminine». Ce poste purement administratif avait été confié à un haut fonctionnaire, Mme Hélène Gisserot, qui dépendait directement de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales. M. Edouard Balladur va-t-il suivre la même logique ? Ce serait alors Mme Simone Veil qui aurait la charge de veiller aux intérêts de celles qui représentent plus de la moitié des électeurs.

Celle-ci a l'avantage de recueillir la confiance de très nombreuses femmes de sensibilités politiques différentes. C'est en effet grâce à elle que la loi libéralisant l'avortement a pu être votée en novembre 1974. Plus récemment, Mme Veil a montré qu'elle était toujours sensible aux discriminations dont les femmes sont victimes en se rendant, le 3 novembre 1992, au premier colloque européen sur «Femmes et pouvoir», organisé à Athènes par la Commission des Communautés européennes. Elle a, à cette occasion, signé une déclaration demandant *«l'égalité de participation des femmes et des hommes à la prise de décison publique et politique»*.

Trois femmes au gouvernement, c'est peu. Cela fait à peine 10 %. Même le dernier gouvernement Bérégovoy, qui n'était pas particulièrement progressiste en la matière, leur accordait proportionnellement plus de place (un peu plus de 15 %). Les femmes ne sont pas mieux représentées à l'Assemblée nationale où elles se retrouvent presque le même nombre que dans l'Assemblée sortante : 35 au lieu de 33 (1) ! Ce n'est donc pas encore cette année que la France quittera l'avant-dernier rang des pays européens (juste avant la Grèce) pour la représentation des femmes au Parlement. Les nombreuses associations de femmes (rassemblées en réseau) qui militent pour une représentation paritaire des femmes en politique (2) appellent à une manifestation le jour de la rentrée parlementaire, le vendredi 2 avril, à 18 heures, à l'Opéra, pour protester contre cette faible représentation.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) RPR : 16, UDF : 2, UDF-CDS : 5, app. CDS : 2, UDF-PSD : 1, UDF-PR : 3, div. g. : 1, PS : 3, PC : 2.

(2) Réseau Femmes pour la parité, 8, cité Prost, 75011 Paris.

M. Soisson quitte la présidence du conseil régional de Bourgogne

DIJON

de notre correspondante

M. Jean-Pierre Soisson, réélu député le 28 mars et maire d'Auxerre, a remis, mardi 30 mars, sa démission de la présidence du conseil régional de Bourgogne qu'il occupait depuis le 27 mars 1992, au premier vice-président, M. Eugène Teisseire (PS). M. Soisson avait annoncé, le 2 février dernier, son intention de quitter ce poste après les élections législatives à la suite de l'adoption du budget 1993 grâce aux voix du Front national. Dans sa lettre, l'ancien ministre de l'agriculture explique qu'il aurait *«volontiers gardé la présidence»* si *«un accord avait pu être trouvé entre les groupes de la majorité et de l'opposition»*. Soumis à la limitation du cumul des mandats, il a également décidé de se démettre de son mandat de conseiller régional dans le délai qui lui est imparti (d'ici le 17 avril) mais, a précisé M. Teisseire, *«plusieur groupes de la majorité régionale ont déjà réaffirmé leur soutien à une candidature de M. Soisson»* à l'élection du nouveau président, qui est fixée au mardi 13 avril.

C. M.

□ **L'audience des soirées électorales.** – En moyenne, les soirées électorales ont été suivies par près de cinq millions de spectateurs sur France 2 et TF 1, quatre millions sur France 3. Mais, selon la période considérée, chacune des chaînes peut s'estimer gagnante, et n'a pas manqué de le faire savoir. France 2 note ainsi que, de 19 h 45 à 23 h, elle a attiré 28,1 % des spectateurs (contre 23,8 % pour TF 1) et, avec France 3, elle totalise 51,3 % de l'auditoire sur cette période. TF 1 préfère prendre en compte l'ensemble de la soirée : de 19 h 30 à 23 h 45 (ce qui inclut la diffusion d'un film), elle est en tête, avec 14,9 % des foyers (devant France 2 avec 13,6 % des foyers), avec une «pointe» de 7,7 millions de spectateurs à 20 h 35.



ÉTRANGER

BOSNIE-HERZÉGOVINE : après une longue attente

Le Conseil de sécurité parait prêt à faire respecter la zone d'exclusion aérienne

Une résolution interdisant le survol de la Bosnie devait être adoptée, mercredi 31 mars, par le Conseil de sécurité. Par ailleurs, malgré l'insistance de MM. Vance et Owen, les Etats-Unis refusent d'endosser formellement leur plan de paix. Le Conseil de sécurité a, enfin, prorogé pour une période de trois mois le mandat de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU).

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Le Conseil de sécurité des Nations unies paraît enfin prêt à adopter, dès mercredi 31 mars, une résolution tendant à faire respecter, par la force si nécessaire, la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine. L'adoption de cette résolution, qui a été rédigée en décembre dernier, a notamment été retardée à la demande de la Russie. Au cours d'une réunion à huis clos à laquelle ont participé les Etats-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, il aurait été décidé de mettre la résolution aux voix mercredi après-midi. Cette résolution sera applicable une semaine après son adoption. Par ailleurs, les coprésidents de la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie avaient demandé que leur plan de paix – accepté par les Croates et les Musulmans mais rejeté par les Serbes de Bosnie – soit *« endossé sans réserve »* par les membres du Conseil. A la surprise générale, Washington s'est montré *« extrêmement réticent »*. Après avoir convaincu le gouvernement musulman de Bosnie de signer le plan de paix et malgré les recommandations de MM. Cyrus Vance et David Owen, les Américains refusent à présent d'entériner formellement ce plan.

Renforcement de l'embargo

Un projet de résolution des membres européens du Conseil de sécurité endossant le plan de paix et exigeant l'adhésion de la partie serbe a, ainsi, été refusé par Washington à l'étonnement de certains diplomates, qui déclarent *« ne pas comprendre la logique de la position américaine »*. Ce qu'en fait Washington ne veut pas, c'est *« imposer »* un plan de paix aux parties en conflit, revenant à se substituer à ces parties. Un nouveau projet de résolution donnant son *« approbation »* au plan de paix international et parrainé par les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne a été distribué, mardi soir, aux autres membres permanents. Les signataires de ce texte, qui n'a pas encore été approuvé par Moscou, *« se félicitent »* que ce plan ait été signé par deux des parties bosniaques, *« regrettent que la partie serbe ne l'ait pas encore accepté »* et lui demandent de le faire. Sur l'application du plan de paix, le texte proposé déclare que le Conseil est *« disposé, en principe, à prendre les mesures nécessaires pour aider à la mise en œuvre effective du plan, une fois que celui-ci aura été accepté dans sa totalité par toutes les parties. »*

La deuxième partie du projet est consacrée au *« renforcement de la mise en œuvre des mesures imposées »* par les résolutions décidant des sanctions économiques contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Selon ce projet, les mesures prévues seront applicables quinze jours après son adoption *« à moins que les Serbes signent le plan de paix et que le secrétaire général présente au Conseil* (...) *un texte disant que les Serbes ont* « mis fin à leurs attaques militaires ».

AFSANÉ BASSIR POUR

ITALIE : accusé de recel en tant qu'ancien président de l'ENI

Le ministre des finances, M. Reviglio démissionne à son tour

Au terme d'une journée fertile en spéculations, M. Giuliano Amato (socialiste), est resté, mardi 30 mars, à la tête d'un gouvernement italien encore affaibli par une nouvelle démission d'un ministre – celui des finances – impliqué dans les affaires de corruption.

Le président de la République italienne, M. Oscar Luigi Scalfaro, s'est entretenu pendant quatre heures, mardi, successivement avec MM. Giorgio Napolitano et Giovanni Spadolini, respectivement président de la Chambre des députés et du Sénat, puis avec M. Giuliano Amato, président du Conseil.

A l'issue de son premier entretien, le chef de l'Etat a lancé un appel aux Italiens et aux responsables politiques. *« Dans un moment difficile qui requiert une attitude de responsabilité de tous,* a souligné le président de la République, *les institutions ne peuvent être mises en question par des voix tendancieuses et des suspicions infondées. » « Maintenons la sérénité pour ne pas augmenter les difficultés pour le pays et les perturbations qui se répercutent principalement sur les plus faibles,* a dit M. Scalfaro, qui a invité la justice – qui enquête désormais à la fois sur des affaires de corruption *« classique »* et sur les liens entre certains politiciens et la Mafia – à poursuivre ses investigations en toute indépendance.

La solution « institutionnelle »

Le président du Conseil, M. Amato, qui, selon l'un de ses proches, était venu au Quirinal avec l'intention de remettre sa démission en raison du blocage de l'action gouvernementale, dont il s'est plaint à plusieurs reprises, a été reçu ensuite par M. Scalfaro.

Ce dernier, selon un communiqué du Quirinal, lui a apporté son soutien en indiquant qu'il se réservait de *« prendre les initiatives opportunes »*. M. Amato a fait valoir, devant le président de la République, la nécessité de *« garantir au pays une action efficace de gouvernement, soutenue par un consensus parlementaire ample et adéquat »*.

L'hypothèse d'un gouvernement *« institutionnel »*, c'est-à-dire dirigé par le président de l'une des deux Assemblées, a été envisagée par les observateurs. Mais il semblerait qu'une telle éventualité ne soit retenue qu'après que des garanties auront été obtenues sur l'élargissement de la majorité – fragilisée à la fois par le rétrécissement de son assise parlementaire et par les affaires de corruption – dont dispose aujourd'hui M. Amato, qui a affirmé à plusieurs reprises sa volonté de rester en fonction jusqu'au référendum du 18 avril, consacré notamment à la réforme du mode de scrutin.

Un nouveau membre du gouvernement, M. Franco Reviglio, ministre des finances socialiste, a démissionné, mardi soir, de ses fonctions après avoir été avisé qu'une information judiciaire avait été ouverte à son encontre.

M. Reviglio est accusé de recel en tant que président de l'Office national des hydrocarbures (ENI), qu'il a dirigé de 1983 à 1989. Il lui est reproché – ce dont il se défend – d'avoir eu connaissance de l'existence d'une caisse noire destinée à financer les partis politiques. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

Le témoignage d'un membre de Médecins sans frontières

Le calvaire des habitants de Srebrenica

Malgré quelques violations mineures, la trêve en vigueur depuis dimanche en Bosnie-Herzégovine a encore tenu mardi 30 mars. Les Nations unies ont profité de cette situation pour multiplier leurs efforts en faveur de l'enclave musulmane de Srebrenica, en Bosnie orientale, où est arrivé un nouveau convoi humanitaire composé de 14 camions. Après avoir passé dix jours dans cette localité assiégée par les Serbes, un médecin belge témoigne.

BELGRADE

de notre correspondante

Thierry Pontus est sous le choc. Il cherche ses mots ; il a du mal à exprimer ce qu'il vient de vivre. Membre de Médecins sans frontières (MSF), ce chirurgien belge qui a rallié, mardi 30 mars, Belgrade est le premier médecin étranger à avoir passé dix jours dans l'enclave musulmane de Srebrenica. Dix jours pendant lesquels il a tenté de porter secours aux habitants de cette ville de Bosnie orientale coupée du monde depuis 11 mois de guerre.

Entré à Srebrenica dans la Jeep du général Philippe Morillon, alors que ses deux assistants – un anesthésiste et une infirmière – se voyaient refuser le passage par les assiégeants serbes, Thierry Pontus a dû affronter, tout seul, un véritable drame humanitaire. A l'hôpital de Srebrenica, où il a passé la plus grande partie de son séjour, cinq médecins généralistes, sans expérience chirurgicale, luttent jour et nuit depuis des mois pour sauver les blessés et les malades qu'ils opèrent à la lampe de poche dans une salle d'opération *« qui n'en est pas une »*.

Quatre cents amputations

Si le docteur Pontus s'est employé, au début, à leur apprendre les rudiments de la chirurgie, *« même pour les amputations, alors qu'ils en ont déjà effectué près de 400 »*, il explique que le plus grave problème est celui des infections dues à l'absence de moyens de stérilisation et à l'impossibilité de se laver, puisque l'eau de Srebrenica est sale. La ville, qui comptait 9 000 habitants avant la guerre, a vu arriver des dizaines de milliers de réfugiés des poches musulmanes voisines tombées aux mains des Serbes. Dans l'école de Srebrenica, *« grande comme un lycée de chez nous »*, les réfugiés s'entassent à 80 ou 100 par classe, dans des conditions sanitaires catastrophiques.

L'une des images les plus tragiques que le médecin garde en mémoire est celle d'un bébé au ventre déchiqueté par un obus et qui est mort dans les bras de l'un des deux « casques bleus » canadiens, blessés au moment où, mercredi 24 mars, ils assuraient l'évacuation héliportée d'habitants, une opération qui a dû être annulée, les Serbes ayant pris l'aire d'atterrissage pour cible. Autre image : celle de personnes désespérées prenant d'assaut un convoi d'évacuation.

MSF, qui envoie ces jours-ci un nouveau chirurgien, un anesthésiste et un logisticien, entend poursuivre son action à Srebrenica, même si les responsables de l'organisation ne se font guère d'illusions. Les observateurs de l'ONU installés dans l'enclave ont en effet reconnu devant le docteur Pontus qu' *« avec le soutien des unités de l'armée régulière* [yougoslave] *déployées du côté bosniaque, les Serbes peuvent faire sauter le verrou quand ils veulent »*. Si la situation venait à se dégrader, *« il est à craindre que MSF et la FORPRONU soient gardés comme garantie par les Musulmans »*, souligne le médecin. Pour conclure que, dans tous les cas, *« les humanitaires sont très mal à l'aise, car si les femmes et les enfants sont évacués, il ne restera plus que des hommes, et, à ce moment-là, on ne pourra plus rien faire pour sauver la ville »*.

FLORENCE HARTMANN

BELGIQUE : fin de la crise gouvernementale

M. Dehaene reste premier ministre

BRUXELLES

de notre correspondant

Une semaine après avoir proposé sa démission au roi Baudouin, le premier ministre belge, M. Jean-Luc Dehaene (social-chrétien flamand), a été invité par le souverain à revenir sur sa décision, mardi 30 mars. En effet, les tractations menées par le chef du gouvernement ont permis de trouver un nouveau compromis sur la question du budget, qui avait provoqué la crise.

Réunis autour de M. Dehaene, les présidents des quatre partis de la coalition gouvernementale se sont mis d'accord sur 110 milliards de francs belges (18 milliards de francs français) d'économies et de recettes nouvelles en 1993 et 1994. Il y aura quelque 40 milliards de rentrées supplémentaires dans les caisses de l'Etat grâce, notamment, à 3 % d'augmentation des impôts sur les revenus et les sociétés. Une somme égale sera dégagée par la compression des dépenses nationales, et 29 milliards sont attendus de diverses privatisations.

Les socialistes francophones ont obtenu que les sociaux-chrétiens flamands renoncent à la désindexation partielle des salaires pour réduire le coût de la fonction publique, et ils sortent apparemment vainqueurs de cette épreuve de force, qui a révélé l'importance des antagonismes entre la Wallonie et la Flandre. Social-chrétien flamand, M. Dehaene a finalement fait l'essentiel des concessions, malgré la pression d'une partie de ses troupes. Il avait hautement conscience qu'une crise gouvernementale aurait eu des conséquences catastrophiques alors que la Belgique s'apprête à assumer la présidence tournante de la Communauté le 1er juillet, et qu'il reste à voter la moitié des articles de la Constitution révisés pour créer un Etat fédéral.

Toutefois, les problèmes de fond demeurent, en particulier le procès que font certains Flamands à une Wallonie accusée d'être un *« fardeau »* à cause de ses dépenses de santé. Les éditoriaux enflammés de la presse flamande ont montré, toute la semaine dernière, combien ce courant d'opinion est fort. Le roi a apparemment pesé de tout son poids pour convaincre M. Dehaene de ne pas céder aux surenchères. A défaut d'avoir clarifié la situation, la crise a montré une fois de plus l'influence du souverain sur les partis. Influence qui tient à son expérience et à son doigté beaucoup plus qu'aux textes. Il est probable que les cris d'alarme du patronat, redoutant une nouvelle attaque du franc belge, ont aussi incité les sociaux-chrétiens flamands à la conciliation, au moins à titre provisoire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **ALLEMAGNE : condamnation d'un garde-frontière de l'ex-RDA.** – La justice allemande a condamné, mardi 30 mars, à Berlin, un garde-frontière de l'ex-RDA à une peine de deux ans d'emprisonnement avec sursis pour avoir tué un touriste ouest-allemand en 1968. Siegfried Krug, originaire de Francfort, venait de visiter Berlin-Est et s'était, pour une raison inconnue, aventuré en juillet 1968 sur la « bande de la mort ». Arrivé de nuit près du mur sans avoir été remarqué, il avait gesticulé en direction des garde-frontière est-allemands. L'un d'eux avait tiré, le tuant sur le coup. – *(AFP.)*

Le sac de Naples

Suite de la première page

Ils occupent, surtout, la vieille « salle des Barons » – un nom prédestiné – où se réunit en principe le conseil municipal, pour l'empêcher de siéger. Ecœurés, les Napolitains réclament sa dissolution. La ville à vau-l'eau, sans plus personne à sa tête ? La belle affaire ! Sur quatre-vingts conseillers, la moitié sont sous enquête.

En une semaine, au hit-parade du scandale, Naples a avantageusement remplacé Milan. Seulement, cette fois, on ne touche plus seulement au financement illicite des partis et à ses « débordements », mais bien plutôt au sac d'une ville entière et de sa région. Un pillage scientifique, organisé dans un pacte de fer entre les pouvoir locaux et la Camorra et dans lequel sont impliqués bien des ténors de la politique nationale.

Soupçonné d'avoir entretenu des liens avec la mafia sicilienne, l'ex-président du conseil, Giulio Andreotti, doit se sentir moins seul : à Naples, deux anciens ministres, des « poids lourds » démocrates-chrétiens, Paolo Cirino Pomicino, ancien homme de confiance « andréottien », et Antonio Gava, chef du groupe de la DC au Sénat, celui que l'on appelait aussi *« le roi de Naples »*, sont accusés de collusion avec la Camorra. Avec eux, pour faire bonne mesure, l'ex-vice président de la commission justice de la Chambre des députés, le socialiste Raffaele Mastrantuono ; ainsi que le député Alfredo Vito et le sénateur Vincenzo Meo, tous deux démocrates-chrétiens.

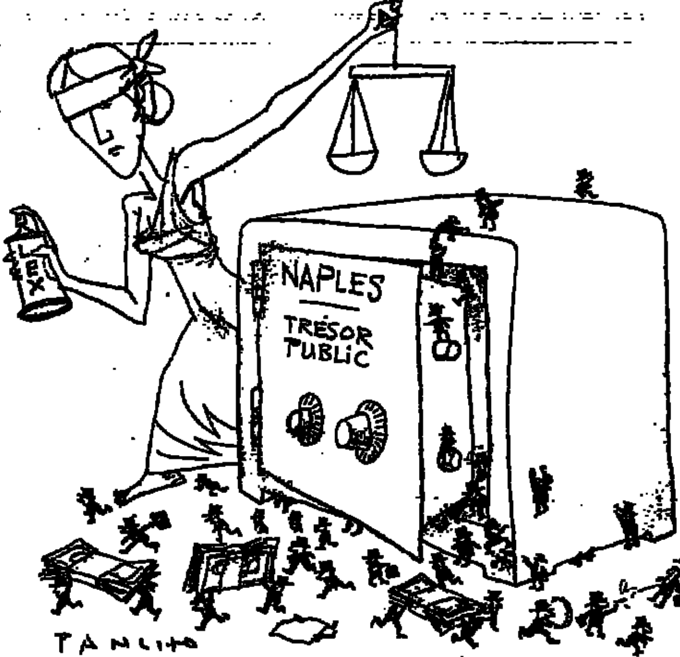
Un intrigant touché par la grâce

L'œil bleu fatigué, et le code pénal à la main, retranché au troisième étage de cette tour de Babel criminelle qu'est devenu le palais de justice, l'ex-château des princes de la maison d'Anjou, cerné par les journalistes, le procureur Vittorio Sbordone, l'air presque effrayé par le flux de révélations qui passent par son bureau, se veut légaliste : *« Rien ne sort d'ici qui ne soit fait légalement, selon les règles. Un avis d'ouverture d'enquête n'est pas une inculpation ! »*

Moyennant quoi, le procureur devient plus catégorique : *« Nous avons douze magistrats qui travaillent sur plus d'une quinzaine d'enquêtes, portant sur une centaine de personnes, dont la moitié sont des hommes politiques, mais on peut dire que, systématiquement, à chaque fois qu'il y a une affaire de pot-de-vin, il y a un lien avec la criminalité organisée. Dans 30 % des cas, ce lien est même évident. »*

A l'origine de cette cascade d'accusations, deux « repentis » d'un genre assez nouveau : le premier s'appelle Pasquale Galasso, c'est aussi le premier grand « repenti » de la Camorra, où il occupait, avant son arrestation, le poste enviable de caissier et de bras droit du parrain Carmine Alfieri.

L'autre est une création purement napolitaine, le premier « repenti » politique de l'opération « mains propres » : l'ex-député démocrate-chrétien Alfredo Vito, un petit intrigant astucieux, devenu, en faisant voter les morts et les abonnés absents du téléphone, un véritable potentat local. Touché par la grâce, ce qui serait le dernier miracle de saint Janvier, le patron de la ville dont le sang se liquéfie miraculeusement deux fois



par an, à moins que ce ne soit par un certain réalisme de circonstance, l'ex-député, qui se dit bourrelé de remords, n'en finit plus de soulager sa conscience.

Entre ces deux « gorges profondes », ce sont cinquante ans d'histoire de Naples qui défilent. Rien n'est épargné : scandale sur la privatisation du ramassage des ordures ; émission de faux bons d'essence de la base de l'OTAN toute proche ; pots-de-vin sur la construction des supermarchés, des bretelles d'autoroute et même sur le monopole des petites lampes perpétuelles dans les cimetières. Le plat de résistance étant les travaux pour le Mondial de football en 1990 ; le transport et le retraitement des déchets, y compris toxiques, qui a transformé la Campanie en poubelle de la Toscane ; et surtout le tremblement de terre de 1980.

La ville fait le gros dos

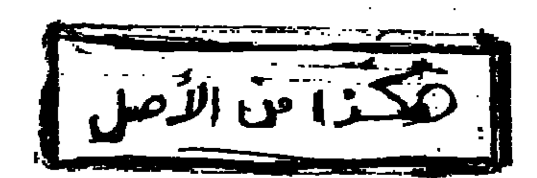
Quatre-vingts secondes d'une secousse terrible mais qui a amené une pluie de milliards de lires pour des projets de reconstruction « bidon » ou jamais achevés. Le tout avec une organisation qui ferait pâlir d'envie les plus zélés activistes anti-Sud de la Ligue : chaque secteur divisé en « aires de compétence » entre diverses branches de la Camorra, chacune traitant avec un courant politique particulier. Ceux des hommes politiques qui ne traitaient pas avec les mafieux avaient pour ainsi dire copié leur modèle en créant une espèce de *« coupole de répartition des bénéfices »* entre eux. Méthodologie exemplaire qui a valu une nouvelle rafale d'ouvertures d'enquête à deux autres anciens ministres, Francesco De Lorenzo et Vincenzo Scotti, ainsi qu'à l'un des ex-adjoints de Bettino Craxi au PSI, Giulio Di Donato.

En attendant que soient révélés peu à peu tous les mystères de Naples, la ville fait le gros dos : travaux gelés, grands restaurants désertés, suspicion généralisée. *« Nous avons connu les Espagnols, les Bourbons, les Américains, le choléra, les politiciens romains : finalement Naples a toujours été occupée, tous ces vices qu'on nous attribue n'étaient qu'importés.. »*, tente de plaisanter un avocat d'affaires, au cabinet trop silencieux.

Un entrepreneur de passage – émigré *« au Nord »* pour n'avoir plus à payer – s'inquiète du *« vide quand la grande lessive sera terminée »*. Le travail au noir, les fragiles équilibres avec la *« malavita »*, comment remplacer tout cela, dans pareille crise économique ? Comment permettre à cette partie de la population aux franges de la société de s'y retrouver ?

De son balcon qui domine la baie, l'ancien maire communiste, Maurizio Valenzi (un seul *avviso di garanzia*, avis d'enquête), chaleureux et philosophe, a tout traversé sans illusion ; il lui est même arrivé de devoir jouer sur la rivalité entre camorristes pour faire sauter l'immeuble abusif construit par un parrain. La police, effrayée, ne voulait pas l'aider. Aujourd'hui surpris, même lui, par l'ampleur du sac de la ville, il parie sur la propreté purificatrice : *« Il faut aller jusqu'au bout, absolument. Ce qui serait grave, serait que les procès n'aboutissent jamais. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS



EUROPE

TADJIKISTAN : la guerre civile

Les deux chefs des forces procommunistes se sont entretués

La guerre civile qui a ravagé le Tadjikistan a connu dans la nuit de mardi 30 mars un étrange épilogue : les deux principaux chefs militaires des formations procommunistes qui ont écrasé les « islamo-démocrates » se sont entretués. La mort de Sangak Safarov et Faizali Saidov, que la propagande officielle appelait « le père et le fils de la nation », risque de provoquer des affrontements entre bandes armées du même bord, et d'attirer de nouvelles souffrances sur la population et les réfugiés, en particulier dans le sud du pays.

MOSCOU

de notre correspondant

La télévision de Douchanbé a fait porter la responsabilité des événements aux *« ennemis de la nation tadjike »*, après qu'une première version officielle eut attribué cette double mort à *« un accident de voiture »*. En fait, selon les informations les plus fiables, les deux hommes et plusieurs de leurs gardes du corps sont morts dans un échange de coups de feu. Selon l'agence russe Interfax, qui cite des sources militaires, le chef du Front national, Sangak Safarov, avait rendu visite en pleine nuit à Faizali, dans la région de Kourgan Tioubé, pour exiger que lui-même et ses hommes cessent d'empêcher le retour des réfugiés et de leur faire subir des sévices. Dans la dispute qui s'ensuivit, Sangak aurait tiré sur Faizali, avant d'être tué par les gardes du corps de ce dernier.

Personnage de légende, ancien prisonnier de droit commun ayant passé vingt-trois ans de sa vie en détention et quelques autres comme employé d'un débit de boisson, Sangak Safarov avait pris la tête des bandes armées du Kouliab. Ces dernières, avec le soutien d'officiers russes et de l'Ouzbékistan, avaient progressivement pris le dessus sur les partisans de la coalition islamo-progressiste qui avait brièvement pris le pouvoir à Douchanbé. Les combats s'étaient accompagnés, de part et d'autre, d'une série de massacres, où les vaincus payèrent bien entendu le prix le plus fort. Sangak Safarov avait d'ailleurs ouvertement proclamé sa volonté de *« nettoyer le Tadjikistan »*, et ensuite la Russie, de *« l'ordure démocrate »*. Mais c'est surtout Faizali, chef d'un clan ouzbek, qui s'était distingué par sa férocité (*le Monde* des 17/18 janvier) et des exécutions de masse.

Le drame des réfugiés

Cette tuerie jette une lumière crue sur la nature du régime en place au Tadjikistan, qui tente pourtant d'obtenir la considération internationale, et bénéficie d'une très surprenante indulgence de la part des « démocrates » russes. En même temps, on peut considérer qu'elle arrange les affaires du nouveau pouvoir – et de Moscou – puisqu'il était clair depuis longtemps que, une fois la victoire acquise, Sangak Safarov et son puissant Front national seraient rapidement gênants. Cependant, ce fatal combat de chefs risque aussi de provoquer des affrontements entre leurs fidèles respectifs. Le désir de trouver un exécutoire, de faire porter la responsabilité à *« l'ennemi »*, pourrait aussi avoir de graves conséquences sur les réfugiés, qui se trouvent déjà dans une situation souvent tragique.

Les autorités tadjikes avaient récemment contraint 9 000 réfugiés, parmi les dizaines de milliers de personnes qui s'entassent à Douchanbé, à quitter la capitale pour rejoindre leurs régions d'origine, dans le sud du pays. Cependant, le convoi avait été bloqué en chemin. Des enfants sont morts de froid et de faim, des femmes ont été violées, au moins huit personnes ont été tuées dans la région de Kabadian. Les réfugiés ont finalement pu passer, mais les autorités ont prié les représentants du HCR de quitter la zone.

Dans les heures qui ont précédé sa mort, Sangak Safarov était allé négocier à la frontière tadjiko-afghane avec des émissaires le retour des dizaines de milliers de personnes qui étaient passées cet hiver en Afghanistan pour fuir l'avance des troupes du Front national. Il s'était efforcé de les convaincre de revenir, en leur promettant la sécurité. D'autres groupes se sont réfugiés au Kirghizistan et même en Ouzbékistan, notamment après la reconquête par les forces progouvernementales de la haute vallée de Garm. L'essentiel de l'aide humanitaire est assuré par le comité international de la Croix-Rouge, qui fait au Tadjikistan un effort d'autant plus méritoire que l'Occident se désintéresse très largement de ce qui se passe dans ce lointain pays d'Asie centrale.

JAN KRAUZE

□ **AZERBAIDJAN : démission du ministre de l'intérieur.** – Le ministre azerbaïdjanais de l'intérieur, M. Iskender Gamidov, a présenté sa démission, mardi 30 mars, pour ne *« pas être impliqué »* dans la manifestation organisée mercredi à Bakou par le chef de l'opposition, Etibar Mamedov, a annoncé l'agence azerbaïdjanaise *Assa Irada*. La manifestation – non autorisée – vise à protester contre le comportement du ministre de l'intérieur qui a roué de coups la semaine dernière un journaliste d'opposition. – *(AFP.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : la sélection des candidats à l'élection présidentielle

Deux milliardaires musulmans s'affrontent pour succéder au président Babangida

Les deux seules formations politiques autorisées au Nigeria, le Parti social-démocrate (PSD) et la Convention nationale républicaine (CNR), ont désigné leurs candidats à l'élection présidentielle du 12 juin. Ces candidats ont été sélectionnés parmi une soixantaine de « finalistes », au cours de gigantesques « conventions » à l'américaine, qui se sont tenues, du samedi 27 au lundi 29 mars, à Jos et à Port-Harcourt.

LAGOS

correspondance

Ce sera un duel de milliardaires, à la mesure du « géant de l'Afrique », où aucune influence politique ne peut se concevoir sans un compte en banque bien garni. Les deux candidats à la présidence ont en commun d'être très riches, sans qu'on connaisse l'origine exacte de leur fortune, et d'être musulmans, comme plus de la moitié des 90 millions d'habitants recensés en 1991.

Là s'arrêtent leurs ressemblances. Car le Parti social-démocrate (PSD) a confié sa bannière à un personnage tonitruant, M. Mashood Kashimawo Olawale Abiola, âgé de cinquante-cinq ans, familièrement surnommé « MKO » par la presse, dont il est l'un des magnats. Issu d'une modeste famille yorouba d'Abeokuta, dans le sud-ouest du pays, il a commencé sa carrière comme expert-comptable de la multinationale ITT. C'est au hasard, ou presque, qui l'avait fait s'asseoir, lors d'un voyage en avion, en 1971, à côté de la sœur du shah d'Iran, qu'il doit, dit-on, son ascension fulgurante. Ce philanthrope, attaché à la propagation de l'islam, possède aujourd'hui, entre autres, des fermes, une ligne aérienne et une compagnie maritime.

Ses rapports avec le président Ibrahim Babangida sont parfois conflictuels : il y a un an, la police avait bloqué, pendant trois semaines, l'activité de son groupe de presse, le Concord Group, après la publication, dans le magazine *African Concord*, d'un dossier jugé trop critique à l'égard du régime militaire. Il a cependant convaincu la présidence d'appuyer sa croisade internationale pour que l'Occident et les pays arabes paient des « réparations » financières à l'Afrique, à cause de l'esclavage.

Son adversaire de la Convention nationale républicaine (CNR), M. Bashir Tofa, âgé de quarante-six ans, était inconnu du grand public, il y a encore quelques semaines. Propriétaire d'une banque et d'une entreprise, cet homme d'affaires dispose de trois atouts majeurs : il vient de Kano, la grande capitale du Nord, et il a su se concilier les notables conservateurs autant que les « jeunes loups », partisans d'un islam plus radical ; il est lié à des piliers du régime, comme le chef de l'armée, le général Sanni Abacha, ou celui des services de renseignements militaires, le général de brigade Halilu Akilu ; enfin, il a sous la main un colistier chrétien, originaire du Sud-Est, M. Joe Nwodo, qui s'est retiré, dimanche dernier, en sa faveur, avant le deuxième tour de l'élection de Port-Harcourt. Ce « ticket » équilibré pourrait rassurer la puissante communauté chrétienne, qui se sentait par avance exclue de la compétition.

Il sera, en revanche, beaucoup plus difficile à M. Abiola de trouver un vice-président chrétien acceptable par l'*establishment* nordiste, hostile dès le début à une candidature du flamboyant « MKO ». Mais, électoralement, le PSD – qui a obtenu la moitié des voix lors des législatives de 1992 – pèse plus lourd que la CNR. Son nouveau champion a reçu un formidable appui en la personne de l'ex-général Shehu Musa Yar'Adua, un homme d'envergure, capable de faire (ou de défaire) une élection présidentielle. C'est grâce à lui que « MKO » a pu l'emporter à Jos, au terme d'une bataille très serrée, sur son rival, M. Babangana Kingibe (ancien ambassadeur et ancien chef du PSD), qui passait pour le « favori » de la présidence.

Beaucoup s'interrogent, d'ailleurs, sur les motivations de M. Yar'Adua. Aussi riche que retors, l'ex-général s'était lui-même lancé dans la course, lors d'une première série de « primaires », à l'automne 1992. Son ascension avait été interrompue par la junte militaire, qui décidait de disqualifier les vingt-trois candidats des deux partis, en les accusant de fraude. Depuis cette mésaventure, M. Yar'Adua fait montre d'un grand scepticisme quant aux intentions réelles du président Babangida, le soupçonnant ouvertement de ne pas vouloir quitter le pouvoir à la date prévue, le 27 août.

Malgré son aspect alambiqué, le processus des « primaires », organisées en quatre étapes, n'a pas conduit au chaos prédit par nombre d'observateurs. Rien ne semble, désormais, s'opposer au bon déroulement de l'élection présidentielle, sous l'œil vigilant d'observateurs internationaux.

MICHÈLE MARINGUES

□ **MAROC : un numéro du « Monde » interdit à la vente.** – Les autorités marocaines n'ont pas autorisé la mise en vente du *Monde* daté dimanche 28 et lundi 29 mars. Ce numéro comportait un article sur les relations entre Paris et Rabat, placées sous le signe de l'irritation ou de la fascination à l'endroit de Hassan II.

□ **MOZAMBIQUE : mutinerie dans la garde présidentielle.** – Des commandos de l'armée ont pris d'assaut, mardi 30 mars, une caserne de la garde présidentielle de Magoanine, non loin de Maputo, dans laquelle avait éclaté une mutinerie. L'opération, qui a duré environ trente minutes, a fait plusieurs blessés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : devant la recrudescence des attentats palestiniens

M. Rabin isole l'Etat juif des territoires occupés

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a annoncé, mardi 30 mars, la *« fermeture »* de la Cisjordanie, quelques heures après le meurtre de deux policiers près de Tel-Aviv. M. Fayçal Husseini, chef de file des partisans de l'OLP dans les territoires occupés, a déploré *« cette punition collective qui peut être un nouvel obstacle au processus de paix »*. Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, le gouvernement israélien attire son attention sur *« la multiplication des attaques terroristes contre ses citoyens »* mais réaffirme son intention de continuer les négociations avec ses interlocuteurs arabes *« en dépit de ces provocations »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comment calmer les esprits, diminuer la tension, faire reculer la peur qui s'infiltre dans le pays ? Comment convaincre des populations alarmées par la multiplication des attentats et l'absence de perspective de paix que leur gouvernement n'a pas perdu le contrôle de la situation ? Comment désamorcer la crise politique qui est en gestation et, surtout, la crise de confiance, autrement plus grave, qui mûrit un peu plus chaque jour entre les Israéliens et leurs institutions les plus chères, celles qui garantissent la sécurité publique ?

Peu après le meurtre, à l'arme automatique, de deux policiers, mardi 30 mars, en plein cœur du pays (*le Monde* du 31 mars) – revendiqué par affiche, à Gaza, par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), – le premier ministre a tenté, le soir même, à la télévision nationale, de mobiliser la population et de répondre à ses inquiétudes. Au terme de ce que les journaux locaux ont appelé le *« mars noir d'Israël »*, au cours duquel il y a eu un nombre d'attaques à main armée sans précédent (vingt et un), ayant causé la mort de quinze Israéliens, l'exercice était difficile. Que M. Itzhak Rabin eût rappelé – ce qu'il n'a pas fait – que les Palestiniens, eux, ont eu quatre fois plus de blessés et deux fois plus de morts pendant la même période, n'eût rien changé.

Le climat est à la peur et à la colère. *Les titres des journaux sur les attentats*, comme M. Rabin n'a pas manqué de le remarquer avec un peu d'ironie, *« sont carrément plus épais que lors de la guerre de six jours »*.

« Une nécessaire séparation »

Pris à parti par leurs mandants, les politiciens les moins extrémistes commencent à s'agiter. Les colons prennent les armes et se livrent dans les territoires occupés à des « ratonnades » en règle. L'opposition de droite (le Likoud), sous la houlette d'un nouveau chef ambitieux, M. Benyamin Netanyahou, joue à l'apprenti sorcier. En clair, la situation est extrêmement volatile. *« On a la désagréable impression que tout peut arriver »*, résume un journaliste local.

M. Rabin, qui est aussi ministre de la défense – un cumul de plus en plus discuté jusqu'à l'intérieur de la coalition gouvernementale – s'était donc entouré, mardi, et pour la première fois depuis son retour au pouvoir au mois de juin 1992, du maximum de solennité. On se souvenait que, pour le précédent meurtre d'un policier en Israël le 15 décembre dernier, le chef du gouvernement avait ordonné l'expulsion de plus de quatre cents Palestiniens, réputés islamistes, vers le Liban. Qu'allait-il décider cette fois ? Sous l'œil des caméras, dans son bureau officiel, sur fonds de drapeau national, M. Rabin, d'un ton ferme, a centré sa déclaration autour d'un thème qui lui est cher : *« la nécessaire séparation entre Israéliens et Palestiniens »*.

Alors que le gouvernement précédent travaillait plus ou moins discrètement à l'annexion rampante des territoires occupés et de leurs presque deux millions d'habitants palestiniens (Jérusalem-est comprise), M. Rabin poursuit, prudemment et même cahotiquement, à cause des cent mille colons juifs, disséminés en Cisjordanie et à Gaza, une logique inverse. Les mesures de répression décidées, le matin même, en conseil restreint extraordinaire, contre les Palestiniens, s'inscrivent dans cette logique. *« Jusqu'à nouvel ordre*, a annoncé le chef du gouvernement, *il n'y aura plus un Palestinien sur le territoire souverain d'Israël. »*

En clair, après la bande de Gaza, fermée depuis lundi matin consécutivement à l'assassinat de deux colons, c'est la Cisjordanie et son million d'habitants arabes qui est bouclée, depuis mardi minuit. Au moins pour dix jours, jusqu'après les congés de la Pâques juive, dit-on dans les allées du pouvoir. Aucun véhicule immatriculé dans l'un ou l'autre des territoires n'est plus autorisé à pénétrer sur le sol de l'Etat juif. *« Aucun Palestinien*, a ajouté M. Rabin, *n'est autorisé à passer la nuit en Israël »*, même pour visiter une famille dans la partie orientale de la Jérusalem « unifiée » où vivent encore près de deux cent mille arabes, des Palestiniens virtuellement annexés depuis 1967.

Tirs sans sommations

L'idée de M. Rabin est *« d'éviter tout contact entre les Israéliens et les cent ou cent vingt mille Palestiniens employés »* sur le territoire de l'Etat juif. Le chiffre exact, selon le ministère du travail, est de 68 000 travailleurs légaux auxquels s'ajouteraient 35 000 illégaux, c'est-à-dire sans permis. Israël, estime-t-on de source gouvernementale, ne peut plus avoir le beurre et l'argent du beurre. Il faut désormais choisir : ou bien continuer à profiter d'une main-d'œuvre arabe bon marché, notamment pour son industrie du bâtiment, ou bien apprendre à s'en passer au bénéfice d'une plus grande sécurité publique. En attendant qu'une solution politique, que M. Rabin a de nouveau appelée de ses vœux, puisse être trouvée. Le désengagement complet des économies d'Israël et des territoires ne pourra être que progressif.

En matière de sécurité, le premier ministre, visiblement à court d'idées nouvelles puisque toutes ou presque ont déjà été appliquées ou essayées, s'est un peu livré à l'incantation. *« La lutte contre le terrorisme a accompagné toute notre histoire. C'est une lutte de longue haleine. Nous avons surmonté des épreuves plus difficiles. »* Cependant, a-t-il ajouté, *« il faut bien reconnaître que les terroristes se sont améliorés »*, qu'ils sont *« plus sophistiqués »* que naguère, d'où leurs succès. Les forces armées seront donc encore une fois *« renforcées »*, les effectifs de la police et de la garde civile *« augmentés »* et la chasse *« intensifiée »*. D'autres mesures ont été prises que le premier ministre n'a *« pas souhaité expliciter »*.

Ainsi, les soldats, qui parfois ne se gênaient pas, seront autorisés à opérer à volonté dans les mosquées. Et à tirer sans sommations sur tout Palestinien porteur d'une arme. Jusqu'alors, les consignes officielles de tirs prévoyaient qu'un militaire ne pouvait ouvrir le feu que si sa vie ou celle d'un autre était directement menacée. Dans tous les autres cas, l'usage des sommations devait être respecté. En fait, tout indique qu'il ne l'était pas très souvent et la libéralisation des consignes, annoncée après consultation du procureur de l'Etat, ne fait que légaliser une pratique largement répandue. Cette mesure, *pas davantage que les précédentes*, n'a pas la moindre chance de régler les problèmes posés par l'occupation de territoires dans lesquels vivent des populations plus désespérées encore que ne le sont celles d'Israël.

PATRICE CLAUDE

□ **LIBYE : Washington envisage un renforcement des sanctions internationales.** – Le secrétaire d'Etat américain a déclaré, mardi 30 mars, que les Etats-Unis consultaient leurs alliés à propos d'un durcissement des sanctions contre la Libye. Un embargo sur les exportations de pétrole pourrait s'ajouter à celui qui porte actuellement sur les liaisons aériennes et les importations de matériel militaire. M. Warren Christopher a aussi critiqué l'Iran, qu'il a qualifié de *« hors-la-loi international »*, dénonçant la *« détermination* (de ce pays) *à acquérir des armes de destruction massive »*. *« L'Iran ne mérite pas le soutien de la Banque mondiale. Nous l'avons fait savoir à nos alliés et amis »*, a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Reprise des bombardements à Kaboul

Une vingtaine de roquettes sont tombées, mardi 30 mars, sur Kaboul, faisant une centaine de victimes, indique l'agence de presse AIPN, dépendant de la dissidence du Hezb-e-Islami. Pour une fois, le gouvernement du président Rabbani n'a pas précisé la responsabilité de ces tirs. Depuis la reprise des combats dans la capitale, en janvier, il en accusait les forces du leader intégriste du Hezb, M. Gulbuddin Hekmatyar.

Cette réserve officielle s'explique sans doute par le fait qu'un gouvernement de coalition, dirigé précisément par M. Hekmatyar, est en cours de formation, avec l'accord de principe de presque tous les partis afghans. L'accord de paix signé le 7 mars à Islamabad prévoit que la nouvelle équipe devrait être désignée dans les dix jours. Mais un problème crucial paraît toujours non résolu : la désignation d'un nouveau ministre de la défense, en remplacement du général Ahmed Shah Massoud, que M. Hekmatyar entend écarter. – *(UPI.)*

CHYPRE

Les négociations intercommunautaires devraient reprendre le 24 mai à New-York

MM. Glafcos Cléridès, nouveau président de la République chypriote, et Rauf Denktash, président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN), autoproclamée et reconnue seulement par Ankara, se sont mis d'accord, mardi 30 mars à New-York pour reprendre, le 24 mai, dans cette ville, les négociations sur le problème chypriote, a-t-on annoncé aux Nations unies. Les deux dirigeants se sont *« engagés à coopérer »* avec la mission de bons offices du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, *« dans le but de parvenir librement à un accord global acceptable par les deux parties »*, a indiqué le porte-parole du secrétaire général. La reprise des négociations sera précédée, à Nicosie, par une série de réunions préparatoires des chefs des deux communautés avec les représentants de M. Boutros-Ghali. – *(AFP.)*

COTE-D'IVOIRE

Les mutins d'Abidjan auraient posé des conditions pour mettre fin à leur action

Les quarante-cinq gardes républicains, retranchés à l'intérieur du palais présidentiel, à Abidjan, ont mis fin, dans la soirée du mardi 30 mars, à leur mutinerie. *« Tout est fini »*, a déclaré un capitaine de la garde républicaine. *« Les soldats devant être en faction sont à l'intérieur, et les autres sont rentrés dans leurs casernes »*, a-t-il précisé.

Les mutins ont pris cette décision après avoir été reçus, mardi, par le président Félix Houphouët-Boigny.

C'est la troisième fois, en trois ans, que des militaires se manifestent par la force. En mai 1990, plusieurs dizaines d'appelés, qui *réclamaient leur maintien dans l'armée*, avaient défilé dans les rues d'Abidjan, occupant la télévision et l'aéroport pendant une journée. En juillet 1991, l'état-major avait révélé qu'un projet de *« coup de force »*, aux objectifs *« purement militaires »*, avait été déjoué. – *(AFP.)*

CUBA

M. Roberto Robaina est nommé ministre des relations extérieures

M. Roberto Robaina Gonzalez, le bouillant premier secrétaire de l'Union des jeunes communistes (UJC), a été nommé, mardi 30 mars, à la tête de la diplomatie cubaine. La nomination du nouveau ministre des relations extérieures a créé la surprise dans les milieux diplomatiques de La Havane. M. Robaina, âgé de trente-sept ans, l'un des plus jeunes membres du Conseil d'Etat et du bureau politique du Parti communiste cubain, n'est pas un diplomate de carrière. Il est connu pour son dynamisme et les méthodes peu orthodoxes qu'il utilisait pour mobiliser la jeunesse cubaine. Organisateur de concerts rock, inventeur de slogans percutants, M. Robaina porte plus volontiers le jean et le T-shirt que le costume cravate. Il succède à M. Ricardo Alarcon de Quesada, vieux routier de la diplomatie cubaine, nommé récemment président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP).

D'autre part, plusieurs centaines de militaires de la brigade de l'ex-Union soviétique stationnée à Cuba depuis 1963 ont quitté La Havane, lundi soir, pour Saint-Pétersbourg, conformément à l'accord signé le 16 septembre 1992 avec Moscou. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

DANEMARK

Le Parlement a approuvé le traité de Maastricht amendé

Le Parlement danois a adopté, mardi 30 mars, à une large majorité (154 voix contre 16), trois projets de loi portant sur l'adhésion du Danemark au traité de Maastricht en général, sur les dérogations au traité obtenues lors du sommet européen d'Edimbourg (elles dispensent le royaume de la monnaie unique, de la politique de défense, d'asile et de police communes ainsi que de la citoyenneté européenne) et sur la tenue, le 18 mai prochain, d'un nouveau référendum.

Ce vote est intervenu quelques jours après la publication de deux sondages donnant respectivement 49 % et 48 % des Danois en faveur du traité de Maastricht amendé, 34 et 26 % y étant opposés, 21 % et 14 % demeurant encore indécis, tandis que 5 % et 3 % prônent l'abstention. Pour sa part, le premier ministre social-démocrate, M. Poul Nyrup Rasmussen, a estimé que *« les perspectives d'un nouveau rejet du traité de Maastricht sont effrayantes »*. – *(AFP.)*

RUSSIE

L'armée suspend son retrait des Pays baltes

L'ambassadeur de Russie à Vilnius a été convoqué au ministère lituanien des affaires étrangères, mardi 30 mars, où des explications lui ont été demandées sur l'évolution du retrait des troupes ex-soviétiques de la République balte.

La veille, en effet, le ministre russe de la défense, M. Pavel Gratchev, avait déclaré au cours d'une réunion à Bruxelles des pays membres de l'OTAN et de ceux de l'ancien pacte de Varsovie que la Russie suspendait le retrait de ses troupes des Républiques baltes. – *(Itar-Tass.)*

AMÉRIQUES

JAMAÏQUE : élections générales sur fond de violences

Les sociaux-démocrates de M. Patterson ont été reconduits au pouvoir

Le Parti national populaire (PNP, social-démocrate) du premier ministre sortant, M. Percival J. Patterson, a remporté une très nette victoire aux élections générales qui se sont déroulées mardi 30 mars en Jamaïque, dont la capitale a été le théâtre de violents affrontements. Selon les résultats officieux diffusés dans la soirée par la télévision, le PNP a obtenu plus de 60 % des suffrages et cinquante-trois des soixante sièges au Parlement.

KINGSTON

de notre envoyé spécial

Une ambiance de fête au rythme du reggae régnait, mardi soir, au siège du PNP, où le premier ministre, *M. P. J. Patterson*, grand vainqueur des élections, a appelé ses partisans au calme, après une journée émaillée de violents affrontements entre bandes rivales. *« Mon souhait et ma détermination sont que ces élections soient les dernières marquées par la violence et les pertes de vies humaines »*, s'est exclamé le premier ministre.

Quelques instants plus tôt, son rival, M. Edward Seaga, le leader du Parti travailliste jamaïcain (JLP, conservateur), avait reconnu *« la victoire éclatante »* du PNP laissant entendre qu'il pourrait renoncer à la direction de son parti. M. Seaga a dénoncé *« les nombreux abus et l'utilisation de la violence dans plusieurs circonscriptions. »*

A la mi-journée, les opérations de vote ont été suspendues dans l'école Ormsby Memorial Hall, au centre de Kingston. Une cinquantaine de militaires en tenue de combat, accompagnés d'un blindé léger, ont tenté de séparer les partisans de M. Patterson et ceux de M. Seaga. *« Une bande du JLP a attaqué ce bureau et a tenté de s'emparer de l'urne »*, affirme le président du bureau, M. Constant Reid, dont la lèvre a été ouverte d'un coup de couteau lors de la bagarre.

A moins d'un kilomètre, à Mountain View, un autre quartier populaire de Kingston, le candidat du JLP, M. Ed Bartlett, accuse *« une bande de voyous du PNP protégés par la police d'avoir essayé de voler l'urne »*. Des bouffées de *ganja*, la marijuana jamaïcaine, s'échappent de la foule survoltée qui l'entoure. En dépit des « accords de paix » signés par les principaux candidats, douze personnes, dont le président d'un bureau de vote, ont été assassinées dans les jours qui ont précédé le scrutin. Mardi, dans les ghettos du centre et de Eouest de la capitale, les affrontements à l'arme automatique entre gangs rivaux rappelaient les scènes de guerre civile qui avaient fait plus de six cents morts lors des élections générales de 1980.

La brièveté de la campagne électorale a permis cette fois de limiter la violence. Profitant d'une remontée de sa popularité dans les sondages, M. P. J. Patterson, qui avait succédé il y a tout juste un an à M. Michael Manley, démissionnaire pour raisons de santé, a provoqué des élections anticipées. Le système parlementaire, hérité de l'ancienne métropole britannique, permet au premier ministre de choisir la date des élections générales. *« Les élections ont été organisées dans la précipitation, le conseil électoral n'était pas prêt, ce qui explique le grand nombre d'irrégularités relevées dans plusieurs circonscriptions »*, soutient M. Hector Wynter, proche collaborateur de M. Seaga.

Défenseur du socialisme dirigiste et du tiers-mondisme militant des années 70, le PNP prône aujourd'hui avec conviction l'économie de marché et applique sagement les recettes du Fonds monétaire international. La politique de libéralisation de l'économie, mise en œuvre dans les années 80 par M. Seaga, alors premier ministre, a été poursuivie et même accentuée par M. Manley, qui avait ramené le PNP au pouvoir en 1989.

L'image d'un homme intègre

Face à M. Seaga, un descendant de Libanais dont les manières de candillo sont critiquées au sein même de son parti, *« P. J. »*, comme l'appellent ses partisans, a *su se forger l'image d'un homme* politique moderne, travailleur et compétent, plus enclin au consensus qu'à l'affrontement. Apparatchik du PNP, ce Noir aux cheveux grisonnants – il aura cinquante-huit ans dans dix jours – a insisté sur les effets bénéfiques de la stabilisation du dollar jamaïcain et sur la réduction du taux d'inflation. Quelques semaines avant les élections, il a accordé d'importantes augmentations de salaires, plus de 100 %, aux enseignants et aux policiers, et il a promis qu'il s'attaquerait au problème des transports en commun.

Lâché par les milieux d'affaires, M. Seaga a dénoncé, au cours de la campagne, les scandales qui ont, selon lui, entaché la gestion du PNP au cours des dernières années. Si plusieurs économistes s'interrogent sur la stabilité du dollar jamaïcain, mise en cause par un récent scandale qui a éclaté à la Banque centrale, la plupart des Jamaïcains considèrent que M. Patterson est un homme intègre. La violence est le grand défi qu'il devra affronter dans cette île, dont la principale source de devises reste le tourisme. Deux visiteurs européens ont été assassinés au cours des derniers mois, et Kingston a la triste réputation d'être la ville la plus dangereuse de la région.

JEAN-MICHEL CAROIT

EN BREF

□ **BRÉSIL : un fermier blanc acquitté du meurtre d'un chef indien.** – M. Libero Monteiro, l'un des plus puissants fermiers blancs de la région de Ponta-Pora, accusé d'avoir commandité le meurtre de Marçal de Souza, un Indien Guarani plus connu sous le nom de Tupa-I, assassiné en 1983, a été acquitté, mardi 30 mars, par un tribunal du Mato-Grosso. Le tribunal a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves concrètes. *« Le jury était composé de Blancs jugeant un Blanc accusé d'avoir fait assassiner un Indien. Dans ces conditions, il ne pouvait qu'être acquitté »*, a estimé M. Cacia Cortez, porte-parole du comité Marçal de Souza. Tupa-I avait fondé l'Union des nations indigènes et représentait ces populations aux Nations unies. – *(Reuter.)*

□ **GUATEMALA : la cathédrale de la capitale occupée par des maires en colère.** – Les maires de quelque deux cents communes du Guatemala occupent depuis lundi 29 mars la cathédrale de la capitale pour demander au gouvernement qu'il leur remette une somme de 11,3 millions de dollars prévue dans le budget pour le dernier trimestre de 1992. La Constitution prévoit l'attribution de 8 % du budget aux 331 communes du pays, qui manquent cruellement de fonds. Selon le gouvernement, les versements prévus n'ont pas été effectués parce que le Guatemala a dû rembourser ses dettes auprès d'organismes financiers internationaux. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : une mise en garde de Mgr Monsengwo.** – Le président du Haut Conseil de la République (HCR), Mgr Laurent Monsengwo Pasinya, s'est alarmé, mardi 30 mars, de *« l'existence de deux textes constitutionnels, deux gouvernements et deux organes législatifs se disputant la légitimité »*. Renvoyant dos à dos MM. Etienne Tshisekedi, premier ministre de l'opposition, et Faustin Birindwa, *nommé à la place de ce dernier par* le président Mobutu, le prélat a accusé les politiciens d'entraîner le pays *« dans la droite ligne de l'affrontement et de la violence »*. A Bruxelles, le gouvernement belge a dénoncé la *« nomination fictive »* de M. Birindwa. Enfin, à Kinshasa, la ligue zaïroise des droits de l'homme a dénoncé, mardi, le récent *« enlèvement »* de huit membres de l'opposition, par la police spéciale. – *(AFP.)*

ASIE

CORÉE DU SUD : un mois après son arrivée au pouvoir

Le président Kim Young-sam voit sa politique de réformes menacée par la tension avec Pyongyang

Le regain de tension provoqué par le retrait de la Corée du Nord du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) constitue un test pour le nouveau président, M. Kim Young-sam. L'initiative inattendue de Pyongyang, intervenue le 12 mars, trois semaines après la prise de fonctions de M. Kim, a mis en effet le premier président civil en Corée du Sud depuis trente-deux ans dans une position délicate à l'égard des militaires. D'autre part, dans le cadre de la politique de lutte contre la corruption menée par M. Kim, onze parlementaires ont été blâmés ou exclus du parti au pouvoir, dont le président de la Chambre pour avoir fait fortune dans la spéculation immobilière, et cinq dignitaire du rang de vice-ministre révoqués pour enrichissement par des moyens illégaux.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Bien que les motifs des autorités nord-coréennes, qui restent encore sujet à conjectures, paraissent sans relations avec l'arrivée au pouvoir de M. Kim, ce dernier est perçu sans aménité par Pyongyang. Au lendemain de son investiture, il a été qualifié de *«traître»* à la patrie par l'agence de presse nord-coréenne pour poursuivre une politique liant le dialogue inter-coréen à l'inspection des sites nucléaires de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

A la suite de cette brusque montée de fièvre dans la péninsule, la réaction mesurée de Séoul – qui cherche à résoudre la crise sur le plan diplomatique – et la relative retombée de la tension (Pyongyang a annoncé, le 24 mars, la fin de l'état de *«quasi-guerre»* proclamé le 9), conjuguées au calme des militaires du Sud tendent à indiquer que Séoul maîtrise la situation. L'inexpérience du nouveau président en matière de sécurité aurait pu créer un vide dangereux.

Le raidissement du Nord donnait en effet aux militaires un poids qu'ils n'avaient plus eu depuis la libéralisation de la fin des années 80. La crise intervenait alors que le président cherchait précisément à affermir son contrôle sur l'armée par le limogeage du chef d'état-major, le général Kim Jin-young, à qui l'on prêtait des ambitions politiques; celui-ci est en outre membre de l'association fraternelle de militaires de haut rang Hanawhe, qui a régné sur les coulisses de l'armée depuis la fin du régime Park. Il a été remplacé par le général Kim Dong-jin.

Contrôler les militaires et lutter contre la corruption

Un limogeage qui, concomitant de celui du chef des services de renseignements de l'armée – le général Suh Wan-soo, également membre de Hanawhe, – avait fait d'autant plus grincer des dents que s'y ajoutait l'arrivée d'un civil à la tête de l'Agence nationale pour la sécurité (ex-KCIA). Les militaires se méfient d'un cabinet composé de civils qu'ils ont tendance à considérer comme «naïfs» en ce qui concerne les intentions de la RPDC. La nouvelle administration sera-t-elle à même de contrôler l'appareil militaire qui fut, jusqu'à la fin des années 80, la grande force politique du pays?

Si, pour l'instant, M. Kim paraît avoir la situation en main, il lui reste à redéfinir sa politique envers Pyongyang. La nomination à la tête du ministère de la réunification de M. Han Wan-sang, universitaire libéral autrefois proche de M. Kim Dae-jung, la grande figure de l'opposition, laisse penser que Séoul n'entend pas acculer davantage le Nord dans une impasse.

Au cours des derniers mois, le pouvoir présidentiel à Washington comme à Séoul étant affaibli en raison des échéances électorales, la politique envers la RPDC a été quelque peu flottante. Ainsi, la reprise des exercices conjoints américano-coréens «Team Spirit», (suspendus l'année dernière), qui a été le prétexte au raidissement de Pyongyang sur la question nucléaire, semble-t-elle avoir été décidée par les états-majors sans une véritable intervention politique.

Plus profondément, certains se demandent – y compris parmi les Américains – s'il est judicieux de lier le problème de l'inspection des sites nucléaires nord-coréens à la progression du dialogue entre Pyongyang et Séoul, et s'il ne vaudrait pas mieux dissocier les questions afin d'avoir deux plans de négociation permettant d'alterner fermeté et souplesse. Une plus grande marge de manœuvre paraît d'autant plus nécessaire que la question devient délicate : la préoccupation des dirigeants sud-coréens concernant la capacité nucléaire du Nord est réelle. S'ils se sont efforcés de ne pas alarmer la population, ils n'en sont pas moins inquiets : la convergence de préoccupations des Chinois et des Russes tend à confirmer que la RPDC pourrait être sur le point de posséder l'arme nucléaire.

Cette crise n'a pas détourné le nouveau gouvernement de son programme de réformes. Il est symptomatique que les questions de politique intérieure plus que la tension dans la péninsule soient ces temps-ci à Séoul le centre d'intérêt de l'opinion. Ancien dissident à la carrière toutefois louvoyante, M. Kim Young-sam cherche à asseoir son autorité et à se forger une image plus déterminée. Il l'a fait par une série de mesures contre la corruption – dont le limogeage de trois ministres peu après la formation du cabinet a été un exemple – et des actions plus symboliques, telles que la destruction des résidences voisines de la présidence servant aux réunions secrètes et aux parties fines des anciens dirigeants.

Par ces limogeages, le président a cherché à ne pas donner prise à une campagne visant à discréditer son cabinet, menée, semble-t-il, par des éléments de l'ex-KCIA qui fournissaient anonymement des informations compromettantes aux journaux. La grande question est désormais celle de rendre publique la fortune des députés, comme l'exige le président. Les fonctionnaires, qui profitèrent de l'administration précédente, sont également dans le collimateur. Même ses adversaires laissent au président Kim le bénéfice du doute quant à sa fermeté en matière de «purification».

Un domaine où les observateurs sont plus sceptiques est la réforme de l'économie. La question des noms réels pour les comptes bancaires, qui actuellement peuvent être ouverts sous des noms d'emprunt, sera un test de la volonté de réformes du président.

La dérégulation du système financier et une déconcentration du pouvoir des grands conglomérats *(chaebols)* sont les autres objectifs du nouveau cabinet. *«Nous envisageons des réformes plus graduelles que drastiques»*, nous a dit M. Suh Sang-mok, responsable de la politique économique du Parti démocrate-libéral (PDL), gouvernemental. *«En ce qui concerne les* chaebols, *il existe des lois et il faut les utiliser. Pour les banques, la dérégulation s'impose : un projet sera publié d'ici quelques mois.»*

Le nouveau président bénéficie d'atouts qui lui assurent une période de grâce assez longue : il peut compter sur une solide majorité (160 députés), et l'opposition, marquée par sa défaite, doit se réorganiser. A la dérive, et probable désintégration, du Parti populaire pour l'unification (qui n'a plus que 16 députés sur 36), créé par M. Chung Ju-yung, fondateur du groupe Hyundai, retourné à ses affaires et qui affirme aujourd'hui que M. Kim Young-sam, était *«le meilleure choix pour le pays»*, s'ajoute l'affaiblissement du Parti démocrate (96 sièges) de M. Kim Dae-jung : battu lors de l'élection présidentielle, celui-ci s'est retiré de la politique.

Le 12 mars, son parti a élu un nouveau président, M. Lee Ki-taek, relativement modéré, autrefois proche du président Kim. Il lui incombe la tâche délicate de définir une plate-forme politique face à un gouvernement qui se veut réformiste.

PHILIPPE PONS

CAMBODGE

Les Khmers rouges accusés de génocide envers les Vietnamiens vivant dans le pays

Tandis que l'exode des immigrés vietnamiens se poursuit au Cambodge, des attentats antivietnamiens à la grenade ont fait deux morts et quatorze blessés, dans la nuit de lundi 29 à mardi 30 mars, à Phnom-Penh. Les grenades ont explosé dans plusieurs maisons closes et restaurants tenus par des Vietnamiens. La police du régime de Phnom-Penh a par ailleurs tué un employé des Nations unies, originaire du Bangladesh. L'homme, qui ne s'est pas arrêté à un barrage, aurait été atteint par erreur, a affirmé M. Khieu Kanharith, vice-ministre et principal conseiller de M. Hun Sen. Toutefois, selon un porte-parole de l'ONU, il semblerait que la police a ouvert le feu avant qu'il ait franchi le barrage. D'autre part, le responsable des droits de l'homme à l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge (APRONUC), M. Dennis McNamara, a indiqué mardi que la campagne de massacre de Vietnamiens était *«sans aucun doute possible une campagne de terreur délibérée, ethniquement ciblée et appuyée sur une rhétorique raciste»*.

Cette campagne, selon lui *«très grave, intentionnelle et bien organisée»*, relève du crime de génocide, et *«des sanctions légales doivent être prises, au plus haut niveau des instances de l'ONU»*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **HONGKONG : le gouverneur esquive une nouvelle fois l'affrontement direct avec Pékin.** – Le gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, a décidé, mardi 30 mars, de différer pour la seconde fois la présentation de ses réformes démocratiques au Legco (l'assemblée locale) pour éviter d'envenimer plus encore ses relations avec Pékin. Selon les autorités chinoises, la démarche de M. Patten viole les accords passés avec la Grande-Bretagne sur la rétrocession de la colonie à la Chine en 1997. Par ailleurs, le gouverneur a démenti avoir laissé entendre dans une entrevue avec la radio de Singapour qu'il pourrait abandonner ses fonctions. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : le chef d'un groupe d'opposition condamné à vingt ans de prison.** – Le responsable d'un groupe d'opposition a été condamné, mardi 30 mars, par un tribunal de Ho Chi Minh-Ville à vingt ans de prison pour *«activités subversives»*, a rapporté mercredi l'organe du PC vietnamien *Nhan Dan*. M. Doan Viet Hoat, un intellectuel arrêté en novembre 1990, avait fondé *«une organisation réactionnaire du nom de Tribune libre»* dont le but consistait à *«dissoudre l'Assemblée nationale, à abolir la Constitution, à dissoudre l'armée et à renverser le pouvoir populaire»*, a précisé le quotidien. Les sept autres membres du groupe se sont vu infliger des peines de huit mois à seize ans de prison. – *(AFP.)*

Nucléaire : les travaux forcés d'EDF

Deux milliards de francs seront nécessaires pour réparer ou remplacer les couvercles défectueux des réacteurs

Matériau miracle il y a un peu plus de vingt ans, l'Inconel-600, retenu pour la construction de certaines pièces des réacteurs nucléaires à eau pressurisée occidentaux (REP), est en train de devenir la bête noire des exploitants de centrales et des inspecteurs de sûreté. De fait, cet alliage très spécial, réputé supérieur à l'acier inoxydable, s'est révélé avec le temps moins performant qu'on ne le pensait et relativement sensible à ce que les spécialistes appellent des phénomènes de corrosion sous tension.

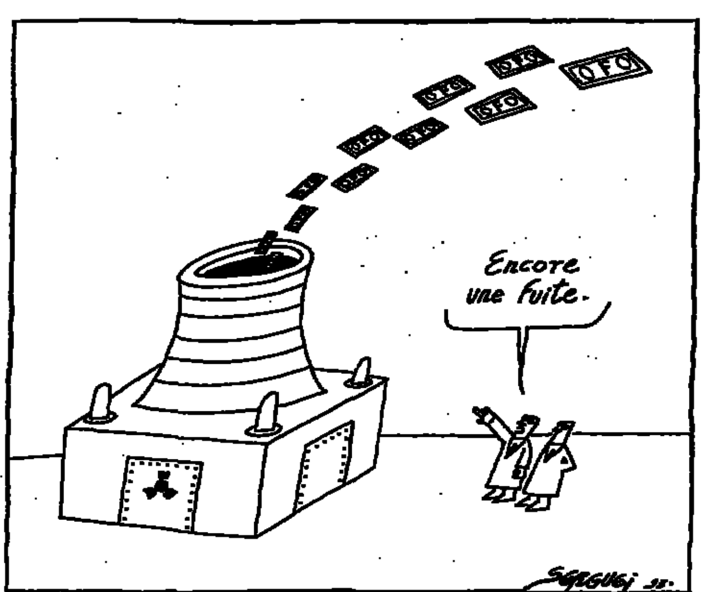
Le résultat est qu'EDF doit remplacer nombre de générateurs de vapeur sur ses centrales, réparer des soudures sur de petits tuyaux (les piquages de pressuriseur) et maintenant remettre en état ou changer les couvercles des cuves de certains réacteurs qui présentent des fissures sur les manchons qui les traversent.

Lors de la découverte, en septembre 1991, de ce dernier phénomène sur le réacteur nº 3 de la centrale de Bugey (Ain), les ingénieurs et les inspecteurs de la sûreté ne s'attendaient pas à ce qu'une grande partie du parc électro-nucléaire français soit victime d'une épidémie.

En janvier, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) et la direction de l'exploitation du parc nucléaire d'EDF annonçaient que douze des dix-sept réacteurs déjà contrôlés (1) étaient atteints à des degrés divers.

Un douloureux constat pour l'exploitant, même si les autorités de sûreté précisent qu'aucune fuite n'est survenue en période d'exploitation sur l'un quelconque de ces manchons fissurés par lesquels passent notamment les barres de contrôle de l'installation. Même si EDF affirme aussi que *«ces phénomènes de fissuration sont très longs et ne présentent pas, à l'horizon de quelques années, de risques pour la sûreté tant que la profondeur des criques ne dépassera pas les deux tiers de l'épaisseur (16 mm) des manchons»*.

Quoi qu'il en soit, ces phénomènes sont *«préoccupants»*. Suffisamment pour que la direction d'EDF ait décidé de remplacer les couvercles des six premières tranches de 900 Mw et pris la décision d'en commander sept autres pour d'autres réacteurs de même puissance et deux pour des tranches de 1300 Mw.



Qui paie la note?

Coût de l'opération : 1,5 milliard de francs sur trois ans (1992-1994) pour réparer, remplacer et équiper les installations de système de détection de fuite et peut-être 500 millions de francs supplémentaires en 1995. Cela coûte cher, même si les dépenses annuelles sur cette affaire ne représentent que 5 % des 10 milliards de francs affectés chaque année par EDF à la maintenance de ses centrales. La facture est d'autant plus chère que *«ces problèmes de couvercle*, selon M. Pierre Carlier, directeur de l'exploitation du parc nucléaire, *ont contribué à diminuer de quatre points, en 1992, mais vraisemblablement de moins d'un point cette année, le taux de disponibilité des centrales françaises (71,3 %)»* et qu'un arrêt d'une journée dans une centrale nucléaire représente un manque à gagner de 1 à 3 millions de francs (*le Monde* du 27 janvier). Qui va donc payer la note? L'industriel constructeur des centrales, Framatome, ou EDF?

«Nous avons beaucoup discuté sur ce sujet, reconnaît M. Carlier, *et nous avons considéré qu'il n'y avait ni vice caché ni faute de la part du fournisseur dans le choix de l'Inconel-600. A l'époque où cela a été fait, c'était, compte tenu des connaissances que l'on avait, l'un des meilleurs matériaux possibles. Et c'est celui qui a été utilisé sur tous les réacteurs à eau pressurisée du monde, exception faite des centrales allemandes pour lequelles les ingénieurs ont préféré l'Incaloy-800 (2). C'est pourquoi nous avons considéré qu'EDF prendrait à sa charge les travaux de toutes les tranches concernées, sauf les travaux de celles qui sont encore sous garantie (Golfech 1 et 2, Penly 1 et 2 et Cattenom 3 et 4) et qui seront payés par Framatome.»*

Si tout paraît maintenant réglé pour EDF, ce que conteste vivement Greenpeace (*voir encadré*), force est de constater que l'entreprise s'est laissé surprendre par l'événement. *«Nous nous sommes fait piéger,* constate M. Pierre Bacher, directeur délégué de la direction de l'équipement. *On avait identifié le problème de ces phénomènes de corrosion sous tension bien avant la découverte sur le couvercle de Bugey-3. Mais, manque de réaction peut-être, nous n'avons pas assez anticipé. C'est la dure leçon de l'expérience, une bonne leçon à méditer pour l'avenir.»*

Des robots télécommandés

Quoi qu'il en soit, tous les exploitants de réacteurs à eau pressurisée ont aujourd'hui les yeux fixés sur EDF dont l'expertise, acquise sous la pression des événements, leur sera précieuse. Déjà, les Suédois, les Suisses et les Belges se sont livrés à quelques contrôles, positifs, sur les couvercles des centrales de Rhingals, Beznau et Tibange. Les Japonais n'ont rien annoncé sur le sujet et les Etats-Unis n'ont toujours pas engagé de contrôle généralisé, préférant attendre – *«puisque la sûreté des installations n'est pas remise en cause»* – la mise au point de robots pour faire le travail en toute sécurité en 1994.

Ce point est d'autant plus important que c'est celui sur lequel a buté EDF au cours de ses premières expertises. Les contrôles étant faits manuellement, les inspecteurs qui ont participé à ces opérations se sont exposés, tout en restant dans les normes, à des doses de rayonnement élevées (1000 hommes/rem en 1991 et 1992). Comme cela n'était pas acceptable, EDF a, dès novembre 1991, financé à hauteur de 200 millions de francs le développement de robots télécommandés pour effectuer ces mesures.

Les premiers, mis au point par ABB (Allemagne) et Framatome et ACB (France), localisent les fissures en quelques minutes tandis que les seconds, fabriqués par ABB (Suède) et Intercontrôle (France), mesurent leur profondeur. Résultat : les expositions des personnels de maintenance aux rayonnements émis par les couvercles ont été divisées par dix.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) A ce jour, dix-sept couvercles ont été totalement contrôlés et quatre autres partiellement. Des défauts ont été découverts sur environ 3 % des manchons. Le reste du parc devrait être contrôlé progressivement. A la fin de l'année, une trentaine de tranches auront été vérifiées.

(2) Du fait de ce choix, les centrales allemandes ne présentent pas de fissures sur leurs couvercles. Selon les métallurgistes, cela tiendrait au fait que l'Incaloy contiendrait plus de chrome (20 %), que l'Inconel-600 (16 %) abandonné en 1986. D'où le choix de l'Inconel-690 à 29 % de chrome pour fabriquer les remplaçants de pièces défaillantes.

Un rapport de l'organisation écologiste sur les phénomènes de fissuration

Greenpeace réclame la fermeture des réacteurs à risques

Dans un rapport d'une cinquantaine de pages, rendu public vendredi 26 mars, l'organisation écologiste Greenpeace dresse un tableau détaillé des phénomènes de fissuration des couvercles de centrales nucléaires françaises et étrangères.

Pour les auteurs de cette compilation (1), plus de la moitié des réacteurs du monde occidental présenteraient un risque accru d'accident du fait de ces problèmes de corrosion sous tension découverts en septembre 1991 en France. Leur crainte est que ces phénomènes de fissuration puissent conduire à l'éjection d'une partie des barres qui contrôlent le fonctionnement du réacteur.

«Il est donc clair, disent-ils, *que ces fissures réduisent les marges de sûreté à un point qui n'est pas acceptable pour de nouveaux réacteurs. Etant donné la dépendance croissante de la France vis-à-vis du nucléaire pour sa production d'électricité, on se demande quel degré de gravité un problème de sûreté générique devrait atteindre pour conduire à une décision de fermeture temporaire d'un grand nombre de réacteurs et quel est le degré de liberté laissé dans ce domaine à l'autorité de sûreté.»*

Un parc «hautement dangereux»

Pour Greenpeace, *«il est clair qu'EDF n'essaie plus de comprendre le phénomène de fissuration en détail, mais préfère consacrer tous ses efforts à évaluer la vitesse de propagation des fissures, afin de garder la possibilité de faire fonctionner les réacteurs qui en sont atteints pendant encore un certain temps»*. Cette stratégie, fondée sur de strictes considérations économiques, selon Greenpeace, a déjà été adoptée par l'exploitant de la centrale suédoise de Ringhals et risque de l'être rapidement aussi par d'autres pays.

Ces fissures sont, concluent les auteurs du rapport, *«un nouvel exemple des problèmes nombreux et croissants que l'industrie nucléaire doit affronter (...) et qu'elle n'avait pas prévus. Cela prouve que les caractéristiques des composants et des matériaux employés dans le nucléaire ont été grossièrement surévaluées. Cela révèle aussi l'état de santé hautement dangereux du parc nucléaire mondial.»*

Un jugement qualifié *«d'excessif»* par EDF, mais sur lequel M. John Willis, coordinateur des campagnes de Greenpeace sur le nucléaire, s'appuie pour réclamer *«la fermeture immédiate des réacteurs touchés par les fissures.»* Selon lui, en effet, *«le risque d'un accident grave (fusion du cœur) dans les réacteurs occidentaux s'est considérablement accru de ce fait, à un moment où l'attention de tous est fixée sur les réacteurs des pays de l'Est.»*

J.-F. A.

Dans le cadre d'un accord bilatéral

Des responsables ukrainiens ont visité des centrales françaises

Trois responsables de la sûreté nucléaire ukrainienne viennent de passer trois semaines en France pour découvrir les méthodes de travail de leurs homologues français de la Direction de la sûreté nucléaire (DSIN) et la manière dont EDF applique la réglementation en la matière. En retour, des inspecteurs français de la DSIN se rendront l'été ou l'automne prochain en Ukraine. Cet échange s'inscrit dans le cadre d'un accord franco-ukrainien signé en juin dernier à Kiev (*le Monde* du 4 juillet 1992).

MM. Vladimir Chougounov, chef de l'inspection de la sûreté opérationnelle au Comité ukrainien pour la surveillance et le contrôle de l'énergie nucléaire, Boris Baranov, inspecteur, et Viktor Nikouline, chef de l'inspection de la centrale de Rovno, ont pu, durant leur séjour en France, «inspecter» les centrales de Dampierre (Loiret), Saint-Laurent (Loir-et-Cher), Chinon (Indre-et-Loire) et Belleville (Cher). Plusieurs de leurs collègues ont effectué des stages similaires aux Etats-Unis et en Allemagne.

Ces expériences devraient permettre aux autorités de sûreté ukrainiennes d'élaborer de nouvelles réglementations *«en tenant compte de toutes les expériences valables en Occident»*. Selon eux, *«cinq à sept ans»* d'efforts seront encore nécessaires pour aboutir dans leur pays à un système vraiment opérationnel.

En attendant, les services de M. Chougounov s'efforcent de parer au plus pressé. Ils aimeraient fermer rapidement les réacteurs les plus vétustes de leur parc. Mais, le nucléaire assurant 27 % de la production électrique du pays, cela risquerait de porter un coup fatal à une économie nationale déjà bien malade. Il faudrait, estiment-ils, autoriser en contrepartie la mise en service des quelques réacteurs VVER de 1 000 mégawatts, très proches des normes de sûreté occidentales, dont la construction est presque achevée. Cela implique la levée, par le Parlement ukrainien, d'un moratoire de cinq ans décidé en 1990.

JUSTICE

L'affaire Botton

M. Michel Mouillot a été entendu par le juge Courroye

LYON

de notre bureau régional

M. Michel Mouillot, maire (UDF-PR) de Cannes, mis en examen pour *«recel d'abus de biens sociaux»* dans l'affaire Botton, s'est rendu, mardi 30 mars, à la convocation de première comparution que lui avait notifiée le juge Philippe Courroye, chargé du dossier. Bien qu'accompagné par son avocat, Mᵉ Jean-Michel Baloup, M. Mouillot ne s'est pas expliqué sur le fond lors de cette brève audition d'une vingtaine de minutes. Le magistrat, qui devait assurer son tour de permanence à l'instruction, a seulement précisé à l'intéressé les *«indices graves et concordants»* qui avaient justifié sa mise en examen, notifiée le 15 mars (*le Monde* du 17 mars).

«Il ne s'agit pas de Cannes ni de politique mais de collaboration dans trois sociétés du groupe Botton», a souligné, à sa sortie du palais de justice, le maire de Cannes – qui estime que sa mise en cause a pu contribuer à sa défaite aux dernières élections législatives (il a été battu, dans la 8ᵉ circonscription des Alpes-Maritimes, par Mme Louise Moreau, député sortant, candidate investie par l'UPF). En indiquant qu'il était de nouveau convoqué le 9 avril, M. Mouillot a affirmé pouvoir alors *«donner tous les éléments nécessaires pour que les choses se terminent»*.

Présentera-t-il au juge des justificatifs de l'activité de «conseiller en marketing» qu'il dit avoir exercée auprès de M. Pierre Botton, début 1990, alors que ce dernier avait pris, lui, une part active à sa seconde campagne – pour des élections municipales partielles? Les salaires qui lui ont été versés, six mois durant, par les sociétés Bailly, 3 B Holding et Enfin, représentent une somme totale de 673 000 francs. Or, selon M. Marc Bathier, ancien bras droit de M. Botton – remis en liberté le 26 février mais toujours inculpé, notamment, d'*«abus de biens sociaux»*, – qui fut le gérant de ces deux dernières SARL, M. Mouillot n'y a effectué aucune activité et n'y a même jamais assuré la moindre présence.

De son côté, M. Yves Mourousi, partie civile dans cette affaire, et qui avait été entendu une première fois, comme témoin, le 1er décembre, par le juge Courroye et la police judiciaire, a fait savoir qu'il se rendrait, mercredi 31 mars, au cabinet du magistrat.

ROBERT BELLERET

POLICE

Invoquant le secret professionnel

La Caisse d'assurance-maladie de Paris s'oppose au contrôle des dossiers d'étrangers par les RG

L'enquête préliminaire ouverte afin de déterminer si des étrangers en situation irrégulière bénéficient de prestations sociales à l'aide de faux papiers d'identité (*le Monde* du 31 mars) a été déclenchée à la suite de *«faits dénoncés»* par la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris (CPAM), a-t-on expliqué au parquet de Paris, mardi 30 mars. Les renseignements généraux (RG) de la préfecture de police de Paris avaient auparavant communiqué à la CPAM des informations selon lesquelles des étrangers «clandestins» et porteurs de fausses cartes de séjour bénéficiaient de prestations sociales.

Confiée par le parquet de Paris à la 12ᵉ section des RG, cette enquête préliminaire ouvrait notamment aux policiers la possibilité d'effectuer des contrôles systématiques dans les fichiers de la CPAM. A ce stade de l'enquête, les RG n'ont cependant pas eu accès aux fichiers des prestations sociales. *«Nous sommes tenus au secret professionnel et nous ne donnons des informations que sur commission rogatoire d'un juge d'instruction»*, a en effet commenté la direction générale de la CPAM de Paris, en précisant que ses fichiers ne seraient pas d'un grand secours aux enquêteurs pour débusquer les clandestins. Les renseignements qu'ils comportent ne donnent pas d'indication sur l'origine, ni sur la nationalité des assurés sociaux, mais seulement sur leur éventuelle naissance à l'étranger, identifiée par le code «99», où l'on trouve à la fois des étrangers et des Français nés à l'étranger, alors que certains étrangers sont nés en France.

«Travail colossal»

La direction de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) estime, pour sa part, que l'enquête des RG suppose un *«travail colossal»* de contrôle de millions de gens *«dont on ne sait pas s'ils sont étrangers ou non»*, et pose un problème déontologique dans la mesure où la détection des étrangers ne peut s'opérer qu'en repérant les assurés ayant un nom à consonance étrangère. Cette technique particulière pourrait contrevenir aux principes de non-discrimination et d'égalité des citoyens. Aussi la CNAM devrait-elle saisir la Commission nationale de l'informatique *et des libertés (CNIL)*.

SPORTS

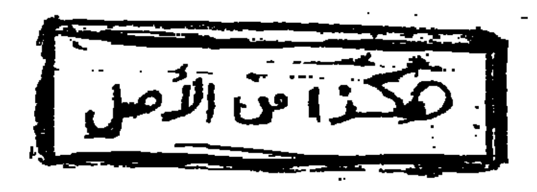
La suspension de l'athlète Katrin Krabbe pour dopage est réduite à douze mois

La commission juridique de la Fédération allemande d'athlétisme (DLV) a décidé, mardi 30 mars, de limiter à douze mois la suspension de l'Allemande Katrin Krabbe, initialement fixée à quatre ans. Cette suspension étant rétroactive, à compter du 14 août 1992, la double championne du monde de sprint (100 mètres et 200 mètres à Tokyo en 1991), âgée de vingt-trois ans, pourra reprendre les compétitions à partir de la mi-août. Mais elle ne pourra sans doute pas participer aux Championnats du monde d'athlétisme, du 14 au 22 août à Stuttgart, comme elle l'aurait souhaité, faute de pouvoir s'aligner d'ici là dans les épreuves de qualification.

Katrin Krabbe, ainsi que ses deux camarades du club de Neubrandebourg (ex-RDA), Grit Breuer et Manuela Derr, respectivement suspendues pour douze et huit mois, ont été condamnées pour *«utilisation de médicaments contraire à l'éthique sportive»*, et non plus pour dopage proprement dit, ce qui explique la réduction de la sanction. Les trois jeunes femmes avaient été suspendues après que des analyses d'urine eurent révélé la présence de Clenbutérol, un médicament contre la bronchite et l'asthme, interdit en raison de ses effets anabolisants. En 1992, Katrin Krabbe avait déjà été poursuivie devant les instances sportives allemandes et internationales en même temps que deux autres athlètes allemandes. Elles étaient soupçonnées de manipulation d'échantillons d'urine. – (*AFP*.)

□ **Football : Pau et Ajaccio vedettes des seizièmes de finale de la coupe de France.** – La plupart des clubs de première division ont dû batailler ferme, mardi 30 mars, pour parvenir en huitièmes de finale de la Coupe de France. Dans les confrontations avec des clubs de deuxième division, Marseille s'est imposé à Rouen (1-0), Montpellier est allé battre Créteil (1-0) et le Paris-Saint-Germain l'a emporté à Annecy (1-0). Monaco, Saint-Etienne et Lens ont dû recourir à l'épreuve des tirs au but pour se qualifier face à Niort (1-1 et 4-2), Epinal (6-5) et Gueugnon (4-2). Nantes, en revanche, a écrasé Rodez (9-1). Deux clubs de première division sont tombés : Sochaux, éliminé à Ajaccio (1-1, 4-2 aux tirs aux buts) et le Havre face à Toulouse (D1), (0-0, 4-3 aux tirs au but).

Caen est allé battre la formation de troisième division, Pont-Saint-Esprit (2-0). En deuxième division, qualifications de Rennes face au Mans (2-1) et de Laval face à Guingamp (4-0).



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Une première en France

Des chercheurs de l'INRA ont obtenu la naissance de cinq veaux à partir d'un seul clone

Pour la première fois en France, cinq veaux mâles, nés d'un seul clone, et donc génétiquement identiques, viennent de naître à l'unité de biologie du développement de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Annoncée lundi 29 mars à l'Académie des sciences, cette réussite de la recherche française marque une étape supplémentaire vers la standardisation de la technique du clonage appliquée aux animaux d'élevage. Ses retombées économiques et agronomiques pourraient être considérables.

De vrais quintuplés, nés entre le 29 et le 3 février de cinq mères « porteuses » différentes... Du jamais vu à l'INRA. Et pour cause : fruit de plusieurs années de travaux (1), cette prouesse a nécessité la collaboration de six équipes françaises publiques et privées, soutenues depuis 1991 par le ministère de la recherche et de l'espace dans le cadre d'un contrat « saut technologique » (2).

« L'obtention de clones est encore exceptionnelle, a rappelé M. Pierre Douzou, membre de l'Académie des sciences et ancien président de l'INRA, *et les protocoles utilisés restent tenus secrets. »* Depuis la première naissance par clonage d'un agneau, obtenue en 1986 par l'équipe britannique du docteur Willadsen (Cambridge), la technique a en effet été expérimentée chez la brebis, la vache, la lapine, la truie et la chèvre. Plusieurs firmes américaines ont développé le procédé chez les bovins, et totaliseraient à ce jour plusieurs milliers de gestations. Mais le taux de réussite reste faible et la technique très lourde.

Pour mener à bien ce « clonage embryonnaire par transfert de noyau », les chercheurs de Jouy-en-Josas (Yvelines) ont utilisé un embryon « donneur » et prélevé au stade 32 cellules dans l'utérus d'une vache Holstein. De cet embryon, ils ont séparé 17 cellules. Chacune a ensuite été réintroduite dans un ovocyte « receveur » préalablement énucléé, qui a été enfin réimplanté dans l'utérus de « génisses porteuses ».

De considérables enjeux économiques

Si le taux moyen de développement des clones *in vitro* est à peine inférieur à celui obtenu par fécondation *in vitro* (24 %, contre 28 %), le nombre de naissances menées à terme, comparé à celui des embryons réimplantés, reste en revanche très faible. Ainsi, à l'INRA (où d'autres naissances sont attendues prochainement au domaine expérimental de Bressonvilliers, dans l'Essonne), un quart seulement des vaches porteuses atteignent actuellement le quatrième mois de gestation. Etape la plus difficile à maîtriser : la maturation *in vitro* des ovocytes « receveurs », prélevés dans les abattoirs – seul moyen de rendre le prix de revient des embryons clonés compétitif.

Superovulation, maturation des ovocytes, transfert nucléaire, activation des ovocytes receveurs, développement des embryons clonés : à l'évidence, la parfaite maîtrise des multiples étapes de cette technologie demandera encore du temps avant d'atteindre des rendements suffisants pour envisager un stade « industriel ». Mais l'objectif à terme, souligne-t-on à l'INRA, n'en reste pas moins *« la production d'embryons bovins en grand nombre, sélectionnés pour leurs qualités agronomiques, et à un prix compétitif avec celui d'une paillette de semence congelée »*. Avec, à la clé, de considérables enjeux économiques.

« Le clonage devrait permettre d'intégrer dans les schémas de sélection les races de faible effectif qui en sont pour le moment exclues », dit encore Pierre Douzou. Revers de la médaille : employé inconsidérément à grande échelle, le clonage des animaux domestiques risque d'entraîner un appauvrissement de leur diversité génétique. Un danger souligné par M. Jean-Paul Renard lui-même, responsable de l'unité de biologie du développement de Jouy-en-Josas, qui rappelait récemment que *« cette technique rendra plus aiguë la difficile question du maintien d'un polymorphisme suffisant dans une population animale donnée »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Travaux signés par Mme Nathalie Peynot et MM. Patrick Chesne, Yvon Heymann et Jean-Paul Renard, à paraître dans les *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*.

(2) Financé à parité par le ministère de la recherche et par Rhône-Mérieux, à raison de 8 millions de francs chacun, le programme national de recherche sur le clonage d'animaux domestiques regroupe des équipes de l'INRA, du CNRS, de l'INSERM, de l'Institut Pasteur et de Rhône-Mérieux. Une convention de transfert de technologie a également été signée entre l'INRA et l'Union nationale des coopératives d'insémination et d'élevage (UNCEIA).

Créé le 10 juin 1793 par la Convention

Le Muséum national d'histoire naturelle est profondément réformé

Le décret modifiant les statuts du Muséum national d'histoire naturelle a été publié dans le *Journal officiel* du 28 mars 1993. Il était déjà paru sous une forme légèrement différente en 1985. Ce qui avait d'ailleurs provoqué la démission du directeur de l'époque, M. Jean Dorst (*le Monde* daté 3-4 mars 1985). Mais le Conseil d'Etat avait annulé, le 29 mai 1992, plusieurs articles de ces nouveaux statuts qui ont donc dû être modifiés.

Le Muséum a été créé pour prendre la suite du Jardin royal des plantes médicinales, lui-même créé en 1635, par le décret de la Convention du 10 juin 1793. Jusqu'à la réforme actuelle, ses statuts n'avaient subi que peu de modifications. Mais quelques transformations avaient été engagées fin octobre 1992, qui se traduisaient par la séparation des grades et des fonctions. Un professeur n'était plus forcément directeur de laboratoire puisqu'il n'y avait plus que deux corps d'enseignants chercheurs : le premier regroupant celui des vingt-six professeurs-directeurs de laboratoire (devenus professeurs de 1re classe) et celui des soixante-quatorze sous-directeurs (devenus professeurs de 2e classe) ; le second réunissant celui des maîtres de conférences et celui des assistants (*le Monde* du 30 octobre 1992). En outre, le Muséum passait sous une double tutelle : celle du ministère de l'éducation nationale, comme précédemment, et celle du ministère de l'environnement.

Vétusté et pingrerie

La nouvelle organisation conserve à l'établissement le triple rôle dont l'avait chargé la Convention : l'enseignement supérieur et la recherche de haut niveau ; la conservation et l'enrichissement des extraordinaires et anciennes collections ; l'éducation du grand public par les galeries permanentes, les expositions temporaires et des cours ou conférences adaptés à un auditoire non spécialisé.

L'établissement est toujours dirigé par un directeur nommé en conseil des ministres (le mandat est de cinq ans renouvelable une fois) après avis du conseil d'administration et du conseil scientifique réunis exceptionnellement pour cette circonstance. Mais l'assemblée des vingt-six professeurs, qui avait un pouvoir exclusif, disparaît.

Le Muséum est désormais « coiffé » par deux conseils.

● *Le conseil d'administration* comprend vingt-huit membres, dont huit sont des personnalités extérieures nommées pour leurs compétences, et seize sont élus par cinq collèges comprenant les quelque mille huit cents personnes qui travaillent au Muséum : quatre où sont répartis les enseignants chercheurs relevant du Muséum ou d'autres organismes de recherche ; le cinquième regroupant les ingénieurs, les techniciens et les administratifs relevant du Muséum ou d'autres organismes de recherche. Les quatre derniers membres du conseil d'administration sont le directeur et les présidents des trois sections du conseil scientifique.

● *Le conseil scientifique* compte trente-six membres répartis en tiers égaux dans trois sections : collections, bases de données et bibliothèques ; recherche ; diffusion des connaissances (par les expositions principalement). Dix des trente-six membres sont des personnalités nommées par les deux ministres de tutelle et sept par le directeur du Muséum. Les dix-neuf autres membres sont élus par les cinq collèges cités plus haut.

Le décret qui vient de paraître, sans évoquer des départements autonomes, rend possible l'élaboration prochaine du règlement intérieur de l'établissement et donc la naissance assez rapide de trois départements ayant l'autonomie financière tout en restant contrôlés par le conseil d'administration : la Galerie de l'évolution, qui est en cours d'achèvement dans le local de l'ancienne Galerie de zoologie du Jardin des Plantes ; le Musée de l'homme, qui abrite les laboratoires d'anthropologie, de préhistoire et d'ethnologie du Muséum ; le Parc zoologique de Vincennes.

Ces trois « unités » étaient encore récemment ou sont toujours dans un état lamentable qui nécessite de très gros travaux de réparations, d'aménagements des locaux et de réorganisation complète des présentations selon les principes modernes de la muséologie. Cette vétusté est due à la pingrerie dont l'Etat a fait preuve pendant des décennies à l'égard de ses musées scientifiques et pédagogiques. Ces trois futurs départements, qui conserveraient leurs recettes au lieu d'en donner une grande partie au Muséum, ne concerneraient que la diffusion des connaissances, galeries et expositions, et non les laboratoires proprement dits et la recherche.

YVONNE REBEYROL

ESPACE

Avant le lancement de la mission Altaïr en juillet

L'équipage du quatrième vol spatial franco-russe s'entraîne à Toulouse

Les cosmonautes de la mission Altaïr, le quatrième vol franco-russe, prévu du 1er au 22 juillet à bord de la station Mir, s'entraînent, du 29 mars au 4 avril, dans les installations du CNES à Toulouse, pour se familiariser avec les appareils des treize expériences prévues. Ils repartiront dimanche 4 pour la Cité des Etoiles, près de Moscou.

L'équipage titulaire est constitué des Russes Vassili Tsibliev, commandant de bord, Alexandre Serebrov, ingénieur de bord, et du Français Jean-Pierre Haigneré, expérimentateur. L'équipage suppléant comprend Viktor Afanassiev, Youri Oussatchov et Claudie André-Deshays, première femme cosmonaute française.

Quatre vols franco-russes sont prévus sur Mir d'ici à l'an 2000 dans le cadre d'un accord conclu l'an dernier (*le Monde* du 30 juillet 1992). La mission Altaïr et la mission Cassiopée, qu'effectuera Claudie André-Deshays en 1996, sont facturées 165,75 millions de francs.

□ **Série noire pour les navettes spatiales américaines.** – La NASA joue de malchance avec ses navettes spatiales. Après que le lancement de Columbia a été stoppé à trois secondes du tir, lundi 22 mars, en raison du mauvais fonctionnement de l'un de ses moteurs (*le Monde* du 24 mars), c'est Discovery qui donne des signes de défaillances. Les tests menés sur les cinq valves de son moteur principal ont révélé des fuites excessives de gaz, provenant vraisemblablement d'une valve qui ne se ferme pas. Le remplacement de cette dernière ne devrait toutefois pas poser de gros problèmes, puisque le prochain lancement de Discovery, fixé au 6 avril, a été maintenu. La NASA a par ailleurs confirmé que Columbia ne pourrait pas être lancée avant le 24 avril. – *(AFP, UPI.)*

MUSIQUES

Musicora, Salon polyphonique

Pour la neuvième fois, le Grand Palais ouvre ses portes aux professionnels et aux mélomanes

Lors de sa première édition, en 1985, les professionnels les plus optimistes ne misaient pas cher sur l'avenir de Musicora. Quelques luthiers en sabots et veste en peau de mouton, marchands de partitions et formations de musique traditionnelle s'étaient donné rendez-vous sous la verrière du Grand-Palais. Le public de la musique classique est venu quand même. Le rock l'avait chassé du Salon de la musique. Et ils attendaient une manifestation bien à eux.

Huit ans plus tard, Musicora est devenu le passage obligé des amateurs de musique classique, de jazz et des musiques extra-européennes. Les artistes eux-mêmes ont compris l'importance de Musicora. Ils descendent donc de leur piédestal pour venir à la rencontre du public ; pour donner des concerts, bien sûr, mais aussi pour participer à des débats, à des signatures de disques.

Un gigantesque happening

Ce qui plaît à Musicora ? L'ambiance, sans aucun doute. Dans les allées baptisées du nom de grands musiciens, aucune tension ne vient gâcher ce grand poème symphonique polytonal et polyrythmique que Charles Ives n'aurait pas désavoué. Ici, ce sont les pianos de chez Hamm ou de chez Magne qui chantonnent sous les doigts de jeunes ou moins jeunes essayeurs, autour desquels le public se regroupe, là c'est un violoniste qui essaie un violon, plus loin un organiste touche un positif, des enfants jouent dans un immense instrument à percussions, un flot de musique baroque sort du stand d'un éditeur de disques, un joueur de tuba s'époumone devant des marmots hilares. En même temps, des conférences, des concerts organisés dans le calme de salles spécialement aménagées drainent un public attentif et silencieux. Musicora est un gigantesque happening qui n'aurait pas non plus déplu à John Cage.

Il est impossible de donner le programme des quatre-vingts concerts qui se tiendront pendant les six jours de cette neuvième édition du Salon international de la musique classique, mais France-Musique y déplace ses antennes pour une douzaine d'émissions et débats diffusés en direct : « Laser », le magazine de l'édition discographique de Philippe Morin ; « Les démons de midi » d'Arièle Butaux et François Castang ; « Les imaginaires » de Jean-Michel Damian, etc. Tout comme il est impossible de signaler le nom de tous les artistes présents : Felicity Lott, Christophe Rousset, Olivier Beaumont, William Christie, Michael Levinas, Anner Bylsma, les frères Pasquier, le Quintette Moraguès, Michel Béroff, Maurice André, Catherine Collard, les administrateurs de Bastille et Garnier, etc.

Cette année, tout de même, il y a une nouveauté d'importance. Deux luthiers parisiens ont monté une exposition de violons nord-américains fabriqués entre 1850 et aujourd'hui. Sur 100 mètres carrés, ils ont choisi de montrer une cinquantaine d'instruments et des documents intimes ou professionnels ayant trait à la vie des luthiers et à celle de leurs clients. Une première en Europe où, de la lutherie américaine, on ne connaît guère que les pianos Steinway ou Chickering et, bien sûr, les splendides guitares Fender et Gibson.

Et puis il ne faudra pas manquer de chercher l'instrument de musique le plus bizarroïde de l'exposition. Cette année, il semble bien que la palme revienne à un violoncelle pliable, électrique et... muet. Il sera exposé sur le stand C 50. A moins que le piano girafe du stand K 20 ne vous tente !

ALAIN LOMPECH

► Musicora (Salon international de la musique classique). Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Du 31 mars au 5 avril. Tous les jours de 11 heures à 19 h 30, les samedi 3 et dimanche 4 avril à partir de 10 heures, le 1er avril jusqu'à 23 heures. 50 F ; 25 F pour les groupes de 10 personnes ; gratuit pour les moins de sept ans. Catalogue : 50 F. Guide : 10 F. Rens. : tél. 49-53-27-86. 3615 MUSIQUE.

ARTS

Un aimable chaos luxueux

Au cinquième Salon de mars, antiquaires et galeristes côte-à-côte

SALON DE MARS
Champ-de-Mars, à Paris

Une commode Régence, ou Louis XV, ou Louis XVI – peu importe du moment que le bois est luisant et les bronzes dorés ; sur la commode, un coffret en écaille de style anglo-indien ou russe – peu importe du moment que la forme est étrange et décorative ; au-dessus du coffret, sur le mur, une femme nue d'André Lhote – nymphe ou baigneuse, peu importe du moment que le style a l'air moderne, mais sans excès.

A en juger d'après la plupart des stands du Salon de Mars, tel serait l'idéal des intérieurs contemporains raffinés, un mixte d'ancien et de récent, parfumé d'un rien d'exotisme. Il est permis de substituer à la commode Louis XV un buffet « art déco » ventru ou un coffre gothique, au coffret d'écaille un kota du Gabon ou une Vierge romane, au nu de Lhote une abstraction des années 50 ou un paysage hollandais à la manière de Van Goyen. L'effet sera toujours aussi heureux, si sont respectées trois règles essentielles : l'éclectisme éclairé, la cherté des pièces et leur exemplarité. Ces deux dernières données ne peuvent du reste se séparer. A quoi bon en effet payer cher une sculpture africaine ou une aquarelle cubiste si elles n'étaient pas immédiatement identifiables, fût-ce par le plus rustique des invités ?

Fondé sur ces principes inébranlables, le Salon de Mars prospère honorablement. Il se tient face à l'Ecole militaire, à Paris, pour la cinquième fois et antiquaires et galeristes y sont en nombre, en dépit des malheurs récents du marché de l'art. Dans un plaisant chaos, ils proposent de tout, absolument de tout. Pour le sociologue, que de voluptés et d'enseignements ! Il a là, réunis en quelques allées, des échantillons représentatifs de tous les goûts et de toutes les conventions. Il vérifie la permanence du style Goucourt – entendez par là rocaille, chinoiseries, sanguines et tapisseries de Beauvais. Il observe que les années 20 reviennent à la mode – galuchat, laque noire, abstraction géométrique – et que les années 50 ne se défendent pas si mal – cuir, inox, abstraction lyrique. Il note des accès d'anglomanie – bois jaunes, gravures en couleurs, bronzes astiqués – et de russophilie – samovars, constructivisme, malachite.

Des surprises, dans cet aimable chaos luxueux ? Assez peu – ce n'est pas le lieu il est vrai. Au chapitre des contemporains, très fourni, méritent néanmoins de figurer, pêle-mêle, un belle vanité très récente et acide de François Rouan chez Daniel Templon ; les gouaches de Garouste chez Michel Durand-Dessert – déjà vues au Salon du dessin il y a un mois ; les toiles néo-fauves et dansantes de Michaele Schatt chez Bernard Zürcher ; les très fraîches abstractions aériennes de Louis Cane à la galerie Couvrat-Desvergnes ; chez Callu-Mérite, les mobiles et les fers de Jean Peyrissac – sculpteur de qualité – et, chez Enrico Navarra, de bons Basquiat – qui furent à la mode, ont cessé de l'être et vieillissent bien cependant. Au chapitre de l'art moderne, peu de pièces hors du commun, mais, galerie Doria, une étonnante suite d'aquarelles, dessins et gravures d'Otto Dix dont la sauvagerie crispée détonne heureusement dans la sérénité chic du Salon. Il y a là le *Portrait du docteur F.*, aquarelle hallucinatoire de 1923, une étude au crayon d'après une momie admirablement morbide et des croquis anguleux et furieux.

Restent les galeries d'art dit primitif, parisiennes et bruxelloises pour la plupart. Chez Philippe Guimiot, chez Alain de Monbrison, chez Emile Deletaille, à la galerie Meyer les occasions de se ruiner intelligemment pullulent. Parmi les meilleures, un masque d'esprit du Sepik, une très étrange idole féminine esquimaude, un reliquaire fang, un masque dan rongé et décharné et une grande statue songye, une corne noire fichée dans le crâne – très convaincante représentation du diable. Dans ces stands aux accrochages cohérents et discrets se concentrent assurément quelques-unes des meilleures œuvres du salon.

PHILIPPE DAGEN

► Salon de mars, place Joffre, 75007 Paris ; tél. : 43-87-52-93. Jusqu'au 5 avril de 12 heures à 20 heures ; jeudi 1er avril de 12 heures à 23 heures ; samedi 3 et dimanche 4 de 10 heures à 20 heures.

EN BREF

□ **Mort du chanteur italien Italo Tajo.** – La basse italienne Italo Tajo est mort, lundi 29 mars, d'une défaillance cardiaque dans un hôpital de Cincinnati, dans l'Ohio. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Né dans le Piémont, Italo Tajo avait fait ses études de chant à Milan et accompli ses débuts en Fafner, dans *l'Or du Rhin* de Wagner, au Teatro Regio de Milan, sous la direction de Fritz Busch, en 1935. Il chante au Mai florentin, crée à Rome le rôle du Docteur dans *Wozzeck* de Berg, en 1942, puis acquiert une certaine notoriété sur les scènes européennes : Paris l'accueille en 1951 au cours d'une tournée du San Carlo de Naples. Il assure la création du *Déluge universel* de Darius Milhaud en 1955, chante *Don Giovanni* à Vienne en 1960. Il poursuit sa carrière aux Etats-Unis, essentiellement dans la comédie musicale et les opéras filmés.

□ **Précision.** – Le Centre national des arts de la magie et de l'illusion qui se construit à Blois (*le Monde* du 12 mars) devrait comporter une « académie du secret ». Jean-Marc Ferrari, responsable de ce Centre, nous avait indiqué que des chercheurs comme Hubert Damisch et Jacqueline Risset avaient accepté de venir y travailler. Ces derniers nous font savoir qu'une telle offre ne leur a pas été faite.

ÉCONOMIE

BILLET

Italie : une purge trop forte

Si le franc semble se raffermir et les taux d'intérêt au jour le jour se détendre en France, la lire italienne a battu tous ses records de baisse mardi 30 mars. A tel point qu'en contradiction avec le flottement de la lire, la Banque centrale serait intervenue quand le seuil – assez catastrophique – de 1 000 lires pour un 1 deutschemark aurait été atteint.

Ainsi semblent se dessiner de plus en plus nettement les contours de la future union économique et monétaire qui regroupera quelques pays comme la France et l'Allemagne mais ne pourra accueillir immédiatement des nations comme la Grèce, l'Espagne, l'Italie... Beaucoup de chemin reste à faire qui ne pourra l'être en deux temps trois mouvements. Les malheurs actuels de l'Italie sont là pour le rappeler.

Nommé en juin 1992, M. Amato n'a pourtant pas lésiné sur les moyens : austérité budgétaire faite de hausses d'impôts et de réductions de dépenses publiques, austérité salariale avec la suppression de l'échelle mobile des salaires, programme de privatisations, réduction des avantages sociaux et allongement de la durée de la vie active. On en passe. Le malheur pour l'Italie est que cette purge économique voulue par le premier ministre pour permettre à son pays de participer à l'Europe en train de se construire, cette purge donc était trop forte. Le malade apparemment ne peut la supporter.

Purge trop forte non pas tant par les efforts qu'elle fait supporter à des millions d'Italiens qui voient leur niveau de vie baisser ou qui perdent leur emploi (la production industrielle baisse), mais par l'ébranlement politique profond qu'elle provoque. On savait bien que les milieux financiers internationaux qui, au travers des marchés des changes, accordent ou non leur confiance aux gouvernements en place ne seraient rassurés que par une remise en ordre totale du pays. Ce qui passait par une lutte sans merci contre la mafia et toutes les prébendes auxquelles le pays s'est habitué.

Si M. Amato devait démissionner, l'échec serait grave pour l'Italie. La preuve aura été faite qu'après de longues années de « savoir-faire » notre voisin ne peut en un clin d'œil et au prix de bonnes résolutions s'intégrer au bloc européen en train de se créer. Les Allemands l'avaient bien vu, ce qui expliquait certaines de leurs réticences vis-à-vis du traité de Maastricht. Reste que le chantier ouvert avec courage par M. Amato devra être rouvert, son plan de redressement économique et financier repris pratiquement tel quel. L'entrée de l'Italie dans l'UEM est pour plus tard.

ALAIN VERNHOLES

□ **M. John Major juge « inacceptables » les actes des pêcheurs français.** – Le premier ministre britannique, M. John Major, a déclaré, mardi 30 mars à Londres, que *« les récentes actions des agriculteurs et des pêcheurs français sont totalement inacceptables ». « Nous attendons des autorités françaises qu'elles rétablissent l'ordre »*, a déclaré à la Chambre des communes M. Major, qui a *« accueilli très favorablement »* la condamnation par l'ambassadeur de France à Londres des actions des pêcheurs français dans la Manche et à Cherbourg (*le Monde* des 30 et 31 mars). Désormais, les autorités britanniques auront un interlocuteur unique en France puisque M. Jean Puech est à la fois ministre de l'agriculture et de la pêche.

L'assemblée de la Banque interaméricaine de développement à Hambourg

M. Iglesias invite les Etats d'Amérique latine à « détruire le mur de la pauvreté »

Halte à la pauvreté en Amérique latine : tel est le slogan pour les années 90 lancé par M. Enrique Iglesias, président de la Banque interaméricaine de développement (BID), l'un des principaux organismes de financement de cette région, dont l'assemblée générale s'est tenue du 29 au 31 mars à Hambourg.

HAMBOURG

de notre envoyé spécial

Le slogan est a priori paradoxal de la part d'un homme qui préfère mettre l'accent sur les aspects positifs de l'évolution d'une Amérique latine en convalescence après la *« décennie perdue »* des années 80. *« La confiance revient. Les investissements aussi »*, observe M. Iglesias. Croissance économique moyenne voisine de 3 % dans la région, taux d'inflation souvent inférieur à 30 %, afflux de capitaux et des investissements étrangers, poussée des exportations : l'éclaircie n'est pas contestable et les analyses de la Banque mondiale la confirment.

Alignant tous ces indicateurs économiques comme autant de bulletins de victoire, M. Iglesias, réélu en février 1993 pour un nouveau mandat de cinq ans à la tête de la BID, défend l'image d'une Amérique en progrès sérieux depuis trois ans, mais, pour la première fois, à Hambourg, il a infléchi sa position et mis l'accent sur le « social ». *« Il est nécessaire,* a-t-il souligné, *de compléter la réforme économique par une réforme sociale. La pauvreté en Amérique latine est un anachronisme de moins en moins tolérable. C'est une insulte à la conscience et à la morale. C'est une interpellation aux responsables politiques et à ceux qui sont aux affaires. Détruire le mur de la pauvreté,* a-t-il ajouté, *est dans le monde d'aujourd'hui une tâche encore plus importante que la destruction du mur de Berlin. »*

Cette évolution était en filigrane à la précédente réunion de la BID, en 1992, à Saint-Domingue. Elle est maintenant affichée. M. Iglesias ne croyait manifestement pas aux deux coups de tonnerre vénézuéliens (les deux tentatives de coup d'Etat de février et novembre 1992). Son amitié pour le président Carlos Andres Perez – les deux hommes ont lancé ensemble un « programme Bolivar » en coopération avec le secteur privé pour accroître la compétitivité de l'Amérique latine – l'incitait à minimiser les risques d'explosion sociale suscités par l'ouverture économique.

Depuis, les signaux d'alarme se multiplient dans l'hémisphère. L'ouverture économique et les plans d'austérité inspirés par le Fonds monétaire international (FMI) provoquent un peu partout de fortes tensions sociales, sources d'instabilité politique : au *Brésil, politiquement plus fragile* que jamais malgré sa puissance industrielle ; en Argentine, dont le redressement, spectaculaire mais *ambigu, est fortement contesté par* la société civile et par les militaires ; au Mexique, contraint de lancer un plan de *« solidarité »* de 2 milliards de dollars, déjà qualifié de *« farce »* par les opposants.

Le Chili bon élève

Se détache le Chili, élève modèle du FMI, qui affiche le meilleur *bulletin de santé économique de* toute l'Amérique latine (dette extérieure et inflation réduites, forte croissance). Les capitalistes chiliens sont bien placés pour racheter des entreprises d'Etat en Argentine, au Pérou, en Colombie et au Venezuela. *« En l'an 2000, nous serons les « tigres de l'Amérique du Sud »*, jurent les dirigeants chiliens. Mais le pays compte encore cinq millions de pauvres (40 % de la population) et le salaire minimum plafonne autour de 100 dollars.

Comme au Pérou aujourd'hui, demain en Equateur, au Venezuela et ailleurs, le nombre de pauvres (1) en Amérique latine a grimpé au cours des dernières années. Il représente aujourd'hui le tiers de la population. Une estimation jugée conservatrice par la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine), qui chiffre à cent quatre-vingt-seize millions le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, soit près d'un habitant sur deux.

Pourtant, les Bourses des valeurs ont flambé au sud du rio Grande en 1992. Même à Lima (un volume de transactions de 734 millions de dollars pendant toute l'année), où les privatisations, encore timides, faute d'acheteurs, ont tout de même rapporté 200 millions de dollars environ à l'Etat péruvien qui concocte une « démocratie » en trompe-l'œil (répression des médias d'opposition, Parlement aux ordres, violation des droits de l'homme, dénoncés récemment par le département d'Etat de Washington). M. Fujimori veut séduire le Club de Paris et les membres hypothétiques du « groupe d'appui » à sa réinsertion au sein de la communauté financière.

La dette, ce cancer qui a déclenché la crise des années 80 en Amérique latine, est pratiquement escamotée par des dirigeants euphoriques. *« Ce n'est plus un problème »*, prétendent-ils. C'est seulement vrai au Chili. Elle reste une charge pesante en Argentine (son montant est de 65 milliards de dollars), au Brésil (120 milliards) et même au Mexique (100 milliards). Au Costa-Rica, en Equateur, au Péron, en Uruguay, au Venezuela, *elle représente encore une hypothèque* de plus de 1 000 dollars par habitant.

La façade est brillante. Les six pays les plus peuplés d'Amérique latine (trois cent cinquante millions d'habitants) ont « produit », en 1992, 924 milliards de dollars. Davantage que les six principaux pays en voie de développement de l'Asie (deux milliards et demi d'habitants).

Capitaux spéculatifs

Mais l'avalanche des dollars en Argentine, au Mexique ou en Colombie (9 milliards de dollars de réserve en 1993 pour ce dernier pays) s'explique aussi par les entrées de capitaux spéculatifs attirés par des taux d'intérêt élevés. Ce que les experts appellent des capitaux à risques. Et aussi par les bénéfices des trafics de drogue ou autres, et par les retours de capitaux réfugiés à l'étranger et amnistiés. Des capitaux non productifs et surtout volatils.

Autant de thèmes délicats que l'on élude dans les conférences internationales. La tâche est donc rude mais digne d'éloges pour M. Iglesias qui veut, à l'image de M. Clinton, dit-il, créer des emplois, mieux utiliser les ressources humaines, et améliorer les conditions de vie des populations urbaines. *« Ce qui implique,* ajoute-t-il, *une révolution des mentalités ».*

MARCEL NIEDERGANG

(1) Selon les critères de la Banque mondiale, on est « pauvre » avec moins de 60 dollars par mois. Un dollar vaut environ 5,60 francs.

Le rapport annuel de la CNUCED

La situation des pays les moins avancés continue à se dégrader

***Amorcée en 1990,* la baisse du revenu par habitant du groupe des Pays les moins avancés (PMA) – ils sont quarante-sept à en faire partie – devrait se poursuivre en 1992-1993, selon le secrétaire général de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), *M. Kenneth Dadzie.* Cette dégradation intervient alors que l'aide des pays développés s'essouffle.**

Lancement de réformes économiques, début de mise en ordre des finances publiques, amélioration des relations internationales : pour les quarante-sept pays du groupe des PMA – une entité qui totalise près d'un dixième de la population mondiale – les années 1980 avaient été celles de l'espoir. Une douzaine d'entre eux, d'ailleurs, auront affiché au cours de la décennie passée des taux de croissance annuelle voisins de 6 %.

A peine amorcée l'embellie toucherait-elle à sa fin ? Le fait est que, depuis 1989, la situation tend à s'y dégrader de nouveau avec une croissance économique qui court derrière la croissance de la population. *« Un déclin supplémentaire est probable en 1993 »*, notamment en Afrique, pronostique la CNUCED dans l'édition 1992 de son rapport annuel.

Cette dégradation doit beaucoup aux catastrophes naturelles telle que la sécheresse qui sévit dans la partie sud et est de l'Afrique. Elles affectent d'autant plus les pays pauvres que les économies des PMA sont largement *dominées par l'agriculture.* S'y s'ont ajoutés les facteurs politiques (instabilité des gouvernements, guerre civile ou étrangère avec son corrolaire, un afflux de réfugiés). Et le contre-coup de la récession mondiale. *« Les envois privés de fonds, une des principales sources de devises de plusieurs PMA, ont diminué du fait de la raréfaction des possibilités d'emploi de travailleurs migrants »*, note le rapport.

Moins d'aides

La crise économique mondiale touche les pays les plus pauvres par un autre biais : la dégradation du prix des matières premières. Si le riz, le thé, le coton ont vu leurs cours sensiblement augmenter depuis 1985, au total, rares sont les produits qui ont retrouvé en 1992 leur niveau de 1989. Exemple caricatural, le café, denrée d'exportation essentielle pour nombre de pays membres du PMA : *« En 1992,* rappelle le rapport, *le café (...) a été frappé par une surproduction et une faible demande (...) On estime que dans les pays importateurs les stocks* [atteignent] *le double du niveau nécessaire. Ce qui a provoqué une dégringolade du prix du café sur les marchés à terme : en 1992, il a atteint son plus bas niveau depuis vingt-deux ans. »*

Le tableau est sombre. Et ce n'est pas l'aide des pays riches au groupe des PMA qui va lui redonner quelques couleurs. En 1991 – la dernière année pour laquelle des statistiques fiables existent – cette aide a régressé. Elle n'a représenté que 0,08 % du PNB des nations industrialisées. Un bon point pour la France : en dollars, c'est le donateur le plus généreux derrière l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis. Mais en pourcentage du produit national brut (PNB) la palme revient aux pays nordiques et, en particulier, à la Norvège qui a consacré aux plus pauvres 0,54 % de son PNB.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Total des demandeurs d'emploi
en données corrigées des variations saisonnières
en milliers
3100 – 3000 – 2900 – 2800 – 2700 – 2600 – 2500 – 2400 – 2300
3024
90 – 91 – 92 – 93
J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F
Source : INSEE

Trois millions de chômeurs

Suite de la première page

Ou, du moins, cette annonce a relégué le chômage dans la hiérarchie des informations du jour. Et cela alors que tous considèrent que l'évolution du marché du travail a lourdement pesé sur les scores électoraux, et que la perte d'emploi tient la première place dans les préoccupations des Français.

Dépassée en octobre 1992 en données brutes, frôlée depuis novembre en données corrigées, la barre des trois millions fait donc désormais partie de la réalité du paysage économique et social, et sans doute pour longtemps. Le rythme de progression, pour l'atteindre, en apporte la démonstration puisque la tendance ne pourra pas s'inverser rapidement. D'un mois à l'autre, la hausse aura été de 1 % en données corrigées, correspondant à 31 400 demandeurs d'emploi supplémentaires.

Les grandes régions sont les plus touchées

En données brutes, la baisse de 0,5 %, représentant une diminution de 14 262 du nombre des inscrits à l'ANPE, figure parmi les plus faibles obtenues à cette époque de l'année. Selon les critères du BIT (Bureau international du travail), l'aggravation est d'ailleurs patente. Avec 2 654 000 chômeurs, l'augmentation est de 1 % en un mois et de 5,6 % en un an. Par rapport à la population active, le taux de chômage progresse de 0,1 point et s'établit à 10,6 %.

Tous les clignotants sont au rouge. Le volume des entrées nouvelles dans le monde du chômage, le mois écoulé, soit 348 100, s'est accru de 1,7 % en un an. A l'inverse, celui des sorties, qui permet de mesurer la dynamique du marché du travail, s'effondre. Ils ont été 317 400 à quitter l'ANPE en février, soit 6,4 % de moins que l'an passé. Du fait des restructurations et des plans sociaux, le nombre des licenciements économiques continue de se gonfler dangereusement.

Avec un peu plus de 46 000 personnes touchées dans le mois, l'augmentation est de 8,5 % en un an. Les entreprises industrielles étant particulièrement affectées par la conjoncture, et les dégraissages frappant désormais toutes les catégories professionnelles, ce sont les hommes qui font le plus les frais de la perte d'emploi. Les moins de vingt-cinq ans sont très pénalisés puisque la hausse est, pour eux, de 9,8 % en un an. Signe des temps, les grandes régions économiques, jusqu'ici relativement préservées, sont davantage frappées par la détérioration de l'emploi. Au-dessus de la moyenne nationale, l'Alsace voit son chômage augmenter de 14 % en un an, suivie de Rhône-Alpes (+ 13,1 %) et de l'Ile de France (+ 11,2 %). Les techniciens et agents de maîtrise (+ 24,1 % en un an), tout autant que les cadres (+ 21,2 %) sont, en proportion, les victimes les plus touchées.

Du côté de l'embauche, le climat est à l'atonie, voire à la récession. Les offres déposées à l'ANPE ont diminué de 5,4 % en un an et même de 33,5 % pour les contrats à durée indéterminée. En raison de la baisse des recrutements pour une durée déterminée ou pour une mission d'intérim, les motifs d'inscription à l'Agence pour l'emploi, à l'issue de ces périodes de travail, sont en diminution. En février, le nombre des chômeurs ayant retrouvé un emploi a décru de 12,5 % par rapport à l'an dernier, et ceux qui sont radiés à la suite *d'une absence à un contrôle*, que l'on recense d'ordinaire en leur compagnie, ont diminué de 15,6 %.

Faut-il pour autant, comme le fait Mme Aubry, incriminer un attentisme des chefs d'entreprise, *qui auraient différé leurs* embauches ? Pour des raisons plus structurelles, le recours aux diverses formules d'emploi aidé (exo-jeunes, contrat de retour à l'emploi, contrats de qualification et d'adaptation) a faibli. De même, les jeunes à la recherche d'un premier emploi sont moins nombreux, ainsi que les femmes qui souhaitent reprendre une activité. Signe que la mauvaise orientation du marché influe sur les comportements individuels.

En héritant d'une telle situation, M. Balladur doit mesurer l'ampleur de sa tâche et on comprend mieux qu'il se soit gardé de toute promesse. D'autant que des phénomènes de long terme jouent défavorablement. Stables depuis deux ans, les dispenses de recherche d'emploi pour les chômeurs âgés passent de 232 000 à 245 000, preuve que l'on a abusé des préretraites. Quant au chômage de longue durée, un moment contenu, il repart à la hausse.

ALAIN LEBAUBE

INDICATEURS

CEE

● **Baisse du revenu agricole de 3,5 % en 1992.** – Le revenu agricole a baissé de 3,5 %, en 1992, dans la CEE en raison d'une chute de 15,2 % des prix à la production des cultures végétales, et cela malgré de très bonnes récoltes, en progression de 5,2 % en volume, selon Eurostat, l'office de statistiques de la CEE.

FRANCE

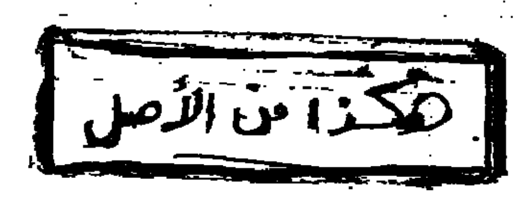
● **Prix de détail : + 0,4 % en février.** – Les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en février par rapport à janvier. En un an (février 1993 comparé à février 1992), la hausse est de 2,1 %. L'indice calculé par l'INSEE s'est inscrit à 107,1 contre 104,9 un an plus tôt et 106,7 en janvier sur la base 100 en 1990. En février, les prix alimentaires ont baissé de 0,5 %, et de 0,6 % en un an. Les prix des produits manufacturés augmentent de 0,5 % en un mois et de 1,3 % en un an. La hausse des services du secteur privé est de 0,4 % (+4,5 % en un an).

JAPON

Dépenses des ménages : – 2,1 % en janvier. – Les dépenses des ménages ont baissé de 2,1 % en termes réels en janvier par rapport à la même période de 1992. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive de ces dépenses calculées par rapport à la même période de l'année écoulée en chiffres corrigés de l'inflation.

SUÈDE

● **Recul de l'activité au quatrième trimestre.** – Le PNB de la Suède a reculé de 3,6 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1992 par rapport au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année dernière, le PIB a reculé de 1,7 % après déjà une baisse de 1,1 % en 1991 et une quasi-stagnation en 1990.





ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

Les tensions transatlantiques

La Communauté européenne et les Etats-Unis à la recherche d'un compromis sur l'accès aux marchés publics

Les Etats-Unis et la Communauté européenne tentent d'éviter une guerre commerciale transatlantique. Dans cette perspective, la réunion de travail, lundi 29 mars à Bruxelles, entre Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission chargé des relations économiques extérieures, et M. Mickey Kantor, représentant spécial du président Clinton pour les négociations commerciales (USTR), est à marquer d'une pierre blanche.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Sur l'ouverture réciproque des marchés publics, les Américains ont accepté d'étudier une proposition d'ensemble de la Commission afin de régler le litige et ils ont différé, une nouvelle fois, l'entrée en vigueur des sanctions qu'ils avaient annoncées. MM. Brittan et Kantor se retrouveront les 19 et 20 avril à Washington. Si un arrangement n'est pas trouvé, chacun reprendra sa liberté. Les Américains décideront alors, selon toute vraisemblance, d'appliquer leurs sanctions.

Les Etats-Unis contestent la directive qui, depuis le 1er janvier 1993, régit les marchés publics dans la CEE, parce qu'elle prévoit, dans son article 29, la possibilité pour les administrations nationales de donner la préférence à une entreprise de la Communauté dès lors que son offre ne dépasse pas de plus de 3 % celle d'un concurrent d'un pays tiers. Ils expliquent que c'est une disposition *protectionniste* et *discriminatoire* et sont décidés, si elle n'est pas abolie, à interdire aux entreprises communautaires de soumissionner aux appels d'offres lancées par des administrations américaines.

La Commission parle de mauvais procès. Pour deux raisons. Le « Buy american Act », qui réglemente les marchés publics aux Etats-Unis, prévoit, au profit des entreprises américaines, des préférences sensiblement plus élevées que celles autorisées par la directive communautaire. Par ailleurs, celle-ci prévoit explicitement que son article 29, instaurant donc une préférence communautaire, ne pourra pas être opposé aux pays tiers avec lesquels la CEE aura conclu un arrangement concernant l'ouverture réciproque des marchés publics. Or ce sont les Etats-Unis qui ont interrompu les pourparlers engagés à cette fin.

« Zero to zero »

M. Brittan a proposé à M. Kantor de les reprendre. Il s'est dit prêt à demander aux Douze de ne pas appliquer l'article 29 aux Etats-Unis et à engager les procédures pour qu'une décision dans ce sens soit prise dans les meilleures délais, à la condition que les Américains accordent des contreparties satisfaisantes à la Communauté. Celle-ci souhaite avoir libre accès, sans discrimination, aux marchés publics ouverts au niveau fédéral, à celui des Etats mais aussi des grandes cités.

Elle réclame la suppression, à son profit, du « Buy american Act », en invitant l'administration Clinton à trouver les formules juridiques lui garantissant que les engagements pris seront respectés par les Etats et par les municipalités. La Commission ne semble pas croire qu'elle puisse obtenir complète satisfaction. Mais la négociation peut permettre d'envisager des solutions différenciées selon les secteurs. Les experts de la Commission constatent que ce qui intéresse le plus les Américains, ce sont les gros équipements électriques et les télécommunications (ATT et General Electric), alors que la CEE a surtout en tête le matériel de transport (trains à grande vitesse, métros, équipements d'aéroports). L'arrangement ne pourra se réduire à un tel troc, mais, s'ils veulent aboutir, les négociateurs ne pourront pas ignorer ces considérations. M. Kantor a jugé la proposition de la Commission *« constructive »*. Mais, a-t-il ajouté, *« je ne suis ni optimiste ni pessimiste, je suis réaliste »*.

MM. Brittan et Kantor ont manifesté le souci de réactiver l'Uruguay Round et, à un premier stade, de trouver un compromis entre Américains et Européens sur l'accès aux marchés, c'est-à-dire la réduction ou l'élimination des droits de douane ainsi que des obstacles non tarifaires aux échanges. La CEE cherche à obtenir des Etats-Unis qu'ils réduisent les droits élevés qu'ils appliquent notamment aux produits textiles, à la céramique, au verre. Les Américains souhaitent qu'en application de la formule *« zero to zero »*, la Communauté supprime les droits résiduels qui protègent son industrie des produits pharmaceutiques, des semi-conducteurs, des engins de travaux publics...

Les deux négociateurs ont apparemment peu évoqué les dossiers agricoles. M. Kantor n'a pas l'intention de revenir sur la moindre des concessions acceptées par la Commission dans le pré-accord de « Blair House », à Washington en novembre 1992. Comment alors surmonter l'opposition française ? En parvenant à un accord aussi global que possible, où chacun trouvera son compte, ont répondu en substance MM. Kantor et Brittan.

Celui-ci a remarqué, au passage, que *« la France était le plus grand prestataire de services de la Communauté »*. Une manière peut-être d'inviter les Américains à consentir un effort supplémentaire sur ce chapitre de l'Uruguay Round.

PHILIPPE LEMAITRE

Douze Airbus pour la Chine

La télévision chinoise a annoncé, mardi 30 mars, qu'à l'occasion de la visite à Pékin du ministre allemand de l'économie, M. Günter Rexrodt, avait été signé un contrat d'achat de douze Airbus auxquels s'ajoutent treize options supplémentaires. Il s'agirait d'exemplaires du biréacteur A-300 et du quadriréacteur A-340. Le montant de la commande serait de 6,6 milliards de francs.

On remarquera, à cette occasion, que le système multinational du consortium européen Airbus, qui regroupe les Allemands, les Britanniques, les Espagnols et les Français, a bien fonctionné. En effet, les Français étant en froid avec les Chinois pour avoir vendu des avions de combat à Taïwan, ce sont les Allemands, toujours en cour à Pékin, qui concluent un contrat très bienvenu dans cette période de crise de l'industrie aéronautique mondiale.

FINANCES

Un groupe américain saisit la COB sur la fusion Matra-Hachette

Un fonds de pension américain, la société Global Proxy Services Corporation (GPSC), qui gère les participations minoritaires d'investisseurs institutionnels internationaux, a saisi, mardi 30 mars, la Commission des opérations de Bourse (COB) sur les conditions de la fusion Matra-Hachette.

GPSC a adressé un courrier à la COB concernant l'absence de prise en compte de certains éléments substantiels comme le contrat de vente de Mirage à Taïwan dans l'évaluation de la société Matra, faussant ainsi la parité d'échange entre les titres Matra et Hachette et causant, selon lui, aux actionnaires de Matra un *« préjudice considérable »*. La fusion des deux sociétés du groupe Lagardère, entérinée en assemblées générales fin décembre, s'était effectuée sur la base de 13 actions Hachette pour 5 Matra.

AMÉNAGEMENT

Le tunnel sous la Manche pourrait ne pas entrer en service en 1993

Le tunnel sous la Manche qui devait initialement entrer en service le 15 juin continue à pâtir des querelles entre le concessionnaire Eurotunnel et les constructeurs. Les deux parties donne une interprétation différente du jugement du tribunal arbitral de la Chambre de commerce internationale : Eurotunnel estime qu'il a eu gain de cause et que son partenaire TransManche Link (TML), le consortium des entreprises, est désormais obligé de justifier dans le détail ses réclamations financières. TML, de son côté, déclare que sa créance pour des surcoûts qu'il estime à 14 milliards de francs est toujours valable.

L'un des dirigeants de TML a d'ailleurs fait monter la pression, lundi 30 mars, en déclarant que le tunnel ne pourra pas fonctionner progressivement à partir du 15 décembre comme l'espère Eurotunnel, et peut-être pas avant le mois de septembre 1994... Le titre Eurotunnel a baissé, lundi, de 2 % et, mardi, de 4,4 %.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Malgré la crise de la chimie

Le suisse Ciba affiche son optimisme

LONDRES

de notre envoyé spécial

A la différence des autres chimistes, les groupes suisses traversent la crise économique sans trop d'encombre. Après la progression de 34 % des résultats de Sandoz (1,495 milliard de francs suisses) due *« à parts égales »* au changement de règles comptables et au développement des activités, c'était, mardi 30 mars, au tour de Ciba de présenter des résultats *« particulièrement satisfaisants »* selon ses dirigeants. Numéro un helvète et numéro huit mondial, Ciba a enregistré, en 1992, une hausse de 19 % de son bénéfice (1,520 milliard de francs suisses, soit 5,57 miliards de francs) qui représente plus de trois fois la progression du chiffre d'affaires (+ 6 % à 22,2 milliards de francs suisses). Malgré une amélioration des résultats de près de 50 % en l'espace de deux ans, le groupe ne retrouve pas le niveau record des gains de 1989 (1,557 milliard de francs suisses).

Reposant sur trois *« piliers »* (la santé, l'industrie et l'agriculture), Ciba tire plus de la moitié de ses bénéfices du secteur santé. Les résultats dans ce domaine n'ont progressé que de 3 % en 1992 pour un chiffre d'affaires s'appréciant de 12 %. Ce tassement de la rentabilité est dû aux frais élevés pour introduire de nouveaux produits, à la pression exercée sur les prix des médicaments par les Etats et aussi, paradoxalement, au succès des *« patch »*. La demande pour ces timbres autocollants transdermiques (aidant notamment à la désacoutumance du tabac) a été plus importante que prévue, obligeant le groupe à adapter sa production.

Si les résultats de la division agriculture ont régressé de 3 %, ceux de la branche industrie ont progressé de 51 %. La poursuite du redressement de ces activités chimiques de spécialités est due non seulement à une augmentation des ventes, mais également à une amélioration de la productivité. L'Europe reste le principal marché de Ciba, avec 43 %, et le groupe y a connu des fortunes différentes en raison de la récession et des effets de la politique agricole commune. Ainsi en France, le résultat net après impôt a régressé de 22,7 % à 95 millions alors que le chiffre d'affaires a progressé de 1,2 % à 7,8 milliard de francs. Cette baisse du bénéfice est due aux provisions pour restructurations, notamment dans la division agriculture.

Evoquant l'exercice en cours, qui bénéficiera en plus du changement de méthode comptable décidé cette année, le président de Ciba, M. Alex Krauer, s'est refusé à tout pronostic chiffré, tout en affichant son optimisme : *« En 1993, à nouveau, en dépit de conditions défavorables, nous maintiendrons nos performances. »*

DOMINIQUE GALLOIS

DISTRIBUTION

Des investisseurs institutionnels préférés à Kingfisher

Carrefour cède sa participation dans Castorama

Carrefour a cédé, mardi 30 mars, les 28,8 % qu'il détenait dans le numéro un français du bricolage, Castorama. Un bloc de 3 450 000 actions a été placé au prix de 550 francs auprès *« d'investisseurs institutionnels en Europe, en Amérique du Nord et en Extrême-Orient »*, a annoncé dans un communiqué le britannique Kleinwort Benson qui dirigeait la transaction avec Paribas Londres pour le compte de Carrefour. Le prix auquel s'est effectué la transaction est à mi-chemin du cours maximum de l'action (575 francs le 15 mars) et son plus bas (484 francs le 12 janvier) mais inférieur à celui du mardi 30 mars (576 francs). Il valorise Castorama à 6,5 milliards de francs.

Depuis plusieurs mois, Carrefour avait exprimé le désir de se désengager de Castorama, dans le capital duquel il était présent depuis de nombreuses années. Mais, dans une société en commandite par action, cette participation ne donne pratiquement aucun pouvoir... même si l'actionnaire receuille des dividendes non négligeables. Or, pour 1992, « Casto » – abonné aux croissances à deux chiffres – vient d'annoncer un bénéfice net en hausse de 20,6 % pour un chiffre d'affaires en progression de 17,7 % à 12,2 milliards.

Soucieux de ne pas divulguer leur savoir-faire à un concurrent, les dirigeants de Castorama avaient exprimé le souhait de voir la participation de Carrefour placée auprès d'investisseurs financiers et non auprès d'industriels. Ce souhait est exaucé. Le britannique Kingfisher, qui vient de reprendre Darty, avait été sur les rangs pour racheter la part de Carrefour dans Castorama mais a renoncé. Carrefour empoche pour sa part 1,9 milliard de francs qui seront consacrés à son développement.

Une mesure en faveur du petit commerce

Coup de frein aux ventes au déballage

Un des derniers actes de M. Gilbert Baumet, ministre du commerce et de l'artisanat du gouvernement Bérégovoy, aura été de faire un geste en direction du petit commerce : un décret publié samedi 28 mars au *Journal officiel* encadre très précisémment les conditions dans lesquelles peuvent être effectuées les ventes au déballage, souvent faites les week-ends dans les salles municipales, paroissiales ou les hôtels. Ce texte prévoit désormais que la demande d'autorisation devra être déposée trente jours au moins avant la date prévue pour la vente. Si le maire n'a pas notifié sa décision dix jours au plus tard avant la date de la vente, la demande est considérée comme rejetée.

En outre, tout document publicitaire annonçant une vente au déballage doit comporter, sous peine d'amende, un certain nombre d'indications précises, notamment le nom commercial ou la dénomination sociale du vendeurs ainsi que le numéro et la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Enfin, l'autorisation doit comporter en annexe un exemplaire visé par le maire de l'inventaire des marchandises qui a été produit à l'appui de la demande, également sous peine d'amende.

F. V.

Composition de la commission nationale d'équipement commercial

Le *Journal officiel* du samedi 28 mars a publié les noms des sept membres composant la commission nationale d'équipement commercial, version revue et corrigée par la loi Sapin de la commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC) mise en place par la loi Royer en 1973.

Comme prévu, cette commission sera présidée par un conseiller d'Etat, *M. François Lavondès*, qui fut notamment secrétaire général au Conseil économique et social (CES) pendant plus de quinze ans. Elle sera également composée de M. Jean Fries, conseiller maître à la Cour des comptes, qui fut en particulier directeur du commerce intérieur pendant sept ans. Y siègeront aussi M. Marc Maugars, inspecteur général des finances, et M. Pierre Arbefeuille, inspecteur général de l'équipement

En outre, le président du Sénat a nommé M. Robert Lanusse-Crousse, président d'honneur du syndicat national des maisons d'alimentation à succursales, supermarchés, hypermarchés. Le ministre du commerce a choisi M. Emile Arrighi de Casanova, président de section au CES, qui fut également directeur du commerce intérieur pendant plusieurs années. Enfin, le président de l'Assemblée nationale a choisi Mme Françoise Pelissolo, qui siégeait auparavant à la CNUC en tant que représentante des associations de consommateurs.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
8e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 40 m², 4e étage	65-67, av. des Champs-Élysées AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 650 + 500 3 308
10e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 57 m², 6e étage	7-9, rue du Terrage SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 909,75 + 889 3 448,80
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², rez-de-ch.	107, avenue Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 050 + 416 3 186
3-4 PIÈCES 71 m², 5e étage parking	13-15, rue Claude-Decaen SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	5 740 + 1 336 4 032
14e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 42 m², 4e étage	52, rue Pernety SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 100 + 590,10 2 880
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 63 m², 3e étage	11, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 300 + 1 000 4 483
3 PIÈCES 81 m², 5e étage parking	6-8, rue Dulac AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 542 + 1 574 4 655
4 PIÈCES 122 m², rez-de-ch.	7, rue Alexandre-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	11 250 + 1 590 8 005
5 PIÈCES 109 m², 4e étage asc., balcon	18, rue Tiphaine LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	11 260 + 1 350 9 312
16e ARRONDISSEMENT		
3-4 PIÈCES 132 m², rez-de-ch.	114, avenue Mozart SAGGEL VENDÔME – 47-42-44-44 Commission d'agence	13 200 + 1 062 9 504
17e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 5e étage sans ascenseur	22, rue Brochant CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 484 + 381 3 498
3 PIÈCES 83 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles GCI – 40-16-28-71 Frais d'acte	8 856 + 1 351,40 395,68
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 10e étage parking	72, rue Pixérécourt CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 380 + 1 250 3 424
78 YVELINES		
6 PIÈCES 137 m², 1er étage parking	ROCQUENCOURT 13, rue des Erables AGIFRANCE – 39-55-87-21 Frais de commission	7 820 + 1 694 5 565
2 PIÈCES 49 m², rez-de-ch. parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42 *quarter*, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 660 + 722 2 604
91 ESSONNE		
4 PIÈCES pavillon 122 m² rez-de-jardin parking	LONGJUMEAU 2, rue des Bruyères AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	6 471 + 358 4 605
92 HAUTS-DE-SEINE		
2-3 PIÈCES 51 m², 8e étage parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
3 PIÈCES 69 m², rez-de-ch. parking	ISSY-LES-MOULINEAUX 14, rue Diderot AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 752 + 1 068 3 381
STUDIO 33 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22 *ter*, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	3 945 + 500 380
2 PIÈCES 59 m², 3e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'acte	6 500 + 792,50 360
3 PIÈCES 71 m² + terrasse 7e étage, possib. parking 30 m²	NEUILLY-SUR-SEINE 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 320 + 1 153 5 540
3-4 PIÈCES 100 m², 4e étage possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 5, rue du Général-Lanrezac CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 910 + 593 6 685
5 PIÈCES 172 m², 5e étage possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 139, bd du Général-Koenig AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	20 929 + 2 673 14 893
6 PIÈCES 230 m², 2e étage possib. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 1 *bis*, bd Richard-Wallace AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	26 818 + 3 546 19 084
2 PIÈCES 70 m², rez-de-ch. parking	SURESNES 22, rue Salomon-de-Rothschild AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 615 + 1 050 3 284
94 VAL-DE-MARNE		
2 PIÈCES 53 m², rez-de-ch. parking	VINCENNES 8, allée Félix-Nadar AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 709 + 562 3 350

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION











VIE DES ENTREPRISES

A la faveur d'une augmentation de capital de 100 millions de francs

Sopha Medical est repris par CEA Industrie

Le «sauvetage» de Sopha Medical restera dans les annales. Après de longues semaines d'incertitude et de conflit ouvert, les actionnaires de cette société spécialisée dans l'imagerie médicale, à savoir la Madeleine de participation, holding du fondateur, M. François Blamont, le groupe public CEA Industrie et les fonds de capital risque des banques BNP, CIC et Suez, sont parvenus à un accord de recapitalisation. La nouvelle a été annoncée mardi 30 mars par un communiqué du CEA Industrie, précisant que la solution dégagée sous la houlette du tribunal de commerce de Paris, *«permet avant tout à Sopha Medical de poursuivre ses activités et de redresser au plus vite une situation rendue difficile par des problèmes de trésorerie»*. Sopha Medical va bénéficier d'un apport de 100 millions de francs d'argent frais, sous forme de souscription en capital (pour 73 millions de francs) et d'obligations convertibles (pour 27 millions).

L'essentiel du schéma a, en fait, été bouclé vendredi. Aux termes du protocole d'accord signé à la veille du week-end, la Madeleine de participation, qui s'était déclarée incapable de suivre l'augmentation de capital et détenait jusqu'à présent 39,4 % du capital, a cédé ses parts. CEA Industrie, dont la participation dans Sopha Medical s'élevait à 33,7 % prend le contrôle de la société. Désormais actionnaire principal à hauteur de 78 % de la société, il en devient l'opérateur industriel.

Le groupe dirigé par M. Jean-Claude Hirel hérite ainsi d'une société en proie à une sérieuse crise de croissance et dont la recapitalisation avait été jugée nécessaire... en septembre 1992. Les négociations, qui ont souvent tourné au psychodrame et ont paru interminables, lui ont permis de conclure un accord à des conditions extrêmement avantageuses.

La cession des parts de la Madeleine, qualifiée de *«vente ferme à paiement différé»* par le directeur financier de la holding industrielle du CEA, M. Denis Piet, est en fait une cession pour le franc symbolique assortie de clauses de retour à meilleure fortune. Les banquiers d'exploitation et les fournisseurs ont accepté d'abandonner 40 millions de francs de créances et de décréter un moratoire sur 20 millions d'engagements supplémentaires.

Sopha Medical a réalisé, l'an passé, un chiffre d'affaires de 430 millions de francs, dont 50 % aux Etats-Unis. Une diversification plus coûteuse que prévu dans l'IRM (Imagerie par résonance magnétique) *via* sa filiale Sopha Imaging et des gels de commandes (un certain nombre de commandes ont été différées en France à la suite de l'affaire Trager) devraient mettre la société «dans le rouge», pour un montant évalué entre 50 et 90 millions de francs. Numéro trois mondial de l'imagerie médicale, avec 15 % du marché, la société se classe derrière Siemens et General Electric, mais devant Philips, Hitachi et Toshiba.

C. M.

La direction générale de Hoover Europe est licenciée

Le président de Hoover Europe et deux autres dirigeants de la firme ont été licenciés en raison de milliers de plaintes de clients anglais et irlandais. Ces derniers se sont estimés floués par la proposition de Hoover qui leur avait promis des heures de vol gratuites pour tout achat supérieur à 100 livres, explique le *Financial Times* du mercredi 31 mars. Mais la firme d'électroménager n'a pu tenir ses engagements que pour 6 000 clients sur les 200 000 qui estimaient devoir en bénéficier. Cette mesure aurait coûté 30 millions de dollars (168 millions de francs). Le groupe américain Maytag, maison mère de Hoover, estimerait en outre que cette offre non tenue a considérablement terni l'image de la firme. On sait que celle-ci était déjà mal vue en France, depuis l'annonce de la délocalisation en Ecosse de son unité de production.

M. William Foust, directeur général de Hoover Ltd et président de Hoover Europe, est remplacé par M. Gerald Kamman, président de Dixie-Narco, une autre filiale de Maytag. Les successeurs de MM. Brian Webb, vice-président du marketing pour la Grande-Bretagne, et Michael Gilbey, directeur des services marketing, n'ont pas encore été nommés.

En achetant la participation du danois Baltica

Suez renforce son contrôle sur Victoire

La Compagnie financière de Suez a annoncé, mardi 30 mars, être l'acquéreur de la participation de 5 % du groupe danois Baltica dans l'assureur français Victoire. Baltica, qui connaît de graves difficultés financières et a perdu 3,7 milliards de francs en 1992, avait annoncé la semaine dernière la cession de sa participation dans Victoire, sans mentionner l'identité de l'acquéreur. Suez possédait un droit de préemption sur les titres et aurait déboursé environ 1 milliard de francs. Avec ces 825 000 actions supplémentaires, Suez *détient désormais en direct 31,8 %* du groupe Victoire contre 26,9 % précédemment. *Via* sa participation de 52,4 % dans la Compagnie industrielle qui possède 50,1 % de Victoire, Suez contrôle désormais en fait 58,1 % de sa principale filiale Victoire, contre 53,1 % auparavant.

Ce renforcement n'est pas sans significations. Victoire, qui contrôle Colonia (le troisième assureur allemand), est l'objet d'un véritable bras de fer entre Suez et l'UAP. La compagnie publique, principal actionnaire de Suez et deuxième actionnaire avec 33 % de Victoire, veut mettre – de longue date – la main sur Colonia, mais les négociations avec les dirigeants de Suez ont toujours fini par échouer.

Les discussions interrompues en décembre 1992 sont considérées comme closes par Suez, mais pas forcément par l'UAP. *«Elles devront reprendre un jour ou l'autre et nous pouvons attendre beaucoup plus longtemps que Suez dans la situation présente»*, avait déclaré le 15 mars M. Jean Peyrelevade, le président de l'UAP. *«Comme beaucoup d'actionnaires, nous sommes préoccupés par la situation de Suez et espérons que le management saura redresser la situation»*, avait-il ajouté.

Depuis, les pressions et spéculations autour de Suez, de son avenir et de ses participations n'ont pas disparu. Si le ramassage en Bourse des actions Suez s'est ralenti depuis la flambée qui avait suivi l'annonce le 3 mars dernier des premières pertes de l'histoire de la Compagnie financière, les transactions restent soutenues, notamment à Londres. Mardi 30 mars, le titre Suez sortait à nouveau du rang et faisait l'objet cette fois à Paris des plus importantes transactions de la séance. En tout, près de 900 000 titres ont changé de main. Pour autant, aucun franchissement de seuil n'a été signalé. Le mystère reste entier sur le ou les assaillants et sur leur stratégie.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

□ **Renault cède le contrôle de la Société Mécanique d'Irigny au japonais Koyo.** – Renault vient d'accepter de céder au groupe Koyo le contrôle de la Société Mécanique d'Irigny (SMI), spécialisée dans la production de directions manuelles et assistées. Cette prise de contrôle était prévue dans un accord de partenariat signé entre le groupe japonais et Renault en 1990, aux termes duquel le constructeur français avait déjà cédé 35 % du capital de la SMI en échange du savoir-faire de Koyo dans le développement de directions assistées. A l'issue de cette opération, Koyo détient 75 % de SMI, et Renault les 25 % restants.

CRISE

□ **OCP : un minoritaire proteste après l'éviction de M. Duché.** – M. Patrick Martin, un actionnaire minoritaire de l'Office commercial pharmaceutique (OCP), s'est élevé, mardi 30 mars, contre la révocation *«sans explication et sans justificatif»* du PDG du groupe, M. Jean-Pierre Duché, par un groupe d'actionnaires qui ont pris vendredi 26 mars le pouvoir dans l'OCP (*le Monde* des 28 et 29 mars). *«Il semble certain au vu du résultat des votes que les actionnaires pharmaciens d'officine, les actionnaires membres des familles fondatrices et les salariés de l'entreprise aient conservé leur soutien et leur confiance»* à M. Duché, affirme M. Martin, qui est également président de la chambre syndicale des répartiteurs pharmaceutiques. *«La situation nouvelle n'en restera pas là»*, a avertit M. Martin en ajoutant qu'il souhaitait que l'esprit pharmaceutique ne soit pas détourné au profit des seuls intérêts des groupes financiers nationalisés qui font une entrée en force dans le conseil d'administration de l'OCP.

□ **Nouvelles mesures de chômage partiel chez Michelin.** – La direction des établissements Michelin a annoncé, mardi 30 mars, la mise en chômage partiel de 860 salariés dans ses trois usines de Clermont-Ferrand. Cette mesure, qui a fait l'objet d'une communication lors d'une réunion ordinaire du comité d'établissement, concernera les ateliers de fabrication des produits semi-finis en avril et mai. Elle s'étalera sur des périodes de trois à quinze jours selon les ateliers. De plus, la direction a fait savoir *«qu'en raison d'une conjoncture fortement dégradée, pour laquelle on ne perçoit pas de signes de reprise, ces mesures pourraient se poursuivre en fonction du niveau de la demande»*. Michelin a déjà placé pour huit jours en situation de chômage partiel 5 000 salariés de ses services centraux à Clermont-Ferrand et demandé à tous ses cadres d'accepter une réduction de leur salaire (4 % en mars, 6,50 % en avril). – (*Corresp.*)

RÉSULTATS

□ **Linde : bénéfice net en très légère hausse en 1992, à 870 millions de francs.** – Le groupe allemand Linde (techniques du froid, construction mécanique, gaz industriels, matériel de manutention) a annoncé, mardi 30 mars, un bénéfice net consolidé en très faible progression à 255 millions de marks (870 millions de francs) en 1992 contre 252 millions l'année précédente. 1993 sera une *«année difficile»* pour Linde, a estimé M. Hans Meinhardt, président du directoire, lors de la conférence de bilan. Il table sur un *«léger recul»* du chiffre d'affaires de Linde en 1993 mais pense que le bénéfice sera *«satisfaisant»*. Les ventes du groupe ont augmenté de 9 % en 1992 par rapport à 1991, à 7,534 milliards de marks (25,5 milliards de francs) avait indiqué la firme à la mi-mars.

□ **Hausse de 72 % du bénéfice net consolidé de Finacor à 54,1 millions de francs.** – Le groupe boursier Finacor a annoncé, mardi 30 mars, une hausse de 72 % de son bénéfice net consolidé part du groupe à 54,1 millions de francs contre 31,4 millions l'année précédente. L'exercice 1992, *«après deux années de restructurations importantes, marque la confirmation du retour à des niveaux de résultat plus satisfaisant»*, explique la société dans un communiqué. Le chiffre d'affaires progresse de 30 % à 607,3 millions francs contre 466,3 millions l'année précédente.

□ **Sandoz : bénéfice net en hausse de 34 %.** – Le groupe chimique suisse Sandoz a annoncé jeudi 25 mars un bénéfice net de 1,495 milliard de francs suisses (5,48 milliards de francs) pour 1992, en hausse de 34 % par rapport à 1991. Cette hausse est due, «à parts égales», au développement *«dynamique des opérations»* et à *«l'introduction des règles de l'International Accounting Standarts (IAS)»*. C'est la première fois que le groupe utilise ces règles comptables et le marché s'attendait à ce que la nouvelle méthode entraîne une progression de l'ordre de 16 % à 20 % du bénéfice net. En janvier, le groupe avait déjà annoncé des ventes consolidées pour 1992 en hausse de 8 % à 14,4 milliards de francs suisses (52,8 milliards de francs).

□ **Emin Leydier (papier) : résultat net en baisse de 50 %.** – Le groupe papetier Emin Leydier a réalisé un résultat net en 1992 de 33 millions de francs, en baisse de 50 % par rapport à 1991 (66 millions de francs), selon les chiffres publiés lundi 22 mars par le groupe. Le chiffre d'affaires 1992 s'est établi à 829 millions de francs contre 877 millions l'année précédente, en raison de la *«double influence de la baisse des prix du papier et de la mauvaise activité économique»*, qui a entraîné une baisse des ventes. L'activité des usines a été arrêtée *«plus de deux semaines en novembre et en décembre»*, souligne l'entreprise dans un communiqué.

ENTENTE

□ **Accord commercial entre Rhône-Poulenc et Amoco dans les polyamides.** – Rhône-Poulenc et Amoco Performance Products Inc., filiale du groupe pétrolier et pétrochimique américain Amoco Chemical Company, projettent de mettre en commun leurs moyens techniques et commerciaux pour développer en Europe un polyamide technique à hautes performances. Cet accord annoncé lundi 29 mars concerne le polyphtalamide de la marque Amodel, un plastique très résistant aux hautes températures, mis au point par Amoco. Il est utilisé principalement dans la fabrication de pièces pour l'automobile ou l'électrotechnique. Il sera développé et commercialisé par le réseau de vente de Rhône-Poulenc en Europe et viendra compléter le haut de la gamme de produits du même type du groupe français (gamme Technyl), a indiqué un porte-parole de Rhône-Poulenc.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 mars ⬇ Prudence

Après un début de semaine mesuré (+ 0,40 % lundi, + 0,10 % mardi), *l'heure était à la prudence* mercredi dès les premiers échanges. L'indice CAC 40, qui avait ouvert sur une note quasi stable (– 0,02 %), perdait 0,49 % (2 026 points) en début d'après-midi dans un marché très calme. Mardi, les autorités monétaires allemandes ont envoyé des messages au nouveau gouvernement français, déclarant notamment qu'il existait une large marge de manœuvre pour la baisse des taux d'intérêt français. La Bundesbank, par la voix de M. Otmar Issing, membre de son directoire, a nettement encouragé les autorités monétaires en France à organiser la baisse des taux d'intérêt en adoptant des «mesures de confiance». «Le principal problème est la prime de risque [(sur les taux français] due aux incertitudes politiques. Il n'y a aucune raison pour que cela continue», a affirmé M. Issing mardi soir à Jouy-en-Josas, au cours d'un débat dans le cadre de la *Semaine des économistes organisée par HEC*. La prise en pension en Allemagne a été réalisée mercredi matin autour de 8,17 % contre 8,25 % la semaine précédente après une très nette détente mardi du taux au jour le jour allemand à 7,75 %-7,95 % contre 8,70 %.

Les principales hausses ont été emmenées par Olipar, Ciments français et Fougerolle. En baisse figuraient Matra-Hachette, SAT et encore Eurotunnel.

En raison d'un incident technique, nous ne sommes pas en mesure de publier les derniers cours de la Bourse en date du 31 mars. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

NEW-YORK, 30 mars ⬆ Progression symbolique

Wall Street a terminé de justesse sur une petite hausse, mardi 30 mars, à l'issue d'une séance terne et dominée par des mises à jour de portefeuilles par des investisseurs institutionnels avant la fin du trimestre. La publication d'une baisse plus forte que prévu de l'indice de confiance des consommateurs américains en mars a également fait pression sur le marché. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 457,27 points, en hausse de 2,17 points, soit une progression symbolique de 0,06 %.

Les échanges ont été relativement modérés avec quelque 231 millions de valeurs traitées, de nombreux opérateurs se tenant à l'écart du marché avant la publication vendredi des chiffres du chômage américain pour mars. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 028 contre 867. 605 titres ont été inchangés.

Le Conference Board a annoncé que l'indice de confiance a reculé à 62,6 % en mars après s'être établi à 68,5 % en février. Les experts tablaient en général sur un indice à 67 %.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,90 % contre 6,89 % lundi soir. Il avait baissé à 6,88 % dans la matinée, après la publication de l'indice de confiance.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Alcoa	67 7/8	65 7/8
ATT	57	57 1/4
Boeing	35 3/8	35 5/8
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 5/8
Du Pont de Nemours	49 1/8	49 1/8
Eastman Kodak	54 1/2	53 1/2
Exxon	66 1/4	66 1/2
Ford	53	52 3/4
General Electric	90 1/4	90 7/8
General Motors	38 1/2	38
Goodyear	75 3/8	74 5/8
IBM	51 1/8	50
ITT	79 3/4	79 5/8
Mobil Oil	69 1/8	69 3/4
Pfizer	60	62 1/2
Schlumberger	59 1/8	59 3/4
Texaco	64	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	124 7/8	125 5/8
Union Carbide	17 3/8	17 1/2
United Tech.	48 3/4	47 5/8
Westinghouse	15 1/8	15
Xerox Corp.	83 1/8	83 5/8

LONDRES, 30 mars ⬆ Légère hausse

Pour la première fois en sept séances, les valeurs ont clôturé en hausse sensible, mardi 30 mars, à la Bourse de Londres, mais le marché est resté peu entreprenant. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 14,5 points, soit 0,5 %, à 2 861 points, après avoir gagné jusqu'à 16,9 points en cours de séance. Les échanges ont totalisé 727,6 millions d'actions contre 479,4 millions lundi.

Le marché, qui avait ouvert en hausse dans le sillage de Wall Street, est cependant resté assez prudent en l'absence d'indicateurs économiques et de résultats notables de sociétés. Les banques et les pétrolières ont mené la hausse, tandis que les pharmaceutiques ont retrouvé un peu de couleur après des semaines de baisse.

Le titre le plus chahuté a été Thames Television qui a été suspendu à 221 pence en début d'après-midi après avoir gagné 32 pence en réaction à des informations sur un possible rachat par le conglomérat Pearson. Ce dernier a reconnu avoir eu des discussions exploratoires avec le groupe électronique Thorn-EMI, actionnaire majoritaire du producteur indépendant. Les actions Pearson ont monté de 6 pence, à 410, et les actions Thorn-EMI ont perdu 2 pence à 888.

VALEURS	Cours du 29 mars	Cours du 30 mars
Allied Lyons	5,69	5,73
B.P.	3,08	3,10
B.T.R.	5,98	6,02
Cadbury	4,82	4,86
De Beers	10,63	10,38
Glaxo	5,78	5,83
G.U.S.	20,76	20,45
I.C.I.	11,82	11,66
Reuters	13,60	13,25
RTZ	6,70	6,80
Shell	6,72	6,76
Unilever	11,71	11,70

TOKYO, 31 mars ⬇ Vif recul

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse mercredi 31 mars, pour le dernier jour de l'exercice fiscal. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a fini en recul de 371,71 points, soit 1,96 %, à 18 591,45 points. Il y a un an, à la fin de l'exercice fiscal 1991-1992, il s'établissait à 19 345,95 points. C'est le quatrième exercice annuel consécutif pour lequel l'indice termine en baisse.

La tendance a été particulièrement affectée, d'une part, par les inquiétudes suscitées dans les rangs des investisseurs par la reprise du yen et, d'autre part, sous l'effet de ventes d'arbitrage. Les échanges ont porté sur quelque 700 millions d'actions, contre 620 millions mardi.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Ajinomoto	1 280	1 280
Bridgestone	1 330	1 320
Canon	1 460	1 410
Fuji Bank	1 980	1 930
Honda Motors	1 490	1 490
Matsushita Electric	1 280	1 280
Mitsubishi Heavy	627	601
Sony Corp.	4 590	4 430
Toyota Motors	1 530	1 510

CHANGES

Dollar : 5,4790 F ⬇

Le dollar a plongé mercredi sur le marché des changes de Tokyo cédant 1,43 yen pour clôturer à 115,35 yens sous une forte pression à la vente de la part des investisseurs institutionnels américains et japonais. A Paris, le dollar baissait à 5,4790 contre 5,4995 F. Le DM revenait à 3,3941 F contre 3,3984 F au lendemain de la composition du nouveau gouvernement d'Edouard Balladur, dans un marché qui demeure calme et toujours attentiste.

FRANCFORT	30 mars	31 mars
Dollar (en DM)	1,6263	1,6170
TOKYO	**30 mars**	**31 mars**
Dollar (en yens)	116,78	115,35

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (31 mars) ..... 10 11/16 - 10 13/16 %
New-York (30 mars) ..... 2 7/8 %

BOURSES

PARIS	29 mars	30 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	544,53	547,37
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 033,86	2 035,91
NEW-YORK (indice Dow Jones)	**29 mars**	**30 mars**
Industrielles	3 455,10	3 457,27
LONDRES (indice « Financial Times »)	**29 mars**	**30 mars**
100 valeurs	2 846,50	2 861
30 valeurs	2 214,30	2 220,60
Mines d'or	108,28	110,80
Fonds d'Etat	96,24	96,36
FRANCFORT	**29 mars**	**30 mars**
Dax	1 674,92	1 685,07
TOKYO	**30 mars**	**31 mars**
Nikkei Dow Jones	18 963,16	18 591,45
Indice général	1 452,54	1 431,87

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

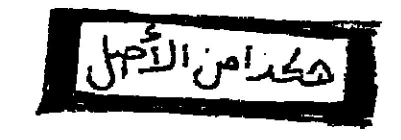
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4975	5,4995	5,5895	5,5945
Yen (100)	4,7576	4,7636	4,8360	4,8451
Ecu	6,5750	6,5807	6,5886	6,5990
Deutschemark	3,3927	3,3932	3,4088	3,4121
Franc suisse	3,6674	3,6713	3,7105	3,7172
Lire italienne (1000)	3,4300	3,4350	3,4142	3,4218
Livre sterling	8,1965	8,2034	8,2779	8,2906
Peseta (100)	4,7491	4,7530	4,7008	4,7104

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16
Ecu	9 3/8	9 1/2	9	9 1/8	8 7/16	8 9/16
Deutschemark	8 3/16	8 5/16	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	13 15/16	14 7/16	13 3/4	14 1/4	13 3/8	13 3/4
Franc français	10	10 7/16	9 3/4	10 1/8	9	9 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 31 MARS

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5300	C.N.E 3%	5420	5430	5430	+0 18
961	B.N.P. T.P.	989	986	994	+0 51
850	Cr.Lyon. T.P.	855	850	860	+0 58
1845	Renault T.P.	1887	1885	1885	-0 11
1939	Rhone Poul. T.P.	1938	1940	1940	+0 10
1119	Saint Gobain T.P.	1130	1120	1148	+1 59
851	Thomson T.P.	874	....	....	....
715	ACCOR	700	699	697	-0 43
770	Air Liquide	776	772	774	-0 51
640	Alcatel-Alsthom	670	669	667	-0 45
2040	Als.Superm.	2065	2085	2055	-0 48
330	A L S P I	369	369	365	-1 08
585	AGF Sté Centrale	610	619	610	....
1280	Axa (ex Cie Midi)	1337	1344	1342	+0 37
172	Bafip	173 10	172	172	-0 64
81	Bail-Equipem.	90	90	90	....
835	Bail Investiss.	880	860	880	....
450	Bancaire	488	480	483 90	-1 04
660	Bazar H.-V.	680	680	680	....
1260	Berger (M)	1286	1273	1273	-1 01
400	Bertrand Faure	419 90	415	406	-3 31
1080	Bic	1123	1139	1125	+0 18
1120	B.I.P.	1115	1120	1120	+0 45
151	BIS	167	167	167	....
520	B N P (CI)	528	527	530	+0 38
500	Bollore Tech	517	527	527	+1 93
2850	Bongrain	2955	2950	2938	-0 58
535	Bon-Marché	568	562	562	-1 06
680	Bouygues	715	718	715	....
91	BP France	92	91	91 10	-0 98
980	B S N	998	1000	1000	+0 20
1260	Canal Plus	1347	1347	1338	-0 67
185	Cap Gem.S	208 60	209	205 20	-1 63
235	Carnaudmetalbox	214 80	216 70	216 30	+0 70
2600	Carrefour	2686	2705	2688	+0 07
151	Casino	155	154 50	152 60	-1 55
104	Casino ADP	107 60	108	107 60	....
570	Castorama D.I.	575	577	575	....
240	C.C.F.	253	253	252 70	-0 12
33	CCMC Ly	37	35 20	35	-5 41
440	C.D.M.E.	490	490	490	....
166	C.E.G.I.D.	180	170	180	....
49	Centrest (Ny)	51 80	50 10	50 10	-3 28
415	C.E.P. Comm.	419	418	419	....
89	Cerus	91 70	92 10	92 45	+0 82
1250	Cetelem	1296	1293	1294	-0 15
295	CF Int.	287	....	....	....
315	CGI Info.	335	334	331	-1 19
1170	C G I P	1136	1136	1136	....
635	CGP	610	....	....	....
1250	Chargeurs S A	1274	1275	1275	+0 08
250	Christian Dior	270 90	273	272	+0 41
545	C I C A (M)	547	545	560	+2 38
315	Ciments franc.	350	360	362	+3 43
570	Clarins	622	612	611	-1 77
395	Club Méditer.	394	395	393 90	-0 03
1040	Colas	1100	1105	1095	-0 45
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1300	Compt Mod.	1327	1318	1318	-0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
310	CPR (Paris Rés.)	326	330	327 60	+0 49
1100	Créd. Foncier	1134	1130	1131	-0 26
420	Crédit Loc France	398 50	396	396	-0 13
585	Cr Lyon.(CI)	639	638	633	-0 94
1320	Credit Nat.	1337	1330	1330	-0 52
550	CSEE	525	....	....	....
3650	Damart	3698	3700	3695	-0 08
380	Dassault Aviation	376	389	378	....
270	Dassault Electr.	269	270	270	+0 37
1600	De Dietrich	1720	1700	1748	+1 63
525	Degremont	536	536	535	-0 19
48	Dév.R.d.C.(Li)	49 20	50 10	50 40	+2 44
85	Dév.R.Sud-Est	77	....	....	....
285	D M C	288	291	294	+2 08
470	Docks France	489 90	490	489	-0 18
129	Dynaction	152	151 90	151	-0 66
2300	Eaux (Gle)	2372	2330	2346	-1 10
740	E.B.F.	734	738	734	....
395	Ecco	417 70	414 90	403	-3 52
370	Elf Aquitaine	381 10	381	378 30	-0 73
1010	ElfSanofi(ExSanofi)	1030	1037	1031	+0 10
285	Erap-Elf (Certif)	305	305	301 50	-1 15
680	Eridania-Beghin	720	718	710	-1 39
430	Essilor	435 20	424	426 20	-2 07
210	Essil.Int.(DP)	214 80	215	214 50	-0 14
790	Esso	735	748	756	+2 86
1590	Eurafrance	1683	1700	1683	....
530	Euro RSCG	523	520	514	-1 72
88	Eurodisneyland	97 45	99	96 65	-0 82
1030	Europe 1	1100	1140	1080	-1 82
40	Eurotunnel	39 45	38 70	38 20	-3 17
132	Finextel	134	136 50	137	+2 24
285	Fives Lille	324 90	325	320 50	-1 35
805	Fougerolle	910	911	935	+2 75
3930	Fromager. Bel	3970	3950	3950	-0 50
1660	Gal.Lafayette	1630	1628	1628	-0 12
400	G.A.N.	428	426	424	-0 93
370	Gascogne (B)	403	403 10	403	....
1410	Gaz et Eaux	1521	1529	1534	+0 85
550	Géophysique	604	599	595	-1 49
745	Groupe André SA	740	740	740	....
585	Groupe Cité	593	598	600	+1 18
400	GTM-Entrep.	431	435	435	+0 93
1490	Guyenne-Gas.	1570	1585	1565	-0 32
480	Havas	493	495	493	....
220	Idia	248	248	245 50	-0 20
380	Imétal	388	390	390	+0 52
138	Immob. Phénix	142	143 90	143 90	+1 34
190	Ingénico	195	191 10	191 60	-1 79
9610	Inst. Mérieux	10030	10030	10000	-0 30
485	Interbail	497 20	497	500	+0 56
500	Intertechnique	541	542	536	-0 92
1090	J. Lefebvre	1215	1220	1219	+0 33
600	Klepierre	567	561	561	-1 08
660	Labinal	695	685	686	-1 29
350	Lafarge	368	370	372 60	+1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
93	Lagardère Group.	95	94 80	94 80	-0 21
285	Lebon	315	316	316	....
4740	Legrand	4975	4980	4980	+0 10
2510	Legrand (DP)	2780	2780	2765	-0 54
174	Legris Industries	211	215	210 90	-0 05
825	Locindus	830	835	840	+1 20
3480	L.V.M.H.	3751	3751	3750	-0 03
440	Lyon.Eaux/Dumez	489	489	488 10	-0 18
37	Majorette Ly.	37	....	....	....
340	Mar. Wendel	352	359	359 90	+2 24
118	Matra-Hachette	122 90	120	120	-2 36
72	Metaleurop	73 80	74	73 50	-0 41
16	Métrologie In.	17 60	17 80	17 50	-0 57
164	Michelin	178 30	179	177 90	-0 22
94	Moulinex	100 80	99 50	97 50	-3 27
915	Navig. Mixte	970	968	967	-0 31
135	Nord-Est	149	149	148 10	-0 60
345	Nordon (Ny)	407	395	410	+0 74
50	Olipar	56 55	58 50	58 80	+3 98
1140	Oréal	1197	1195	1193	-0 33
415	Paribas	421 10	420	422 10	+0 24
225	Pechiney Int.	233	233 80	239	....
290	Pechiney (CIP)	314 50	312 50	305 50	-2 88
400	Pernod Ricard	427	428	427 80	+0 19
535	Peugeot	595	594	588	-1 18
685	Pinault-Printemps	695	698	698	+0 43
760	Plastic-Omn.	789	782	782	-0 88
310	Poliet Ex.Lamb.Fr.	317 60	321	318 10	+0 16
940	Primagaz	945	946	946	+0 11
680	Promodès	706	700	704	-0 28
285	Radiotechn.	312	315	312 50	+0 16
7790	Redoute (La)	8030	8010	8000	-0 37
155	Rémy Cointreau	163 80	163 50	161 10	-1 65
575	R. Poulenc A	595	597	594	-0 34
555	R. Poulenc CIP	595	589	577	-3 03
41	Rochette(La)	43	43 10	42 50	-1 16
565	Roussel Uclaf	560	579	561	+0 18
3200	R. Impér.Ly.	3270	3280	3295	+0 76
152	Sade (Ny)	180	180	175	-2 78
3000	Sagem	3220	3200	3200	-0 62
510	Saint Gobain	528	530	529	+0 19
1110	Saint Louis	1254	1260	1246	-0 64
1490	Salomon Ly.	1471	1441	1471	....
360	Salvepar (Ny)	355	358	355	....
1600	S A T	1752	1675	1675	-4 39
290	Saul. Chât.	416 20	390	415 50	-0 17
935	Saupiquet (Ns)	923	....	....	....
675	Schneider	730	730	725	-0 68
17	SCOA	15 85	15 95	16	+0 95
550	Scor s.a.	551	....	....	....
405	S.E.B.	432	434 90	438	+1 39
450	Sefimeg	478 70	480	484	+1 11
160	Sélectibanque	157	156	157	....
179	Sextant A.	192 10	192	191	-0 57
705	S F I M	705	705	704	-0 14
215	S.G.E.	242	241 20	240	-0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Simco	528	518	520	-1 52
1060	Sk. Rossignol	1090	1086	1091	+0 09
485	Sligos	486	486	486	....
610	Société Géné.	647	650	647	...
49	Sodexco(B)	49	49	49	....
87	Sodero(Ns)	84 10	83	83	-1 31
1010	Sodexho	1035	1035	1025	-0 97
91	Sogerap(Ny)	91	90	91	....
1350	Som-Allib.	1380	1435	1407	+1 96
455	SOPHIA	492 10	499	494 20	+0 43
1170	Sovac	1295	1293	1293	-0 15
370	SPEP	402	409	425	+5 72
395	Spie-Batignol.	413	415	415 50	+0 61
600	Strafor Facom	670	670	670	
305	Suez	318 10	320	320	+0 60
1190	Synthelabo	1200	1195	1196	-0 33
151	Thomson CSF	163 70	163 60	164	+0 18
245	Total	259	257 60	256 80	-0 86
173	- (certif.)	183	182	180 20	-1 53
565	U.A.P.	581	585	580	-0 17
255	U F B Locab.	286 90	288 40	286 40	-0 19
230	U.G.C. DA (Robur)	235	239	235	....
545	U I C	576	575	574	-0 35
510	U I F	518	518	510	-1 54
755	U I S	800	....	...	
385	Unibail	390	395	395	+1 28
745	Valéo	781	785	780	-0 13
149	Vallourec	162	160	157 10	-3 02
300	Vie Banque	340	349	348	+2 35
260	Worms et Cie	282	283	284	+0 71
1760	Zodiac	1805	1800	1814	+0 50
905	Elf Gabon	950	950	950	...
106	Amax	105	103 20	105	...
94	Amer. Barrick	95	97 80	97 50	+2 63
160	Amer. Express	153 20	....	....	...
320	A T T	321	320	320	-0 31
122	Anglo Amer.C.	129	127 10	129	....
250	Amgold	252	260	260	+3 17
230	Banco Santander	223	....	....	...
785	B.A.S.F.	827	807	820	-0 85
920	Bayer	955	934	936	-1 98
51	Blenheim Plc.	49	47 20	47 95	-2 14
33	Buffelsfont.	38	39 75	40 40	+6 32
196	Chase Manh.	191	191 30	191 10	+0 05
2070	Daimler Benz	2107	2106	2105	-0 09
84	De Beers	88 80	87 95	88 50	-0 34
2370	Deutsche Bank	2448	2453	2444	-0 16
1360	Dresdner Bank	1375	....	....	...
47	Driefontein	49 50	49 35	48	-3 03
265	Du Pont-Nem.	270 20	270 10	270 10	-0 04
310	Eastman Kodak	304 80	300	296	-2 89
14 50	East Rand	15 25	15 40	15 50	+1 64
33	Echo Bay	33 10	34 80	34 25	+3 47
167	Electrolux	171 20	....	...	...
172	Ericsson	191	190	190 50	-0 26
355	Exxon Corp.	367	366 70	366 70	-0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
295	Ford Motor	293 10	294	294	+0 31
44	Freegold	45 80	45 90	45 60	-0 44
12	Gencor	13	12 75	12 95	-0 38
490	Gén. Elect.	501	507	503	+0 40
220	Gén. Motors	215	211 10	211 20	-1 77
365	Gén. Belgique	365	370 10	370 10	+1 40
38	Gd. Métropol.	37	37 20	37 10	+0 27
38	Guinness	40 75	41	40 90	+0 37
20	Hanson PLC	20 10	20	19 80	-1 49
16	Harmony Gold	17 50	18 40	17 50	
410	Hewlett Packard	409 70	418	418	+2 03
36	Hitachi	40 20	40 10	40 10	-0 25
830	Hoechst	875	887	865	-1 14
104	I.C.I.	102	101	101	-0 98
300	I.B.M.	288	279 20	277 20	-3 75
430	I.T.T.	444 20	443 20	442 20	-0 45
184	Ito Yokado	190 50	190 60	190 60	+0 05
55	Matsushita	60 50	59 50	59 20	-2 15
295	Mc Donald's	298	296 90	294 20	-1 28
205	Merck	195	198	199 80	+2 46
605	Minnesota M.	604			
46	Mitsubishi	46 70	46 20	46 20	-1 07
390	Mobil corp.	383 60	...	...	.
385	Morgan J.P.	385 50	.		
4320	Nestlé	4380	4394	4410	+0 68
132	Norsk Hydro	137 50	137 50	139 50	+1 45
95	OFSI	96 50	98 40	99	+2 59
1420	Pétrofina	1426	1450	1450	+1 68
355	Philip Morris	354	357	358 70	+1 33
72	Philips	72	74	74 30	+3 19
81	Placer Dome	81	83 25	82 80	+2 22
285	Procter Gamble	276	276	276	.
174	Quilmès	176		.	.
21	Randfontein	23 15	23 50	23 20	+0 22
265	Rhone Poul. Rorer	260 50	262 40	262	+0 58
480	Royal Dutch	489 60	486	487 70	-0 39
58	R T Z	57 15	57 20	58 05	+1 57
15	Saat.& Saatchi	15 30	15 25	15 20	-0 65
28	St Helena	30	31 15	31 10	+3 67
315	Schlumberger	331 20	332	330 20	-0 30
47	Shell transp.	48 60	48	48	-1 23
2140	Siemens	2218	2201	2211	-0 32
195	Sony	216	212	210	-2 78
94	Sumitomo Bank	91 30	88 20	88 20	-3 40
168	T D K	186	178 90	175	-5 91
60	Telefonica	61 35	60 55	60 55	-1 30
29	Toshiba	32 70	31 50	31 40	-3 98
635	Unilever	648	649	640	-1 23
280	Unit.Techn.	280 50	282 40	281	+0 19
245	Vaal Reefs	251	253	250	-0 40
1000	Volkswagen	1086	1067	1068	-1 66
250	Volvo	257 10	....	....	...
97	West. Deep	107	107	105	-1 87
460	Xerox Corp.	461 30	...	....	...
109	Yamanouchi	111	109 60	109 60	-1 26
6	Zambia Cop.	5 90	5 85	5 85	-0 85

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	98 80	7 03
10,80% 79/94	101 20	6 16
Emp.Etat 13,4% 83	103 15	3 67
10,26% mars 86	107 99	0 53
OAT 10% 5/2000	115 34	8 43
OAT 9,9% 12/1997	111 05	2 82
OAT 9,8% 1/1996	107	1 61
PTT 11,2% 85	108 40	3 48
CFF 10,25% nov 90	115 50	0 44
CNA 10 % 1979	101 12	0 98
CNB Bques 5000F	98 95	2 11
CNB Paribas 5000F	97 75	2 11
CNB Suez 5000F	97 75	2 11
CNI 1/82 5000F	99	2 11
CNT 9 % 86	....	7 94
CRH 10,90% déc.85	113 70	2 44
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	810	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1555	....
Arbel	385	387 50
Bains C.Monaco	930	920
B.Hypoth.Europ.	198	....
B.N.P. Intercont.	383	380
Bénédictine	2205	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1500	....
B T P	36	36 50
Cambodge	835	....
Carbone Lorraine	378	375
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	334	336 90
C.E.G.F (Frigor.)	556	....
Centenaire Blanzy	380	....
Caragan	30	....
Champex Ny.	12 60	....
CIC (CIP)	189	190
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4381	....
Cpt Lyon Alemand	298	310
Concorde	687	690
Constr.Mét.Prov.	17 25	....
Crédit Gén.Ind.	105	....
Cr Universel (Cie)	301	....
Darblay	610	...
Didot Bottin	576	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	294	293
Ent.Mag. Paris	4080	....
Eridania-Béghin Cl.	575	575
Fidei	382	385 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	302 10	....
F.I.P.P.	73 90	....
F.N.A.C.	2180	2180
Foncière (Cie)	550	....
Foncina	370	....
France I.A.R.D.	467	....
France SA (La)	1800	1790
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	617	604
Gemfim	281	....
Gévelot	442	....
G.F.C.	420	425
Groupe Victoire	1101	....
G.T.I (Transport)	227	....
Immobail	395	400
Immobanque	770	777
Im.Marseillaise	4600	....
Invest.(Sté Cle.)	3100	....
Lille Bonnières	1120	....
Louvre	2589	2512
Lucia	220	....
Machines Bull	24	24 10
Mag.Uniprix	190	....
Métal Déployé	296	....
Mors	42	42
Navigation (Nle)	139 90	....
Optorg	280	....
Oréal (Cl)	691	700
Origny-Desvroise	720	....
Palais Nouveauté	1348	....
Paluel Marmont	410	....
Parfinance	195	....
Paris France	201	....
Paris Orléans	186	....
Parthena Invest.	245 20	....
Piper Heidsieck	870	....
Porcher	282 50	....
Promodès (C)	420	....
Publicis	700	703
Rochefortaise	160	....
Rosario	154	....
Rougier	170	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	234 20	....
Saga	340	....
Saint Dominique (F.)	159	159 10
Salins du Midi	545	560
Savoisienne M.	150	....
Silic	677	670
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	470
Soffo	260	....
Sofitam (ex Satam)	65	....
Sofragi	2710	....
Soudure Autogène	740	743
Sovabail	290	....
Stams	829	....
Taittinger	2100	2100
Tessot-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	230	....
Ufiner	1330	....
Vicat	415	416
Viniprix	1550	....
Virax	110	....
Maroc Sté Brasserie	280	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	560	....
Akzo Nv Sico	453	....
Alcan Aluminium	108	....
American Brands	213	....
Arbed	400	....
Asturienne Mines	104 60	....
Banco Popular Espa.	644	....
B.Reglements Int.	21550	....
Can.Pacifique	80	....
Chrysler Corp.	212	....
C I R	3 20	....
Commerzbank	1026	....
Dow Chemical	285	290 40
Fiat	19 95	....
GBL (Brux Lamb)	558	....
Gevaert	1125	....
Glaxo Holdings Ltd	55	....
Goodyear Tire	395	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. Im.	197	....
Johannesburg	65 20	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	27	....
Noranda Mines	78	....
Olivetti priv.	4 60	....
Pfizer Inc	338	340 80
Ricoh	29 50	....
Robeco	321 60	321 20
Rodamco NV	158 20	....
Rolinco	312 50	314 60
Saipem	5	....
Sema Group	22 10	....
SKF Aktiebolaget	53	....
Tenneco Inc	240	....
Toray Ind.	27	....
West Rand Cons.	5 55	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	74	....
C G H Cogenbor	7	....
Coparex	570	....
Europ. Accum.	80	....
Europ Soutirage Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	400	....
Lecteurs du Monde	245	....
Nicolas	900	....
Office Cent. Pharma.	810	....
Particip. Percier	190	....
Rorento N.V.	254	....
St-Gobain-Emballage	1780	....
Schlumberger Ind.	540	....
S.E.P.R.	1411	....
S.M.T. Goupil	3	....
S.P.R. act. B	309	....
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	563	569
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	470	484
Boisset (Lyon)	216	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	830	830
Calberson	285	....
Cardif	1000	999
C.E.G.E.P.	180	....
C.F.P.I.	199 80	....
C.N.I.M.	1160	1165
Codetour	320	....
Creeks	98 90	....
Dauphin	280	....
Devanlay	1315	1301
Dollfus	108 30	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	240	235
Finacor	145	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.I.M.	465	....
Gravograph	161 80	....
Guintoli	723	723
I.C.C.	221	....
Idianova	74	....
Immob. Hôtelière	1190	1170
Internt. Computer	126 20	....
I.P.B.M.	40	....
Molex	170	....
N.S.C. Schlumberger	715	714
Publ.Filipacchi	721	721
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	....
Select Invest (Ly)	96	....
Serbo	185 10	....
Sopra	339	....
TF1	465 30	462 10
Thermador H. (Ly)	351	....
Unilog	219	....
Viel et Cie	144 90	....
Y. St-Laurent Groupe	785	785

SICAV (sélection) 30/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	219 38	213 49•
Actimonétaire C.	30886 75	30886 75
Actimonétaire D.	30886 75	30886 75
Améri-gan	7604 11	7311 64
Amplitude	704 21	683 70
Antigone trésor	706743 00	706743
Associe Première	31676 75	31676 75
Associc	1117 90	1117 90
Atout Futur	478 47	466 80
Aurecic	1287 27	1249 78
Avenir Alizes	1805 99	1770 58
Axa Capital	192 30	186 70
Axa Court Terme	8649 05	8649 05
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	987 89	959 12
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	856 94	831 98
Axa Europe	134 48	130 56
Axa Investissements	115 67	112 30
Axa NPI	124 09	120 48
Axa Ob.Fr.Extrane	158 68	154 06
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	142 39	138 24
Axa Prem.Ex.Agepre.	128 13	124 40
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	157 78	153 18
Axa Valeurs PER	137 82	133 81
Cadence 1	1096 82	1075 31
Cadence 2	1081 93	1060 72
Cadence 3	1074 57	1053 50
Capimonétaire	6800 27	6793 48
Capioblig	7180 24	7039 45
Capitacic	1478 60	1456 75
Coaxis	1458 64	1423 06
Comptavalor	3811 48	3805 77
Credimer	479 55	465 58
Credit Mutuel Capital	1394 56	1367 22
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	721 56	721 56
Cred.Mut.Ep.Indus	104 59	101 79
Cred.Mut.Ep.J.	75396 91	75396 91
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 11	204 49
Créd.Mut.Ep.Monde	1226 50	1193 67
Cred.Mut.Ep.Quatre	1130 87	1100 80
Dieze	1479 36	1443 28
Drouot France	943 83	916 34
Drouot Sécurité	249 03	241 78
Ecocic	1146 86	1113 46•
Ecuper	135 22	131 28
Ecur. Capitalisation	2845 50	2817 33•
Ecur. Expansion	521793 19	521011 67•
Ecur. Géovaleurs	2460 96	2389 28•
Ecur. Investissement	165 49	160 67
Ecur. Monepremière	72907 08	72907 08
Ecur. Monétaire	21355 74	21355 74
Ecur. Trésorerie	2631 66	2631 66
Ecur. Trimestriel	2090 94	2070 24•
Elancel	124 83	121 19
Energia	294 53	281 17
Eparcic	3916 27	3916 27
Epercourt-Sicav	4681 48	4669 81•
Epargne Associat.	25375 31	25086 38
Epargne-Unie	1411 52	1377 09
Esfi Cash capi.	8482 48	8482 48•
Euro Solidarité	1143 85	1132 52
Eurocic Leaders	1078 95	1047 52
Eurodyn	1233 38	1203 28
Euro Gan	6447 39	6199 41
Fonsicav	15690 55	15690 55
France-gan	11232 75	10900 72

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	289 39	287 81
France Obligations	521 10	515 94
Francic	504 82	490 12
Francic Pierre	118 15	112 77
Francic-Regions	1183 02	1148 56
Fructi-Associations	38 08	38 08
Fructi-Capi	46 70	46 01
Fructidor	246 55	242 91
Fructifrance action C.	1017 19	992 38
Fructifrance action D.	994 50	970 24
GAN Rendement	5439 30	5358 92
Gestion	16280 63	16199 63
Gest.Associations	186 54	182 44
Horizon	1401 05	1360 24
HLM Monétaire	15148 14	15148 14
Indicia	1151 58	1128 83•
Indust.Fse.Court.T.	1600 84	1600 84
Interepar	111904 07	108644 73
Interoblig	15582 86	15277 31
Intersélection Fce	547 58	536 82
Japacic	168 07	164 15
Jeunepargne	311 55	306 95
Latitude	2438 61	2434 96
Lion Association	11379 33	11379 33
Lion Institution	33334 34	33251 21
Lionplus	1102 73	1081 11
Lion Trésor	2394 99	2371 28
Lion 20 000	28386 21	28386 21
Livret Bourse Inv.	623 68	605 61
Livret Portefeuil.	763 44	741 20
Méditerranée	182 23	176 92
Mensuel CIC	10359 22	10258 65
Monaden	74082 83	74082 83
Mone.J	39256 61	39256 61•
Monévalor	44509 89	44509 89
Mutualité dépôts	14670 76	14641 48
Natio Court Terme	103207 00	102898
Natio Court Terme2	309709 00	309709
Natio Epargne	19424 63	19232 31
Natio Ep. Capital	12006 39	11887 51
Natio Ep. Croissance	1844 27	1794 91
Natio Ep. Obligations	220 03	214 14
Natio Ep. Retraite	135 91	132 27
Natio Ep. Trésor	8548 31	8531 25
Natio Ep. Valeur	481 10	468 22
Natio Fran. index	1116 04	1086 17
Natio Imm.	1234 05	1201 02
Natio Inter	1624 65	1581 17
Natio Monétaire	27336 93	27336 93
Natio Opportunités	1140 55	1110 02
Natio Patrimoine	1415 10	1377 23
Natio Perspectives	1163 58	1132 42
Natio Placements	64153 42	64153 42
Natio Revenus	1077 40	1066 73
Natio Sécurité	11999 09	11999 09
Natio Valeurs	958 15	932 51
Nippon-Gan	5672 52	5454 35
Nord Sud Dévelop.	1742 63	1739 15
Obli-Associations	172 12	170 42
Oblicic-Mondial	2843 19	2801 17
Oblicic-Régions	1118 98	1102 44
Oblifutur	3185 98	3108 25
Oblig. ttes cat.	193 42	190 66
Oblilion	1542 83	1527 65
Oblisécurité Sicav	14036 10	14036 10

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Oracion	1191 39	1162 33
Paribas Capitalisation	1702 63	1677 47
Paribas-Opportunités	134 09	128 62
Paribas Patrimoine	625 34	599 85
Patrimoine Retraite	243 32	238 55
Parvalor	628 73	618 40
Poste Croissance	23589 50	23565 93
Poste Gestion	71544 78	71544 78
Première Oblig.	11469 06	11457 60
Prévoy. Ecureuil	122 48	121 27•
Pro' Associations	31918 57	31918 57
Proficics	1039 04	1013 70
Quartz	145 38	141 83
Rentacic	167 06	164 59
Revenus Trimestr.	5506 72	5452 20
Revenu-Vert	1203 23	1173 88
St Honoré Vie & Santé	1023 21	976 81
St Honoré Bons du Tr.	12142 15	12081 74
St Honoré Invest.	811 03	774 25
St Honoré Pacifique	664 90	634 75
St Honoré Réel	16263 55	16198 75
Sécuricic	1881 79	1881 79
Sécuri-Gan	12810 04	12558 86
Sécuritaux	1505 96	1505 96
Sicavden	739 57	728 64
Sicav Associations	1997 12	1997 12
SFI-CNP Assur.	721 03	700 03
S.G. Fr. opport. C et D.	1317 25	1291 42
Sicav 5.000	479 20	466 37•
S.I. Est	1404 54	1363 63
Slivafrance	749 52	729 48•
Slivam	430 38	418 86•
Slivarente	232 59	228 03
Slivinter	471 75	459 12•
S.N.I.	1174 49	1140 28
Sogenfrance Capac.	1270 42	1245 51
Sogenfrance Distribut.	1227 27	1203 21
Sogépargne	325 33	318 95
Soginter	1398 51	1371 09
Soleil Investissements	616 31	592 61
Solstice	2266 52	2260 87
State Street Act. Eur.	9830 36	9594 55•
State Street Act. Fnce.	11508 22	11173 03•
St. Str. Act.Japon	12556 67	12132 05•
State Street Emer. Mkts	13042 38	12415 34•
St.Street OAT Plus	11728 80	11498 82•
Stratège Actions	916 54	881 29
Stratégie Rendement	1545 15	1496 51
Techno-Gan	5882 92	5637 42
Thesora	731 68	724 42
Trésor Plus	1425 49	1411 38
Trésor Trimestriel	1061 82	1051 31
Trésoricic	141441 50	141441 50
Trilion	5319 69	5251 42
Uni-Associations	121 60	121 60•
Uni-Foncier	1357 29	1324 19
Unifrance	625 48	610 22
Uni Régions	1266 65	1225 02
Univar	253 34	253 34•
Univers Actions	1365 65	1332 34
Univers Obligations	1933 01	1885 86
Valorg	2218 99	2216 77
Valrend	57852 80	57823 89
Winterthur St-Honoré	231 82	221 31

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 538	5 526	5 3	5 8
Ecu	6 589	6 576	....	....
Allemagne (100 dm)	340 280	339 270	329	349
Belgique (100 F)	16 499	16 461	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302 610	301 740	292	312
Italie (1000 lires)	3 438	3 409	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	88 470	88 310	84	92
Irlande (1 iep)	8 262	8 250	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 261	8 239	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 498	2 487	2 1	2 8
Suisse (100 f)	367 490	367 500	356	378
Suède (100 krs)	71 600	71 410	67	76
Norvège (100 k)	79 910	79 700	75	84
Autriche (100 sch)	48 363	48 220	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 749	4 751	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 665	3 655	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 448	4 419	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 731	4 727	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	59100	59200
Or fin (en lingot)	59200	59400
Napoléon (20f)	342	341
Pièce Fr (10 f)	390	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	342
Pièce Latine (20 f)	345	338
Souverain	432	435
Pièce 20 dollars	2130	2115
Pièce 10 dollars	1150	1160
Pièce 5 dollars	660	.....
Pièce 50 pesos	2195	2240
Pièce 10 florins	359	358

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 30 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 127 951

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,66	117,76	117,44
Précédent	117,42	117,52	117,50

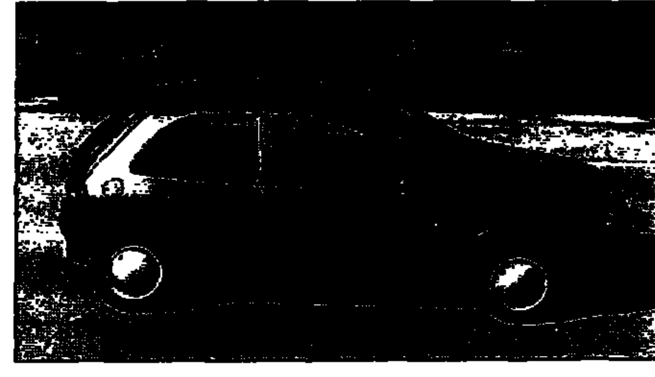
CAC 40 A TERME
Volume : 27 146

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 038	2 058,50	2 077
Précédent	2 039	2 057,50	2 070

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AUTOMOBILE

La Corsa d'Opel : ratisser large



Certains verront à travers l'arrivée en France de la nouvelle Corsa d'Opel autre chose qu'une coïncidence avec la livraison des premières Twingo sur le marché. De fait, et même si la petite voiture allemande ne procède pas du même concept que celui qui a été retenu pour la petite dernière de Renault, les vocations se valent et le style, sous plusieurs angles, a quelque chose de commun. En outre toutes deux ont demandé trois ans d'études, un délai record, pour voir le jour. Là doivent s'arrêter les comparaisons, car les différences commencent à apparaître avec les dimensions de ces Corsa nouveau style (3,73 m de long) qui s'apparentent plus avec celles de la Clio (3,71 m) ou de la 205 de Peugeot (3,70 m), tandis que 106 (3,56 m) et AX de Citroën (3,52 m) se rapprochent plus de la Twingo (3,44 m). Aussi peut-on dire que l'ambition de la filiale allemande de General Motors est, à la faveur d'un *rajeunissement de gamme*, de «ratisser large» un marché qui a représenté en 1992 près de 900 000 ventes en France et 31 % des immatriculations totales du segment (B) en Europe (soit près de 4 300 000 voitures) sans se risquer, comme Renault, à des *innovations trop révolutionnaires.*

Cela explique qu'Opel propose dès le départ de l'opération *ces nouvelles Corsa en* trois portes ou cinq portes avec six *niveaux* d'équipement et six motorisations. Des moteurs qui vont de 1195 cm³, 1384 cm³, 1598 cm³ (essence) à un 1,6 litre en 16 soupapes et deux diesel (1,5 litre) dont un est suralimenté. En dehors du *16 soupapes ces groupes sont* connus et donnent dans l'ensemble satisfaction. Le plus petit d'entre eux se révèle pourtant insuffisant dès que l'on sort des villes, car les Corsa «nouvelle donne» ont pris, par rapport à la gamme précédente, du poids (+ 50 kg) en gagnant de la longueur (+ 77 mm), de la largeur (+ 73 mm) et de l'espace à la hauteur des genoux pour les passagers arrière (+ 79 mm), mais aussi en se voyant dotées de lourds renforcements latéraux à la hauteur des portières et sur le plancher. Cela, justifiant cela il reste au conducteur pour lancer son véhicule à tirer sur les tours moteurs à travers une boîte de vitesses mal étagée et dominée par une démultiplication outrancière.

Les choses sont bien différentes si l'on monte en puissance (le 1,6 litre par exemple) d'autant plus que s'atténuent alors les sautillements de la suspension sur mauvais revêtement qui accompagnent sur le modèle de base une adhérence des roues parfois douteuse. La présence de barres antiroulis dès la version en 1400 cm³ est bien utile dans la circonstance et les tarages plus «sportifs» qui ont été choisis pour les amortisseurs corrigent les écarts dans la majorité des cas. Aussi ne faut-il pas hésiter, malgré une différence de tarifs significative, à voir plutôt grand dans son choix.

A bord de ces nouvelles Corsa la vie est agréable. Silence de fonctionnement, tableau de bord à l'allemande, *massif mais très lisible*, avec sur une version de finition (Joy) des boutons verts (mais oui !), sièges surélevés, tissus de bon goût, la marque a cherché avant tout à séduire. La carrosserie, par sa jeunesse, le fait de l'extérieur, la cabine, par son fini, de l'intérieur.

CLAUDE LAMOTTE

▶ Prix, selon les motorisations : 1195 cm³, 33 kW, 45 ch pour 4 CV : de 54 000 F à 57 000 F ; 1388 cm³, 44 kW et 60 kW soit 60 ou 82 CV pour 6 CV ou 7 CV : de 65 800 F à 77 800 F ; 1 598 cm³, *80 kW, 109 ch pour 8 CV :* 91 800 F ; ABS en option ainsi que la direction assistée, livrés en série sur les versions «sport». Air bag à venir.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, *directeur de la rédaction*
Jacques Guiu, *directeur de la gestion*
Manuel Lucbert, *secrétaire général*

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

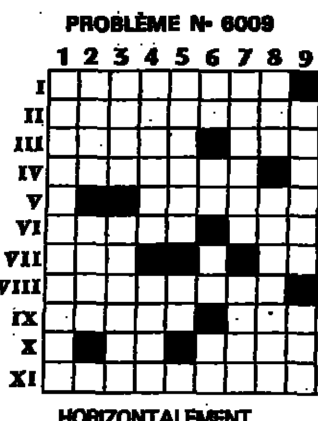
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6009



HORIZONTALEMENT

I. N'est pas une fille toute simple. – II. Capables de nous empoigner. – III. Une œuvre de chef. *Dans un alphabet étranger.* – IV. Plateau dans une île. – V. Peuvent être des coups durs. – VI. Sert de fourrage. En Allemagne. – VII. De la terre sur une nappe. Saint. – VIII. Dans les pays hispaniques, il est plus apprécié que le melon. – IX. De lumière, pour Baudelaire. Puissance. – X. Une victime de la jalousie. Un coin perdu. – XI. Fera naître.

VERTICALEMENT

1. S'intéressent à des choses qui *ne sont pas de leur âge.* – 2. Connaît bien le Coran. Un homme de bon sens. – 3. De bouche à oreille. Mettais en terre. – 4. Une belle vache. Pour une toilette d'autrefois. – 5. Une chose qu'on peut avoir à l'œil. Dans une série de sept. – 6. Dieu. Adverbe. Protège une phalange. Lie. – 7. *Morceau d'ouverture.* Pas aimable. – 8. Grecque. Mettre sur l'assiette. – 9. Petit, peut être présenté sur un plateau. On y met tout ce qui est piquant.

Solution du problème n° 6008

Horizontalement

I. Poulet. Ca. – II. Artisanat. – III. Ra. Tordue. – IV. Ondine. Tl. – V. Igue. Nuée. – VI. Secréter. – VII. S.A. Eculée. – VIII. Ede. Ale. – IX. Et. Re. Pi. – X. Rat. Don. – XI. Scélérate.

Verticalement

1. Paroisse. As. – 2. Orangeade. – 3. Ut. Duc. Etre. – 4. Litière. Al. – 5. Eson. Ecarte. – 6. Tarentule. – 7. N.D. Uélé. DA. – 8. Cautère. Pot. – 9. Atèle. Epine.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er AVRIL

«L'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs devenue Musée des Arts et Métiers : histoire et visite de l'ancien réfectoire» (limité à vingt-cinq personnes), 11 heures, 292, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

«L'église Saint-Nicolas des Champs et les rues Volta, des Vertus, Chapon», 11 heures, entrée de l'église, 270, rue Saint-Martin (Monuments historiques).

«Le quartier chinois et ses lieux de culte», 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

«Exposition : De Goya à Matisse», 14 heures, Bibliothèque nationale, 67, rue de Richelieu (M. Hager).

«Jardins et cours de Belleville-Ménilmontant», 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

«Les salons rocaille de l'hôtel de Soubise, siège des Archives de France», 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris livre d'histoire).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le faubourg Saint-Antoine», 14 h 30, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Sauvegarde du Paris historique).

«Le Jardin des Plantes, sa vocation d'origine, ses hommes célèbres», 14 h 30, entrée, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris capitale historique).

«*Hôtels du Marais spécialement* ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). «L'Opéra Garnier, fastes et mystères», 14 h 30, en *haut des marches extérieures*, à gauche (Tourisme culturel).

«Nouvelles salles du Musée Carnavalet, des origines de Paris au quinzième siècle», 14 h 30, 23, rue de Sévigné, dans la cour (E. Romann).

«Places pittoresques et places royales de Paris rive droite», 14 h 30, square Emile-Chautemps (A nous deux, Paris).

«L'hôtel Cail, actuelle mairie du huitième arrondissement, et l'église Saint-Augustin», 14 h 30, 3, rue de Lisbonne (S. Rojon-Kern).

«Jardins et passages du Palais-Royal», 15 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (P.-Y. Jaslet).

«Le printemps des génies, exposition à la Bibliothèque nationale», 15 heures, 58, rue de Richelieu (Approche de l'art).

«La Sorbonne. Histoire de l'Université et du Quartier latin», 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «Une dynastie européenne : les Plantagenêts», par I. Cloulas et R. Pernoud (Maison de l'Europe).

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Christiane Botbol,
son épouse,
M. Frédéric Botbol,
son fils,
Mme Raymonde Warot,
née Botbol,
sa sœur,
Mme Paulette Groud,
sa belle-mère,
M. Eric et Mlle Eva Bonneville,
Mme Jeannine Botbol,
M. et Mme Dahmane,
M. et Mme Jean-Jacques Groud,
M. et Mme Roger Groud,
M. Sylvain Groud et Armelle Guevel,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Claire, Karen, François-Joseph, David Botbol,
Chemsa et Samia Dahmane,
Karine et Elise Groud,
Mathilde et Guillaume Groud,
ses neveux et nièces,
Les familles Benarroch-Bendahan, Ouaknine, Benady,
Et tous ses amis,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Albert BOTBOL,

survenu le 28 mars 1993, à Trouville-sur-Mer, à l'âge de soixante-quatre ans.

La levée du corps aura lieu le jeudi 1er avril, à 10 heures, au funérarium de Vitry, 49, quai Jules-Guesde, à Vitry.

A cette occasion, un dernier hommage sera rendu au défunt.

Les obsèques auront lieu le vendredi 2 avril, à 10 h 30, au cimetière israélite de Gundershoffen (Bas-Rhin, Alsace).

– Marie-Paule, Jacques, Jean-Pierre, Bernard, Alain, Marie-Madeleine,
ses enfants,
Lisa, Flavie, Joris, Sarah, Arthur, Gaëlle, Morgane,
ses petits-enfants,
Les familles Laurent, Senger, Deck,
Les familles Fuchs, Marchais, Modaine, Orszag,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition, survenue le 26 mars 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième *année, de leur père et grand-père,*

François CHARLES,
directeur général honoraire
de la famille,
de la vieillesse et de l'action sociale,
ancien maire
de Notre-Dame-de-Bondeville
(Seine-Maritime),
ancien secrétaire général
de la Fondation nationale
de gérontologie,

officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'éducation surveillée,
citoyen d'honneur de la Commune libre de la Butte-Montmartre.

L'inhumation aura lieu le vendredi 2 avril, à 15 heures, au cimetière d'Antony (RER gare d'Antony).

Famille Charles,
résidence La Fontaine,
2, square Gabriel-Fauré,
92160 Antony.

Jacques-Olivier CHATTARD,

nous a quittés le 23 mars 1993.

Une messe sera célébrée à son intention le vendredi 2 avril, à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, à 11 h 30.

(Le Monde du 25 mars.)

– Jean-René Gravoin,
Anne et Jacques Gravoin-Beneich,
Sa mère,
Sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Tania GRAVOIN,

survenu le 25 mars 1993.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, à Montauban (Tarn-et-Garonne), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Keller,
75011 Paris.
25, rue Pradier,
75019 Paris.

– La Rochelle.

Mme Lizer,
sa mère,
Josette et Christiane,
ses sœurs,
Annette et Jacques,
sa sœur et son beau-frère,
Jean,
son frère,
Ses nièces et son neveu,
Ses cousins et cousines,
Ainsi que ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard LIZER-PICCIOLI,

survenu le 30 mars 1993, à La Rochelle, à l'âge de trente-huit ans.

La crémation aura lieu ce mercredi 31 mars, à 15 heures, au crématorium de La Rochelle.

Ni fleurs ni couronnes, les dons seront versés à AIDS.

30, rue du Cordouan,
17000 La Rochelle.

– Mme Gérard Lobier,
née Geneviève Debanne,
son épouse,
Muriel et Christophe,
ses enfants,
M. et Mme Marcel Debanne,
ses beaux-parents,
Les familles Lobier, Jac, Galinie, Boatwright, Silhol, Arrieta, Autouard,
Parents et alliés,
Tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

M. Gérard LOBIER,
ingénieur de l'école centrale
des Arts et Manufactures,
docteur-ingénieur
de la faculté des sciences de Paris,
directeur technique de la société Vicat,

survenu *le 27 mars 1993, dans sa* cinquante-deuxième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le 2 avril, à 10 h 45, en l'église réformée de Versailles, 3, *rue Hoche.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, avenue de Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.

– Washington. Grenoble. Angers. Nantes. Padoue. Lyon.

« Seigneur, que la force brûlante et douce de Votre amour absorbe mon âme et la retire de tout ce qui est sous le ciel. »

Saint François d'Assise.

Jean et Isabelle Mazurelle,
Claire et Florent,
Luc et Marie-Christine Mazurelle,
Colin et Sarah,
Eve-Marie Mazurelle,
Elisabeth et Céline Develay,
David et Christine Mazurelle,
Simon, Elise et Mathilde,
Sylvie et Fabrizio Zago,
Hélène et Tommaso,
ses enfants et petits-enfants,
Marthon et Louis Mathieux,
sa sœur et son beau-frère,
Ses belles-sœurs et beaux-frères,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jeannie MAZURELLE,
née Siron,

le mardi 30 mars 1993.

Ils vous rappellent le souvenir de

Georges MAZURELLE,

son mari, mort le 15 septembre 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de La Roche-sur-Yon.

Résidence Camille-Simon,
38, boulevard d'Angleterre,
85000 La Roche-sur-Yon.

– *Pierre-Henri Pelcé,*
son mari,
Pierre-François Pelcé,
Alain Pelcé,
ses fils,
Hervé Boudon,
Alain Boudon,
ses frères
Et leurs enfants,
Marie-Christine Fénaert,
Marie-Hélène Catteau,
Chantal Avril
et ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
Le Bureau national du Secours *populaire français,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise PELCÉ-BOUDON,

à Marseille, le 29 mars 1993.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 31 mars, au cimetière de Carqueiranne (Var).

Des dons peuvent être adressés au Secours populaire français, 9-11, rue Froissart, 75140 *Paris* Cedex 03.

« Les Mouettes »,
Mont des Oiseaux,
83320 Carqueiranne.
244, boulevard Victor-Hugo,
59000 Lille.
37, rue Victor-Massé,
75009 Paris.

– Les amis montréalais de

François PÉRALDI

ont la tristesse d'annoncer sa disparition, survenue le 21 mars 1993, et rendent hommage au courage intellectuel et moral dont il a fait preuve tout au long de sa vie.

Psychanalyste et professeur, il laisse une empreinte profonde dont la marque restera.

Montréal, le 29 mars 1993.

– *Le* département de linguistique et de traduction de l'université de Montréal s'associe au deuil qui frappe la famille et les amis de

François PÉRALDI.

Nous garderons le souvenir d'un homme tenu en haute estime par ses pairs et respecté par ses étudiants, d'un brillant universitaire engagé dans une voie exigeante servie par une pensée des plus originales.

Montréal, le 29 mars 1993.

– La famille,
Parents,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Edouard VIDAL-MADJAR,

âgé de soixante-dix-sept ans,

survenu le 28 mars 1993, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 1er avril, à 11 h 30, au cimetière parisien de Thiais.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Communications diverses

– Jeudi « 1er avril spécial » à 20 h 30, au CBL, 10, *rue* Saint-Claude, Paris-3e. « Poisson d'avril et humour avec Plantu et ses caricatures ». Tél. : 42-71-68-19.

– L'association France-Palestine-Paris-Sud organise, le vendredi 2 avril 1993, à 19 heures, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e (métro Jussieu), une soirée artistique à l'auditorium de l'Institut du monde arabe.

Les profits de cette soirée contribueront à équiper un jardin d'enfants de trois à six ans, à Al-Qarara, dans la bande de Gaza.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

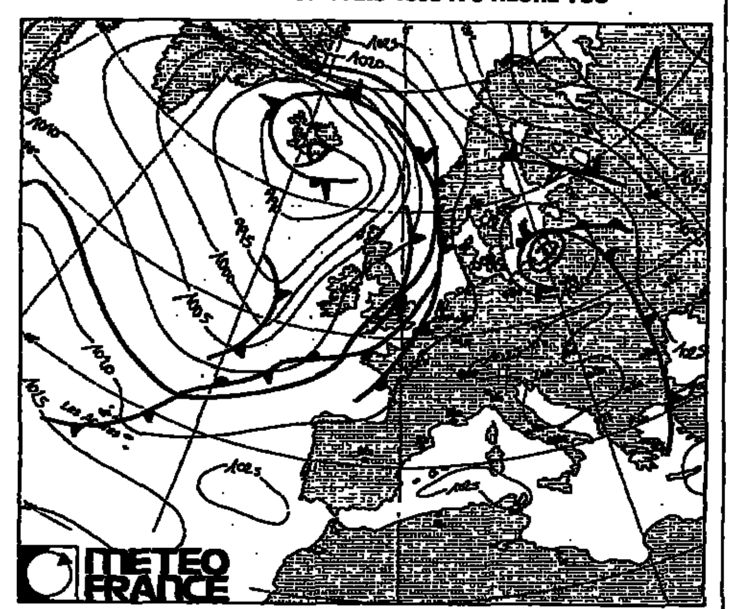
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal.
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

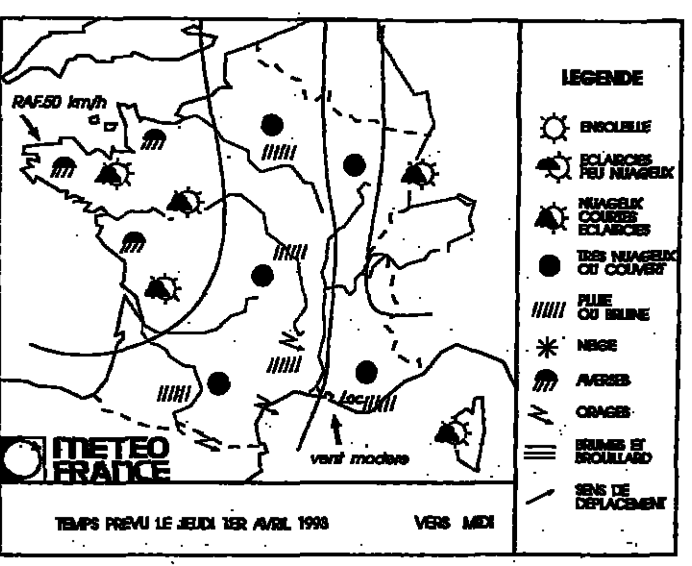
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL 1993

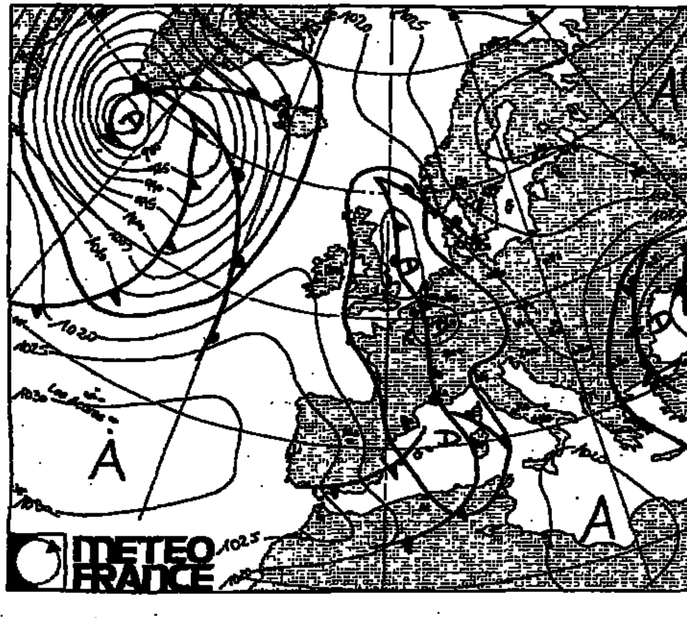


Jeudi : nuages et pluies sur la majorité du pays. – Ce matin une perturbation pluvieuse assez active intéressera les régions allant du Nord-Pas-de-Calais à la région parisienne, au Centre *aux régions Poitou-Charentes, Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées* et Languedoc-Roussillon. Les pluies modérées à fortes, prendront, sur le Sud un caractère orageux en particulier sur les reliefs. A l'arrière de cette perturbation le ciel restera très nuageux, avec des averses sur la Bretagne et le Cotentin. Les régions de l'extrême Est et la Corse seront les seules régions épargnées avec un ciel clair à peu nuageux.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 6 et 10 degrés du nord au sud, mais pourront encore s'abaisser jusque vers 1 degré sur l'est du pays. Quant aux maximales, elles s'étageront entre 10 et 12 degrés sur le Nord-Ouest, entre 16 et 18 degrés sur le Sud-Est.

Le vent soufflera assez fort de nord-ouest sur les côtes bretonnes, de sud dans la vallée du Rhône, avec des pointes à 70 km/h.

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-3-1993 à 18 heures TUC et le 31-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	22	8	D
BORDEAUX	22	5	N
BOURGES	18	4	N
BREST	12	8	P
CAEN	16	10	C
CHERBOURG	15	8	P
CLERMONT-FER.	18	6	D
DIJON	16	1	N
GRENOBLE	18	0	D
LILLE	17	9	P
LIMOGES	13	7	D
LYON	17	1	D
MARSEILLE	18	6	D
NANCY	15	2	C
NANTES	17	5	B
NICE	14	8	C
PARIS-MONTS.	16	7	N
PAU	22	7	D
PERPIGNAN	17	7	B
POINTE-A-PITRE	31	20	D
RENNES	17	11	C
ST-ETIENNE	17	3	D
STRASBOURG	14	3	C
TOULOUSE	21	5	D
TOURS	16	5	N
ÉTRANGER			
ALGER	20	6	B
AMSTERDAM	14	8	C
ATHÈNES	16	8	D
BANGKOK	35	23	N
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	9	0	N
BERLIN	3	-2	D
BRUXELLES	16	9	C
COPENHAGUE	5	-3	D
DAKAR	33	18	D
GENÈVE	14	-1	D
ISTANBUL	16	6	N
JÉRUSALEM	23	8	N
LE CAIRE	21	13	C
LISBONNE	20	10	D
LONDRES	14	4	B
LOS ANGELES	17	11	D
LUXEMBOURG	13	5	N
MADRID	21	3	D
MARRAKECH	21	10	D
MEXICO	26	11	D
MILAN	13	-3	D
MONTRÉAL	12	1	D
MOSCOU	2	2	C
NAIROBI	26	14	C
NEW-DELHI	30	18	C
NEW-YORK	12	8	D
PALMA	18	2	D
PÉKIN	16	10	N
RIO-DE-JANEIRO	27	22	–
ROME	16	0	D
HONGKONG	22	19	–
SÉVILLE	25	8	D
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	1	0	C
SYDNEY	23	13	D
TOKYO	13	10	P
TUNIS	–	10	D
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	12	2	D
VIENNE	7	-1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Coupable quelque part

Si Alain Delon avait dû jouer le rôle de Richard Roman, inculpé pour le meurtre d'une fillette et acquitté l'an dernier par la cour d'assises de l'Isère, il ne l'aurait pas joué ainsi. Il se serait accroché au collet de son coïnculpé pour le forcer à le mettre hors de cause, aurait tenté de convaincre la terre entière de son innocence, il aurait fait du Delon. Delon le jura les yeux dans les yeux de la mère de la petite victime, ajoutant immédiatement qu'il n'en concluait rien quant à la culpabilité de Roman, qu'il respectait la justice de son pays, mais qu'on ne lui enlèverait pas de l'idée que ce Roman, qui s'obstina plusieurs années à faire du Roman, représentait un bien mauvais innocent.

Roman ainsi accablé par sa mine, et décrété forcément coupable puisque si mauvais comédien, restait à connaître l'avis du public de l'émission «Planète chaude», sur France 3. Un public franco-suisse, sélectionné par un institut de sondage helvétique selon des critères certainement hautement scientifiques, équipé de petites boîtes lui permettant de voter «oui» ou «non», et qui, à la troisième tentative, consentit à ce qu'on attendait de lui : estimer dans son écrasante majorité que décidément, non, l'aveu ne devait plus avoir valeur de preuve. Un ancien commissaire répéta à deux reprises que, tout au long de sa carrière, il avait connu *«100 % de réussite»*. Un avocat plaida comme devant la cour, quelques autres invités firent de la figuration, l'ensemble constituant le prototype parfait de l'émission sur laquelle il n'y aurait strictement rien eu à dire, n'eût été la présence, donc, sur le plateau, de la mère de la petite victime.

Qu'y venait-elle faire ? Mystère. A l'animateur, qui se permit tout au long de l'appeler par son prénom – on est sympa et sans façons, à la télé – elle répéta sa conviction que Roman devait être *«coupable quelque part»*. Pourquoi l'avait-on invitée à revivre ces moments de douleur, dont l'émission fut prodigue ? Mystère encore, ou plutôt ce n'était que trop clair. Le «reality show» s'infiltre partout, y compris dans le cadre d'une émission, «Planète chaude», qui s'était jusqu'alors signalée par des documentaires, d'honnêteté inégale mais souvent intéressants, sur l'actualité internationale. Si TF 1 s'était permis de donner quelque écho à ces élucubrations et à cet exhibitionnisme, la chaîne privée se fût attirée de tous côtés des clameurs outragées. Sur France 3, ça passe. Tant mieux pour France 3, tant pis pour nous.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 31 mars

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. L'élection de «Monsieur France» ; Coup de cœur à la Fête nationale des animaux.

22.45 Magazine : Ex libris. Le diable, le Bon Dieu et les sectes. Invités : Gérald Messadié *(Histoire générale du diable)* ; Georges Morand *(Sors de cet homme, Satan)* ; Bernard Fillaire *(le Grand Décervelage)* ; Michel d'Astier de La Vigerie *(le Tourment et la Grâce)* ; Henri Tisot *(Un Français fou de Dieu)* ; Reportage de Jacques Collet à propos du livre d'Eugen Drewermann *Fonctionnaires de Dieu*.

23.55 Divertissement : Le Bébête Show.

0.00 Journal et Météo.

0.05 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Une partie en trop. De Pierre Matteuzzi.

22.25 Première ligne. Demain l'apocalypse, le trafic nucléaire.

23.20 Journal et Météo.

23.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 La Marche du siècle. Hors série Etats d'urgence nº 2 : la France au chômage. Comment vit-on le chômage au quotidien ? Reportages : La dernière charpente et Les secrets de la réussite ; Allez Forbach ; 70 contre 1 ; Les Arbeito ; Saint-Cyprien se met en quatre.

22.25 Journal et Météo.

22.55 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Dien Bien Phu. ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1991).

23.05 Flash d'informations.

23.10 Cinéma : Best of the Best. □ Film américain de Bob Radler (1989).

0.45 Cinéma : Il Maestro. ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1989).

ARTE

20.40 Magazine : Musica-Journal. De Bernhard Pfister.

21.15 Documentaire : Cuivres débridés. De Johan Van der Keuken. *Les cuivres à travers le monde. Une véritable étude sociologique de l'instrument.*

23.00 Débat : Club de Strasbourg. De Michel Hermant. Invités : Peter Wien, directeur de l'information d'ARTE ; Daniel Vernet *(le Monde)* ; Michel Albert, PDG des Assurances générales de France.

0.00 Magazine : Mégamix (rediff., 52 min).

M 6

20.45 Magazine : Etat de choc (et à 0.40).

22.25 Téléfilm : Obsession coupable. De Sylvia Hoffman.

0.00 Magazine : Vénus.

0.30 Informations : Six minutes première heure.

0.45 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Regard croisé des intellectuels du Nord et du Sud sur la notion de progrès.

21.28 Poésie sur parole.

21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française. L'environnement ou le patrimoine urbain de Québec intra-muros.

22.40 Les Nuits magnétiques. Carnaval : les Gilles de Binche.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 mai 1992 lors du Festival du lac de Constance) : Concerto pour deux pianos et orchestre en mi majeur, de Mendelssohn ; Symphonie nº 1 en sol mineur, de Kalinnikov, par l'Orchestre symphonique de la Suddwestfunk de Baden-Baden, dir. : Yuri Ahronovitch.

21.45 Concert (donné le 15 février salle Olivier-Messiaen) : Esquisses en duo pour un pianiste, Trois études en duo, Nouvelles études en duo, de Risset ; Variations pour piano op. 27 nº 2, de Webern ; Oiseaux tristes, de Ravel.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ut majeur op. 64 nº 1, de Haydn ; Trio pour piano, violon et violoncelle en mi bémol majeur D 929, de Schubert.

0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 1er avril

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.20 Jeu : Une famille en or.

16.50 Club Dorothée.

17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.

18.20 Série : Hélène et les garçons.

18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !

19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.45 Série : Commissaire Dumas d'Orgheuil. John, de Philippe Setbon.

22.25 Magazine : L'Amour en danger. Ton désir ne me touche pas.

23.35 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

0.30 Journal et Météo.

0.40 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

15.25 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. La marche des sports.

16.00 Tiercé. En direct d'Auteuil.

16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.

17.10 Magazine : Giga.

19.10 Jeu : Que le meilleur gagne plus.

20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Le sexe et la vie. La bonne étoile, d'Anne Ponsinet et Stephan Poulle ; Amour, gloire et hormones, de Jean-Claude Guidicelli ; Fécondation in vidéo, de Jocelyne Saab ; Bébés à la carte, d'Hélène Risacher et Jean-Michel Destang ; Le sexe du cerveau, de Thierry Moïse et Christophe Blais.

22.45 Série : Un privé nommé Stryker. Protection rapprochée, de Tony Warmby.

0.20 Journal et Météo.

0.40 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.00 Feuilleton : Dynastie.

15.50 Série : La croisière s'amuse.

16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Présenté par Vincent Perrot. Invités : Christian Morin, Georges Pernoud.

18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Invité : Alain Gautier.

18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.

18.50 Un livre, un jour. Guide Michelin France 1993.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 La Dernière Séance.

21.00 1er film : Luke la main froide. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1967).

23.00 Dessins animés : Tex Avery. Northwest Hounded Police (1946, v.o.).

23.20 Journal et Météo.

23.45 2e film : Docteur Cyclops. ■■ Film américain d'Ernest B. Schoedsack (1940) (v.o.).

CANAL PLUS

15.00 ▶ Magazine : Dans la nature. De Stéphane Peyron. Le rêve Moken.

16.00 Cinéma : Méchant garçon. ■ Film français de Charles Gassot (1991).

17.35 Le Journal du cinéma.

18.00 Canaille peluche. Fievel.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.

18.50 Le Top.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Border Line. ■■ Film français de Danièle Dubroux (1991).

22.00 Flash d'informations.

22.10 Cinéma : Danse avec les loups. ■■■ Film américain de Kevin Costner (1990) (v.o.).

1.00 Documentaire : Danse avec les loups. Dans les coulisses avec Kevin Costner.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Madame la Diablesse. ■ Film égyptien de Henry Barakat (1949) (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre. Père Di Falco/Philippe Quéau.

19.30 Documentaire : Qu'est-ce qu'on vous sert ? De Doris Dörrie.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz 9. L'Eternel Enfant.

22.40 Documentaire : Sans toi, ni moi. D'André François.

23.35 Téléfilm : Il Biscione. De Didier Martiny (v.o.).

0.15 Magazine : Rencontre (rediff.).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Françoise Hardy.

17.00 Variétés : Multitop.

17.30 Série : L'Etalon noir.

18.00 Série : Le Joker.

19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.

19.50 Météo des neiges.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.35 Météo 6.

20.45 Cinéma : Tout feu, tout flamme. ■■ Film français de Jean-Paul Rappeneau (1981).

22.35 Cinéma : L'Emprise des ténèbres. ■ Film américain de Wes Craven (1987).

0.15 Informations : Six minutes première heure.

0.25 Magazine : Culture rock. La saga des Kinks.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Desert en tempête, de Sylvain M'Sihid.

21.30 Profils perdus. Jacques Copeau (1).

22.40 Les Nuits magnétiques. L'œuf et le chaos.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Clément Lepidis (La Vie en chantier).

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Fonderies d'acier, de Mossolov ; Concerto pour piano et orchestre nº 3, de Prokofiev ; Le Mandarin merveilleux, de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Ivan Fischer ; David Lively, piano.

23.09 Feuilleton : Maldoror.

23.19 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Chopin, Brahms, Schubert.

0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

L'un des plus lourds bilans depuis l'instauration de l'état d'urgence

En Algérie, l'attaque d'une caserne par des islamistes et la riposte de l'armée ont fait quarante et un morts

L'attaque perpétrée par des islamistes, lundi 22 mars, contre la caserne de Boughezoul, située à une centaine de kilomètres au sud d'Alger, a fait, au total, quarante et un morts – dont dix-huit militaires – et seize blessés. Ce bilan officiel, annoncé, mardi 30 mars, par les responsables de la gendarmerie, est un des plus lourds jamais présentés depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 9 février 1992.

L'attaque, déclenchée au moment de la rupture du jeûne, a donné lieu à un véritable carnage parmi les soldats du contingent, surpris au réfectoire. Dix ont été tués et douze autres blessés par balles. Les autres ont été poignardés, notamment dans la salle de transmission et au poste de garde. Les assaillants ont dérobé des armes avant de prendre la fuite.

Une véritable chasse à l'homme a été aussitôt lancée par les unités spéciales de l'armée et de la gendarmerie, afin de retrouver les fugitifs – dont vingt-trois ont été tués, entre le 22 et le 27 mars, dans le massif de Blida. La région avait alors été bouclée par les forces de l'ordre, ce qui avait donné lieu à une vague de rumeurs alarmistes, allant jusqu'à évoquer la possibilité d'un coup d'Etat.

Les assaillants, dont on évalue le nombre à trente-cinq, ont bénéficié de la complicité de quatre militaires (deux soldats et deux sous-officiers), pour s'introduire dans la petite caserne. Pourvus de tenues militaires, les islamistes ont d'abord assassiné quatre sentinelles, ainsi que l'officier de permanence et son adjoint. La voie ainsi ouverte, le reste du commando, qui avait pris place dans un camion militaire conduit par les deux autres soldats complices, est passé à l'action.

Depuis le mois de novembre 1991, plusieurs casernes ou postes militaires ont été attaqués par des islamistes, qui ont bénéficié de complicités internes, notamment à Guemmar, le long de la frontière tunisienne, à Réghaïa, près d'Alger, et à Laghouat, dans le sud du pays, où cinq gendarmes ont été égorgés. En outre, l'établissement de réparation navale, situé près de l'Amirauté d'Alger, avait été attaqué, au début de 1992, *grâce à la complicité de trois* sous-officiers – qui ont été condamnés à mort. Depuis l'entrée en vigueur, le 5 décembre dernier, de nouvelles dispositions sur la lutte contre *«la subversion et le terrorisme»*, deux cent onze islamistes armés avaient déjà été tués par les forces de l'ordre, a-t-on précisé de source officielle. En outre, environ trois mille huit cents islamistes ont été arrêtés, tandis que plus de mille autres sont activement recherchés. – *(AFP.)*

En Egypte

Soixante-cinq personnalités appellent à «faire front commun contre le fanatisme et le terrorisme»

Une explosion de faible puissance a eu lieu, mardi 30 mars, à l'intérieur de la pyramide de Khéphren, sur le plateau de Guizeh, près du Caire. Deux gardiens ont été légèrement blessés en tombant, dans leur fuite. Aucun touriste ne se trouvait à ce moment-là sur les lieux. Trente-cinq personnes ont été interpellées. Selon le général Mohamed Taalab, directeur de la police du tourisme, les artificiers *«n'ont trouvé aucune trace de matière explosive»*.

En visite en Allemagne, le président Hosni Moubarak a affirmé que l'Egypte est *«un pays stable»* malgré les attentats terroristes qui ont été *«très dramatisés»* par les médias. A son avis, ces attentats sont une *«conséquence de la démocratisation et de la restructuration économique»*. *«Les réformes économiques*, a-t-il dit, *ont eu des répercussions négatives et les islamistes en ont profité pour renforcer leur influence»*.

De leur côté, soixante-cinq personnalités appartenant aux principaux partis politiques, aux syndicats et aux mondes de la culture et des affaires ont lancé, mardi, un appel à leurs compatriotes pour *«faire front commun contre le fanatisme et le terrorisme»*. Les signataires, parmi lesquels figurent les secrétaires généraux du Parti national démocratique, au pouvoir, du Néo-Wafd (opposition libérale) et du Rassemblement progressiste (opposition de gauche), accusent *«ceux qui prennent faussement la religion pour couverture»* de chercher *«à détruire le pays»*.

Le ministre de l'intérieur a appelé *«ceux qui se dénomment Frères musulmans»* à *«prendre clairement parti contre le terrorisme»*. *«Le temps n'est plus aux demi mesures»*, a affirmé le général Abdel Halim Moussa. Il a précisé que 270 terroristes présumés avaient été déférés au parquet, tandis que *«des mesures exceptionnelles avaient été prises»* à l'encontre de 1 500 autres personnes. Dans un communiqué, la Jamaa Islamiya, le plus actif des mouvements intégristes, n'en a pas moins *«demandé aux touristes et aux investisseurs de quitter le pays dès maintenant, car l'heure n'est plus aux avertissements»*. – *(AFP, Reuter.)*

La première «réunion de travail» de la nouvelle équipe

M. Balladur demande à ses ministres de réduire le train de vie du gouvernement

M. Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte, mercredi 1er mars, de la première «réunion de travail» des ministres du cabinet Balladur, a indiqué, citant le premier ministre, que le gouvernement devait être *«le gouvernement de tous les Français»*. M. Balladur a appelé ses ministres à œuvrer dans *«un esprit de rassemblement»*. Il a souhaité que le gouvernement agisse *«avec l'esprit d'équipe»*, fasse preuve de *«solidarité»* et *«gouverne dans la clarté»*.

Selon M. Sarkozy, le premier ministre a invité les ministres à réduire leur train de vie. Il a décidé de diminuer de 20 % les dépenses de réception de l'Hôtel Matignon et de 30 % les crédits du GLAM (Groupe de liaison aérien ministériel). Il a demandé en outre aux ministres de réduire de 10 % les moyens de leur cabinet. Il leur a interdit de changer de voiture et les a exhortés à utiliser autant que possible les lignes régulières pour leurs déplacements en avion, précisant qu'il allait étudier la possibilité de vendre quelques avions du GLAM.

Le premier ministre a demandé à M. Sarkozy, en tant que ministre du budget, de *«préparer sans délai»* un collectif budgétaire visant à diminuer les dépenses de l'Etat d'*«au moins 20 milliards de francs»*. Il a invité MM. Charles Pasqua et Pierre Méhaignerie, respectivement ministre de l'intérieur et ministre de la justice, à *«réfléchir sans délai aux problèmes de nationalité, d'immigration et de sécurité de façon à préparer les décisions du gouvernement»*. Il a demandé à M. Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, de *«réfléchir afin de proposer extrêmement rapidement les mesures urgentes qu'impose la situation de l'emploi»*. Il a également chargé Mme Veil, ministre des affaires sociales, ainsi que MM. Giraud et Sarkozy, d'*«effectuer une photographie des régimes sociaux pour que le gouvernement puisse prendre sans délai les premières décisions qu'impose une situation extrêmement préoccupante»*.

M. Sarkozy a également indiqué que le premier ministre envisageait de se rendre, la semaine prochaine *«si possible»*, en Allemagne pour y rencontrer le chancelier Helmut Kohl.

D'autre part, M. Jean Raynaud, procureur général près la Cour des comptes, devait être nommé président d'une *«commission indépendante sur l'état de la France»*, chargée de remettre un rapport *«avant la fin du mois de mai»*.

Au ministère de l'intérieur

M. Philippe Massoni est nommé directeur du cabinet de M. Pasqua

Préfet de la région Auvergne, M. Philippe Massoni a été choisi par M. Charles Pasqua comme directeur de son cabinet au ministère de l'intérieur. Fin connaisseur de la police nationale où il a effectué l'essentiel de sa carrière, M. Massoni avait été chargé de mission pour les affaires de police aux cabinets des premiers ministres Jacques Chirac, à partir d'avril 1976, puis Raymond Barre, de septembre 1976 à août 1980.

Nommé directeur central des renseignements généraux (RG) lors de la première cohabitation, alors que M. Pasqua était déjà ministre de l'intérieur, M. Massoni avait cumulé ce poste avec celui de directeur adjoint de cabinet du ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud. Spécialiste de la police de renseignement, il possède une vision complète de l'institution policière, ayant exercé des fonctions essentielles aussi bien à la préfecture de police de Paris qu'à la direction centrale de la police nationale et au cabinet du ministre de l'intérieur.

[Né le 13 janvier 1936 à Marseille, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de police et de criminalistique, M. Massoni est devenu commissaire en 1962. D'abord affecté à la préfecture de police de Paris, à la police judiciaire puis aux renseignements généraux. Chargé de mission au cabinet du premier ministre, d'avril 1976 avec M. Chirac *à août 1980 avec M. Barre, il a été* promu contrôleur général en avril 1978. M. Massoni rejoint la préfecture de police en août 1980 comme directeur des services techniques. Il devient en 1986 directeur adjoint du cabinet du ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, tout en étant nommé, le 3 mai 1986, directeur central des renseignements généraux. Préfet hors cadre en octobre 1987, M. Massoni quitte en juillet 1988 la direction centrale des RG. Il devient préfet de l'Aube en juillet 1988, puis de l'Oise en avril 1990. Il est nommé préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, en juillet 1992.]

Accusés de «génocide»

Deux Serbes ont été condamnés à mort à Sarajevo

Deux jeunes soldats serbes ont été condamnés à mort, mardi 30 mars, à Sarajevo, pour plusieurs meurtres et viols commis dans le cadre de la «purification ethnique» de villages musulmans (*le Monde* du 31 mars). Borislav Herak et Sretko Damjanovic étaient notamment accusés de *«génocide»* et de *«crimes contre la population civile en temps de guerre»*. L'avocat de Damjanovic a annoncé qu'il allait faire appel et demander un complément d'enquête, car il juge insuffisantes les preuves produites devant le tribunal.

Herak, vingt-deux ans, qui avait avoué, en fournissant de nombreux détails, vingt-trois meurtres, dont dix précédés de viols, cinq autres viols et la participation à quinze assassinats, était également accusé de *«crimes contre prisonniers de guerre»*. Après avoir entendu le verdict, Herak a estimé qu'il le *«méritait»*. Damjanovic, trentte et un ans, qui s'affirme innocent, a assuré que ses premiers aveux (quatre meurtres, dont un précédé de viol, un autre viol et complicité de meurtre de deux personnes) lui avaient été extorqués sous la torture. Une expertise médicale réclamée par la défense a confirmé que les deux hommes avaient subi de mauvais traitements après leur arrestation, début novembre. – *(AFP.)*

□ **JAPON : des irrégularités financières auraient entouré la réélection de M. Nakajima à la direction de l'OMS.** – Des contributions japonaises à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont été utilisées pour des versements irréguliers à des membres de son conseil exécutif, juste avant la réélection du directeur général, le Japonais Hiroshi Nakajima, a affirmé, mercredi 31 mars, le *Yomiuri*. Le journal nippon cite un audit de l'OMS, réalisé par des experts britanniques à la suite de la polémique suscitée par la réélection de M. Nakajima en janvier dernier (*le Monde* du 19 janvier). Les pays occidentaux avaient accusé le «camp japonais» d'avoir utilisé tous les moyens en faveur de leur candidat, dont la réélection doit être ratifiée en mai. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : un des partis d'opposition en faveur d'un «dialogue» avec le pouvoir.** – Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), l'un des six partis de l'opposition, qui vient de réunir, à Sfax, un congrès extraordinaire, a apporté son appui à la politique de démocratisation du président Ben Ali. Selon M. Mohamed Moada, reconduit à la présidence du parti, le temps où l'opposition se présentait en termes d'alternance est révolu et le MDS, qui veut se situer au «centre gauche» et entend *«participer au pouvoir»*, doit désormais s'en tenir à *«une stratégie de dialogue»*. Le président du MDS a eu d'autant moins de mal à faire approuver sa position qu'il s'était débarrassé de ses contradicteurs. Ces «exclus» – une bonne trentaine d'anciens membres du bureau politique et du conseil national – lui reprochaient ses initiatives personnelles ayant conduit à *«l'alignement sur le pouvoir»*. Ils ont dénoncé, dans un communiqué, ce *«pseudo-congrès»*, précédé d'une *«chasse aux sorcières»*. – *(Corresp.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

A nos lecteurs

En raison de l'abondance de l'actualité, la parution des pages «Education-campus» est reportée à demain (*le Monde* daté 2 avril). Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses.

Le service de la vente au numéro du *Monde*, sera exceptionnellement fermé, en raison de travaux, les jeudi 1er et vendredi 2 avril. Il rouvrira le lundi 5 avril dans les locaux du journal, 15-17, rue Falguière, à Paris-15e. Le service est ouvert sans interruption de 9 heures à 17 h 30.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 27 à 36

Le numéro du «Monde» daté 31 mars 1993 a été tiré à 539 462 exemplaires.

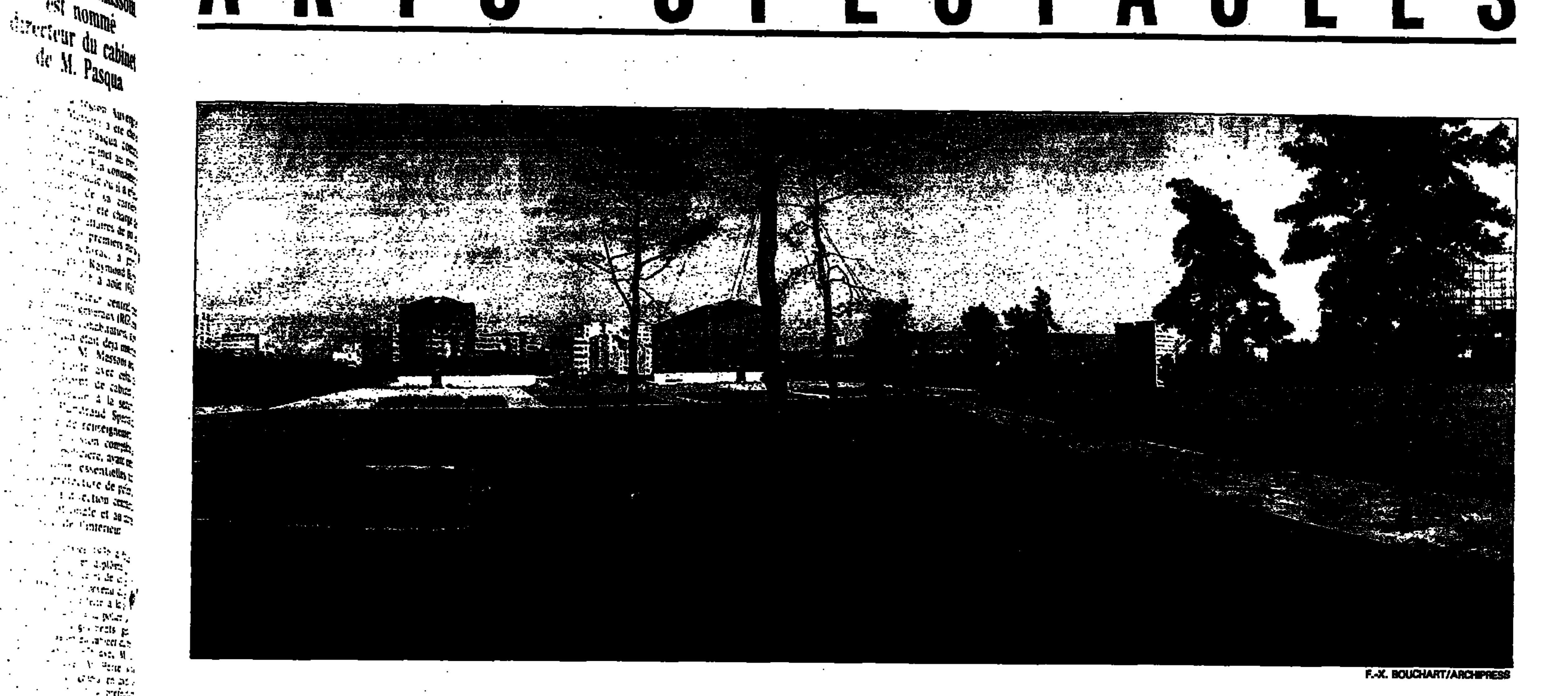
Demain dans «le Monde»

«Le Monde des livres» :
l'Escalier de Riceyman, *d'Arnold Bennett*

Mort en 1937, l'écrivain anglais Arnold Bennett est tombé dans un oubli à peu près complet en France, où pourtant plusieurs de ses livres avaient été traduits. Les Éditions de l'olivier rééditent son roman, *l'Escalier de Riceyman*. Josyane Savigneau a lu ce livre dans lequel le réalisme renforce une implacable lucidité. Monique Petillon présente deux recueils du poète belge d'expression française William Cliff. Pierre Lepape, enfin, analyse dans son feuilleton une nouvelle histoire de la littérature française, dirigée, des États-Unis, par Denis Hollier.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



F.-X. BOUCHART/ARCHIPRESS

FIN DE CHANTIERS

PAGES 27 à 29

Les Parisiens, et plus largement les Franciliens, *disposent désormais de deux nouveaux grands parcs urbains dans la capitale.* Au nord, La Villette ; au sud-est, Citroën. Ainsi s'inscrit dans le paysage le débat qui a mis aux prises les héritiers de la pensée conceptuelle des années 70, partisans d'un parc fortement architecturé qui ravale le végétal au rang d'auxiliaire, et les «néo-jardiniers», surgis dans les années 80, qui réinventent la tradition et estiment que le jardin est un équipement culturel à lui seul. Quand le Suisse Bernard Tschumi tissait ses trames et lançait ses «folies» vermillon à l'assaut de la Cité des sciences, plutôt en cinéaste soucieux de ses séquences, deux équipes distinctes, associant paysagistes et architectes (Berger-Clément et Viguier-Jodry-Provost) voulaient jeter les bases des parcs du XIXe siècle sur les 13 hectares du parc Citroën. *Un débat fertile (lire les articles de Frédéric Edelmann, Emmanuel de Roux et Pierre Sansot pages 27 à 29).*

Le spectacle vivant a fait sous l'autorité de M. Jack Lang l'objet d'attentions toutes particulières. Demeure la question d'une «vraie» salle de concert à Paris. La Cité de la musique de La Villette a été dessinée en tenant compte de la construction de cet équipement. Les paris sont ouverts *(lire page 28 l'article d'Alain Lompech).* A Massy, dans le département de l'Essonne, on met la dernière main au Théâtre-Opéra de la ville, qui ouvrira en octobre prochain. Là où un maire, M. Claude Germon (PS), avait imaginé une sorte de Bastille de la décentralisation s'élève un bâtiment imposant dont les programmes artistiques ont été revus à la baisse *(lire page 28 le reportage de Michel Guerrin).*

JACQUES DOILLON ET LE ROMANTISME

PAGE 30

Le quinzième film de Jacques Doillon, *le Jeune Werther,* sort sur les écrans. A mille lieues des films «d'initiation» racoleurs, ce long métrage entretient avec l'œuvre de Goethe, auquel il se réfère dans son titre, des liens conflictuels et prolixes *(lire page 30 la critique de Jean-Michel Frodon et l'article de Michel Cournot).*

LA CORÉE A PARIS

PAGE 36

C'est un pays presque inconnu que le Théâtre du Rond-Point, à Paris, reçoit tout le long du mois d'avril. Si on sait le boom économique de ce pays d'Asie, si on sait les difficultés qu'y rencontrent ceux qui aspirent à la démocratie, la culture de ce pays, tradition ancestrale aujourd'hui bousculée par la modernité et ses pressions commerciales, est largement méconnue. *(lire page 36 l'enquête de Philippe Pons).*

ACHÈVEMENT DES PARCS CITROËN ET DE LA VILLETTE

PARIS CAPITAL VERT

Avec le parc Citroën, le parc de La Villette, et celui, encore en gestation, de Bercy, l'Etat et la Ville de Paris auront parachevé le dispositif d'espaces verts de la capitale. Commencé de façon régalienne (les Tuileries, le Luxembourg ou le Jardin des Plantes), poursuivi de façon impériale par Haussmann, mais dans un esprit somme toute républicain (les Buttes-Chaumont, les parcs Monceau ou Montsouris), le programme avait en effet laissé de côté des ensembles d'habitations aussi importants que le quinzième arrondissement et la presque totalité du Nord-Est. Sauf à considérer les cimetières et les voies ferrées comme des lieux de vie et de détente.

C'EST peu de dire qu'au début des années 80 l'avenir du parc urbain est largement derrière lui. Depuis l'entre-deux-guerres, époque où le découpage de la ville a été remis en cause par le mouvement moderne, le jardin architecturé a fait place à l'espace vert indifférencié. Au mieux, on fabrique des «parcs paysagers» ou des «bases de loisirs». Dans les deux cas, l'écrin végétal sert de faire-valoir aux équipements en tous genres. En ces temps de basse marée chlorophylienne, quelques personnalités, peu nombreuses – Jacques Segard, Jacques Simon ou Bernard Lassus, – s'obstinent à produiront des œuvres dignes de leurs prédécesseurs. Les friches immenses que les déménagements industriels massifs et la crise vont faire surgir au cœur des villes, une demande croissante, vont reposer le problème dès la fin des années 70.

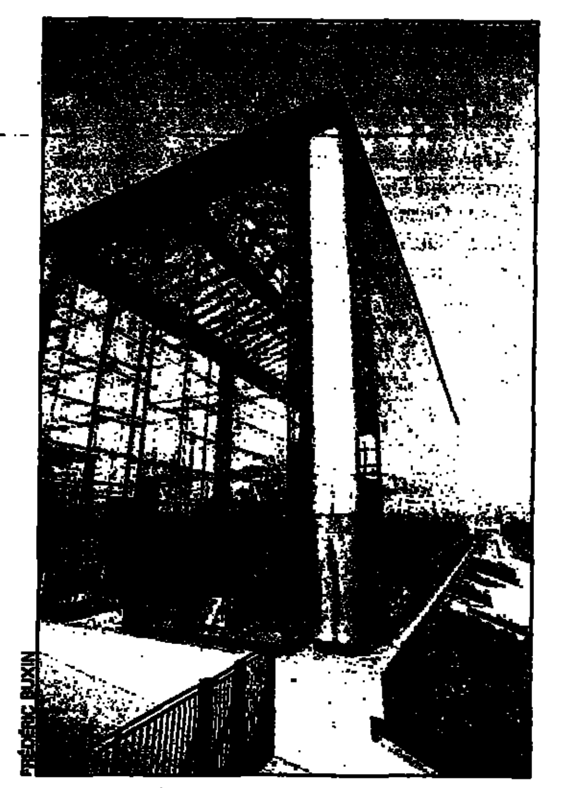
A Paris, la réponse commencera par la médiocrité : 5 hectares de charmilles étiques, de maigres buissons et de pelouses interdites au public cloisonnées par des grillages infranchissables sont semés en lieu et place des Halles de Baltard. Le parc Georges-Brassens (7 hectares) est implanté à la place des anciens abattoirs de Vaugirard dans le même esprit : beaucoups d'allées, beaucoup de buissons (faciles à entretenir), trop d'équipements émiettés au milieu de trop de micro-paysages (pieds de vignes, hêtraies, nymphéas). Bref, la reprise des recettes du passé (celles d'Alphand, le créateur des Buttes-Chaumont et du parc Montsouris), l'imagination en moins.

Le concours du parc de La Villette va relancer le débat du parc urbain. Le programme est ambitieux : il faut tourner le dos aux parcs traditionnels, intégrer une série d'équipements et jouer à fond la carte de l'architecture moderne. Les propositions de Bernard Tschumi vont séduire le jury en dépit de leur complexité. L'architecte suisse n'a pratiquement rien construit, mais il a beaucoup lu, beaucoup médité et s'adosse volontiers aux grands noms de la philosophie contemporaine, de Deleuze à Derrida. Ses concurrents, évincés, affirment qu'il ne distingue que difficilement le platane du géranium. Ces plaisanteries n'ébranlent pas le flegme helvétique de Bernard Tschumi.

Pour l'architecte, 35 hectares qu'il doit aménager sont une page blanche, en dépit des mastodontes qui la peuplent : Cité des sciences, Zénith, Grande Halle ou Cité de la musique. Sur cet espace «vierge», il va superposer trois systèmes différents, à la fois trames structurantes et modes d'emploi, qui définiront par leur interaction la nouvelle esthétique du parc. Le premier, repérable du premier coup d'œil, est constitué par une série de points, «folies» posées à intervalles réguliers. Ces maisonnettes de tôle, déclinaison écarlate du cube et hommage aux constructivistes russes, se plient à toutes les fonctions qu'on veut bien leur donner (buvette, restaurant, boutique, garderie...).

Un deuxième système distribue des lignes, circuits qui relient entre elles les différentes parties du parc. Un axe surélevé longe le canal de l'Ourcq. Un autre, également surélevé, joint l'avenue Corentin-Carriou à l'avenue Jean-Jaurès. Un troisième, plus difficile à suivre, serpente au sol à travers des jardins «à thèmes», à demi-enterrés, prix de consolation des rivaux malheureux de Tschumi. Le troisième système est constitué par les surfaces elles-mêmes, zones où doivent gazouiller les enfants, trottiner les coureurs, s'ébattre le public. L'architecte avoue se placer en dehors de la problématique des jardins et faire référence au cinéma avec son montage distribué en séquences. Les végétaux doivent être traités comme des volumes architecturaux : entre l'arbre et la poutrelle métallique, il n'y a guère de différence.

L'association d'équipes antagonistes Berger Clément et Viguier-Jodry-Provost pour le parc André-Citroën (13 hectares) est partie d'un concept totalement différent. D'abord, elle a bénéficié de la vogue renaissante des jardins et du retour en grâce des jardiniers, tirés du discrédit où l'indifférence française les avaient enfoncés. Ici paysagistes et architectes ont travaillé de concert, même si l'accord des instruments n'a pas toujours été facile. La botanique et la biologie végétale sont associées à une sensualité ignorée à La Villette. La diversité des essences, les couleurs et les parfums des fleurs, la texture des minéraux et le bruissement irrégulier des eaux jaillissantes, la complexité des parcours qui se dévoile peu à peu sont destinés à exalter nos sens. Mais ces plaisirs sont organisés autour d'un plan qui ne laisse rien au hasard : lignes de forces qui structurent l'espace, diagonales, oppositions des matériaux, perspectives ralenties ou accélérées, échelles et cadrages des morceaux d'architecture.



FRÉDÉRIC BUXIN

Panorama du nouveau parc André-Citroën (en haut). Une des grandes serres dessinées par Patrick Berger (ci-dessus).

Les sites de La Villette et de Citroën sont, dit-on, particulièrement ingrats. Cette affirmation mérite d'être tempérée, au-delà des effets même du temps et de l'épanouissement des végétaux. La Villette, certes, est bordé par le périphérique, flux de voitures sauvage et incertain qui allait titiller l'imagination de Bernard Tschumi. Dans la réalité, le Zénith, puis le pôle est de la Cité de la musique constituent deux écrans éloignant, voire occultant, ce facteur de désordre sonore. L'autre pôle de la Cité, au sud-ouest, mais aussi le canal Saint-Denis sont, en revanche, des atouts, au même titre que la Grande Halle.

Des atouts ou des alliés naturels que le parc a frôlés avec désinvolture : son auteur feignant d'y être insensible. Le long abri sinusoïdal qui fait office d'axe Corentin-Carriou–Jean-Jaurès est révélateur de cet égoïsme à la limite de l'autisme. Naïf, Portzamparc, l'auteur surdoué de la Cité de la musique, lui a aimablement répondu en faisant valser un de ses toits sur le même rythme à deux temps, ce qui laisse un temps en suspens. Aucune des deux sinusoïdes ne s'arrête d'ailleurs avec la grâce qu'on aurait souhaitée.

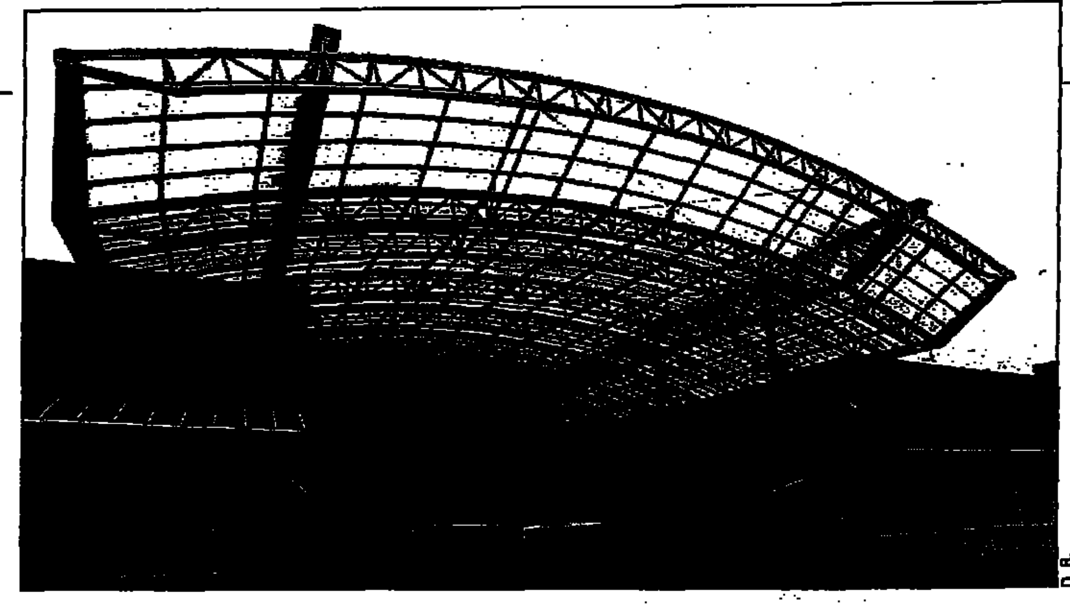
FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 29

MUSIQUE

LES OBJECTIFS DU THÉÂTRE-OPÉRA DE MASSY

DUR RETOUR SUR TERRE



D.R.

Un «grand projet», de l'ambition au réalisme.

Le Théâtre-Opéra de Massy (Essonne) sera inauguré le 9 octobre avec un concert de l'Orchestre national de France. L'évolution de ce bâtiment a été pour le moins mouvementée. Le maire socialiste Claude Germon rêvait d'un ambitieux Opéra de création dirigé par Jean-Louis Martinoty, dernier administrateur général de l'Opéra-Garnier avant l'ouverture de Bastille. Devant les difficultés économiques, la ville a dû revoir ses ambitions à la baisse et se contenter de sauver les meubles.

ON l'appelle «le Petit Bastille», et franchement on se demande pourquoi. Le Théâtre-Opéra de Massy (40 000 habitants) trône sur une place sans âme, au cœur d'une cité HLM dans le quartier Grand Ensemble, entre un centre commercial et un hôtel clinquant. Autour, quelques bureaux à louer. Devant, un parking ingrat, qui devrait laisser la place à un jardin. L'architecture est médiocre, sans aucune élégance, le bâtiment est blanc et vert. Horreur! La couleur verte est en principe bannie des théâtres, tant les acteurs sont persuadés qu'elle porte malheur. Autre surprise : la petitesse de la salle (800 places contre 2700 à l'Opéra-Bastille) dont le volume semble «noyé» dans le bâtiment. La scène est techniquement bien équipée et grande (500 mètres carrés). Jean-Louis Martinoty, premier directeur pressenti, le dit : *«C'est une petite salle, peu sophistiquée. Un théâtre lambda, construit avec les moyens les plus simples. On ne peut pas faire moins!»*

L'appellation de Théâtre-Opéra est ambitieuse. Elle correspond bien au projet initial du maire socialiste, Claude Germon. Après avoir consulté Georges-François Hirsch (ancien directeur du Théâtre des Champs-Elysées, ancien administrateur de l'Opéra de Paris), il a embauché, en 1990, Jean-Louis Martinoty, dernier administrateur général de l'Opéra de Paris avant l'ouverture de la Bastille. Un signe. *«Si on a fait appel à Martinoty,* commente un employé de la ville, *ce n'est pas pour faire les Folies-Bergère».* En effet. Le budget imaginé par le maire était d'ailleurs confortable : 40 à 50 millions de francs, dont 15 millions amenés par des sponsors. Et Claude Germon lâchait dans *Libération* : *«Si on ne fait pas aussi bien que Bastille, ce n'est pas la peine».* Aujourd'hui, le même Claude Germon dément formellement avoir tenu de tels propos. *«C'est une salle de spectacles comme on en trouve une dizaine en région parisienne.»* Pourquoi cette subite humilité? Le Théâtre-Opéra a été lancé à la fin des années 80, dans les années d'euphorie, quand Claude Germon gagnait son surnom de «pharaon de l'Essonne». S'appuyant sur la gare d'interconnexion des TGV et sur le boom immobilier, le maire a lancé les projets comme on jette des idées : un pôle économique, un grand stade, une pyramide, une arche, une sphère, une place circulaire, des ZAC, 1 million de mètres carrés de bureaux. Trois ans plus tard, le boom immobilier a tourné court, la crise se fait sentir, et la plupart des projets sont ralentis, voire gelés. *«On dit de moi que j'ai eu la folie des grandeurs,* explique Claude Germon, *mais on oublie de rappeler que ces objectifs sont prévus à l'horizon 2015. Nous sommes déjà le premier pôle économique de l'Essonne, les impôts locaux n'ont pas bougé en dix ans, et les revenus de la taxe professionnelle ont augmenté de 14 % en 1992. Quelle municipalité peut en dire autant?».*

Dans cette ville où un logement sur deux est social, la municipalité affiche les chiffres : 30 % de la population sont inscrits dans une bibliothèque – *«le double de la moyenne française»*, – cinq heures par semaine sont consacrées à l'enseignement artistique dans les écoles, 850 à 900 élèves sont inscrits au conservatoire municipal de musique. *«Il nous fallait donc un pôle culturel fort»,* explique Claude Germon, ce que personne ne conteste. Ce complexe culturel est là et bien là : outre le Théâtre-Opéra, il abrite une médiathèque, trois cinémas, 2 500 mètres carrés d'exposition au sous-sol, des bureaux et un restaurant dont la ville cherche toujours preneur. Cet ensemble de 14200 mètres carrés aura coûté 170 millions de francs. *«Mais il reste 17 millions de travaux pour le finir complètement»,* estime Jack-Henri Soumère, le directeur actuel.

Le Théâtre-Opéra a été une des victimes principales de la crise que subit Massy depuis le début des années 90. Nommé en pleine période d'euphorie, Jean-Louis Martinoty embauche quatre personnes, prend des contacts dans le monde entier, signe des précontrats et peaufine son programme : opéra, mais aussi musique, théâtre, danse, arts plastiques. *«Nous devions faire de la création contemporaine et de la coproduction avec l'étranger,* explique Jean-Louis Martinoty, *un peu comme à Nanterre et Bobigny.»* Le programme, quoi qu'en dise Claude Germon, était réellement ambitieux : un *Roi Lear* mis en scène par André Engel et interprété par Michel Piccoli; *Tristes Tropiques* de Georges Aperghis, une *«création mondiale d'après l'œuvre de Claude Levi-Strauss»,* avec un livret de Catherine Clément, mise en scène de Daniel Mesguich. *«J'ai aussi passé beaucoup de temps à améliorer le lieu : la fosse a été agrandie pour passer de 40 à 70 musiciens; il y avait des problèmes techniques, pas de bureaux, pas de loges.»*

Jean-Louis Martinoty ira ensuite *«de galères en galères».* L'ouverture est reportée à quatre reprises. Au printemps 1991, le conseil municipal lui annonce que le budget est ramené à 25 milions de francs, *«faute de sponsors».* En janvier 1992, il n'est plus que de... 3 millions. *«Ce n'était plus possible. Je suis parti sans polémiquer. J'ai perdu deux ans et demi de ma vie dans ce projet et j'ai passé toute l'année 1992 à replacer les créations prévues, comme* Tristes Tropiques, *qui pourrait être monté à Nanterre. J'ai été naïf. Car j'ai appris ensuite que les 25 millions de francs n'étaient pas incrits au budget, mais conditionnés par le succès des opérations immobilières.»* Aujourd'hui, on règle les comptes sur la «période Martinoty». Adjoint à la culture, le sénateur Jean-Luc Melenchon (PS) attaque : *«Ce projet était déraisonnable. Germon est un bon gestionnaire, mais il est comme un petit garçon devant les artistes. Avec Martinoty, ils ont déliré sur un Opéra de création.»* Surtout, ce premier projet aura coûté 8 millions de francs. Pour rien. Ces fameux huit millions correspondent aux frais de fonctionnement, salaires (50000 francs mensuel pour le directeur), mais aussi les avances aux artistes pressentis (autour d'1,5 million). *«Je ne savais pas qu'on payait d'avance dans cette profession»,* commente, amer, Jean-Luc Mélenchon. *«Nous avons octroyé aux artistes des avances supérieures à la normale pour les motiver et leur prouver notre crédibilité,* explique Jean-Louis Martinoty, *car le théâtre n'existait pas encore.»* Huit millions qui partent en fumée, est-ce un gâchis? *«Ça l'aurait été si nous avions persisté dans un projet conçu dans une période de croissance forte»,* répond Claude Germon. Maintenant que le théâtre est là, il faut bien en faire quelque chose. Plus personne ne parle de création internationale. Les objectifs ont été revus à la baisse. *«Nous ferons une programmation de bon niveau, pas de haut niveau»,* dit-on à la mairie.

L'heure est donc à la «gestion culturelle». Pour mener à bien ce virage difficile, la mairie a fait appel à Jack-Henri Soumère, un solide organisateur de spectacles. A son actif, 600 galas en trois mois d'été, les podiums de Ricard et de la SEITA, Michael Jackson, Julio Iglesias et Prince. *«Jamais personne n'a placé autant d'artistes en France que moi»,* affirme cet ancien chef d'orchestre, qui, par ailleurs, dirige avec efficacité le théâtre de Longjumeau, spécialisé dans l'opérette. Catogan, costume soigné, accent chaleureux du Sud-Ouest, l'homme annonce la couleur : *«Je suis un gestionnaire qui porte un œil attentif à la chose artistique.»*

Gérer l'impossible, c'est pour ça qu'on a fait venir Jack-Henri Soumère : 5 millions de francs pour 1993, 8 millions en 1994. Une misère. A titre de comparaison, le Théâtre des Amandiers de Nanterre dispose de 53 millions de francs. *«Quand on voit un équipement pareil, on attend le triple de ce que nous avons»,* reconnaît le maître des lieux. La petitesse de la salle limite les recettes : 740 places lorsque la fosse est ouverte. *«Il en faudrait le double pour limiter le coût de fonctionnement.»* D'où les choix : beaucoup d'achats de spectacles, montages ou reprises, peut-être une création. Mais quand on sait que la moindre création en costumes coûte de 2 à 6 millions de francs...

Le programme s'annonce éclectique. *«On peut tout faire dans cette salle superbe. Je vais diversifier, faire des spectacles lyriques, ballets, théâtre, concerts, variétés, théâtre musical...»* Jacques Martin est venu enregistrer son émission «Dimanche Martin» pour France 2. Bécaud, Reggiani, sont annoncés, mais aussi Vittorio Rossi – le metteur en scène d'*Aïda* à Bercy, – l'Orchestre d'Ile-de-France, la reprise de *Cyrano*, avec Belmondo, et la troupe de la chorégraphe Karine Saporta. L'Orchestre de Massy, formation médiocre, sera souvent invité. Jack-Henri Soumère a déniché dans les ex-pays de l'Est des *Casse-noisettes* à 100000 francs, *Bastien-Bastienne* à 500000 francs. L'orchestre national de France dirigé par Jeffrey Tate est programmé pour l'ouverture officielle, le 9 octobre prochain, *«avec une star lyrique».* Le risque, Jack-Henri Soumère le connaît : *«devenir une salle des fêtes».* Lui comme la ville ont d'autres ambitions pour cette belle machine. Il faudra pour cela attendre des jours meilleurs.

MICHEL GUERRIN

L'AVENIR DE L'AUDITORIUM DE LA VILLETTE

CONCERT PEU CONCERTÉ

Réactivé par Jack Lang, il y a quelques semaines (le Monde du 20 février), le projet d'édification d'une salle de concert destinée à accueillir un orchestre symphonique à La Villette verra-t-il le jour? Sa construction n'est pas inscrite au budget. Rien n'indique que la construction du bâtiment, conçu par Christian de Portzamparc, le sera dans un jour prochain.

LES économies budgétaires annoncées dans le programme économique de la nouvelle majorité pendant la campagne électorale des législatives risquent de faire passer à la trappe le seul de ces chantiers qui n'en est qu'au stade de l'étude préparatoire. Le besoin d'une nouvelle salle de concert se fait pourtant sentir à Paris. Celles qui sont utilisées actuellement pour le répertoire symphonique ne sont pas acoustiquement idéales, certaines n'ont, plus simplement, pas été conçues pour cet usage. Ce même besoin se fait sentir à La Villette. Cette salle est le complément logique de la Cité de la musique, déjà amputée de son Opéra, finalement édifié place de la Bastille. Elle aurait une grande utilité.

L'installation d'un orchestre symphonique près du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMP), basé dans la partie ouest de la cité, permettrait de lancer des passerelles entre cette formation et l'enseignement dispensé au CNSMP – ainsi que cela se fait avec profit à Chicago, Vienne ou Cleveland. Ce passage entre l'enseignement et les métiers d'orchestre est le point faible de la formation musicale en France. Sans ces passerelles, il ne faut pas espérer que les orchestres français atteignent une qualité comparable à celles des formations les plus prestigieuses. Tout comme il ne faut pas espérer les voir développer un son, travailler et jouer dans les meilleures conditions possibles tant qu'ils n'auront pas un outil adapté à leur mission.

Sans cette salle et l'activité symphonique qui lui est liée, la programmation générale des concerts de la Cité de la musique risque en outre de ne pas être suffisamment attractive pour le public. Sans cette salle de 2 500 places, la Cité de la musique serait seulement animée par les concerts organisés par le CNSMP avec ses élèves et par ceux qui prendront place dans la salle modulable. Pierre Boulez et Brigitte Marger mettent actuellement au point la programmation de ce lieu expérimental. Ils ne manquent pas d'idées. Mais le compositeur et chef d'orchestre reconnaît qu' *«il faudra beaucoup d'argent pour les réaliser»*, tout comme il avoue que le projet de la grande salle n'est pour le moment qu'une *«fantaisie qui ne repose sur aucun budget»*; il est, néanmoins, un fervent partisan de la construction de ce grand auditorium. Car il faut que le public prenne le chemin de la Cité de la musique.

L'époque où les salles se remplissaient comme par magie est révolue. Pour attirer le public aujourd'hui, il faut créer des événements, mettre au point des programmes inscrits dans une programmation vraiment séduisante et ne plus se contenter d'utiliser les salles comme «garages» à concerts. Or la Cité de la musique souffre d'être un lieu nouveau vers lequel le public ne convergera que si ce qu'on lui propose est captivant. Du fait de sa capacité d'accueil modeste (équivalente de celle de Gaveau), la seule salle modulable risque de ne pouvoir, à elle seule, créer une dynamique suffisante. Il y a peu de chances que les grands noms de la musique ne s'y produisent régulièrement : leurs cachets trop élevés rendraient leurs concerts forcément déficitaires. A moins que l'on ne double le prix des places pratiqué à Pleyel ou au Châtelet. Ce qui serait dissuasif.

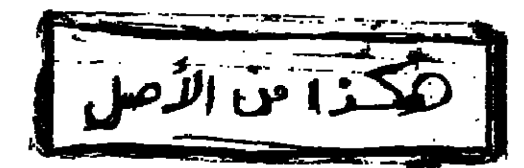
Dans une configuration idéale, les deux salles seraient le complément l'une de l'autre. La grande accueillerait les concerts symphoniques et les grands récitals, la petite les concerts de musique de chambre, l'Ensemble inter-Contemporain, le jazz, les musiques extraeuropéennes, des ateliers, des cours d'interprétation, etc. La création de ce nouveau pôle musical dans le nord de Paris devrait donner un coup de fouet à la vie musicale parisienne si sa programmation globale est le fruit de concertations entre ses différents utilisateurs. Il y a toutefois un problème à régler : que faire des salles déjà existantes? Aux Etats-Unis, le problème ne se pose pas plus qu'il ne se posait en France, il y a deux siècles, puisque l'on démolit l'ancienne salle lorsque la nouvelle est inaugurée. Or Paris croule déjà sous les salles...

Curieusement, l'utilisateur principal de cette grande salle hypothétique n'a pas été plus consulté que le patron de la Cité de la musique, bien qu'ils l'appellent de leurs vœux. Ni Semyon Bychkov ni Pierre Vozlinsky, respectivement directeur musical et directeur général de l'Orchestre de Paris, ni Alain Durel, président de la Cité de la musique, n'ont été amenés à se prononcer sur la conception générale de cette salle. Le plan retenu est très proche de celui de la Philharmonie de Berlin. C'est-à-dire que le public entoure l'orchestre. Il faut dire que le projet ressuscité par Jack Lang est celui qui avait été conçu lors du lancement de la Cité de la musique. Sans doute faudrait-il remettre tout à plat.

En dix ans, la connaissance des salles a beaucoup évolué. Il ne faudrait pas oublier que, vers la fin de sa vie, Herbert von Karajan déclarait : *«J'aimerais tant que l'on détruise la salle de la Philharmonie de Berlin!»* S'il ne faisait pas référence à l'acoustique, sans doute ne supportait-il plus le comportement qu'elle induisait dans le public. Plus qu'ailleurs, on y a pris l'habitude d'idolâtrer le chef. Rien de plus normal : il est au centre.

ALAIN LOMPECH





PATRIMOINE

CITROËN, LA VILLETTE

PARIS CAPITAL VERT

Suite de la page 27

Au nord enfin, La Villette aurait pu aller chercher le Musée des Sciences, la superbe réalisation d'Adrien Fainsilber, engager avec elle un minimum de dialogue, y trouver sa réponse et son souffle. Le parc, où quatre folies rouges ont été installées quasiment dans les pieds du bâtiment, semble surtout prendre un malin plaisir à nier l'architecture de celui-ci, refusant son harmonie propre, mais se privant du coup du support architectural qu'il aurait pu constituer. A ce prix, le Parc de La Villette parvient à passer pour une prolongation de la ville, mais dans ce que les jeux aléatoires du foncier et de la promotion peuvent avoir de disgrâcieux, de brutal. Il invite le promeneur à un effort d'abstraction, quand un effort de conception aurait pu faire naître un paysage urbain structuré. Préfiguration du chaos, si cher aujourd'hui à tant d'apprentis-sorciers de l'urbanisme et de l'architecture?

Le terrain des usines Citroën avait, somme toute, un profil assez voisin, avec sa voie ferrée et sa rue l'isolant de la Seine, le terrible et monumental Ponant, hors de toute échelle, mais, aussi, avec tout un quartier neuf marqué par les signatures de Richard Meier (Canal Plus), de Roland Simounet, de Michel Kagan ou encore de Chemetov, avant que l'hôtel industriel de ce dernier ne soit masqué par le futur hôpital de Zublena. Or, à l'opposé de la démarche de Tschumi, et sans attendre que la végétation ait seulement tendu ses écrans, les deux équipes sont parvenues, entrecroisant des écritures contrastées, à créer un dialogue à la fois utilitaire et esthétique avec la ville, proche et présente.

La nudité du printemps commençant est propice à l'analyse des frontières du parc. On le voit, au nord, monter vers six petites serres diaphanes. Puis le relais est pris par la trame et les proportions justes des bâtiments de Simounet, falaises crayeuses dont on se bornera à regretter le caractère un peu trop compliqué, comme si l'architecte avait mésestimé la courtoisie des auteurs du jardin.

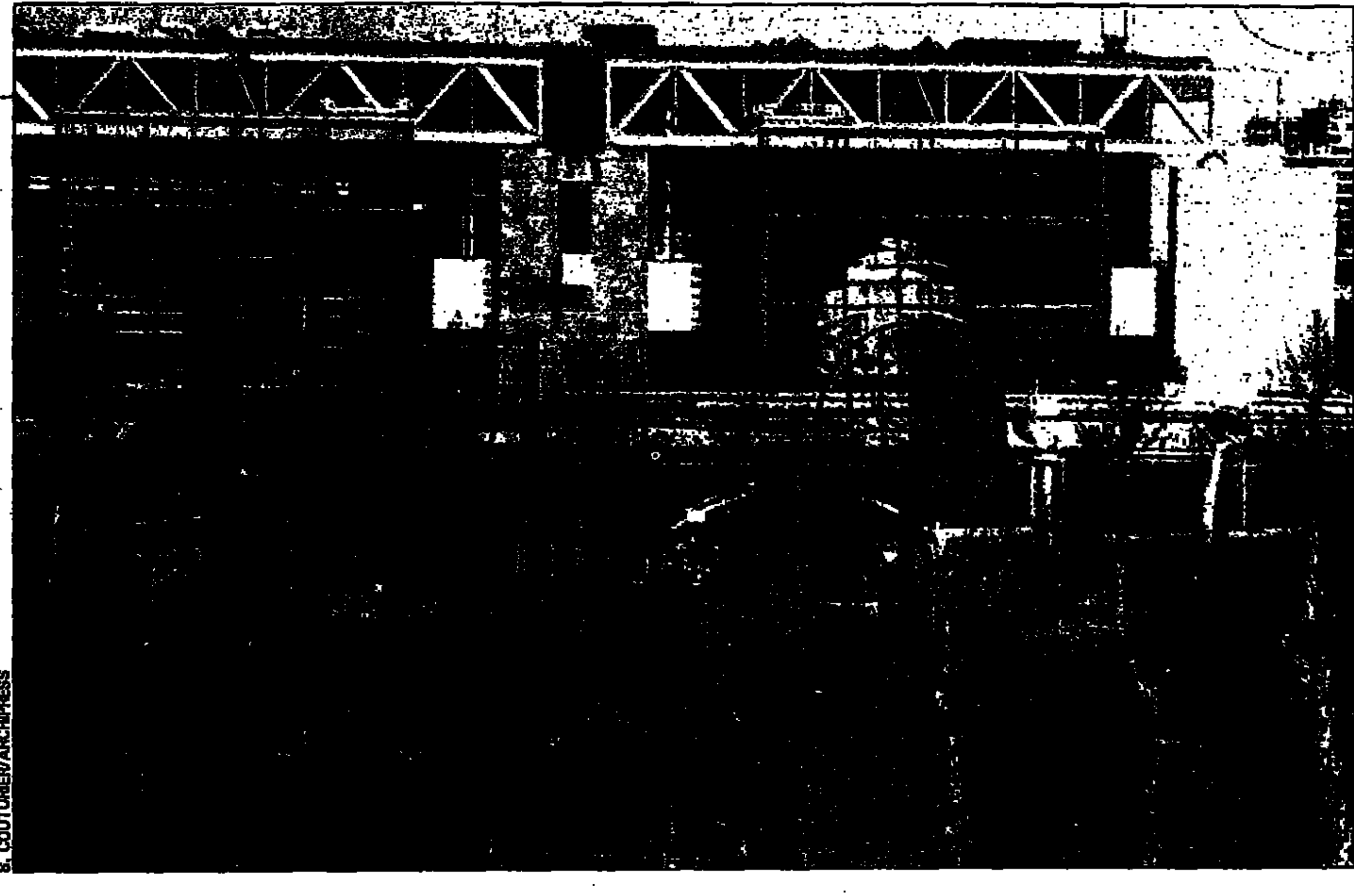
Au sud, il lui faut escalader le Ponant, ou plutôt faire oublier sa présence. Six nymphées grises font donc office de marchepied à une longue place vide, sorte de terrasse des Feuillants, recouverte d'une nappe d'eau miroitante. Le Ponant et ses glaces réfléchissantes s'éloignent, ses formes sans construction s'effacent, se noient dans un mélange de granit, d'eau et de ciel. A l'ouest, les deux superbes serres de Patrick Berger parachèvent la structure du jardin et l'ouverture sur la ville. Enfin les deux «oreilles» qui prolongent le parc dans le vif du quinzième arrondissement entrelacent jardin et cité. L'oreille sud permet de fermer la grande diagonale du parc sur un feu d'artifice architectural blanc, signé Kagan.

Que valent, nous dira-t-on, ces considérations urbaines au regard de la valeur d'usage? Il est vrai qu'au premier rayon de soleil, la foule se presse à La Villette, comme elle commence à affluer, encouragée par le bouche à oreille, dans les allées du Parc Citroën. Pourtant, on voit bien que cet usage est et sera de plus en plus différent dans l'un et l'autre cas. Avec sa pléthore d'équipements et, par ce biais, une propension secrète au «zoning», La Villette accueille, ici les enfants, là les familles dotées d'enfants, et ailleurs encore, sur la grande pelouse centrale, un mélange plus ou moins symbiotique d'amoureux du football et d'amoureux tout court.

Tout le monde est ravi (et nous-mêmes, avant l'achèvement du parc, nous nous préparions à l'être). Il n'est pas absolument certain qu'il le serait moins sur n'importe quel pré à vaches doté d'une crèche et d'un limonadier. Mais ce pré piqué de «folies» rouges a un avantage supplémentaire : pas une personne âgée dotée de toute sa tête ne se risque sur ce territoire dont les seules parties secrètes et tranquilles se trouvent au plus loin des accès, tapies dans le sol. Donc pas de conflits à craindre entre cols du fémur et ballons, entre fanas de rock et amateurs de quiétude. Ces derniers, s'ils veulent s'asseoir ailleurs qu'à même le sol, version contemporaine du *Déjeuner sur l'herbe*, n'ont point refuge que deux ou trois «bosquets» de sièges métalliques montés sur pivot, comme des dents argentées qui pourraient tourner sur elles-mêmes, mais sans pouvoir se rapprocher. Là encore, aucun rique de chevauchement, ni de croisement fortuit. Mais quel design, fichtre!

Du design, il y en a partout, sur le mode anguleux, agressif, universellement métallique, et proliférant comme si l'on avait craint, à juste titre, que le parc seul ne réserve pas toutes les surprises annoncées par son théoricien et ne se juge finalement à la grande banalité du résultat. On est ici aux antipodes du Parc Citroën dont le mobilier, soit dit en passant, n'est pas ce qu'il y a de mieux, mais est au moins accueillant. Comme tout le reste de ce jardin, il est le signe qu'on y attend tous et chacun, jeunes ou vieux, amateurs de douches glacées ou d'ombrages reposants, enfants et vieillards côte à côte, familles nombreuses, amoureux, étudiants, botanistes ou lecteurs de journaux. N'est-ce pas là, sans attendre les dix ou vingt ans de maturité qui nous livreront la densité végétale attendue, ce qui définit le plus simplement un véritable «parc urbain», au-delà de la rhétorique des années 80?

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX



S. COUTURIER/ARCHIPRESS

La Villette : les « folies » de Tschumi face à la Cité des sciences d'Adrien Fainsilber.

Plaidoyer pour les jardins publics

Lieux de mémoire, lieux de vie

A l'heure où le jardin des Tuileries, régulièrement «squatté» par une fête foraine, est menacé de «suréquipement» par ses gestionnaires, Pierre Sansot plaide pour le respect de ces irremplaçables équipements culturels que constituent nos grands parcs urbains.

par Pierre Sansot

IL existe de vieux jardins comme il existe de vieilles pierres. Ils constituent un patrimoine que nous avons le devoir de sauvegarder. Entendons à bon escient une pareille expression. Elle ne signifie pas que l'on s'interdise d'introduire de nouvelles espèces, que l'on sauvegarde scrupuleusement celles qui y ont été plantées. De tels jardins possèdent ce prestige parce qu'ils ont conservé à travers les siècles leur ordonnancement majeur. Et surtout, ils ont été mêlés à notre histoire commune, celle de nos villes ou celle de notre pays.

Leur évocation peut se révéler plus ou moins précise. Beaucoup de Français ignorent ce qu'il advint aux jardins du Luxembourg, aux Tuileries, au Champ-de-Mars. Même confuse, cette mémoire, quand elle est vivante, confère une aura particulière aux jardins parisiens. Ainsi, nous avons interrogé des visiteurs du Jardin des Plantes : les plus avertis évoquaient les noms de Buffon, de Cuvier, de Jussieu, tandis que d'autres s'émerveillaient seulement que l'on ait eu l'idée d'avoir rassemblé depuis si longtemps des espèces rares. Aux Tuileries, la personnalité de Lenôtre réapparaît, mais les visiteurs se souviennent surtout de la révolution d'un peuple enfonçant les grilles du parc. Ils ont retenu quelques péripéties d'une époque turbulente, riche en événements spectaculaires. Le Luxembourg bénéficie d'un support privilégié, en l'occurrence celui des statues. Le promeneur ignore si elles représentent Anne de Bretagne, Anne de Beaujeu, Louise de Savoie, mais les origines italiennes de ce jardin sont présentes dans beaucoup d'esprits.

Le hasard préside donc à la mémoire, sélective. Un érudit trouverait à redire à cette restitution imprécise du passé. Mais là ne réside pas le prestige de ces lieux. L'essentiel est bien qu'il s'y soit passé des événements mémorables. Avec quelque bienveillance à leur égard, nous pouvons imaginer qu'ils portent encore en eux, dans leur terre, dans leurs arbres, la trace de ce qu'ils ont vécu, et qu'elle parvient, encore inconsciemment, jusqu'à nous.

Un pareil patrimoine semble plus menacé que d'autres. Nous sommes tentés de réserver ce substantif au monumental, à ce qui résiste au temps, à ce qui porte ostensiblement la marque d'une signature célèbre. Mieux vaut admettre sa singularité. Nous sommes en présence d'un héritage ouvert au ciel, aux quatre vents, aux usages de la vie quotidienne : un musée où le passé et le présent s'interpénètrent et auquel nous accédons sans quémander la permission à un quelconque huissier.

Le jardin public apparaît comme une pause au sens musical du terme : non point seulement un moment de repos au cours d'une déambulation fatigante, mais comme un silence dans une partition. Par conséquent, lorsque nous plaidons la cause des jardins, nous prenons en compte toute une ville et non point l'un de ses éléments. Le Louvre, le Palais-Royal, la place de la Concorde ne seraient plus éprouvés en l'absence du jardin des Tuileries. Le Quartier latin, l'Observatoire, un peu plus haut Montparnasse, respirent grâce au Luxembourg. Le Champ-de-Mars «donne» sur la tour Eiffel, le Trocadéro, les beaux quartiers. Dans une grande ville, nous avançons trop souvent coincés entre des immeubles. Notre regard porte rarement loin. Le jardin constitue une échancrure dans un ciel et une terre dérobés. Quand vous estompez la présence (j'use d'un euphémisme) de l'un de ces jardins majeurs, c'est tout un pan de la cité qui s'assombrit et perd de son sens.

Paris absent. Paris présent. Une ville ne saurait être saisie dans son immensité. Il vaut mieux parfois l'entendre au lointain comme une rumeur, savoir qu'il suffirait de quelques pas pour se perdre en elle. Une ville, comme un être, ne supporte pas, à certains instants, d'être empoignée. Elle exige d'être frôlée, pressentie. Paris présent dans tous ses jardins qu'il magnifie alors que nous n'en avons pas encore perçu la beauté. Le Luxembourg, le parc Montsouris, les Tuileries, avant de mériter une appellation singulière, se donnent comme les jardins de Paris, et il en sera de même demain pour le jardin Georges-Brassens ou pour le parc André-Citroën.

Aimer un jardin, c'est accepter d'être dépossédé d'une partie de nos pouvoirs, opérer le vide dans le trop-plein de nos espaces et de nos existences, espérer en la grâce de l'instant : y accueillir la nuit, la nuit de la nuit dans ce qu'elle a de plus ténébreux ou de plus scintillant jusqu'à entendre dans sa pureté le nocturne – ou encore nous alléger de notre être par une journée de mai, conspirer avec une lumière évanescente, vibrionnaire, dissipée, immatérielle.

Un jardin, quand il est entré dans notre légende personnelle ou commune, n'a pas besoin de justifier son existence par les services qu'il nous rendrait (il paraîtrait inconvenant de lui demander des comptes). Il est comme la rose, comme l'œuvre d'art, sans pourquoi. Nous n'attendons rien d'autre de lui que sa présence. Nous aimerions le délivrer d'un surcroît d'apprêts dont on l'encombre et qui nuisent à son austère beauté. Leurs responsables errent lorsqu'ils les suréquipent et les font ressembler à des enfants surnourris. Ils trouveraient sans peine d'autres lieux où ils installeraient leur parc de loisirs sans faire disparaître les jardins qui nous tiennent à cœur.

▶ Pierre Sansot est professeur d'anthropologie à l'université Paul-Valéry de Montpellier, auteur de Jardins publics *(éditions Payot).*

CINÉMA

« LE JEUNE WERTHER », QUINZIÈME FILM DE JACQUES DOILLON

ENQUÊTE D'AMOUR

Le quinzième film de Jacques Doillon en vingt ans (sans compter cinq réalisations pour la télévision) recèle ce qu'on peut espérer de mieux d'un auteur de cinéma : la fidélité à ses thèmes et leur renouvellement, l'authenticité d'un style personnel épousant à la perfection un sujet pour lui inédit, le dialogue à mi-voix avec ses œuvres précédentes qui jamais n'occulte les enjeux à vif du film présent. Le film, qui entretient des affinités sélectives avec l'œuvre de Goethe évoquée par son titre, est une imparable bouffée d'émotion grave et ensoleillée.

GUILLAUME est mort. Il s'est suicidé. Pour les adultes, la mort d'un enfant est une horreur blanche et opaque comme une pierre tombale. Pour les enfants, le suicide d'un copain, c'est une horreur, aussi, mais également une énigme à comprendre, l'énigme de la vie, de la vie qu'il va leur falloir vivre. Le film de Doillon est une sorte de transcription musicale des vibrations engendrées par ce coup de massue asséné à une bande de lycéens : Guillaume s'est pendu. Cette musique, parce qu'elle est d'une justesse de cristal, finit par être étonnamment gaie.

Ce serait le film des «après». Après *les Souffrances du jeune Werther*, de Goethe : ce Guillaume-là (francisation du prénom Wilhelm, de celui qui inspira en partie l'écrivain allemand) n'ayant pas tenu de correspondance, le ressort du film sera l'enquête menée par ses amis pour comprendre son geste. Une vraie enquête, comme dans *le Club des cinq* ou *Emile et les détectives*, avec interrogatoires, filatures, traquenard, coups montés. Ismaël, le plus proche de Guillaume, a pris la direction d'opérations qui révèlent bientôt l'existence d'une mystérieuse jeune fille, Miren... dont Ismaël, à son tour, tombe amoureux.

Mais *le Jeune Werther* est aussi le film d'après le romantisme. Pratiquement tous les films de Jacques Doillon pourraient être définis comme des expériences, au sens scientifique du terme : la mise en contact d'éléments réactifs et l'observation des explosions, oxydations ou fusions qui, selon les cas, s'opèrent. Cette fois, l'étrange composite de sentiments, d'utopie, de sincérité et de mélancolie connu sous le nom de romantisme, et qui, sous des formes diverses, a couru tout au long des deux cents dernières années, est mis à l'épreuve.

L'habileté et l'honnêteté du cinéaste sont d'offrir à l'expérience ses conditions optimales de réussite : s'il existe encore une chance, au sortir des glaciales années 80, de capter l'étincelle, au moins la lumière fossile du romantisme, passé de mode, on le devra à des gens de treize ou quatorze ans. En situant son histoire parmi les élèves d'une classe de quatrième, sortis de l'enfance mais pas encore entrés dans le cirque déjà balisé, vite cynique ou complaisant, du «film de teenagers», il trouve un naturel des mots et des gestes impossible dans aucun autre milieu.

Et *le Jeune Werther* est, encore, le «film d'après» pour Doillon lui-même. Il fallait sans doute être passé par l'expérience du *Sac de billes* et l'exploit sans héroïsme apparent de *la Drôlesse* pour diriger aussi bien des «préadolescents» (puisque ainsi les sociologues cataloguent les individus de cet âge). Il fallait avoir réglé, comme il l'a fait dans *la Vie de famille*, *la Puritaine* et *la Fille de quinze ans*, la confrontation entre adultes et enfants, pour pouvoir cette fois évacuer totalement les adultes de son champ. Il fallait s'être confronté aux fantômes de *la Pirate* et de *la Vengeance d'une femme* pour inviter la mort dans son film sans se laisser paralyser. Et il fallait avoir atteint le drame de *la Femme qui pleure* et l'humour de *Comédie!* pour glisser avec autant de souplesse d'une tonalité à l'autre.

L'épatant «naturel» du film – tour de force au cinéma, surtout avec des gamins – n'a rien à voir avec un quelconque vérisme ou naturalisme de la réalisation – cela aussi, Doillon l'a appris, parfois à ses dépens, lors de ses précédents films. Sous ses allures de reportage sur le vif, qui renvoit au procédé de la correspondance utilisé par Goethe, *le Jeune Werther* est un film entièrement stylisé, entièrement écrit et mis en forme. Un ballet (sur une scène précisément délimitée : les rues ensoleillées du cinquième arrondissement à Paris, le lycée, puis un appartement où se déroule la boum de l'acte final), chorégraphié en mouvements d'ensemble, pas de deux ou de trois, solos.

Alternant plans serrés attentifs, plans moyens respectueux, plans larges amusés, Doillon arpège une écriture d'une totale simplicité apparente, en fait une merveille de maîtrise sensible, qu'il anime parfois de panoramiques, légers comme des caresses dépourvues de sentimentalisme. Ce ballet se déroule dans un monde codé, ritualisé, celui des couples qui se forment et se défont – à cet âge, on dit *«sortir avec»*, – selon les règles intangibles des relations entre garçons, entre filles, entre garçons et filles ou vis-à-vis des adultes, règles définies par une «déontologie» aussi contraignante qu'implicite.

Le plus étonnant restent les dialogues, en prise sur les expressions et les tics du langage actuel, et en même temps très élaborés, au point qu'ils seraient parfois d'un pompeux écrasant, lus sur une page : dans la voix des jeunes acteurs, ils passent, aériens.

Ainsi, *le Jeune Werther* ressemble à l'adaptation d'une œuvre littéraire. Pas le bouquin de Goethe, dont un exemplaire circule de main en main au cours du film, comme la matérialisation intimidante (parce que «culturelle») d'un fantôme, comme un message crypté que les enfants ne savent pas déchiffrer, que d'ailleurs ils ne lisent pas, même si son code dissimule la réponse aux questions qu'ils se posent (*lire ci-dessous l'article de Michel Cournot*). Non, ce *Werther*-là semble l'adaptation miraculeuse, comme le cinéma n'y parvient presque jamais, d'un livre, mais d'un livre qui n'existe pas. Seule demeure la sensation, le parfum d'un antécédent littéraire.

Film des «après», *Werther* est, en même temps, celui des «avant» : avant l'adolescence, avant le passage à l'acte sexuel (et donc, désormais, avant le sida), avant les histoires d'examens, de travail et de chômage, dans cet ultime moment de relative apesanteur sociale de l'enfance (une enfance, ici, manifestement privilégiée, de fils de bourgeois parisiens), mais avec une autonomie d'action et de sentiments déjà conquise. Judicieusement, Doillon montre des filles plus mûres, plus décidées que les garçons du même âge, qui ont encore des visages presque assexués et conservé les rondeurs un peu floues des «petits».

Au centre, il y a Ismaël, donc, le meilleur copain de Guillaume, celui qui mène l'enquête, porte la douleur, succombe à l'amour. On ne peut pas écrire l'extraordinaire apparition, incarnation de vie, qu'opère sur l'écran son interprète, Ismaël Jolé-Ménébhi. Il n'y a pas de mots pour cette présence lumineuse, qui dit tout avec rien dans la seule vibration du corps et l'intensité des regards – mais les jeunes acteurs, tous, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren Capello, Faye Anastasia, Pierre Mezerette, Simon Clavière, sont au-dessus de tout éloge. On peut juste dire, parce que ça se voit à l'image et que c'est dans le dialogue, qu'Ismaël est un métis.

Métis «ethnique», ce qui n'a guère d'intérêt, mais aussi mi-garçon, mi-fille, pas androgyne pour un clou mais cumulant les qualités et les défauts qu'on voit, ailleurs, attribués aux garçons ou aux filles. Et surtout, «métis de l'âge» : lui est sur la frontière exacte entre enfance et adolescence, il veut tout de ce qui vient sans renoncer à ce qui s'en va, c'est l'équilibre instable, bouleversant et parfois comique, qui donne au film son élan.

Le Jeune Werther serait ainsi le «pendant» du précédent grand film de Jacques Doillon, *le Petit Criminel*. Il y a deux ans et demi, en kidnappant le flic Anconina, l'adolescent tentait d'arrêter le temps et le déroulement normal du récit, de creuser un espace entre un «avant» subi et un «après» trop prévisible. *Le Petit Criminel* était comme un coup de canif dans le scénario de la vie. Cette fois, il y a un choc, encore plus violent : le suicide de Guillaume. Toute l'entreprise d'Ismaël essayant de recoller les morceaux de cette énigme, avec un sens de la responsabilité qui est une belle leçon éthique, tend au contraire à empêcher que se creuse ce trou mortel où lui-même se perdrait, en même temps que le sens du geste de son ami.

Buté, rigolard, en larmes, rusé, désarmé, amoureux, Ismaël condense avec grâce et douleur, et une belle trouille, ce temps singulier du «lien». Après mille films «d'initiation» et autres fadaises schématiques et racoleuses autour du saut dans l'adolescence, *le Jeune Werther* réussit non à décrire, mais à faire sa chair même de ce moment où l'avant et l'après se confondent, et se fécondent.

JEAN-MICHEL FRODON



DOILLON/SYGMA

Simon Clavière, Jacques Doillon et Ismaël Jolé-Ménébhi.

Chaque siècle a ses enfants

LORSQU'IL écrit *Werther* en 1774, Goethe n'est plus un presque enfant, comme le lycéen Ismaël que filme Doillon, mais il est un jeune homme encore : vingt-trois ans. Il a raconté plus tard, dans *Souvenirs de ma vie*, que c'est à l'annonce du suicide d'un garçon appelé Wilhelm, qui travaillait dans une ambassade, qu'*«à l'instant même le plan de* Werther *fut trouvé... J'écrivis* Werther *en quatre semaines, sans avoir auparavant jeté sur le papier le moindre schéma de l'ensemble»*.

Et cependant Goethe a tenu à nous préciser que ce Wilhelm qui s'est tué et qui provoque si nettement l'écriture de *Werther* n'est presque rien pour lui. Il n'est pas son ami, et même à peine le connaît-il. Pour le décrire, il prend un ton moqueur : Wilhelm avait *«tout ce qui peut échoir à un beau blond : des yeux bleus plus attirants que parlants... On avait peu de choses à dire de lui, sinon qu'il s'occupait de littérature anglaise»*.

Cette «littérature anglaise» est à ce moment-là, selon Goethe, pour *«la sensibilité de la jeunesse allemande»*, une méchante fée, une vilaine conseillère. C'est par son entremise que *«la fantaisie du suicide s'était insinuée dans une jeunesse oisive»*, – vous entendez : Goethe dit *«la fantaisie»*. Poison numéro un : Shakespeare et son *Hamlet*. *«Hamlet et ses monologues demeuraient comme des spectres qui hantaient toutes les jeunes âmes. Tout le monde en savait par cœur les principaux passages et se plaisait à les réciter comme le prince de Danemark.»*

Poison numéro deux : *Ossian*, ce livre qui eut, depuis sa parution en 1763 jusqu'à une période avancée du XIXe siècle, un empire proprement incroyable pas seulement sur tous les écrivains «romantiques», mais sur nombre d'acteurs de l'Histoire, à commencer par Bonaparte, qui avait *Ossian* sur lui ou dans son barda pendant toutes ses campagnes.

Or ce long poème était une supercherie, sans doute la plus énorme de l'histoire des lettres. En 1763, l'écrivain écossais James Macpherson publiait de prétendus «poèmes gaéliques du IIIe siècle», retrouvés par miracle. Ces poèmes étaient, en fait, une invention de lui. L'ascendant de cette épopée fabuleuse de héros guerriers bardes (ce pourquoi Bonaparte déclarait préférer *Ossian* à Homère) sur les esprits tenait avant tout au tragique prodigieux des décors, évoqués avec une charge affective si forte qu'ils agissaient comme une drogue : *«Errant sur l'infini des landes grises,* dit Goethe, *parmi les pierres moussues des tombeaux dressés, nous voyions autour de nous les herbes agitées par un vent horrible, et, sur nous, un ciel aux nuages lourds.»*

La «publicité rédactionnelle» faite par Napoléon Bonaparte à *Ossian*, avant même la campagne d'Egypte, fut pour beaucoup dans l'apothéose de ce poème «désespéré» en France, puis en Allemagne, et c'est ainsi qu'il faut tenir l'empereur pour l'un des responsables directs du romantisme. A plusieurs reprises, les lycéens du film de Doillon rappellent que Napoléon a lu *Werther*, mais si l'empereur s'est trouvé un jour avec ce roman en main, c'est parce que Goethe s'y est permis un «gag» incroyablement osé, d'ailleurs resté unique dans les lettres : à un moment on ne peut plus «tragique», juste lorsque Werther vient *«se jeter aux pieds de Charlotte dans le dernier désespoir»* avant de *«se tirer un coup de pistolet au-dessus de l'œil droit»*, Charlotte, restée calme, lui dit de sa voix douce : *«N'avez-vous rien à lire?»* Et Goethe plaque carrément, sur les pages de son roman, cinq cents lignes d'*Ossian*. Comme si Doillon, vers la fin de son film, avait tranquillement balancé sur l'écran vingt bonnes minutes de Murnau, ou de *Frankenstein*, par exemple.

Doillon a appelé son film *le Jeune Werther*, et il nous dit qu'à l'âge des lycéens qu'il a cadrés il lisait, il ne sait plus pourquoi, le roman de Goethe. Mais les affinités entre le film et le livre sont très fluides et transmuées. En un sens, elles sont «secrètes». Doillon, et les enfants de Doillon, et la conscience du temps, ont plus de retenue que les étudiants de Leipzig douze ans après la parution de notre *Nouvelle Héloïse*. Ismaël, le petit Werther de Doillon, ne se tue pas. La dernière image du film le montre, plus pensif que rêveur, marchant, encore une fois, d'assez loin, derrière la jeune fille qui l'a envahi et qui ne veut pas songer à lui. La fixation d'Ismaël est sans espérance perceptible, mais elle n'est pas plus forcée, pas plus tragique que ce qu'évoque Brassens dans sa chanson *les Passantes*, et justement c'est pire, parce que c'est plus enfoui.

Ce que Doillon a su exprimer sans jamais insister, par les retombées sur autrui, par le silence, c'est la présence irremplaçable, la présence si vivante, du lycéen qui s'est tué juste avant que commence le film. Aucune distance, aucune ironie forcément, à l'adresse du Guillaume du film, comme dans le roman allemand. Au contraire. Il y a souvent, dans une classe de lycée, de la toute enfance à la terminale, une fille ou un garçon d'une irradiation rare, qui est une lumière et une chaleur, une sorte de secours naturel pour ses camarades. C'est, entre autres, le Dargelos des *Enfants terribles* de Cocteau. Mais Doillon, sans le montrer, sait donner à son Guillaume presque plus de vie encore, à traver la peine, le désarroi, puis à travers la fraternité continue, fidèle, que sa disparition suscite.

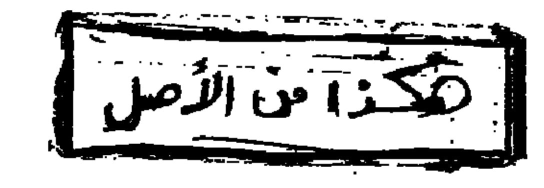
Gravité d'autant plus marquante que le «romantisme» de naguère a cédé la place, aujourd'hui, dans la conscience des préadolescents que filme Doillon, non pas précisément à une désinvolture, mais à une retenue d'apparence, comme une bienséance spontanée qui se voit à une pratique assez élégante de l'ellipse, de l'euphémisme, un art léger, libre, de ce que Sartre appelait la «mise entre parenthèses». Et cet exercice partagé du silence détermine une «solitude partagée», très sensible, que le cinéaste a su saisir, et qui est, avec l'illusion peut-être lucide d'Ismaël, l'âme du film.

Film donc à certains égards aux antipodes du roman de Goethe, qui, avec un cynisme affecté, balance entre les hauts cris et les ironies effilées. Cette différence ne tient pas tant à la nature, si essentielle aux romantiques, et totalement absente dans ce films de pavés et de macadam. Mais à l'esprit du temps, et des auteurs. *«C'est l'amour seul qui dans ce monde nous rend indispensable»*, disait Werther, mais Goethe ajoutait : *«Rien ne provoque plus le dégoût que le retour de l'amour»*. Il trempait sa plume d'oie dans une encre bien noire pour décrire le sang de Werther râlant après le coup de feu, mais le fin du fin du suicide est, à son sentiment, celui du lord britannique qui se tue pour n'avoir plus la contrariété de *«se déshabiller chaque soir»*.

«Ce brave Werther», disait Alfred de Musset, qui appelle les pages du roman de Goethe *«des tartines de beurre»*. *«Je traite mon cœur comme un petit enfant malade, je lui cède en tout»*, disait Goethe, mais il a lui-même donné une définition très fine et juste de l'état d'esprit de son Werther : *«Une arrogance chagrine.»* L'Ismaël de Doillon ce serait, tout au contraire, une réserve courtoise, une méditation sincère et continue. Les «enfants du siècle» semblent, dans ce film, tenir en laisse leur inquiétude. Garder la face.

MICHEL COURNOT

★ Les traductions citées sont celles de l'édition Aubier pour *Souvenirs de ma vie*, et de l'édition Folio-Gallimard pour *Werther* (celle que les lycéens se prêtent dans le film).



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Les Amies de cœur

de Michele Placido,
avec Asia Argento, Carlotta Natoli, Claudia Pandolfi, Michele Placido, Simonetta Stefanelli, Enrico Lo Verso.
Italien (1 h 42).

L'amitié de trois adolescentes qui vivent dans le même quartier de la banlieue de Rome.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Avril enchanté

de Mike Newell,
avec Josie Lawrence, Miranda Richardson, Joan Plowright, Polly Walker, Alfred Molina, Jim Broadbent.
Britannique (1 h 35).

Au début des années 20, lors de leurs vacances en Italie, quatre femmes découvrent l'amour, l'espoir et l'émancipation.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Dani, Michi, Renato and Max

de Richard Dindo,
Suisse (2 h 18).

Enquête sur quatre marginaux victimes de l'ordre et du conformisme à la genevoise.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Le Jeune Werther

de Jacques Doillon,
avec Ismaël Jolé-Ménébhi, Mirabelle Rousseau, Thomas Brémond, Miren Capello, Faye Anastasia, Pierre Mezerette.
Français (1 h 35).

Lire ci-contre les articles de Jean-Michel Frodon et Michel Cournot.

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Santa Sangre

d'Alejandro Jodorowsky,
avec Alex Jodorowsky, Adam Jodorowsky, Guy Stockwell, Blanca Guerra, Thelma Tixou, Sabrina Dennison.
Mexicain (2 h 05).
Interdit – 16 ans.

A la suite d'un drame familial, un enfant, petit mime dans un cirque, est enfermé dans un hôpital psychiatrique. Des années plus tard, il retrouve sa mère ; le cirque n'existant plus, ils errent dans la ville.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

Une sacrée chabine

de Christian Lara,
avec Sonia Cillandre, Francisco Auguste Désert, Emilie Benoit, Marvin Sither, Loulou Boislaville.
Français (1 h 30).

Une comédie ensoleillée et en musique venue de la Martinique.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Sélection

A fleur de mer

de Joao Cesar Monteiro,
avec Laura Morante, Philip Spinelli, Manuela de Freitas, Teresa Villaverde, Georges Claisse, Sergio Antunes.
Portugais (2 h 17).

Une chronique intimiste, un thriller politique, un film d'aventures, un conte pour enfants, un tout burlesque et onirique, un film de soleil et de nuit qui navigue aux confins du merveilleux.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

Agaguk

de Jacques Dorfmann,
avec Toshiro Mifune, Jennifer Tilly, Bernard-Pierre Donnadieu, Nicholas Campbell, Raoul Trujillo, Qalingo Tookalak.
Franco-canadien (1 h 50).

A la fois un polar polaire et un western écologique qui a la naïveté et le charme des contes de fées.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Une comédie tonique, piquante, douce-amère, bavarde et bien jouée, entre autodérision et lucidité, cruauté et amitié.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français.

Un rêve d'Amérique fait d'espoir particulier et de délires farfelus, un long vol, un saut de l'ange, qui installe Kusturica sans effort apparent parmi les plus grands.

VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

Bad Lieutenant

d'Abel Ferrara,
avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Zoe Lund, Victor Argo, Paul Calderone, Leonard Thomas.
Américain (1 h 38).
Interdit – 16 ans.

Ferrara a concocté un film très noir, son flic alcoolique, joueur, drogué, obsédé sexuel, se sert de sa fonction pour assouvir ses plus bas instincts. Une quête aussi désespérée et frénétique de la jouissance que d'une rédemption... sur le fil de l'insupportable.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Des jours et des nuits dans la forêt

de Satyajit Ray,
avec Sumitra Chatterjee, Subhendu Chatterjee, Samit Banja, Robi Ghose, Sharmila Tagore, Kaberi Bose.
Indien (1 h 55).

Satyajit Ray emprunte cette fois les traces de la nouvelle vague et retrouve les marques de son propre génie. Pourquoi a-t-il fallu attendre près de vingt ans la découverte de cet inédit en France?

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Un cynique et sain dynamitage des faux-semblants de la starification, des mensonges médiatiques et de la crédulité des foules. Un feu d'artifice intelligent qui s'inscrit dans la grande lignée des comédies à l'américaine, l'optimisme en moins.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Hors saison

de Daniel Schmid,
avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven, Dieter Meier, Ulli Lommel, Andréa Ferréol.
Suisse-français-allemand (1 h 35).

Souriante et onirique, l'évocation des sentiments d'hier, peuplés de souvenirs et des personnages cocasses de la vie d'un grand hôtel du début de siècle.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Light Sleeper

de Paul Schrader,
avec Willem Dafoe, Susan Sarandon, Dana Delany, David Clennon, Marie Beth Hurt, Victor Garber.
Américain (1 h 43).
Interdit – 16 ans.

Paul Schrader est obsédé par les thèmes de la chute et de la rédemption. Des ingrédients du film noir, il tire une épure perverse et troublante, où le jeu minimal de Willem Dafoe autorise à chacun l'invocation de ses faces sombres.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Lioubov

de Valéri Todorovski,
avec Evguéni Mironov, Natalia Petrova, Dimitri Marianov, Tatiana Skorokhodova.
Russe (1 h 45).

Un lent et élégant dérapage : sous les descriptions des premiers émois adolescents, se cache une dénonciation de l'antisémitisme de la société russe qui finit en un cauchemar limpide et violent.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Malcolm X

de Spike Lee,
avec Denzel Washington, Angela Bassett, Albert Hall, Al Freeman Jr., Delroy Lindo, Spike Lee.
Américain (3 h 21).

Un hommage appuyé au leader noir américain qui convoque tous les moyens du cinéma dans un vertigineux exercice de style.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00).
VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Le Pays des sourds

de Nicolas Philibert.
Français (1 h 39).

Nicolas Philibert nous apprend beaucoup sur le monde des sourds et son langage, sans voyeurisme, sans sensiblerie, il nous émeut et nous fait rire.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ranelagh, handicapés, 16e (42-88-64-44).

Qiu Ju, une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Samba Traoré

d'Idrissa Ouédraogo,
avec Bakary Sangaré, Mariam Kaba, Abdoulaye Komboudri, Irène Tassembedo, Moumouni Compaoré, Krin Casimir Traoré.
Franco-suisse-burkinabé (1 h 25).

Une mixture allègre et revigorante des strictes règles du polar hollywoodien et des ambiances d'un village de brousse, d'une saveur inconnue et surprenante.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Les entrées à Paris

Les deux grands rivaux parmi les nouveautés de la semaine, *Agaguk* et *le Temps d'un week-end*, arrivent au coude à coude avec environ 50 000 entrées, malgré un avantage de huit écrans pour le film américain. Reste à savoir si l'Oscar attribué, dans la nuit de lundi 29, à Al Pacino viendra donner un coup de pouce au film de Martin Brest. Les quatre autres sorties du 24 mars (*Dans les pompes d'un autre, Lune de miel à Las Vegas, les Petits Champions* et *les Veufs*) obtiennent des résultats que la compassion recommande de laisser dans l'ombre.

Momentanément distancé par l'irruption de *Fortress* la semaine précédente, *les Visiteurs* récupère sa première place au box-office avec plus de 70 000 spectateurs, ce qui permet au film de Jean-Marie Poiré d'atteindre le « méga-score » de 1 250 000 sur Paris (et plus de 5 millions pour l'ensemble de la France). Alors que la place forte de Christophe Lambert s'effrite bien vite, perdant près de 40 % de ses supporters en deuxième semaine, pour totaliser moins de 160 000 entrées en quinze jours. Toujours remarquable reste le score des *Nuits fauves*, avec à nouveau 45 000 spectateurs en 24e semaine, soit un total de plus de 450 000 dans la capitale, et bientôt 2 millions d'entrées en France.

Si personne n'approche cette semaine la barre symbolique des 100 000 entrées hebdomadaires, une série de films poursuivent cependant de jolies carrières à leur modeste échelle. Ainsi *Antonia et Jane*, à 24 000 en quinze jours dans sept salles, *A fleur de mer* qui atteint les 10 000 entrées en cinq semaines dans seulement deux petites salles, *l'Œil de Vichy* ou *Une brève histoire du temps*. Plusieurs festivals ou rétrospectives connaissent également le succès : « Les indépendants de la Côte ouest américaine », l'« Hommage à Naruse », sans oublier l'indéboulonable intégrale Bergman, à 80 000 en 49 semaines. Et aussi le cas singulier du film de la Géode, *le Cercle de feu*, qui approche les 185 000 visiteurs en douze semaines.

J.-M. F.

★ Chiffres : *le Film français.*

Reprises

Le Livre de la jungle

de Wolfgang Reitherman.
Américain, 1968 (1 h 58).

Walt Disney imprime sa marque personnelle à cette adaptation du roman de Rudyard Kipling rythmée par le jazz, son principal atout.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, 15e (43-06-50-50).
VF : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Room Service

de William A. Seiter,
avec Groucho, Chico et Harpo Marx, Lucille Ball, Ann Miller, Frank Albertson.
Américain, 1938, noir et blanc (1 h 18).

Bien connu sous son titre français, *Panique à l'hôtel*, ce huis clos dans un palace n'est certes pas un grand Marx Brothers, mais il recèle quelques gags de génie.

VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Festivals

Franck Borzage

Une vaste rétrospective pour découvrir une œuvre immense, étrangement tombée dans l'oubli alors que son auteur, Frank Borzage, fut longtemps considéré comme l'un des meilleurs cinéastes au monde.

Du 1er au 27 avril à la Cinémathèque, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun (16e). Tél. : 47-04-24-24.

Alain Tanner

Charles mort ou vif, en 1969 a imposé Alain Tanner comme l'un des meilleurs cinéastes suisses. L'Entrepôt lui consacre une rétrospective de treize films, et présentera, en sa présence et en avant-première, le 13 avril, sa dernière création, *Lady M.*

Du 31 mars au 13 avril. L'Entrepôt, 7-9, rue de Pressensé (14e). Tél. : 45-40-78-38.

Canadiens et expérimentaux

Dans le cadre de sa vaste rétrospective canadienne, le Centre Georges-Pompidou propose un panorama consacré au cinéma expérimental, dont la figure la plus connue reste Michael Snow. L'une des autres figures de proue du genre, Bruce Elder, sera à Paris le 7 avril pour présenter ses films.

Jusqu'au 23 avril au cinéma du Musée, Centre Georges-Pompidou. Tél. : 44-78-12-33.

Le salut par le cinéma

Peintre dès ses débuts mal vu par les autorités de son pays, l'Allemagne de l'Est, Böttcher Strawalde tenta à partir des années 60 d'obtenir plus de liberté dans le cinéma. Ce fut pour être à nouveau, et plus violemment encore, victime de la censure. Parallèlement à son œuvre graphique, la galerie du Jeu de Paume présente ses films, tous inconnus jusqu'à présent.

Jusqu'au 11 avril à la galerie nationale du Jeu de Paume. Tél. : 47-03-12-50.

Pour le jeune public

En dix ans d'existence, le Festival international de Cinéma jeune public de Laon est devenu la manifestation de référence d'un genre quelque peu délaissé en France, le film pour enfants. Il présentera en compétition des œuvres inédites venues de nombreux pays. La section Seconde chance, dans l'espoir d'une diffusion commerciale, montrera six films déjà primés ou ayant connu un succès public.

Jusqu'au 8 avril. Maison des arts, place Aubry, BP 526 02001, Laon Cedex. Tél. : 23-20-38-61 ou 23-20-40-28.

Les droits de la personne

Une quinzaine de films ont été réunis autour du thème des droits de la personne, sous la présidence d'honneur de l'abbé Pierre. Programmation très variée, qui va d'*Une époque formidable*, de Gérard Jugnot, au *Mur*, de Yilmaz Güney, à *Yaaba*, d'Idrissa Ouedraogo, aux *Lettres d'Alou*, de Montxo Armendariz, de *Tchao Pantin*, de Claude Berri, à *l'Histoire officielle*, de Luis Puenzo.

Boulogne-sur-Mer. Jusqu'au 5 avril. Cinéma les Arcades. Tél. : (16) 21-31-05-20 ou 21-31-05-09.

Le film court de Lille à Nancy

Une quarantaine de jeunes réalisateurs français et belges confronteront leurs créations au cours de cette 9e édition du Festival du film court de Lille, qui consacre, par ailleurs, une grande rétrospective au film documentaire. Quant au festival de courts métrages de Nancy, à côté de la compétition, de haut niveau, il propose un florilège du cinéma fantastique brève durée, les courts métrages d'Agnès Varda et ceux, inconnus, de Pedro Almodovar. Et aussi une journée consacrée au film d'entreprise.

Festival de Lille, du 5 au 9 avril. Tél. : 20-15-48-25.
Festival de Nancy, du 30 au 9 avril. Centre culturel André-Malraux. Vandœuvre-lès-Nancy. Tél. : 83-56-15-00.

L'Afrique à Angers

Un large éventail de la production africaine de ces deux dernières années, période riche en surprise et marquée par l'affirmation d'une qualité dont le public, seul jury de cette compétition de seize longs et courts métrages, sera juge.

Cinémas d'Afrique. Du 6 au 10 avril, Angers. Tél. : 41-47-57-79.

Film médical

Sous le haut patronage de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le festival de Mauriac s'organise en trois journées, chacune axée sur un thème différent : « La santé et l'environnement » ; « L'éducation pour la santé » (un répertoire des films récents consacrés à la lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme, la toxicomanie, etc.) ; et « Le film médical scientifique » (le 3). Cette dernière sélection est strictement réservée aux professions médicales et paramédicales, mais pour les autres, chacune forte d'une centaine de films, le public est non seulement convié, mais invité à voter.

Les 1er, 2, 3 avril. Festival international du film médical, 14, place Georges-Pompidou, 15200 Mauriac. Tél. : 71-67-37-37.

Animal et cinéma

L'amour du cinéma rejoint celui des animaux, dit la brochure. Après « Le cheval », « Les animaux préhistoriques », voici cette année, « Les créatures du monde marin », du sympathique dauphin à l'inquiétante pieuvre géante. Seront présentés en compétition sept films internationaux inédits, des rétrospectives regroupant plus de cinquante films, de Méliès à nos jours en passant par une sélection, faite par lui-même, des œuvres de Richard Fleicher. La soirée de clôture rendra hommage à Esther William, la fameuse sirène des ballets aquatiques hollywoodiens.

Cinémalia 93, 32, rue Carnot, 60000 Beauvais. Tél. : 44-45-58-10.

Images du Sud

Les 12e rencontres audiovisuelles des régions Sud, Image/Imatge, accueille chaque année, depuis 1982, les créateurs d'images photo, cinéma, et vidéo, vivant ou travaillant dans le sud de la France ou au nord de l'Espagne. Pour la partie « cinéma-vidéo », une quarantaine de films, documentaires ou œuvres de fiction, seront présentés par leurs réalisateurs.

Du premier au 4 avril. Image/Imatge, 7, avenue Francis-Jammes, 64000 Orthez. Tél. : 59-69-41-12. Office du tourisme : 59-69-02-75.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux

THEATRE

Spectacles nouveaux

Les Aventures de Casanova (en russe)

de Marina Tsvetaeva,
mise en scène d'Ivan Popovski,
avec André Kassikov, Galina Tjunina, Oleg Lishimov, Madeleine Djabrailova, Karen Badalov, Jiuri Stepanov, Igor Ovchinnikov et Toustem Youskavev.

La dernière nuit de Casanova, errant dans le labyrinthe de ses souvenirs. Après le Festival de Maubeuge, le spectacle de Popovski, jeune metteur en scène qui monte en flèche.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Du jeudi au dimanche à 20 heures et 22 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 4 avril.

D. E. S. I. R.

d'après Jean-Noël Schifano et Dino Buzzati,
mise en scène de Josée Lagravère,
avec Yvan Chevalier, Marie Martin, Olivier Lefèvre, Thierre Monfray et Nathalie Rafal.

Portraits de deux femmes, modernes et éternelles.

Arcane, 168, rue Saint-Maur, 11e. A partir du 5 avril. Les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 43-38-19-70. Durée : 1 h 15. 70 F et 100 F.

Durocher le millardaire

de Robert Gravel,
mise en scène de l'auteur,
avec Chantal Baril, Daniel Brière, Violette Chauveau, Franck Fontaine, Robert Gravel, Jacques L'Heureux, Alexis Martin, Robert J. A. Paquette et Luc Senay.

Le Canada nous envoie un auteur à découvrir, avec une pièce qu'il va lire lui-même (*Il n'y a plus rien*) le 3 avril à 18 heures et le 6 à 21 heures. Plus cette histoire picaresque de cinéastes fauchés en quête de mécènes et qui se noient dans l'alcool.

Théâtre 95, av. de la Grande-Ecole, 95000 Cergy-Pontoise. Du jeudi au samedi à 21 heures. Matinée, vendredi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 30-38-11-99. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 4 avril.

Le Faiseur

d'Honoré de Balzac,
mise en scène de Jean-Paul Roussillon,
avec Michel Aumont, Simon Eine, Alain Pralon, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Yves Gasc, Muriel Mayette, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Favory, Pierre Vial, Jean-Pierre Michaël, Eric Frey, Christian Blanc et Philippe Torreton.

Avec cette rareté, qui entre dans le cycle de la comédie humaine et balzacienne, Jean-Paul Roussillon s'attaque une fois encore aux dérives des « valeurs bourgeoises ».

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les 3, 4 et 5 avril, 20 h 30 (et les 11, 13, 15, 17, 20, 22, 25, 26, 28 et 30). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

La Foi, l'Amour, l'Espérance

d'Odön von Orvath,
mise en scène de Jacques Osinski,
avec Grégoire Bonnet, Valérie de Mota, José Fazenda, Paola Jullian, Hadj Mezouar, Laurent Morel, Marie Parouty et Sarah Pepe.

Humour noir, regard aigu sur la dégringolade d'une jeune fille perdue dans un monde hostile.

Centre culturel de la Clef, 21, rue de la Clef, 5e. A partir du 6 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-39-09-37. 50 F et 70 F.

Madame de Sade

de Yukio Mishima,
mise en scène d'Olivier Foubert,
avec Laure Sirelx, Alexia Lunel, Delphine Burnod, Nathalie Newton, Sandrine Attard et Nathalie Riou.

Le marquis de Sade était marié à une femme qui le vénérait comme un dieu – mais dont la mère était plus lucide – et qui vivait de l'attendre.

Théâtre Maubel-Michel Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, 18e. A partir du 31 mars. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 42-23-15-85. 60 F et 90 F.

Quai Ouest

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Thierry de Peretti,
avec Vanessa Gregory, Thomas Roux, Christophe Vaillon, Paulin Foualem Fodouop, Thierry de Peretti, Aurélie Vérillon, Juliette Meyniac et Jean-François Boisselet.

Des gens perdus au bout du bout du monde, et des enfants qui s'aiment. La poésie et l'émotion de Koltès.

Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 15e. Le 6 avril avril, 20 h 30 (et les 7, 8, 9, 10 et 11). Tél. : 40-43-01-82. Durée : 2 heures. 60 F et 75 F.

Paris

Arlequin serviteur de deux maîtres

de Carlo Goldoni,
mise en scène de Jean-Louis Thamin,
avec Muriel Solvay, Pascale Barouk, Thierry Beinet, Eric Bougnon, Nathalie Dauchez, Eric Dignac, Yves Gourvil, Renaud Danner, Vincent Solignac et Pascal Vannson.

La pièce fétiche de Goldoni, un feu d'artifice d'intrigues vaudevillesques, mêlé de commedia dell'arte. Un fameux air de jeunesse.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène de Tara Depré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

La rencontre, le mariage, l'ennui, les disputes, toute une vie de couple en une heure de charme.

L'Européen, 5, rue Biot, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-87-29-89. 60 F et 100 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène de Patrick Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Jacques Connort et François Caron.

Entre drame et vaudeville, les jeux du pouvoir, du rêve, de la passion. Celui qui arrive n'est jamais celui que l'on attend.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Contes d'avant l'oubli

d'après Isaac Bashevis Singer,
mise en scène de Jean-Luc Porraz,
avec Valérie Delbore, Isabelle Faria de Oliveira, Camille Grandville, Philippe du Janerand, Alain Lenglet, Christophe Odent, Catherine Benhamou, Eric Prat, François Monnie et Jean-Marc Talbot.

Le drôle de monde de Bashevis Singer, ambigu, innocent comme le sont les myopes qui ne veulent rien voir et se fabriquent leur sagesse. Un pur produit d'humour juif new-yorkais, qui n'oublie pas ses racines.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 40. 80 F et 130 F.

Faust

de Johann Wolfgang Goethe,
mise en scène de Dominique Pitoiset,
avec Jean-François Sivadier, Hervé Pierre, Claude Guyonnet, Nadia Fabrizio, Chantal Neuwirth et Yves Favier.

Les Parisiens ont jusqu'à la fin de la semaine pour voir et revoir, pour découvrir cette superbe adaptation du premier *Faust*, ensuite ce sera au tour des Dijonnais. Le spectacle est donné à partir du 6 avril, au Parvis Saint-Jean (tél. : 80-30-12-12).

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 90 F à 140 F.
Dernière représentation le 4 avril.

Henry VI, le cercle dans l'eau

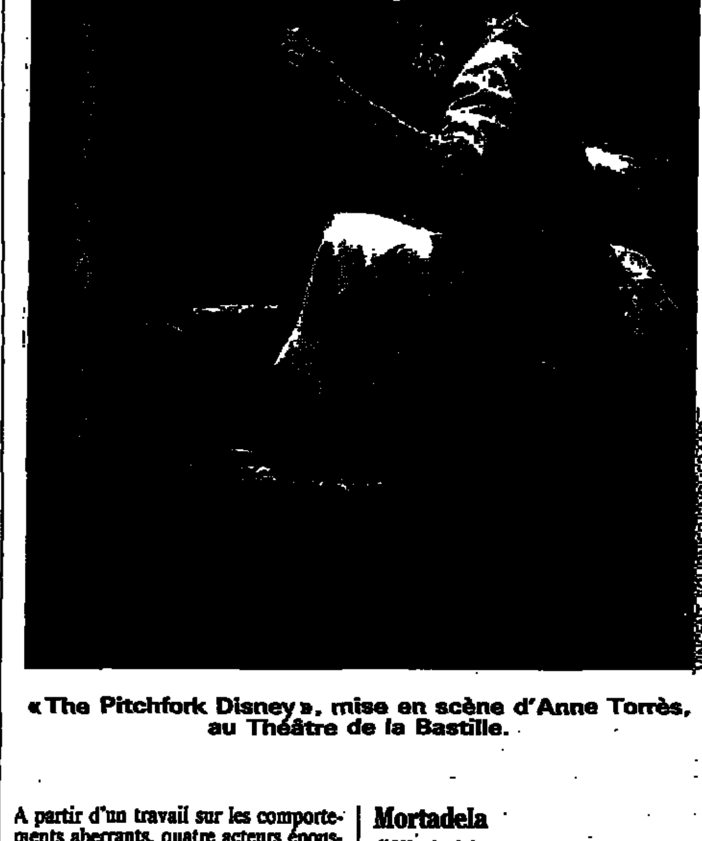
de William Shakespeare,
mise en scène de Stuart Seide.

La terrible histoire de la guerre des rois. Une grande saga shakespearienne, en deux parties jouées en alternance.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Olivier Sacks,
avec Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.



« The Pitchfork Disney », mise en scène d'Anne Torrès, au Théâtre de la Bastille.

VINCENT FOURNIER/ENGUERAND

A partir d'un travail sur les comportements aberrants, quatre acteurs époustouflants, surprennent, émeuvent.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

L'Indulgence

d'après Hermann Broch, Charles-Ferdinand Ramuz et Italo Svevo,
mise en scène de Thierry Bédard,

Rapprochant des textes sans rapport les uns avec les autres, Thierry Bédard construit deux spectacles, joués en alternance, et qui mélangent la « morale » la plus insolite à l'humour le plus corrosif.

Salle de la Légion-d'honneur, 6, pl. de la Légion-d'honneur, 93000 Saint-Denis. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 3 avril.

John Gabriel Borkman

d'Henrik Ibsen,
mise en scène de Luc Bondy,
avec Michel Piccoli, Bulle Ogier, Nada Strancar, Roland Amstutz, Bernard Nissile, Catherine Frot et Christine Vouilloz.

Les derniers jours d'un self-made man visionnaire, coupable d'escroquerie, et qui n'attend qu'une chose : sa réhabilitation. Les retrouvailles de deux sœurs qui l'ont aimé, et se déchirent. Un trio fabuleux.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 3 heures. De 30 F à 150 F.

Le Malade imaginaire

de Molière,
mise en scène de Jean-Luc Lagarce,
avec Bernard Bloch, Jean-Louis Grinfeld, Mireille Herbstmeyer, Elisabeth Mazev, Olivier Py, Olivier Achard, Irina Dalle, Philippe Lehembre, Sylvie Faivre et François Berreur.

Après une tournée, après le Festival de Maubeuge, le spectacle de Jean-Luc Lagarce se rapproche de Paris.

Grand théâtre de la ferme du Buisson, allée de la Ferme, 77000 Noisiel. Du jeudi au samedi à 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.
Dernière représentation le 3 avril.

Les Marchands de gloire

de Marcel Pagnol,
mise en scène de Jean-Louis Martinelli,
avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Florence Bosson, Rémy Carpentier, Romaine Friess, Michèle Gleizer, Georges Mavros, Jean-François Perrier, Jean-Pierre Sentier et Géraldine Viossat.

Ce sont les derniers jours, il ne faut pas manquer ce tableau des mœurs électoralistes pendant la IIIe République, vues par l'œil goguenard et impitoyable de Marcel Pagnol, reprises par l'ironie corrosive de Martinelli.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.
Dernière représentation le 2 avril.

Mort à la guerre en temps de paix

d'après Svetlana Alexievitch,
avec Magali Bonat, Claire Boge, Stéphane Boyenval, Henri Boyer, Armand Chagot, Paol Descombes, Caroline Giacalone, Elisabeth Macocco, Sylvie Milhaud, Jalil Naciri, Guillaume Tobo, Nicole Vautier, Franck Lincio (accordéon) et Pascal Parisot (clarinette).

Le désarroi de soldats russes, revenant d'Afghanistan. D'après d'authentiques interviews.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Alfredo Arias a toujours manifesté une grande tendresse pour les naïvetés et la vitalité du music-hall : c'est que son enfance a été bercée de chansons, de danse, de sketchs inénarrables.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

La Nuit juste avant les forêts

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Michel Didym,
avec Daniel Martin.

La solitude dans la jungle des villes. L'un des premiers textes de Koltès, par un magnifique acteur – également à Pontoise, au Théâtre des Louvrais le 6 avril. (Tél. : 30-30-33-33)

Centre culturel André-Malraux, 102, av. du Général-de-Gaulle, 94000 Chevilly-Larue. Les 2 et 3 avril avril, 20 h 30. Tél. : 46-86-54-48. 55 F et 80 F.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène de Jean-Pierre Vincent,
avec Emmanuelle Béart, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon, Pascal Rambert, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pézenica et Antoine Tsaoussis.

En alternance avec *Il ne faut jurer de rien*, l'histoire des amours perdues de Camille et Perdican achève la légende de l'Enfant du Siècle.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.
Dernière représentation le 3 avril.

Les Rustres

de Carlo Goldoni,
mise en scène de Jérôme Savary,
avec Catherine Arditi, Bernard Ballet, Michel Berto, Nelly Clastrier, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Jean-Pierre Lousteau, Jean-Pierre Moulin, Eric Ruf, Frédérique Tirmont, Eric Laugerias et Olivier Roustan.

Comment les femmes fûtées parviennent à apprivoiser leurs mufles de maris. Le spectacle avait fait les beaux soirs de Chaillot, il reprend avec la même distribution, avec le couple Lavanant-Berto, irrésistible.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. A partir du 2 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 heures. De 80 F. à 200 F.

Solness le constructeur

de Henrik Ibsen,
mise en scène de Jean-Claude Amyl,
avec Emmanuelle Bailliot, Dominique Bernard, François Delaive, Bruno Sermonne, Anne Saint-Mor, Jean-Claude Amyl et Nathalie Boutefeu.

L'architecte Sölness vient de perdre ses enfants morts dans un incendie. Arrive une jeune fille, et avec elle, le passé, qui bouleverse toutes les certitudes.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 80 F et 110 F.
Dernière représentation le 4 avril.

The Pitchfork Disney

de Philip Ridley,
mise en scène d'Anne Torrès,
avec Jérôme Kircher, Claire Lasne, Jean Lorrain et Mohamed Rouabhi.

On parle toujours de l'humour anglais, mais il est multiple. Celui de Philip Ridley est sardonique, noir comme un cauchemar d'enfant qui a joué toute la journée à se faire peur. Un délice.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. De 56 F à 100 F.

Régions

L'Amante anglaise

de Marguerite Duras,
mise en scène de Charles Tordjman,
avec Coco Felgeirolles, François Clavier et Yedwart Ingey.

Quand Marguerite Duras plonge dans les soubassements d'un fait divers, un meurtre apparemment absurde.

Théâtre de la Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54000 Nancy. Le 31 mars et les 2 et 3 avril, 20 h 45 ; le 1er avril avril, 19 heures (et les 31 mars, 1er, 2 et 3 avril). Tél. : 83-37-42-42. De 45 F à 90 F.
Dernière représentation le 3 avril.

Chant du bouc

de François Tanguy,
mise en scène de l'auteur,
avec Frode Bjornstad, Laurence Chable, Patrick Condé, Yves-Noël Genod, Muriel Hélary, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden.

François Tanguy parle par images fortes. Elles portent à la fois une beauté funèbre, une sorte d'étrange bonheur qui plonge au-delà de l'oubli.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Le 6 avril, 20 h 30 (et les 7, 8, 9 et 10 avril). Tél. : 26-40-45-45. 70 F et 110 F.

L'Echange

de Paul Claudel,
mise en scène de Françoise Chatot,
avec Agnès Audiffren, Alain Choquet, Orazio Massarot et Danielle Stefan.

Le conflit de l'amour et du pouvoir, revu par le lyrisme claudélien. Suivi, du 6 au 17 avril, par l'écriture essentielle de Nathalie Sarraute avec *Pour un oui, pour un non* ou comment une manière de ne pas dire déclenche des catastrophes.

Le Gyptis, 136, rue de Loubon, 13000 Marseille. Tél. : 91-08-10-18. 100 F.
Dernière représentation le 3 avril.

L'Epidémie Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Bombled, Marie-Christine Orry, Christian Drillaud, Frédéric Leconte, Yves Robin, Arno Feffer, Charlie Nelson et Judith Guittier.

Histoire d'un village anéanti par une épidémie de suicides, histoire d'un juge embourgeoisé qui se souvient de sa jeunesse, des procès politiques et de leurs compromissions. Un double spectacle, un humour au vitriol.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Le 31 mars et le 1er avril, 19 h 30 ; les 2, 3 et 6 avril, 20 h 30 ; le 4 avril, 17 heures (et les 31 mars, 1er, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10 avril). Tél. : 31-47-39-00. De 52 F à 100 F.

L'Hymne

de György Schwajda,
mise en scène de Ludovic Lagarde,
avec Didier Galas, Cécile Pillet, Laurent Poutrenaux, Gisèle Torterolo et Jean-Philippe Vidal.

Un air mélancolique et ironique qui nous vient de Hongrie.

Théâtre municipal, rue Villars, 59000 Denain. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 27-44-12-05. 30 F et 60 F.

L'Institut Benjamenta

de Robert Walser,
mise en scène de Joël Jouanneau,
avec Marief Guittier, Gabrièle Bazzichi, Basile Bernard, Michel Demierre.

Après le succès rencontré par son adaptation des *Enfants Tanner*, Joël Jouanneau aborde cet autre roman de Robert Walser. On y retrouve la même écriture minutieuse, la même ambiance trouble, les mêmes équivoques.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mercredi, à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. De 65 F à 125 F.
Dernière représentation le 3 avril.

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet,
mise en scène d'Alain Milianti,
avec Clotilde Mollet.

Genet et son rêve palestinien, par une actrice remarquable.

Centre dramatique national, 34000 Montpellier. Le 6 avril, 20 h 45 (et les 7, 8 et 9 avril). Tél. : 67-52-72-91. De 50 F à 100 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

DANSE

Compagnie Preljocaj

Hommage aux Ballets russes

Hommage, soit, mais à l'esprit d'inve tion et de risque permanent qui anin les Ballets russes, notamment dans choix de leurs collaborateurs. A Kuroda prend ici la lourde succession Picasso pour les décors de *Parade*; Pr jocaj conçoit lui-même la scénograph du *Spectre de la Rose*, confié à six da seurs au lieu du couple initial. La repri de ses *Noces* (1989), sans doute sa réu site majeure à ce jour, s'imposait po conclure ce programme.

Opéra de Paris-Garnier, du 5 au 9 avril, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F 250 F.

Thierry Niang

Le Jour d'avant, après

Autre hommage, celui-ci à Matisse, da le cadre de l'exposition du Centre Pon pidou, et dans une scénograhie du pei tre Jean-Charles Blais. Jeff Cohen est a piano.

Centre Pompidou, les 1er, 2 et 3 avril, 20 h 30 ; le 4, à 16 heures. Tél. : 44-78 13-15. 90 F.

Carolyn Carlson

Commedia

Une nouvelle création librement insp rée de la *Divine Comédie* de Dante, s une musique de Michel Portal.

Théâtre de la Ville, du 6 au 17 avril, 20 h 30 ; le 18, à 15 heures. Tél. : 42-74 22-77.

Biennale du Val-de-Marne

Trois créations : *Emigrants* de Claud Brumachon (1), *la Théorie du voyage* d Nathalie Collantes (2) et *Work* d'Herv Robbe (avec *De Humani Corpor Fabrica*) (3).

(1) Maisons-Alfort, Théâtre Claude-De bussy, le 1er avril, à 20 h 45. (2) Théâtr de Rungis, les 2 et 3, à 20 h 45. (3) Cho sy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, le 3, 20 h 45. Tél. : 46-86-17-04. De 60 F 100 F.

Compagnie Edward Lam

How to love a man who doesn't love me?

Un Chinois de Londres – ou Anglais d Hongkong – propose un spectacle d danse-théâtre sur le thème de l'homo sexualité adolescente.

Théâtre de Châtillon, du 5 au 9 avril, 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. De 40 F 70 F.

Lille

Festival de danse contemporaine

« Danse à Lille » fête brillamment son dixième anniversaire avec Josef Nadj (*Comedia Tempio*), Catherine Diverrès (*Tauride*), Jean Gaudin (*les Paupières rebelles*), la Compagnie Bagouet (*So Schnell* et *One Story as in Falling*), Jean-François Duroure (*le Sable et l'Ecume*), Ginette Laurin (*la Chambre blanche*), Régine Chopinot (*Saint Georges*) et Angelin Preljocaj (*Hommage aux Ballets russes*), plus des « *bancs d'essai* » de jeunes chorégraphes internationaux.

Opéra et Le Grand Bleu à Lille, La Rose des Vents à Villeneuve-d'Ascq, Le Vivat à Armentières, du 7 au 17 avril, à 20 h 30 (les bancs d'essai sont à 17 heures). Tél. : 20-78-12-02. De 60 F à 110 F.

Strasbourg

Nouvelles

Dix compagnies présentent en trois jours dix pièces courtes dans le cadre des Nouvelles. Dont l'amusant *Dimanche* de Mathilde Monnier pour danseurs de claquettes, et le subtil *Portrait de Marjolaine* de Marcelline Lartigue.

Pôle Sud, les 1er, 2 et 3 avril, à 20 h 30. Tél. : 88-39-23-40. 80 F.

Saint-Etienne

Compagnie Temps Présent

Quelques jours après Jean Gaudin (*les Paupières rebelles*), Thierry Malandain s'inspire lui aussi, dans *Marathon*, du livre d'Horace Mac Coy et du film de Sydney Pollack *On achève bien les chevaux*.

Théâtre Copeau, du 6 au 8 avril, à 20 h 30. Tél. : 77-25-35-18. 90 F.

Mont-Saint-Aignan

Compagnie Beau Geste

La Compagnie Beau Geste présente une *Carmen* pas comme les autres : le doux farfelu Dominique Boivin y atomise les « signes » du mythe. Ce fut le sourire de la dernière Biennale de Lyon, *Pasion de Espana*.

Centre d'art et d'essai, le 3 avril, à 21 heures ; le 4, à 17 heures. 40 F et 60 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac







DE LA SEMAINE

MUSIQUE

Classique

Mercredi 31 mars

Schubert
Impromptus pour piano D 935
Sonate pour piano D 960
Daniel Barenboïm (piano).
Daniel Barenboïm retrouve son piano pour ce récital Schubert à marquer d'une pierre blanche.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Beethoven
Transcription du quintette pour piano et vents op. 16

Mozart
Quatuor pour piano et cordes KV 478

Brahms
Quatuor pour piano et cordes op. 60
Raphaël Oleg (violon).
Miguel da Silva (alto).
Marc Coppey (violoncelle).
Philippe Cassard (piano).
Ces quatre jeunes musiciens ne se réunissent pas le temps d'un concert, ils ont décidé de constituer un quatuor avec piano. Et ces quatre-là sont de magnifiques interprètes, rompus à la musique de chambre.
Auditorium du Louvre (le 31, 20 h 30 ; le 1er avril, 12 h 30). Tél. : 40-20-52-29. 130 F (le 31 mars) ; 50 F (le 1er avril).

Goebbels
Ou bien le débarquement désastreux
André Wilms (comédien).
Boubakar Djebate (kora).
Sira Djebate (chant).
Yves Robert (trombone).
René Lussier (guitare, daxophone).
Xavier Garcia (synthétiseur).
Heiner Goebbels (mise en scène).
Tout, dans ce curieux spectacle parle sans qu'il soit besoin d'explication. Il y a sur scène tous ces corps, ces objets, ces bruits, ces paroles, ces sons, ces gestes, ces événements qui délimitent un espace acoustique mouvant, extraordinairement évocateur pour l'imagination. Les textes dits par Wilms sont de London, Müller, Ponge.
Nanterre. Théâtre des Amandiers (le 31 mars et les 1er, 2 et 3 avril, 20 h 30 ; le 4 avril, 16 heures). Tél. : 46-14-70-00. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Jeudi 1er avril

Mossolov
Fonderie d'acier

Prokofiev
Concerto pour piano et orchestre n° 3

Bartok
Le Mandarin merveilleux
David Lively (piano).
Orchestre national de France,
Ivan Fischer (direction).
Ça c'est un programme ! David Lively est un pianiste impeccable dans ce répertoire.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 175 F.

Haydn
Quatuor à cordes op. 64 n° 3

Chostakovitch
Quatuor à cordes op. 83

Franck
Quatuor à cordes
The Fine Arts Quartet.
Ce quatuor d'origine américaine est un excellent interprète de Chostakovitch. L'un des meilleurs dans ses quatuors. Et puis, il a inscrit le *Quatuor* de César Franck à son programme et cette belle œuvre est une rareté.
Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Vendredi 2

Stravinsky
Agon

Jolas
Frauenleben, création
Tales of a Summer Sea
Gérard Caussé (alto).
Orchestre philharmonique de Radio-France,
Arturo Tamayo (direction).
Journée Betsy Jolas, à Radio-France. C'est bien, mais l'on peut regretter que cet hommage prenne place dans un lieu à la faible capacité d'accueil. Jolas est l'un des grands compositeurs de notre temps. Elle a touché à tous les genres, ou presque. Et sa musique d'un raffinement extrême est aussi d'une force expressive qui ne se laisse pas toujours percevoir à la première écoute. A ce sujet, il est vraiment dommage que sa musique ne soit pas davantage enregistrée. A 19 heures, les pianistes Claude Helffer, Laurent Cabasso, le violoniste Philippe Graffin et la violoncelliste Sonia Wieder-Atherton jouent son *Trio pour piano et cordes* et *B for Sonata*.
Maison de Radio-France, 21 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 60 F.

Marais
Folies d'Espagne
Les Voix humaines
Le Labyrinthe
Suite d'un Goût étranger
Jordi Savall (viole de gambe).
Michaël Behringer (clavecin).
Rolf Lislevand (théorbe, guitare).
Si tous ceux qui ont aimé *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau se donnent rendez-vous à l'Auditorium des Halles, il y aura foule. Que peut-on encore dire de Savall ? Il est de ces instrumentistes dont le jeu défie l'analyse.
Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Chopin
Andante Spianato et Grande Polonaise

Britten
Lachrymae « Reflections on a Song of Dowland »

Brahms
Sonate pour alto et piano op. 120 n° 2
Bruno Pasquier (alto).
Abdel Rahman El Bacha (piano).
Professeur au Conservatoire de Paris, Bruno Pasquier est un magnifique altiste à la sonorité somptueuse. Son répertoire est très étendu. Comme son frère Régis, il souffre de ne pas être reconnu pour ce qu'il est. Ce n'est évidemment pas par esprit cocardier que nous écrivons cela.
Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Wagner
Le Vaisseau fantôme, ouverture
Airs d'opéras

Mahler
Kindertotenlieder
José Van Dam (baryton-basse).
Orchestre national d'Ile-de-France,
Klaus Weise (direction).
Si tous les grands artistes imitaient Van Dam ou Argerich, le public des régions ne leur en voudraient pas. Mais pourquoi au fait, les Pollini, Perlman et autres ne jouent-ils jamais en province, ou en région parisienne ?
Poissy. Théâtre, 20 h 30. Tél. : 39-79-03-03. De 70 F à 140 F.

« Le Surmâle », de Gillet, d'après Alfred Jarry, le 6 avril, à Combs-la-Ville.
JEAN-MICHEL GUILLAUD

Gillet
Le Surmâle
Hélène Delavault (Ellen Elson).
Olivier Lallouette (André Marcueil).
Alexandre Laiter (le général).
Frantz Petri (William Elson).
Jean Bara (violoncelle).
Nicole Caniver (violon).
Pierre Charial (orgue de Barbarie).
Brian Stanborough (direction).
Marcel Bozonet (mise en scène).
Caroline Marcadé (chorégraphie).
Adaptation pour la scène lyrique d'un roman « futuriste » d'Alfred Jarry glorifiant la vitesse et la puissance virile. Au centre d'une distribution inégale, dans des décors d'un surréalisme adorable, Hélène Delavault y joue à contre-emploi le rôle d'une femme-glaçon brûlant en secret de jouer les cobayes d'une expérience inavouable. Ce spectacle, venu de Rouen, passé par Caen, devrait aller à Avignon.
Combs-la-Ville. La Coupole, 20 h 45 (+ le 3 avril). Tél. : 64-88-69-11. De 110 F à 150 F.

Samedi 3

Chopin
Sonate pour violoncelle et piano
Polonaise-fantaisie op. 61

Franck
Sonate, version violoncelle et piano
Martina Schucan (violoncelle).
Jean-Marc Luisada (piano).
Luisada est l'un des pianistes les plus aimés du public français chacune de ses apparitions déclenche l'enthousiasme de salles combles. Son jeu inventif, aventureux en fait un interprète d'élection de Chopin et de Schumann. Il est aussi un chambriste hors pair qui sait écouter ses coéquipiers. Nous n'avons jamais entendu Martina Schucan, mais le simple fait qu'il donne ce concert avec elle nous rassure.
Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Mardi 6

Bach
Suites pour violoncelle seul, transcription
Gérard Caussé (alto).
Il est vrai que le répertoire pour alto solo n'est guère étendu. Caussé joue donc une transcription des *Suites pour violoncelle seul*. Bach ne lui en voudrait pas. Et pourtant quelques puristes feront la fine bouche. Tant pis pour eux, Caussé mérite notre confiance.
Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 180 F.

Schumann
Contes de fées

Hindemith
Sonate pour alto solo

Régions

Nancy

Britten
Billy Budd
Jochen Schmeckenbecher (Billy Budd).
Joseph Evans (capitaine Vere).
Roger Bryson (Claggart).
Richard Morris (Redburn).
Orchestre symphonique et lyrique de Nancy.
Jonathan Darlington (direction).
Antoine Bourseiller (mise en scène).
Après une éclipse incompréhensible, le retour d'un grand opéra métaphysique.
Le 31 mars et le 2 avril. Opéra de Nancy et de Lorraine, 20 h 30. Tél. : 83-85-30-60. De 70 F à 190 F.

Rouen

Massenet
Le Cid
Jacque Trussel (Rodrigue).
Lynne Wickenden (Chimène).
Pierre Thau (Don Diègue).
Elisabeth Baudry (l'Infante).
Jean-Marie Frémeau (Don Gormas).
Eric Frachey (le roi).
Chœurs et ballet du Théâtre des Arts.
Orchestre symphonique de Rouen.
James Lockhart (direction).
Patrice Bigel (mise en scène).
Philip Lansdale (chorégraphie).
Ce n'est plus un *revival*, c'est une déferlante Massenet ! On attend beaucoup de la mise en scène de Bigel qui a signé des productions théâtrales qui ont été remarquées.
Les 2, 4, 13 et 18 avril, 20 h 30. Théâtre des Arts. (le 4, 15 heures). Tél. : 35-15-33-49. De 45 F à 210 F.

Jazz

André Jaume & Jimmy Giuffre Duo
On peut le dire sans abuser : c'est André Jaume qui a remis Jimmy Giuffre dans certains circuits publics. Par respect, par amitié, par toupet : de clarinettiste à clarinettiste. Depuis, entre Jaume, le barde marseillais, et Giuffre, le légendaire inventeur texan (de *Four Brothers* à *Thesis* en passant par *Western Suite*), le courant ne cesse de circuler. C'est un des duos les plus délicats, les plus insaisissables qu'on puisse entendre aujourd'hui. Comme une permission.
Le 1er avril. Saint-Denis. Bourse du travail, 20 h 30. Tél. : 42-43-44-33. 90 F.

Patrice Caratini Gustavo Beytelmann
Basse (Caratini), Piano (Beytelmann) et bandonéon (Mosalini). Loin des « balivernes navrées » (Borges) où se complaît le tango classique, une certaine idée transversale de la musique, des rythmes, de la mélodie et de l'improvisation. Est-ce du jazz ? – Pas à proprement parler. De la musique classique ? – Non, mais on aimerait que les classiques jouassent avec cette liberté. Du folklore ? – Faut le clore, disait Francis Blanche. – Alors quoi ? – C'est de la musique de musiciens, voilà tout. Donc du jazz ? – Suffit.
Le 2 avril. Opéra-Bastille, 18 h 30. Tél. : 44-73-13-00. 75 F.

Rock

The Shamen
Leur succès commercial, leur longévité ont fait des Shamen le groupe phare de la vague dansante qui a emporté la Grande-Bretagne ces dernières années. Reste à savoir ce que vaut cette musique dans les conditions d'un concert, les musiciens sur scène, le public dans la salle, surtout à La Cigale, dont les proportions humaines sont très loin de la démesure hallucinogène des *raves*.
Le 1er avril. La Cigale-Kanterbrau, 20 heures. Tél. : 42-23-15-15. 130 F.

Ice Cube
Le plus méchant des rappers, il ferait presque passer Ice-T pour un enfant de chœur. L'un des meilleurs auteurs du genre également. Mais, il y a deux ans, son concert avait été l'un des plus décevants donné par un rapper à Paris. Et pourtant la concurrence était rude.
Le 2 avril. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 100 F.

Maceo Parker
Il fut le saxophoniste de James Brown au temps où celui-ci écrivait l'histoire de la musique. De ce temps, il a gardé une concision, une force et un amour de la danse qui en font l'un des rares musiciens à chevaucher avec plaisir aux frontières du jazz et du funk.
Le 5 avril. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 130 F.

Tournées

Noir Désir
Fin du séjour bordelais des quatre hommes en noir, retour à Paris pour triompher à nouveau dans un maelstrom de décibels, un niagara d'émotions.
Les 1er et 2 avril, Bordeaux, le Krakatoa. Le 3, Agen, le Florida. Le 5, Nantes, l'Escale. Les 6, 7 et 8, Paris, le Bataclan.

Chris Rea
Tranquillement, sans trop de bruit, Chris Rea est devenu un grand fournisseur de rock sans aspérités, d'aucuns diront sans danger. Mais ce ne sont pas ceux qui rempliront le Zénith de Paris, qui affiche complet.
Le 1er avril, Toulon, le Zénith-Omega. Le 3, Paris, le Zénith.

James Brown
De tous les grands anciens, c'est sans doute celui qui offre l'image la plus proche de ce qu'il fut, au temps où il révolutionnait la musique. Bien sûr, à soixante-cinq ans, on ne peut exiger de lui les exploits physiques d'il y a trente ans, et pourtant il les accomplit, à peu de chose près. C'est à se demander si le Faust de cette fin de siècle n'est pas noir et fier de l'être.
Le 31 mars, Paris, Bercy. Le 2, Pau, le Zénith. Le 3, Bordeaux, la patinoire. Le 4, Toulon, le Zénith. Le 6, Lyon, Halle Tony Garnier.

Jacques Dutronc
Pour l'édification des jeunes générations, celles qui découvriront *les Cactus* et *la Fille du père Fouettard*. Pour entretenir la nostalgie des aînés. Et pour éviter à Jacques Dutronc de terminer l'album en studio qu'on attend depuis tant d'années.
Le 1er avril, Nice, Théâtre de Verdure. Le 2, au Théâtre de Gap. Le 3, Toulon, le Zénith. Le 5, Toulouse, Palais des sports. Le 6, Pau, le Zénith. Le 7, Bordeaux, la patinoire.

Chanson

Vanessa Paradis
Elle chante en anglais, elle joue les lolitas, la perversité en moins, Vanessa Paradis est à la mode. Elle s'essaie à la conquête de la personnalité. Lors de sa dernière tentative, l'Américain Lenny Kravitz, qui a veillé aux destinées de son dernier album, l'a mangée sans état d'âme.
Le 31 mars et les 1er, 2, 3 et 6 avril, 20 h 30 ; le 4 avril, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Laurent Voulzy
Le personnage le plus discret de la chanson française s'offre au public parisien. Jamais médiocre, toujours charmant.
Le 31 mars et les 1er, 2, 3 et 6 avril, 20 h 30 ; le 4 avril, 15 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99.

Jacques Haurogné
Jacques Haurogné a du charme, une voix, légère, rêveuse, des chansons en demi-teintes. Souhaitons-lui un engagement total sur la scène du Café de la danse.
Les 2, 3 et 6 avril. Café de la danse, 20 heures.

Tournées

Yannick Jaulin
Yannick Jaulin est un conteur qui sort des limites assignées au genre. Ses histoires ne font pas dormir debout, ni ne transportent dans des paradis artificiels. Elles montrent la beauté, la cruauté ordinaires, les rebondissements possibles de situations anodines, le tout enveloppé dans une atmosphère champêtre.
Le 1er avril, Mugron (40), au cinéma l'Entracte. Le 2, Moissac (82), Centre culturel. Le 3, Ramonville (31), Centre culturel.

Maurane
Elle a considérablement affermi sa voix. Jean-Claude Vannier lui a écrit des chansons sur mesure. Elle tient la scène avec un certain humour. Maurane joue les stars de demain avec style.
Le 1er avril, Besançon, au Théâtre municipal. Le 2, Lyon, le Transbordeur. Le 3, Marseille, l'Espace Julien.

Michel Jonasz
Spectacle lunaire, enveloppé de bleus, de blancs et de merveilleuses lumières. Jonasz aime le blues, toujours, la tendresse modulée, le déchirement sans crise. Sentimental toujours, heureux en scène avec des musiciens américains de premier plan.
Le 1er avril, à Lille, Espace Foire. Le 3, Liévin, stade couvert. Le 5, Orléans, Palais des sports. Le 7, Lausanne, patinoire de Malley.

Véronique Sanson
Le vibrato, le piano, l'eau de la Terre (*De l'eau*, hymne écologique et mondialiste du dernier album) : Véronique Sanson, l'éternelle, a pris son envol au Zénith.
Le 1er avril, Strasbourg, Palais de la musique et des congrès. Le 2, Amneville, Galaxie. Le 3, Lyon, Halle Tony Garnier

Ute Lemper
Spectacle sophistiqué, récital où se racontent des histoires, où se jouent des fragments de vie humaine en tableaux étudiés, où l'émotion, quand elle passe, traverse la voix.
Le 6 avril. Folies-Bergère, 20 heures. Tél. : 42-46-77-11.

Musiques du monde

Linton Kwesi Johnson
Le plus captivant des dub-poets jamaïco-anglais, accompagné par l'excellent Denis Bowell Band. Engagement (avec un reste de tendresse pour les Partis communistes, la classe ouvrière...), poésie directe, scandée et corrosive sur rythmiques sans défaut. (également samedi 3, à Trappes. Salle La Merise).
Les 1er et 6 avril, Elysée-Montmartre, 19 h 30. 125 F. Le 31 mars, Rennes, salle de la Cité. Le 2, Créteil, palais des Sports. Le 3, Trappes, la Merise. Le 4, Montreuil, dans le cadre du Festival Musicolor.

Justin Vali
Justin joue du *vali*, une sorte de harpe circulaire malgache, en virtuose et avec un charisme certain. La musique malgache exposée par Justin Vali et son trio est brillante, réconfortante, moderne et dans la droite ligne des sons ordinaires de l'île rouge.
Les 2 et 3 avril. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Khaled Sawt el-Atlas
Khaled offert comme une cerise sur le gateau par le Festival Musicolor de Montreuil, que les goûts et le sort des banlieues multicolores de Paris intéresse au premier chef.
Le 2 avril. Montreuil. Salle des fêtes, 20 h 30.

Danyel Waro Salif Keita
Le Réunionnais Danyel Waro (voix, percussions) possède une énergie sans fin. Sa conviction profonde que l'authenticité de son propos et de sa musique serait altérée par une quelconque production discographique le tient à l'écart des sentiers habituels de la musique moderne. Son *maloya* engagé en sonne d'autant plus fortement. Salif Keita, le Malien à la voix d'or, est devenu un Africain cosmopolite. Ses concerts suivent la courbe de son inspiration.
Le 3 avril. Montreuil. Salle des fêtes, 20 h 30.

Teca Calazans
Teca Calazans vit en France, et y entretient la culture brésilienne avec une profondeur et un talent particulier, que lui a peut-être conféré la distance, l'éloignement. Ses interprétations de Villa-Lobos, de Pinxinguinha ont permis de découvrir une voix, un style, un regard. Nouvel album, nouveau spectacle.
Le 6 avril. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Ivan Messac

Le Messac nouveau est arrivé. Tout part d'un relief de carton, morceau en forme de poire qui affecte petit à petit, à travers les dessins à la sanguine, ou les sculptures sillonnées par la scie circulaire dans du marbre de carrare, le profil d'un visage sans cesse répété. Synthèse magistrale entre sculpture et dessin, les très modestes cartons découpés et peints sont réellement impressionnants.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Du 1er avril au 15 mai.

Georges Rousse

En 1990, Georges Rousse a investit un bâtiment désaffecté à Tulle, y a dessiné ses personnages parfois dantesques, en a perverti voluptueusement les perspectives. Revoici le résultat, superbe et dérangeant, à travers huit cibachromes et un livre rare : les photographies de *la Foi en le soleil* sont un hymne à la lumière.

Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 42-72-57-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 h 30. Du 3 avril au 3 mai.

Arles

Rétrospective Jawlensky

Cerise sur le gâteau, une exposition qui réjouira les milliers d'amateurs d'expressionnisme allemand : soixante-dix tableaux du peintre russe Jawlensky, établi à Munich, compagnon de route de Kandinsky et du *Blaue Reiter*. On remarquera en particulier une série de ses fameuses têtes mystiques d'après guerre que les travaux récents d'Itzrak Goldberg ont permis de mieux connaître.

Espace-Van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200 Arles. Tél. : 90-49-37-02. Tous les jours sauf lundi, de 10 heures à 19 heures. Du 3 avril au 30 juin. 30 F.

Paris

Actions, Jourda & Perrandin

En trois expositions partiellement distinctes, parce qu'elles échangent parfois leurs signataires, on trouvera ici une épreuve contrastée de toutes les tendances façon « jeune » du paysage architectural français. C'est tour à tour sage et primesautier, minimaliste ou statufié et, bien sûr, vache ou bucolique.

Institut français d'architecture, 6 *bis*, rue de Tournon, Paris-6e. Tél. : 46-33-90-36. Tous les jours, sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 24 avril.

Aménophis III

Pacifique, et par là moins connu que d'autres pharaons plus belliqueux, Aménophis III anima son règne par de grands travaux d'architecture, qui coïncident avec une période d'apogée de l'art égyptien. Une exposition splendide soutenue par un catalogue remarquable rend hommage à un homme à qui l'art assure l'éternité.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 31 mai. 42 F.

Tadao Ando

Tout l'œuvre de l'un des plus grands architectes japonais contemporains, présenté en grande pompe par lui-même. L'ensemble est d'autant plus saisissant que, malgré d'abondantes publications, Tadao Ando reste un inconnu sur le territoire français. L'exposition constitue donc sa première œuvre hexagonale, et révèle l'étrange progression de l'artiste, de l'échelle de la maison à celle des grands projets d'allure piranésienne.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 mai.

Martin Barré

Parmi les gloires naissantes de l'école de Paris des années 50, Martin Barré fut peut-être un de ceux qui connurent l'éclipse la moins longue : il n'a attendu que jusqu'à l'âge de cinquante-cinq ans sa première grande exposition parisienne, diligentée par Suzanne Pagé en 1979 ! Voici la seconde, qui présente la suite de son travail, jusqu'à aujourd'hui, toujours empreint d'une douce géométrie oscillante. A voir, au même endroit et dans les jardins, les monumentales plaques d'acier du sculpteur canadien David Rabinowitch.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris-1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 avril. 35 F.

Bernard Bazile

Bazile est un artiste hors normes ; le seul à avoir réalisé le fantasme secret de tous les conservateurs de musées d'art contemporain : ouvrir une des 90 boîtes éditées par Piero Manzoni en 1962. Le seul aujourd'hui à poursuivre la logique du nu en art jusqu'à son aboutissement, en rendant un hommage vibrant, et vivant, à Mel Ramos. Le seul à pointer les rapports ambigus entre enfants et adultes (*It's O.K. to say no !*, 1989) mais aussi ceux qu'entretiennent les hommes politiques avec leur image publique. Une exposition violente, décapante.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 2 mai.

Beyrouth centre-ville

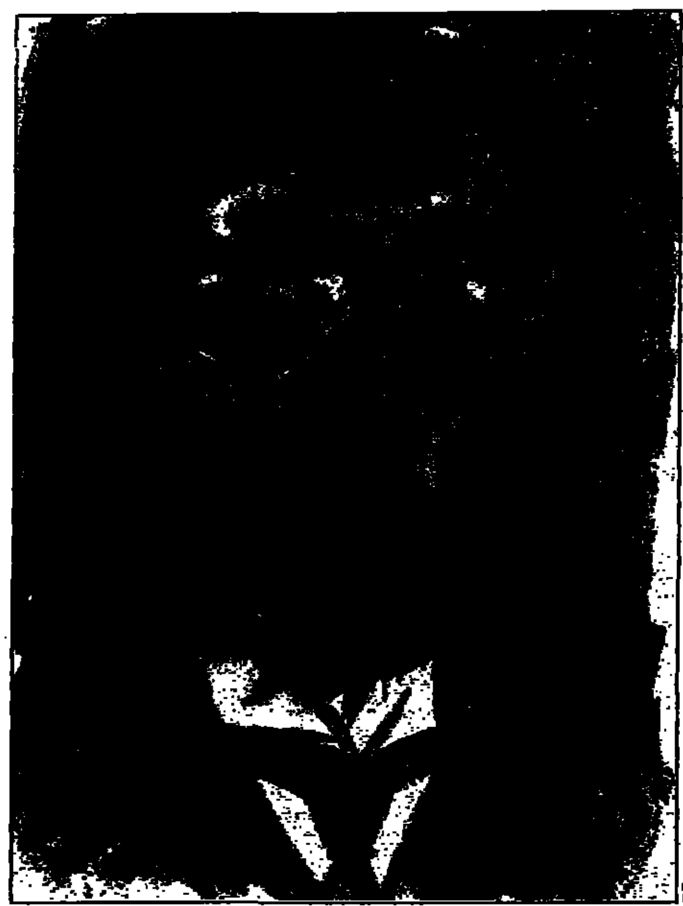
Six photographes renommés ont travaillé sur la destruction du centre historique de la capitale libanaise : façades meurtries, intérieurs pillés, rues trouées. Du constat documentaire de Basilico aux sublimes fictions de Robert Franck – dont c'est ici le grand retour, – six regards vides de personnages, mais où on ne compte plus les traces de l'homme.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F (entrée du musée).

Daniel Boudinet

D'abord illustrateur de presse et pour l'édition, le photographe Daniel Boudinet (1945-1990) s'est peu à peu affranchi des règles du photojournalisme pour aboutir à une œuvre personnelle marquée par un brio et une délicatesse extrêmes dans la recherche des formes et des couleurs. Ses vues nocturnes de Paris, Londres, Rome, restent des références.

Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours, sauf mardi, de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 avril. 25 F (entrée du musée).



Otto Dix au Salon de Mars.

De Goya à Matisse

Préfiguration de la future bibliothèque nationale des arts ? La Vieille Dame de la rue de Richelieu accueille une superbe sélection de la collection d'estampes du couturier Jacques Doucet, qui sut pallier en son temps l'impéritie des pouvoirs publics en constituant une bibliothèque exemplaire, léguée depuis aux chercheurs. Les gravures aujourd'hui restaurées grâce à la générosité d'un amateur suisse, Léonard Gianadda, montrent, de Goya à Matisse, que les hommes valent mieux que les institutions.

Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne, Paris-2e. Tél. : 47-03-81-26. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Le siècle de Titien

Cent cinquante tableaux par ceux qui, de Bellini au Tintoret en passant par Giorgione, Véronèse et Titien, infléchirent la peinture dans le sens de la couleur. Cent cinquante gravures et dessins pour rappeler que la ligne ne leur était pas non plus étrangère. Le XVIe siècle, âge d'or de la peinture vénitienne, déploie ses fastes au Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 juin. 45 F, lun. 31 F.

Henri Matisse

Matisse comme on ne l'a jamais vu, dans toute la complexité et toutes les aventures d'une peinture culottée, sans repos ni certitude. Une douzaine d'années mises à nue en cent trente tableaux et quelques sculptures, réunies en un accrochage intelligent et dynamique. Luxe, calme et volupté, malgré une bousculade prévisible.

Centre Georges-Pompidou, musée national d'art moderne, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 juin.

1893 : L'Europe des peintres

Le Musée d'Orsay marque à sa façon les premiers pas de l'Europe sans frontières, et expose un choix d'artistes provenant de dix-huit pays et ayant peint, ou exposé, en 1893. Où il est montré, par des rapprochements surprenants, que le style excède les pays et parfois les écoles, et où il est cruellement rappelé que la circulation des hommes et surtout des idées avait alors une vigueur aujourd'hui enviable.

Musée d'Orsay, Entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherland, Paris-7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 23 mai. 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F.

Yasumasa Morimura

Trois expositions, dont deux centrées sur le Japon, la Fondation Cartier vire à l'extrême-Orient : on connaît Jeff Wall, très diffusé en France depuis une dizaine d'années, mais les sept œuvres montrées ici sont, pour la plupart, inédites. A suivre en particulier les prémices de son travail à partir des estampes d'Hokusaï ; regard inversé, avec Yasumasa Morimura, qui donne d'un Angélus fameux une version peu-banale (première exposition personnelle en France) ; travaux de circonstance, avec les dessins du parc par Marc Couturier.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril. 25 F.

Otto Freundlich et ses amis

Il y a cinquante ans, Otto Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait dans les camps de concentration nazis. Le Musée de Pontoise rend aujourd'hui un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres provenant du monde entier et en regroupant autour de lui celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky. L'ensemble s'appuie sur une précieuse série d'archives et éclaire une des grandes phases de la peinture des années 30.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours, sauf mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Léon Zack

Léon Zack a suivi l'itinéraire désormais classique des peintres moscovites : il participe au mouvement futuriste russe en 1913, émigre lors de la révolution d'Octobre et passe, *via* Constantinople, à Berlin dans l'entre-deux-guerres, le temps de rencontrer Horiasson et de participer aux ballets de Boris Romanoff, avant de s'installer définitivement à Paris, où il pratique une peinture gentiment figurative. L'éclat vient après guerre, avec un passage remarqué à l'abstraction. L'ensemble méritait bien ce bel hommage.

Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris-5e. Tél. : 40-46-05-47. Tous les jours, sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 avril.

Galeries

Chagall

Tout le monde croit connaître Chagall, et nombreux sont ceux qui aiment passionnément sa peinture. L'occasion de voir les œuvres réalisées à Vitebsk et à Saint-Pétersbourg, et conservées dans les musées russes, est trop rare pour n'être pas signalée. On y trouvera la genèse d'une œuvre – y compris avec la présentation de sept toiles de son professeur Yehouda Pen – et des raisons d'espérer la rétrospective qu'un grand musée à Paris devra bien un jour lui consacrer.

Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mai.

John Chamberlain

Rétrospective de l'un des grands sculpteurs américain de ces trente dernières années, l'exposition Chamberlain montre des œuvres qui s'échelonnent de 1960 à nos jours. Une vingtaine de grandes sculptures, mais aussi des pièces plus petites, des monotypes et des photographies. Une occasion rare de découvrir l'expressionnisme abstrait en trois dimensions.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mai.

De Chirico

Réunis par la curiosité gourmande de Jean Clair, huit artistes contemporains clament leur reconnaissance envers l'œuvre de Giorgio de Chirico. De la nouvelle subjectivité à la peinture post-métaphysique, une exposition très « fin de siècle », cultivée et un brin décadente, qui ne laissera personne indifférent.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 7 mai.

Dubreuil

Hommage à un lecteur actif des quotidiens internationaux : Jean-François Dubreuil sollicite la presse de la manière la plus pertinente qui soit, utilisant la configuration des maquettes et des mises en pages pour déterminer l'agencement de ses tableaux. Il caviarde de rouge les publicités, de noir les photographies, réserve le gris ou le blanc pour les textes, et tire le reste au sort : du hasard raisonné dans l'abstraction géométrique.

Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon, Paris 10e. Tél. : 42-38-63-12. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 h 30, samedi de 10 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 17 avril.

Lionel Guibout

A part les artistes, qui aujourd'hui prend le temps de relire ses classiques ? Guibout a déniché, au fin fond de *la Théogonie* d'Hésiode, un épisode de la gigantomachie oublié par ses confrères et fait entrer dans l'iconographie la figure des « têtabras », ces gentils monstres aux cent bras qui aidèrent Zeus dans sa lutte contre les géants. Peinture précieuse et dessins raffinés pour une esthétique du fragment.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Jörg Immendorff

Double exposition d'un amoureux des cafés : la peinture de Jörg Immendorff restitue apparemment l'ambiance chaude des discussions d'arrière-salle. En fait, cet ancien élève de Beuys joue du symbole autant que du pinceau, et les références entremêlant Beuys, André Breton, des cocottes, des concombres et des carottes sous la figure tutélaire de l'aigle allemande réjouiront les uns, inquiéteront les autres. Les œuvres récentes sont à la galerie Templon.

Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-72-14-10. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Egalement au Centre Georges-Pompidou jusqu'au 12 avril, tél. : 44.78.12.33. Jusqu'au 24 avril.

Konrad Klapheck

Dans une vingtaine de peintures récentes, parfois de grand format, l'allemand Konrad Klapheck continue d'égrener la litanie de ses drôles de machines à coudre ou à écrire de ses canifs ou de chaussures qu'il dote, comme par magie, d'une émotion qu'on ne leur associe habituellement qu'en cas de panne. Un des rares aujourd'hui à sortir, sans pathos ni anecdote, l'objet de sa banalité.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 avril.

Pierre et Gilles

Encore plus de couleurs, de décors, de costumes, de voyages exotiques dans les derniers tableaux photographiques de Pierre et Gilles. Pierre photographie et Gilles repeint des images minutieusement construites dont l'ensemble donne une vision magnifiée, innocente et corrosive du monde.

Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Tél. : 42-78-40-44. Tous les jours sauf dimanche, lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 avril.

Pascal Pinaud

Avec une grande curiosité, et non sans courage, Pascal Pinaud persiste à concilier peinture et modernité, en usant de matériaux souvent inhabituels. L'exposition peut surprendre par une apparente hétérogénéité qui se révèle être une réelle richesse d'expression, soutenue par une logique sans faille.

Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, Paris 3e. Tél. : 42-74-67-68. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 avril.

Salon de Mars

Quand Geneviève Asse, Louis Cane ou Otto Dix voisinent avec Michel Carrade et James Guitet, eux-mêmes confrontés à un secrétaire Louis XV au galbe engageant, à un « lit d'ange » de même cuvée, à des statuettes Fang ou des tabatières chinoises. Art contemporain ou primitif, et meubles choisis.

Esplanade du Champ-de-Mars, place Joffre, face à l'école militaire, Paris 7e. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, jeudi de 12 heures à 23 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 avril. 50 F.

Otmar Thormann

Corps désarticulé d'une poupée, seringues, rasoirs, sacs en plastique. Otmar Thormann a toujours travaillé avec des objets détournés, récupérés, souillés, qu'il livre en pâture. Les compositions de ce photographe autrichien provoquent le malaise, un étrange sentiment d'écœurement et de fascination mêlés.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 avril.

Régions

Le Mans

Robert Groborne

Invité à enseigner à l'école des Beaux-Arts du Mans, Robert Groborne, en guise de leçon inaugurale, expose ses propres travaux, tous basés sur le noir et blanc : séries de dessins informatiques, ou à l'encre de Chine, gravures, peintures noires, bronzes, et la maquette d'un bassin : elle promet une telle sérénité qu'elle cherche encore le cloître qui saurait l'accueillir.

Ecole régionale des Beaux-Arts, 28, avenue Rostov-sur-le-Don, 72000. Tél. : 43-47-38-53. Tous les jours de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 17 avril. Entrée libre.

Lille

Bellezze di Firenze

Lorsqu'un peintre se double d'un collectionneur et qu'il se promène en Toscane à l'aube de la Révolution française, sa moisson promet d'être étonnante. Les dessins légués par Wicar (1762-1834) au musée de Lille surprendront en effet les amateurs d'art italien par leur rareté et leur exceptionnelle qualité. Mais ils raviront aussi tous les autres : études, mises au carreau, encres ou sanguines, tout est à croquer.

Musée de l'hospice Comtesse, salle des malades, chapelle, 32, rue de la Monnaie, 59000. Tél. : 20-51-02-62. Tous les jours sauf mardi et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées publiques dimanche 18 avril à 11 heures. Jusqu'au 20 avril. 15 F.

Marseille

D'un art à l'autre

Bernard Blistène a laché un nuage de poètes sur Marseille. Il y en a un derrière chaque grand mouvement artistique : le cubisme et le futurisme, le dadaïsme et le surréalisme. Mais aussi derrière Cobra, derrière les Happenings, chez Fluxus et les autres. Ils ont changé la vie, réinventé, non sans lutte parfois. Ils ont bouleversé les genres. Et, depuis Mallarmé, ont découvert que l'œuvre devait trouver sa nourriture et son aboutissement dans le langage, tous les langages.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures, samedi, dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mai.

Nantes

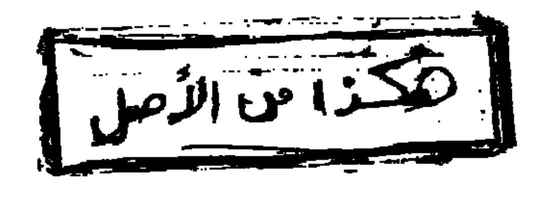
L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

**La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.**





DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Bruckner

Symphonie nº 4 « Romantique »
Orchestre philharmonique de Vienne, Karl Böhm (direction)

Lors de sa première publication, en 1974, cette symphonie occupait les quatre faces d'un double album microsillon : une prise de son exceptionnelle et une dynamique très étendue exigeaient tant d'égards. Son report sur un seul compact économique permet de l'écouter dans sa continuité. Elle sonne mieux et son prix est moins élevé qu'à l'époque du 33 tours. L'aubaine de la semaine. D'autant que l'interprétation de Böhm et des musiciens viennois est d'une perfection technique et musicale inapprochée, même par Furtwangler, même par Jochum. Comment peuvent-ils, en prenant des tempos si lents, soutenir ainsi le son, conduire leurs phrasés jusqu'au bout, construire une telle arche ?

1 CD Decca Ovation.

Beethoven

Intégrale des quatuors à cordes
Quatuor Alban Berg

Déjà signataire d'une intégrale en studio, les Berg récidivent. Mais en public. Imagine-t-on la tension des musiciens du quatuor le plus fêté de notre temps lorsqu'ils entraient chaque soir en scène ? C'est que cette intégrale, enregistrée à Vienne, est un vrai *live*, sans corrections, sans raccords ! La première version des Berg se caractérisait par sa perfection plastique et son hédonisme parfois trop insistant (derniers quatuors). La nouvelle intégrale n'est en rien inférieure à l'ancienne sur le plan technique, mais elle est plus engagée, plus fiévreuse, plus expressive. En un mot, plus captivante.

2 coffrets de 4 CD EMI 75 45872 et 75 46922.

A. Lo.

Jazz

Louis Armstrong

The Complete Town Hall Concert (1947)

Deux albums de la série Jazz Tribune, le nº 43 et le *From The Big Band to The All Stars (1946-1956*, nº 54, de deux disques chacun, en coffret, font le point sur une belle période d'Armstrong : celle où il renoue avec la formule réduite propre aux origines retrouvées (La Nouvelle-Orléans). Pour autant, une édition raisonnée comme Jazz Tribune passe à côté de quelques moments contemporains d'importance (le concert du Symphony Hall enregistré pour Decca, ou les prises de septembre 1946 que BMG avaient publiées sous le titre *Pops : The 1940's Small Band Sides*). Mais c'est la loi du genre. On reste dans l'effervescence, l'immédiat et surtout, ce qui compte, la splendeur d'Armstrong.

2 coffrets de 2 CD Jazz Tribune 89746 (nº 43) et 89279 (nº 54). Distribué par BMG/RCA.

Tony Williams

Lifetime

A l'époque, ceux qui ont boudé ont boudé. D'autres, loin du jazz, ont découvert Tony Williams. Celui-ci est et reste le plus complet et le plus inventif des drummers venus après Kenny, Max, Philly Joe et Elvin. Roy compris ? Roy compris. Trop tôt génial, Miles Davis ne s'était pas trompé sur son compte, Tony Williams a été contraint de quitter les vertes prairies du jazz, de se lancer, de découvrir, d'errer. Nous aimons ses erreurs.

1 CD Columbia Jazz Contemporary Masters 468924. Distribué par Sony Music.

F. M.

Rock

Bryan Ferry

Taxi

On a du mal à se souvenir de ce qui fit il y a vingt ans la force extraordinaire de Roxy Music, de cette folie, de ce mépris superbe pour les conventions qui étouffaient le rock, de cette impudeur, de cet éclat de rire jeté à la face d'une musique qui commençait à se prendre au sérieux. On a du mal à s'en souvenir, surtout en écoutant *Taxi*, le dernier album de Bryan Ferry.

Cette idée – consacrer un disque entier à reprendre quelques-unes de ses chansons favorites – le chanteur l'avait déjà eue en 1974, transformant *Hard Rain's A Gonna Fall* de Dylan en chanson de carnaval (l'idée était d'ailleurs plus amusante que sa mise en œuvre) appelant Gershwin à la rescousse, faisant se croiser le Strand et Broadway. Mais cette fois, question d'âge, d'époque, d'expertise-comptable, le disque n'est guère plus qu'un luxueux cache-misère. On attend depuis longtemps le prochain album solo de Bryan Ferry, et *Taxi* ne vaut guère mieux que la palissade qui abrite des regards un chantier en panne. Certes la méthode Ferry demeure : arrangements lisses et voix suave. Mais là où l'on devinait la passion derrière l'élégance, il ne reste que l'ennui. Le choix même des chansons laisse perplexe : qu'il s'agisse de grands classiques mélodramatiques *(I Put A Spell On You, Amazing Grace)*, de perles de culture des années 50 *(Just One Look, Will You Love Me Tomorrow)*, ou du titre le plus triste du Velvet Underground *(All Tomorrow's Parties)*, Bryan Ferry n'a qu'un seul souci, en faire une seule et même chanson, la bande-son d'une soirée de déprime égotiste.

Virgin 7 86998 2.

Wendy James

Now Ain't The Time For Your Tears

Lorsqu'il a relaté, dans ces colonnes, la genèse de *The Juliet Letters*, le disque qu'il a réalisé avec le Quatuor Brodsky, Elvis Costello a raconté qu'il s'était mis en congé de quatuor pour un week-end, le temps d'écrire dix chansons à l'intention de Wendy James. La chanteuse avait acquis un semblant de réputation avec Transvision Vamp, groupe de rock vulgaire et séduisant. Elle aspirait à une position sociale plus élevée. Elle demanda donc à Costello le viatique qui lui permettrait de parvenir à la respectabilité. On ne peut nier que l'auteur ait respecté sa part du marché. Les dix chansons sont les plus simples qu'il ait écrites depuis longtemps, des claques brutales et intelligentes, pleines de jeux de mots (qui peut faire rimer *« Fanny Ardant »* avec *« hard on »* sinon Elvis) et de mélodies évidentes. C'était sans doute encore trop pour Wendy James, chanteuse plus que limitée. Elle se tire à peu près des tempos rapides et échoue lamentablement au long des ballades suaves que lui concocta Costello lors de ce week-end presque perdu. En tout cas, jusqu'à ce qu'un interprète digne de l'entreprise s'empare de ces chansons.

MCA MCD 10800. Distribué par BMG.

T. S.

Musiques du monde

Portugal, Tras-os-Montes

Chants du blé et cornemuses de berger

Du Portugal, on aura retenu le fado. Pourtant, les traditions musicales provinciales et paysannes n'étaient pas en reste. Elles ont été malheureusement totalement négligées depuis les années 30 jusqu'à la « révolution des œillets » par des gouvernements plus soucieux d'organiser des festivals de folklore abâtardis que de mener une véritable politique de collectage de ses traditions populaires. Puis, les musiques traditionnelles n'ont plus été précisément à l'ordre du jour. Il aura fallu l'acharnement d'un homme, Michel Giacometti, ethnomusicologue français d'origine corse, qui a sillonné les provinces portugaises jusqu'à sa mort en 1991, constituant ainsi les plus importantes, et les seules, archives de musique populaire du pays.

Dans la province de Tras-os-Montes (« au-delà des monts »), au nord-est du pays, pauvre et longtemps isolée par de longs hivers, la musique et les chants ont gardé les traces de la culture galicienne, donc celte. Ainsi trouve-t-on la *gaita*, la cornemuse galicienne, jouée de manière très ancienne, les tambours à double membrane *bombo* et *caixa*. Les chanteurs pratiquent l'art du *romance*, poésies narratives qui servent de toile de fond aux moissons, au berçage des enfants ou aux veillées de bergers. En 1978, l'ethnomusicologue Anne Caufriez, attachée au Musée instrumental de Bruxelles, avait réuni avec Michel Giacometti dix-sept échantillons de ces musiques parfois rudes, à la structure encore moyenâgeuse, pour le compte de la collection Ocora. Elles sont, aujourd'hui, rééditées en CD, ce qui nous permet de réécouter par exemple *As Tabuas de Moises* (« les Tables de Moïse ») mi-chantées, mi-récitées par deux surprenantes voix féminines, *Linda Pastoria* (« Jolie Bergère »), un *romance* d'inspiration provençale, ou encore un très beau chant de labour enregistré dans les champs, avec bruit de faucille en fond sonore.

1 CD Ocora C580035. Distribué par Harmonia Mundi.

V. Mo.

Chanson

Jacques Mahieux

Mahieux

« Faut pas confondre les disques d'or et les auréoles. » A l'évidence, Jacques Mahieux ne cherche pas à atteindre les sommets du Top 50. Ni à porter les auréoles : il a déjà un chapeau mou. Le batteur de jazz passé à la chanson en gardant à ses côtés ses compères habituels (et surtout Sylvain Kassap, à la clarinette, aux saxophones et à la réalisation) attaque de front, avec une effronterie peu commune dans l'Hexagone. Avec des titres tels que *Rames !, Rouge devant, SDF, Plan de carrière*, etc., le chanteur à la personnalité marquée (la dégaine, la voix rocailleuse) s'en prend autant à la corrida (*« Le taureau, c'est le bougnoul des esthètes »*), qu'au laminage social (*« Je suis à vendre et personne achète, est-ce que tout doit disparaître ? C'est une bonne question »*). Mahieux le musicien ironique accroche au passage les rappers-mode (*« du fric, pas de politique »*), les cafés branchés, aligne une chanson tendre pour le petit Théo, *« c'est pas bien grave, t'aurais pu naître de parents en friche, là où l'enfance est un sport de riche »*. Les arrangements de Sylvain Kassap, les talents musicaux de Mahieux (guitare, batterie, harmonica), regroupés autour d'un quartet compétent, permettent la libre circulation des courants du jazz d'aujourd'hui. Le résultat est insolite, débridé, ravigotant. Jacques Mahieux a même invité des membres du bagad de Quimperlé le temps d'un *Black Eyed Dog* de Nick Drake. Car, comme dans le précédent album (celui-ci est le second), le chanteur n'a pas oublié ses références anglo-saxonnes (un très joli blues de Randy Newman, *Guilty*, une adaptation de Kevin Coyne, *Parler à personne*). En prime, du Bobby Lapointe : *Revanche*, deux couplets acerbes récités comme à la foire sur fond de caisse claire : *« Le lundi, je mendie, le mardi, je mendie, et le mercredi, le jeudi... Mais quand c'est qu'c'est dimanche, je donne un croissant au chien... Le bourgeois qui passe sur le trottoir d'en face, ça le fout en pétard, c'est rigolard, et j'en jouis toute la nuit, et le lundi, je mendie. Bof ! »*

1 CD Evidence EV CD 314.

Robert

Sine

Il existe un courant dans la chanson française qui consiste à faire chanter les jeunes filles (Paradiso, Jadice Holzen, Louise Féron) d'une voix flûtée, translucide, sur des mélodies légèrement torturées et des textes minimalistes. Comme l'indique son nom, Robert est une de ces jeunes filles aux cheveux flambants, qui passent leurs soucis existentiels dans les petits détails de l'ennui (des chaussures à rayures, une maison froide, une rue déserte). Robert parvient à se sortir du piège en créant un univers en forme de ritournelles, où la vie tient sur de très fragiles échafaudages de mots, que viennent appuyer des sonorités de boîte à musique, avec leur froideur et leur penchant pour l'absurde. Dans *Sine* (de sinésuoïdale) se glissent une reprise (*Das Modell*, du groupe « techno » allemand Kraftwerk), une chanson de cinéma (*A Children's Tale*, la chanson de *la Nuit du chasseur*), des références (*la Chanson des vieux amants*, de Brel, ici *a capella*). Sortant des chansons à clichés taillées sur mesure pour les radios FM (*Elle se promène*, lancée en version single en 1990, *les Jupes*, idem en 1991), *Sine* lance Robert sur des pistes plus gratifiantes.

1 CD Columbia 473 612.

V. Mo.



RENAUD MONFOURNY

Le premier album de Suede

Le long chemin du rock'n'roll

PEUT-ON encore attendre un grand disque de rock'n'roll aujourd'hui ? Chaque année apporte quelques dizaines de bons albums. Parmi ceux-ci, certains confinent à la grandeur parce que leur auteur flirte avec elle depuis longtemps. Ce fut le cas de Bob Dylan avec *Oh Mercy !*, il y a trois ans. D'autres entreprennent des excursions en dehors des frontières strictes du genre – les Songs For Drella de Lou Reed et John Cale, par exemple. Enfin, on voit apparaître de temps à autre une nouvelle manière, une école qui réaménage une structure déjà existante, incarnée par un groupe, le meilleur de sa vaguelette. Dernier exemple en date, le grunge américain et Nirvana.

Reste que, depuis la fin des années 70, aucun disque (de rock, il n'est question ici, ni de funk, ni de rap, ni de reggae) n'a conjugué ces facteurs pour provoquer une lame de fond, comme le firent *Bringing It All Back Home, Revolver, Electric Ladyland, The Rise and Fall of Ziggy Stardust, 1977* ou *This Year's Model*. Or voilà qu'au printemps de 1993 on voudrait réveiller la foi dans l'avenir du rock'n'roll. Investis de cette lourde tâche, et consentants, les quatre jeunes gens de Suede, groupe britannique qui s'est vu attribuer le label Revival Glam (en clair la renaissance du rock décadent). Voilà un an que la presse britannique en fait grand cas, et que leurs simples rencontrent un succès croissant. Brett Anderson, le chanteur, est aussi joli qu'arrogant, et ses trois comparses ne déparent pas les photos du groupe. Restait à franchir l'épreuve fatidique du premier album.

Sans autre titre que le nom du groupe, illustré d'une photo imprécise montrant deux humains nus de sexe indéterminé en train de s'embrasser, ce CD compte onze chansons, dure quarante-cinq minutes (la durée idéale, celle de la plupart des jalons évoqués plus haut) et se hisse sans effort au niveau des meilleurs disques rock parus ces dernières années. Les raisons de cette réussite sont évidentes. La voix de Brett Anderson et la guitare de Bernard Butler étaient faites l'une pour l'autre. Anderson chante en forçant un peu, maltraitant les voyelles, s'appropriant les mots pour en faire de la musique. Butler trouve systématiquement la figure mélodique qui définit la chanson, des petits hameçons qui accrochent et ne lâchent plus. Sur les onze chansons, trois *(Animal Nitrate, The Drowners* et *Metal Mickey)* étaient déjà parues sur les simples. A ces titres durs, magnifiques, Anderson et Butler ont ajouté une série de ballades funéraires dont ils ne se dépêtrent pas toujours bien, les faisant parfois durer plus que de raison. *She's Not Dead* montre ce dont Suede est capable, *Sleeping Pills*, que le groupe n'y arrive pas toujours.

On s'est retenu jusqu'ici d'évoquer les fantômes qui hantent ce disque : ce sont pour l'essentiel les grands couples masculins du rock : Jagger-Richards, Bowie-Ronson ou Morrissey-Marr, leur énergie, leur ambiguïté. Le vrai talent de Suede est d'asservir ces références aux désirs, à la personnalité du groupe, sans arriver à les faire disparaître. Car le poids de l'histoire du rock est trop lourd pour que le genre puisse encore avancer. Suede ne fait que démontrer cette évidence, malgré, à cause de, son talent exceptionnel.

THOMAS SOTINEL

★ Nude Squatt 01-473735-10.

ARTS POPULAIRES

LA CORÉE INVITÉE PAR LE THÉATRE DU ROND-POINT

DÉCOUVERTE D'UN VIEUX PAYS NEUF

Le public français est convié à découvrir, pendant un mois entier, une culture, celle de la Corée, qui lui est souvent parfaitement inconnue. Quelques-uns des meilleurs interprètes de la péninsule asiatique sont venus à Paris pour présenter des fragments ou l'intégralité d'ouvrages qui doivent pour plusieurs autant à des traditions séculaires qu'à des adaptations tout à fait contemporaines, voire contestatrices. Théâtre, opéra, musique, danse, arts plastiques sont au rendez-vous de cette manifestation au Théâtre du Rond-Point.



RYU OTOMO

SÉOUL

de notre envoyé spécial

PRÉSERVER et créer, imprégner de mémoire les processus créateurs contemporains est l'impératif de toute grande culture cherchant à affirmer une identité. C'est le cas de la Corée, dont la culture est plusieurs fois millénaire. Placée certes sous l'ascendant de la Chine, elle sut aussi manifester son originalité au point d'influencer à son tour le Japon. Par sa situation de carrefour de l'Extrême-Orient, la péninsule coréenne, convoitée et envahie tour à tour par les Chinois, les Mongols et les Japonais, tira parti des ingérences dont elle était victime en les muant en sources d'enrichissement culturel.

Aujourd'hui, emportée par un élan économique fulgurant qui, en trente ans, a fait de la partie sud de la péninsule – divisée à la suite du conflit fratricide de 1950-1953, stigmate de la guerre froide – une des petites puissances industrialisées de la planète, la Corée est partagée entre le cosmopolitisme du maelström culturel moderne et une quête de valeurs purement nationales. Un dilemme que tranchent difficilement les autorités culturelles.

A l'écho assourdi de grandes formes artistiques (telles que la musique et la danse de cour), retenues à juste titre pour leur extraordinaire qualité esthétique, répondent des expressions vivantes par leur succès populaire comme l'«opéra coréen» à un seul chanteur (*pansori*) ou la version moderne des musiques paysannes d'autrefois, consacrée à New-York comme éléments de la world music, que sont le «jeu à quatre objets» *(samulnori)*, concert d'instruments à percussion. Il est symptomatique des hésitations de la politique culturelle des autorités coréennes de s'inquiéter de la réception par un public étranger des musiques traditionnelles. Or, s'il s'agit de musiques déroutantes au premier abord, ce sont aussi des expressions artistiques des plus raffinées.

La musique traditionnelle coréenne se distingue des musiques chinoise ou japonaise au point que des orchestres coréens se produisaient devant les cours de Chine (dynasties des Sui et des Tang : VIe-VIIe siècle) et du Japon. Dès l'époque des «Trois royaumes» de Koguryo, Paekche et Silla (57 av. J.-C. – 668 ap. J.-C.), la Corée fut influencée par le bouddhisme : Koguryo, au nord, adopta la musique de cour chinoise ainsi que la musique bouddhique et créa un Institut de musique officielle qui subsista jusqu'à l'occupation japonaise en 1910. L'Institut national des musiques traditionnelles, dont des artistes se produiront à Paris, en est aujourd'hui, en quelque sorte, l'héritier. La musique de cour (*aak*) connaîtra un grand essor au cours de la période du royaume unifié de Koryo (918-1392).

Un fragment de musique solennelle des banquets royaux (*sujechon*) sera notamment interprété au Théâtre du Rond-Point. Sereine et hiératique, cette musique fait intervenir des hautbois accompagnés de flûtes traversières en bambou au timbre cuivré, de vièles au son feutré, de cithares à cordes frottées et des instruments à percussion dont la Corée est si riche.

Outre deux pièces pour flûte traversière sera donné un solo à la grande cithare à chevalet (*kayagum*). Ce solo, caractérisé par un travail sur le timbre, a pour origine les improvisations accompagnant des rituels chamaniques. Il revêt désormais une forme fixe mais il a conservé des accents violents contrastés par de brusques syncopes : un art qui exige beaucoup de dextérité. Le *kayagum* est l'un des instruments musicaux emblématiques de la Corée. Inspiré du *zheng* chinois, il est né dans le royaume de Silla au VIe siècle : il comporte une caisse de résonance en paulownia sur laquelle sont tendues douze cordes en soie.

Alors que la grande influence autochtone sur les expressions artistiques traditionnelles coréennes est le chamanisme, l'art aristocratique répond, en revanche, à une aspiration à l'élévation spirituelle héritée du néo-confucianisme dont les rites et les cérémoniaux, essentiels à l'organisation sociale, marquèrent la Corée de la dynastie des Yi (1392-1910) (1) et influencèrent ses conceptions esthétiques. En particulier la musique : celle-ci, dit par exemple un traité de musique de 1492, *«naît dans le néant originel et se développe dans la nature. Elle est donc cause d'une émotion profonde dans le cœur de l'homme ainsi que de la compréhension mutuelle et de la compassion de son esprit. Elle rend l'univers noble et soumis»*.

La seconde partie de la dynastie des Yi fut cependant aussi l'époque où, parallèlement à un relatif déclin des expressions artistiques aristocratiques, se développa une musique d'origine populaire : chants accompagnant des poèmes narratifs, ballades, *pansori* et improvisations instrumentales. Certaines des expressions particulièrement raffinées de ces arts furent intégrées au répertoire classique : c'est le cas d'une danse chamanique *sinkaimu* qui sera présentée à Paris.

Le chamanisme, comme expérience du surnaturel (évocation des esprits et communication avec ceux-ci, état de transe), imprègne les arts populaires (2). Il reste d'ailleurs, aujourd'hui encore, profondément enraciné dans les mentalités. On trouve un exemple de son influence sur les arts dans le pansori, théâtre chanté interprété par un seul artiste qui à la fois narre, joue et chante. Sorte de mélodrame, le *pansori* a pour origine les chants exécutés par des saltimbanques itinérants lors de rituels chamaniques. Le *pansori* constitue une extraordinaire performance vocale. L'artiste joue sur plusieurs registres : voix rauque, nasale ou de fausset. Il a suivi un entraînement sévère qui l'a conduit à crier pendant des heures devant des cascades au point de s'en faire saigner les cordes vocales...

Le chanteur – à Paris, ce sera Kim Il-koo, l'un des plus grands interprètes masculins, – ou la chanteuse, sait rendre vocalement toute la véhémence de la passion ou du désespoir comme les subtilités de la mélancolie ou du bonheur. Sa voix semble venir des tréfonds de l'âme, et son jeu doit lui conférer une étonnante présence car le décor se limite à la natte, sur laquelle il se tient, et à un éventail. L'artiste, véritable «bête de théâtre» qui doit pouvoir maintenir en éveil l'attention des spectateurs au cours des quatre à cinq heures que peut durer un *pansori* (abrégé à une heure au Théâtre du Rond-Point), est accompagné par un joueur de tambour-tonneau, posé à terre, qui ponctue le chant ou la narration de cris et de petites répliques.

L'autre grande expression de l'art populaire fortement influencé par le chamanisme est la danse masquée (3). Sera présentée à Paris l'une des formes les plus accomplies, par sa structure et le caractère spectaculaire de la danse, de ce théâtre autrefois exécuté par les paysans : le *pongsam talchun*, né dans la partie nord-ouest de la péninsule. Joué initialement en plein air, lors de la commémoration de l'anniversaire du Bouddha ou, devant un autel chamanique, lors du rituel célébrant les récoltes, le *pongsam* présente une succession de sept saynètes satiriques où l'on retrouve les grands thèmes de la danse masquée : critique sociale des nobles, dénonciation des moines infidèles à leur vocation et démêlés conjugaux. Le répertoire en fut fixé au début du dix-huitième siècle. Dans le claquement des instruments à percussion, le son clair et mystique d'une flûte en bambou et ceux lancinants d'une vièle à deux cordes, les danseurs, le visage couvert d'un masque de papier mâché – destiné traditionnellement à être brûlé après le spectacle en signe d'exorcisme, – évoluent le plus souvent en rond, jouant des longues manches de leurs vêtements aux couleurs vives. La chorégraphie obéit à des règles précises quant à l'utilisation des mains et des bras. En devenant un art reconnu et présenté sur scène, la danse masquée a perdu sa dimension festive de rupture avec le quotidien. Elle a longtemps conservé, pourtant, un caractère contestataire : dans les années 70-80, c'était l'une des grandes expressions de l'agitation universitaire. Au fil de dialogues improvisés, les étudiants mettaient dans la bouche du personnage du serviteur dénonçant son maître d'acerbes critiques du régime. La danse masquée, sorte de commedia dell'arte coréenne, nous dit le professeur Lee Du-hyun, spécialiste des musiques populaires, exerce aussi une forte influence sur les différentes formes de spectacles contemporains : théâtre et, dans une certaine mesure, cinéma, mais, en retour, elle tend aussi à se dénaturer.

La situation de la troupe *pongsan*, l'une des douze grandes troupes de Corée, est symptomatique des difficultés, voire des contradictions, de la politique culturelle de préservation : chef de la troupe, désigné «trésor national vivant» par le ministère de la culture, M. Kim Ki-soo s'emploie à respecter les formes originelles de la danse masquée. Mais ses interprètes doivent tous exercer un autre métier pour vivre et s'adonnent finalement à leur art un peu comme des amateurs.

Le «jeu à quatre objets» *(samulnori)* est un exemple emblématique d'une expression nouvelle qui n'a plus grand-chose à voir avec l'original. Cet ensemble à percussion, inspiré des orchestres de village qui accompagnaient les drames dansés paysans liés aux rites chamaniques d'exorcisme, est désormais détachée de son contexte socio-religieux : il est devenu depuis les années 60 une expression musicale mise au goût du jour, certes séduisante, par une époustouflante dynamique mais fortement dénaturée.

L'un des mérites de ce cycle coréen tient assurément à la qualité esthétique des expressions artistiques présentées mais aussi à son caractère didactique.

Une conférence destinée à expliquer les spectacles, le samedi 3 avril, et un jeu de diapositives pour les parties chantées ou récitées (par exemple, la présentation du *Hamlet* de Kim Jeong-ok; *lire l'encadré ci-dessous*) permettront au public de mieux comprendre ce qui se déroule sous ses yeux.

La lecture de textes et de poèmes contemporains ainsi qu'une exposition du sculpteur Moon In-soo, dont les œuvres abstraites jouant du béton et de rails de fer reflètent une singulière puissance, complètent le cycle.

PHILIPPE PONS

(1) Sur l'histoire de la péninsule, on peut lire *la Corée*, de Claude Balaize, Li Jin-Mieung, Li Ogg et Marc Orange (coll. « Que sais-je ? »).

(2) Les *Cahiers d'Extrême-Asie*, revue bilingue de l'Ecole française d'Extrême-Orient, ont publié un numéro spécial sur le chamanisme en Corée (nº 6, 1991-1992) dirigé par Alexandre Guillemoz. En vente à la librairie Le Phénix, 72, boulevard de Sébastopol, 75003 Paris.

(3) Voir *Danses masquées et jeux de marionnettes en Corée*, de Pyong Hi-chong, Publications orientalistes de France, 1975.

★ «La Corée à Paris», du 2 au 25 avril. En collaboration avec l'Association française d'action artistique et le Centre culturel coréen à Paris. *Musiques et danses traditionnelles :* du 2 au 10 avril à 20 h 30, dimanche à 17 heures, Grande salle (110 F et 140 F). *Pansori :* le 10 avril à 19 heures, Petite salle (120F). *Samulnori, tambours de Corée :* du 13 au 15 avril à 20 h 30, Grande salle (110 F et 140 F). *Pongsam :* du 16 au 18 avril à 20 h 30, dimanche à 17 heures, Grande salle (110 F et 140 F). *Théâtre Jayu de Séoul : «Les oiseaux s'envolent au crépuscule» :* du 20 au 22 avril à 20 h 30, Grande salle (110 F et 140 F). *«Hamlet»*, d'après Shakespeare : 24 avril à 20 h 30 et 25 avril à 17 heures, Grande salle (110 F et 140 F). *Écrivains coréens d'aujourd'hui :* 25 avril à 18 heures, Petite salle (50 F). *Sculptures de Moon In-soo :* jusqu'au 25 avril, Galerie du Rond-Point. Tél. : 44-95-98-00.



RYU OTOMO

Art populaire d'origine paysanne, fortement influencé par le chamanisme, la danse masquée *(pongsam talchun)* est l'une des formes les plus accomplies de la tradition coréenne.

«Hamlet», mis en scène par Kim Jeong-ok

Collision

«JE crois avoir été à la fois libre et fidèle à Shakespeare dans mon adaptation de Hamlet. J'ai cherché à concilier l'esprit de l'auteur et une sensibilité coréenne», estime le metteur en scène Kim Jeong-ok. «Mais peut-être s'agit-il, en réalité, d'une rencontre-collision entre deux traditions théâtrales», ajoute-t-il, alors qu'il dirige à Séoul une répétition tenant de la création collective par le constant échange avec ses acteurs.

Fondateur et directeur du théâtre Jayu (Théâtre de la liberté) dans les années 60, Kim Jeong-ok est considéré comme un pionnier de l'expression théâtrale contemporaine, alliant avant-garde et tradition. Après avoir étudié le cinéma et le théâtre à Paris, il met en scène à Séoul Ionesco et Molière. Avec Mme Lee Byong-bok, sa décoratrice et costumière, il fonde sa troupe en 1966. A partir du milieu des années 70, explique-t-il, il commence à s'intéresser aux spectacles traditionnels et «à chercher à faire un théâtre plus original», introduisant danse et musique dans ses pièces. Avec Hamlet sera présentée à Paris une de ses créations : Les oiseaux s'envolent au crépuscule.

Bien que Kim Jeong-ok n'ait jamais vraiment appartenu au théâtre d'agitation, on retrouve chez lui l'influence des jeunes troupes des années 70 animées par les étudiants contestataires qui recouraient à la danse masquée pour exprimer leur opposition aux régimes musclés que subissait la Corée. Tant dans Les oiseaux s'envolent au crépuscule que dans le classique de Shakespeare, on retrouve des constantes du travail de Kim Jeong-ok.

D'abord, ce parti pris de distanciation, qui se traduit chez lui par un chevauchement constant de la réalité et de la fiction et un jeu du théâtre dans le théâtre, de l'histoire à l'intérieur d'une histoire. L'autre grand thème de Kim Jeong-ok est celui de la mort, qui n'a cessé d'être au centre de ses créations depuis Que deviendrons-nous après la mort? (1979). Il le retrouvera dans une prochaine création : Dom Juan de Molière. «Hamlet m'a doublement séduit, dit-il, parce que le personnage est par excellence un homme de théâtre qui joue son rôle en permanence et se sauve ainsi de son agonie. J'ai en outre été attiré par cette pièce parce que la mort y est omniprésente. Dans mon interprétation de Shakespeare, se substitue à l'idée occidentale de la mort celle, plus orientale, de la mort comme voyage, de la circulation par la réincarnation. En un sens, en Asie, la mort est moins définitive, moins tragique.» Elle tend à se diluer dans un cosmos non affirmé.

Parmi les variations introduites par Kim Jeong-ok à la pièce originelle (dont certaines peuvent sembler gratuites : les deux chanteuses de rock par exemple), la plus marquée est évidemment le recours aux pratiques chamaniques. C'est ainsi au cours d'un rituel d'évocation de l'esprit des morts qu'Ophélie (interprétée par la chanteuse populaire Han Yong-ae) comprend la vérité. Face à cette mystique de la mort des pratiques chamaniques, Hamlet, joué par une autre vedette du moment, Yu In-chon, paraît au contraire un homme en pleine santé, vociférant, convulsif et unidimensionnel. La mise en scène, qui joue de la profondeur de l'espace grâce à un point de fuite où s'engouffrent et d'où surgissent les acteurs, donne sa respiration à cette interprétation de Shakespeare.

Ph. P.

